LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Au théâtre de Quat'sous

ma, maudite main gauche veut pas suivre

Rens: 845-7277

Vol. LXXIII — No 70 | Averses dispersées. Maximum 6 **(détail en page 18).** | Montréal, jeudi 25 mars 1982 | (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles **45 cents**) **35 CENTS**

La commission Beaudry propose de former des banques d'experts en accidents miniers

par Clément Trudel

QUÉBEC — Pour mieux assurer la sécurité des mineurs et de leurs sauveteurs, en cas de désastre, le Québec devrait se doter de banques d'équipements spécialisés, constituer une banque d'experts et promouvoir une étude exhaustive de tous les désastres miniers survenus dans le monde, pour réviser toutes les méthodes de sauvetage.

Ce sont là quelques-unes des 19 recommandations contenues dans le deuxième tome du rapport de la commission d'enquête sur la tragédie de Belmoral qui avait fait huit victimes, le 20 mai 1980. Le document devait être rendus public le 1er décembre 1981 mais a été retenu en raison d'un procès en cours à Val-d'Or.

La commission d'enquête était présidée par le juge René Beaudry, de la Cour provinciale. Un premier tome a paru en mai 1981. Deux autres documents, déjà imprimés, attendent la publication: le troisième tome du rapport sur les mesures préventives de sauvetage, et une enquête sociologique menée auprès des travailleurs des mines souterraines.

Dans ce deuxième tome, la commission Beaudry recommande:

- que les familles de mineurs secourus aient accès à l'information requise;
- que, sur le modèle du commissaire aux incendies, soit prévu un code d'enquête sur les accidents mortels dans les mines, enquête que l'on confierait à un «organisme spécialisé dans les accidents de travail» investi des pouvoirs et attributions d'un coroner ad hoc;
- que le Laboratoire de médecine légale (ministère de la Justice) puisse avoir facilement accès à des personnes-ressources pouvant prêter main forte aux pathologistes, et que tous les cas de mort survenue au travail fassent l'objet d'une autopsie médico-légale;
- que le «règlement sur la sécurité dans les mines souterraines» mentionne clairement l'obligation d'évacuer les lieux dès l'apparition d'un signe avant-coureur d'incident et ce, tant que des études n'ont pas établi que le danger ne risque pas de dégénérer en catastrophe. Le règlement devra aussi préciser les règles de sauvetage préventif. Que l'ensemble de ce dossier soit étudié par un Comité spécial du sauvatage et que les équipes de sauvetage soient entraînées pour agir dans des circonstances dangereuses pour les sauveteurs.

Le bloc des recommendations touchant le «sauvetage minier» à proprement parler — c'est l'objet précis de ce tome — laise la responsabilité du sauvetage à l'en-

Voir page 10: Beaudry

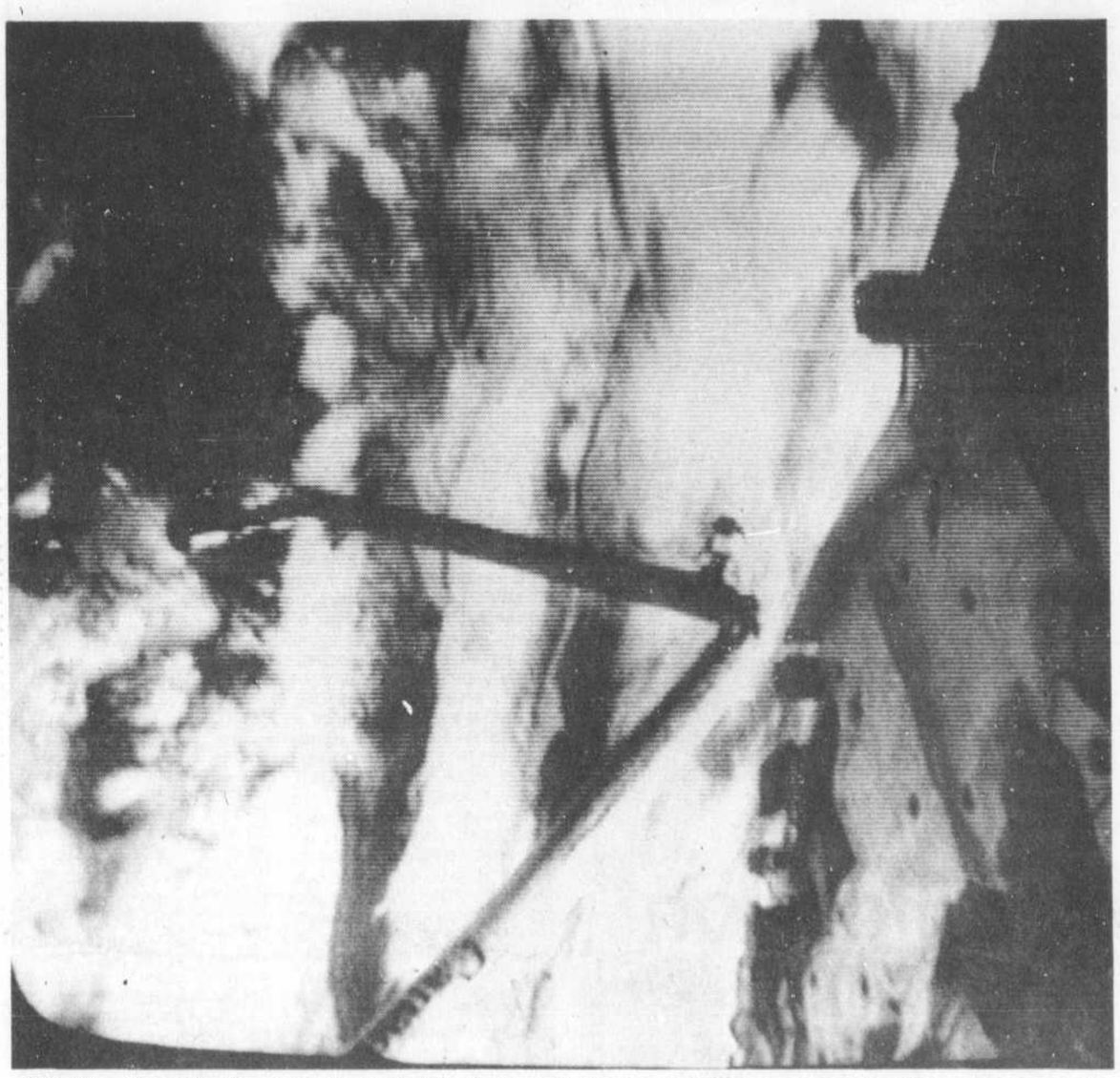

Columbia a transmis hier au Centre spatial de Houston des images spectaculaires montrant la navette au complet évoluant à 240 kilomètres d'altitude au-dessus des États-Unis, baignés par le soleil. Ces images ont été captées par la caméra fixée au coude du bras télémanipulateur, de construction canadienne, complètement déployé à la verticale de la soute de la navette. Quant à la photo ci-dessus, prise de l'intérieur de Columbia, elle montre le bras et, à droite, une section de la navette, sur fond de nuages. (Photolaser AP)

Le «Canada Bill» adopté

La reine à Ottawa le 16 avril

■ *pour proclamer la loi sur la colline parlementaire*

par Michel Vastel

OTTAWA — La Loi du Canada, qui doit être adoptée aujourd'hui par la Chambre des lords de Londres, sera solennellement proclamée par la reine Elizabeth le vendredi 16 ou le samedi 17 avril.

LE DEVOIR a appris hier de source bien informée que la reine du Canada arrivera dans la capitale le jeudi 15 avril et en repartira le dimanche suivant. La proclamation doit se faire sur la Colline parlementaire et la cérémonie devrait normalement se tenir le vendredi. Mais on penche aussi beaucoup pour le samedi 17 avril, de manière à augmenter l'impact sur l'opinion publique qui assistera, bien sûr, en direct à l'événement, tous les réseaux de télévision devant le couvrir.

La visite de la reine sera précédée, et suivie, d'un véritable blitz publicitaire à la télévision, dans les stations de radio et les grands journaux du pays. L'opération, baptisée «Coming Constitution Campaign», engloutira $ 7 millions sur les $25 millions de budget qu'a obtenu cette année le Centre d'information sur l'unité canadienne. Elle durera trois semaines.

Le thème de la campagne d'information demeure un secret bien gardé à Ottawa mais la Charte des droits sera au coeur des messages. Le texte de la nouvelle Charte sera d'ailleurs reproduit en poster distribué gratuitement à travers tout le pays.

De son côté, l'Office national du Film prépare un film spécial *The road to patriation* et a demandé des crédits pour produire cinq émissions de vingt minutes chacune qui seraient distribuées dans toutes les écoles canadiennes. Des revues de prestige — comme *Decormag* de Montréal — préparent des cahiers spéciaux.

La visite de la reine marquera l'apothéose d'une grande campagne amorcée dès le lendemain du référendum au Québec, en mai 1980. Après une tournée éclair des dix provinces du ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, les dix premiers ministres se réunissaient en juin au 24, Sussex, et un projet préparé à la hâte par M. Pierre Trudeau était rejeté. Puis il y a eu trois mois de négociations au niveau des ministres et une première conférence fédérale-provinciale de cinq jours en septembre 1980 qui échouait lamentablement. Le gouvernement déposait alors son propre projet mais, bloqué par l'opposition des conservateurs aux Communes, il devait attendre l'avis de la Cour suprême. Le jugement intervenait en septembre de l'année dernière et, après quelques négociations de coulisse où les neuf provinces du Canada anglais et le gouvernement fédéral faisaient chacun d'importants compromis, un accord était signé, dont le Québec ne faisait pas partie.

Cet isolement du Québec préoccupe encore beaucoup Ottawa aujourd'hui et diverses rumeurs laissent entendre que d'importantes manifestations seraient organisées par le gouvernement du Québec à Montréal ou même à Ottawa, au moment de la visite royale.

Toutefois, un sondage de Centre d'information sur l'unité canadienne dont LE DEVOIR a obtenu copie hier, indique que bon nombre de Québécois — 46% contre 31% — y compris une faible majorité de francophones — 38% contre 36%

Voir page 10: Reine

L'agitation gagne la bande de Gaza

Trois jeunes Palestiniens sont tués en Cisjordanie

PARIS (AFP) — Trois jeunes Palestiniens ont été tués hier en Cisjordanie alors que l'agitation s'est amplifiée et s'est étendue à la bande de Gaza et que, après cinq jours de troubles, le bilan s'élève à cinq morts et vingt quatre blessés parmi les Palestiniens.

L'un des jeunes gens a été tué près d'Hébron, dans le sud de la Cisjordanie. Le maire en exercice de la ville, M. Moustapha Natche, a accusé des «colons civils israéliens» d'être responsables de sa mort. La seconde victime aurait, selon les autorités israéliennes, agressé un policier au camp de réfugiés de Djénine, dans le nord de la Cisjordanie. Le troisième Palestinien est mort après qu'il ait été blessé par balles lors de la dispersion d'une violente manifestation par l'armée israélienne à Khan Younis, agglomération du sud de la bande de Gaza. Quatre autres adolescents palestiniens ont été blessés par balles au cours de la même manifestation.

Selon les témoignages en provenance de Jérusalem, six personnes blessées mardi ont été emmenées par les soldats israéliens pour être soignées dans des hôpitaux d'Israël et être privées de la possibilité de témoigner.

Les habitants de ce territoire avaient décrété une grève de solidarité de deux jours avec leurs compatriotes de la rive occidentale du Jourdain, soumis au couvre-feu depuis samedi dernier.

Des manifestations ont également eu lieu à Jérusalem et dans deux localités de la rive occidentale du Jourdain, des parachutistes ont été envoyés en renfort à Ramallah, alors que sur le plateau du Golan les habitants druzes (Syriens) poursuivent leur grève pour la sixième semaine consécutive, dont trois semaines et demie sous blocus militaire total.

Fait sans précédent, 32 policiers arabes se sont mis en état de rébellion hier à Bethléem et ont déposé leurs uniformes afin de ne pas faire «le sale boulot».

D'autre part, un groupe de trois fedayine a été capturé hier matin par l'armée israélienne au Sud-Liban, a annoncé le porte-parole militaire israélien.

Selon le porte-parole, les fedayine, qui «tentaient de s'infiltrer en Israël à partir du Sud-Liban» «ont été capturés à l'intérieur du territoire libanais, dans la zone contrôlée par les miliciens chrétiens du commandant Hadad, par une patrouille israélienne qui a usé de son droit de poursuite». «Les trois hommes étaient puissamment armés et projetaient des attentats en Israël», a déclaré le porte-parole.

C'est la première fois, depuis l'instauration du cessez-le-feu en juillet dernier entre Israéliens et Palestiniens que des

Voir page 10: Cisjordanie

Guatemala: Washington s'interroge

CIUDAD DE GUATEMALA (d'après Reuter et AFP) — La nouvelle junte militaire qui avait pris le pouvoir la veille au Guatemala apparemment sans effusion de sang, a entamé hier des discussions pour former un nouveau cabinet et élaborer un programme de gouvernement se donnant pour but d'assurer la paix et la sécurité dans le pays.

Pour sa part, Washingotn en était encore à évaluer le putsch et à peser ses répercussions sur sa politique en Amérique du sud.

Les analystes américains cherchant à prédire la couleur politique que va prendre la junte s'attachent en particulier au fait qu'elle est dirigée par le général Efrain Rios Montt, candidat démocrate-chrétien et du Front unifié de la révolution à la présidence en 1974.

Les États-Unis soutiennent déjà la junte salvadorienne, dirigée par un autre démocrate-chrétien, le président Jose Napoleon Duarte.

Mais les excès de certains éléments pro-gouvernementaux ont empêché Washington d'accorder au Guatemala une aide analogue à celle donnée au Salvador pour lutter contre la guérilla de gauche. Au cours des quatre années de mandat du général Romeo Lucas Garcia, renversé mardi, la violence de droite et de gauche a fait 300 morts par mois.

De son côté, le président Duarte, chef de l'État du Salvador, a félicité les putschistes du Guatémala d'avoir «ouvert la voie à la paix et à la démocratie».

Hier, vingt-quatre heures après le coup d'État,le calme régnait à nouveau dans la capitale où la population vaquait à ses occupations, sans que rien n'indique qu'un putsch ait eu lieu.

Les soldats qui encerclaient le palais présidentiel, siège du gouvernement, ont regagné leurs casernes.

Mardi, environ 2,000 soldats fortement armés, soutenus par des blindés et des avions militaires, avaient participé au coup d'état, le quatrième depuis le renversement en 1954 du colonel Jacobo Arbenz Guzman, qui, selon l'opinion largement répandue dans le pays, était l'oeuvre de la CIA.

Selon des informations non confirmées, la garnison de Ruetzaltenango aurait opposé une certaine résistance. Des habitants de la ville ont fait état de tirs intenses et d'explosions, mais on ne dispose encore d'aucun bilan.

Interrogé à ce sujet, le général Rios Montt a répondu aux journalistes: «Il n'y

Voir page 10: Guatemala

Lévesque: pas question de modifier la loi 101 «dans un avenir prévisible»

M. René Lévesque

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Il n'est pas question, «dans un avenir prévisible», de modifier les dispositions de la loi 101 concernant l'enseignement et l'affichage en langue anglaise.

L'élargissement de la «clause Québec» en une «clause Canada» devrait se faire par accord de réciprocité bilatérale ou multilatérale, avec une ou plusieurs provinces anglophones, ainsi que le prévoit déjà la charte linguistique adoptée en 1977 par l'Assemblée nationale.

Telles sont les deux précisions que le premier ministre a apportées hier, en réponse à des questions qui lui étaient posées par le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce et le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale.

M. Lévesque doit d'ailleurs rencontrer demain, les représentants d'Alliance-Québec, un groupe de pression anglophone, dont le président a critiqué les propos tenus par le premier ministre, dans *The Gazette*, samedi dernier. M. Eric Maldoff soutient que les anglophones ont raison de se plaindre du traitement qui leur est infligé par le gouvernement depuis cinq ans. «Quand toutes nos institutions, incluant les écoles, le système de santé et de services sociaux, sont menés en français, nous avons raison de nous inquiéter.»

M. Lévesque avait, quant à lui, lancé un appel à la compréhension, au dialogue, et soutenu que les anglophones ne sont privés d'aucun droit politique au Québec. Ce que M. Reed Scowen a qualifié d' «hypocrite».

Le député a demandé hier au chef du gouvernement s'il était disposé à modifier la loi 101, de sorte que tous les anglophones aient accès à l'école dans leur langue, et pour qu'ils puissent afficher en anglais.

La réponse est non dans les deux

Voir page 10: Lévesque

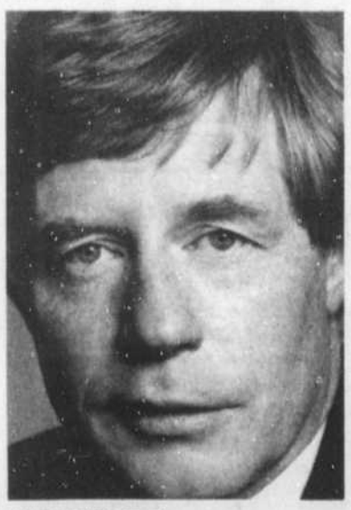

M. Reed Scowen

AU SOMMAIRE

Les assises de Desjardins

Les assises annuelles du Mouvement Desjardins se sont poursuivies hier à Montréal, où les représentants des 1,344 caisses populaires ont examiné les résultats financiers du Groupe Desjardins, assurances générales, de la Fiducie du Québec et de l'Assurance-vie Desjardins. **Page 11**

Éditorial

À moins d'un an de sa réélection, le gouvernement du Québec doit réaliser qu'il a été élu pour gouverner. Depuis des mois, on ne sait plus très bien distinguer entre le gouvernement et le parti. Un redressement s'impose. L'éditorial de Jean-Louis Roy. **Page 8**

La passion de la recherche

David Hubel, dernier prix Nobel de médecine et «Montréalais de coeur», a expliqué au DEVOIR les ressorts intimes de sa passion pour la recherche. En étudiant le fonctionnement électrique du super-ordinateur qu'est le cerveau, le docteur Hubel alliait une recherche de bonheur personnel et le souci d'aider au traitement des maladies neurologiques. **Page 7**

Le monde

- L'OTAN dénonce le moratoire Brejnev sur les euromissiles. **Page 4**
- L'armée du Bangladesh reprend le pouvoir pour sauver le pays. **Page 4**
- Les États-Unis et le Nicaragua entameront des négociations directes. **Page 5**
- La guérilla frappe à San Salvador. **Page 5**

La partielle: un médiocre baromètre

Réalisée par M. Louis Massicotte de la bibliothèque du Parlement d'Ottawa, une étude des comportements de l'électorat québécois depuis 1967 tend à conclure: l'élection partielle, thermomètre politique fiable mais médiocre baromètre. **Page 2**

Restaurant

Bulch Bouchard

— grillades et fruits de mer de grande réputation
— salle de réception

881 de Maisonneuve, Est,
tél.: 527-1221

Selon une analyse de tous les scrutins partiels au Québec depuis 1867

L'élection partielle: bon thermomètre, piètre baromètre

par Pierre O'Neill

L'élection partielle s'avère un thermomètre politique fiable mais un médiocre baromètre.

Attaché de recherche à la bibliothèque du Parlement d'Ottawa, M. Louis Massicotte tire cette conclusion de l'analyse des élections partielles provinciales tenues au Québec depuis 1867.

Essentiellement, l'étude tend à démontrer que les élections partielles doivent être considérées comme des thermomètres dignes de confiance, en ce qu'elles peuvent généralement révéler l'état de l'opinion publique du moment et qu'elles peuvent servir de boules de cristal en vue des élections générales subséquentes. L'auteur fonde cette évaluation sur la concordance observée depuis 1970 entre les résultats des partielles et les indications des sondages:

■ un sondage effectué en septembre 1972 indiquait que les votes unionistes et créditistes iraient aux libéraux avant de passer du côté du Parti québécois; l'élection partielle d'octobre 1972 dans le comté de Duplessis a confirmé ce réalignement des électeurs.;

■ peu après la victoire de M. Maurice Bellemare, dans le comté de Johnson en 1974, un sondage a démontré que les tendances décelées dans les résultats de cette partielle correspondaient aux grands mouvements de l'opinion: croissance du PQ et de l'Union nationale et dégringolade des libéraux;

■ l'élection partielle de Notre-Dame-de-Grâce, le 8 juillet 1978, a révélé un effondrement de l'UN (−27%), un léger recul du PQ (−2%), et une poussée des libéraux (+18%). Le sondage de l'Institut de cueillette de l'information (INCI), réalisé en juin, suggérait l'évolution suivante: UN (−9%); PQ (−2%); PLQ +13/);

■ un sondage effectué par l'IQOP en avril 1979 indiquait que le PQ demeurait au même point qu'en 1976, que les libéraux avaient progressé de neuf points et que l'UN avait perdu la moitié de son électorat de 1976. Les partielles du 30 avril 1979 dans Jean-Talon et Argenteuil ont révélé une légère baisse du PQ (3 points), une hausse du PLQ (19 points) et une chute de l'UN (10.6 points); les résultats des élections partielles de novembre 1979 et ceux du sondage que l'IQOP a mené en décembre, faisaient voir une concordance encore plus frappante: le PLQ a remporté les trois sièges et progressé de 30 points par rapport aux élections générales de 1976; le sondage IQOP mené à la même époque donnait 56% des voix aux libéraux, soit le score le plus élevé de tous les sondages réalisés de 1976 à 1981;

■ les quatre partielles de l'automne 1980 ont révélé, pour la première fois depuis 1976, une progression de huit points du PQ et l'effondrement de l'UN dans trois comtés remportés en 1976 par des candidats unionistes; le sondage réalisé par l'IQOP en octobre 1980 confirmait la remontée du PQ par rapport aux chiffres de 1976 (+6%) et la perte par l'UN des deux tiers de ses anciens électeurs.

De cette étude réalisée par M. Louis Massicotte, il ressort par ailleurs que les partielles ont une valeur moindre en tant que baromètre. À ce propos, l'auteur explique que l'opinion publique est une réalité fluide et mouvante et qu'à l'instar des sondages, les partielles révèlent des alignements susceptibles de se modifier en quelques mois.

Il est généralement admis que des partielles sont plus significatives lorsque des comtés changent d'allégeance. De là émane une première hypothèse selon laquelle la perte de sièges occupés par l'opposition à l'occasion de partielles, préfigure d'une victoire du parti gouvernemental aux élections générales suivantes. À l'appui de cette thèse on peut citer au moins quatre précédents favorables:

■ entre 1886 et 1890, le gouvernement national du premier ministre Honoré Mercier a remporté d'éclatants succès aux partielles en conservant huit comtés, acquérant sept autres et n'en perdant aucun. Aux élections générales de 1890, il a été réélu avec une majorité accrue;

■ entre 1897 et 1900, les partielles ont permis aux libéraux de conserver sept comtés, d'en enlever deux autres aux conservateurs et d'en perdre un seul. Leur réélection aux élections générales de 1900 fut triomphale;

■ entre 1944 et 1948, les partielles ont permis au gouvernement unioniste de Maurice Duplessis d'enlever quatre comtés à l'opposition libérale. Les élections générales de 1948 se sont soldées par un raz-de-marée unioniste;

■ entre 1960 et 1962, les partielles ont amené le gouvernement libéral de Jean Lesage à conserver deux comtés en plus de reprendre Rouville et Joliette à l'Union nationale. Les élections générales du 14 novembre 1962 ont conduit à une victoire libérale avec une majorité accrue.

Il y a, par ailleurs, des précédents tout aussi éloquents pour contester cette thèse voulant qu'un parti gouvernemental victorieux à des partielles soit assuré de récidiver aux générales:

■ entre 1936 et 1939, l'UN a conservé trois sièges et a conquis Bagot et Saint-Louis aux dépens des libéraux. Aux élections générales de 1939, les libéraux fédéraux interviennent dans la campagne et Maurice Duplessis est défait;

■ entre 1956 et 1960, l'UN a conservé sept comtés et conquis Compton en 1957. Aux élections du 22 juin 1960, ce sont les libéraux de Jean Lesage qui prennent le pouvoir;

■ entre 1966 et 1970, l'UN conserve quatre sièges, en ravit deux aux libéraux (Dorion et Vaudreuil-Soulanges en 1969) et n'en perd aucun. Aux générales d'avril 1970, le gouvernement Bertrand subit une écrasante défaite.

L'analyse des arguments favorables et défavorables amènent M. Massicotte à conclure que la conquête de sièges d'opposition à l'occasion de partielles privilégie le parti gouvernemental en vue des élections générales. Mais il risque avec autant de conviction cette seconde généralisation en vertu de laquelle si l'opposition profite des partielles pour reconquérir des sièges, la défaite du gouvernement sera prévisible aux élections générales suivantes.

Ryan voit venir des élections au Québec dès 1983

QUÉBEC (PC) — Le chef du Parti libéral, M. Claude Ryan, estime que le gouvernement est en si mauvaise posture que des élections pourraient être déclenchées n'importe quand au Québec dès 1983.

M. Ryan a fait cette prédiction devant plusieurs centaines d'étudiants de l'Université Laval, hier midi. «Mon pronostic c'est que le Parti québécois ne pourra pas s'accrocher au pouvoir cette fois-ci. À partir de 1983, des élections sont possibles», a affirmé le chef libéral qui était appelé à commenter des propos du premier ministre Lévesque et du ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin.

Plus tard devant les journalistes, M. Ryan a été plus précis, commentant du même coup les résultats d'un sondage publié hier dans un quotidien montréalais qui démontrerait une très nette perte de popularité du parti au pouvoir.

«Cela confirme une impression que nous avons à l'effet que la popularité du PQ glisse assez vite», a dit le chef du PLQ qui attribue cette situation, pour une bonne part, aux hausses de taxes contenues dans le dernier budget Parizeau.

Ce parti a fait la campagne électorale sur notre dos en affirmant que nous allions hausser les impôts et il décrète, quelques mois après, les hausses de taxes les plus désastreuses jamais vues au Québec, si bien que la population ne comprend plus rien de ce qui se passe, a soutenu M. Ryan.

Il croit en outre que le PQ est pris avec des contradictions inextricables, ce qui expliquerait également l'effritement de son appui populaire. «Par exemple, il poursuit plus que jamais son idée de faire l'indépendance, alors que la situation économique lui impose de collaborer avec le fédéral.»

«Si on ajoute à cela l'état des finances publiques, a conclu M. Ryan, il semble que leur chaloupe ne pourra tenir la mer... ils ne dureront pas quatre ans.»

Le chef de l'Opposition s'était rendu sur le campus de Laval pour donner un coup de main à son candidat lors des élections complémentaires du 5 avril dans Louis-Hébert.

On retrouve plus de 8,000 étudiants dans cette circonscription de l'ex-ministre Claude Morin. Quelque 400 étudiants s'étaient massés dans une salle pour entendre les deux orateurs.

M. Réjean Doyon, candidat libéral à l'élection, a invité les étudiants à servir un avertissement au PQ qui les considère comme une clientèle acquise d'avance, d'autant plus que le gouvernement n'est pas en danger lors d'une partielle.

Mais il devait provoquer des murmures et des rires quand, dans une envolée oratoire, il a lancé: «le bon d'emploi promis par le PQ c'est de la bouillie pour les chats, ils vous prennent pour plus innocents que vous l'êtes.»

M. Doyon, ex-secrétaire général de la Communauté urbaine de Québec, avait été limogé par la CUQ.

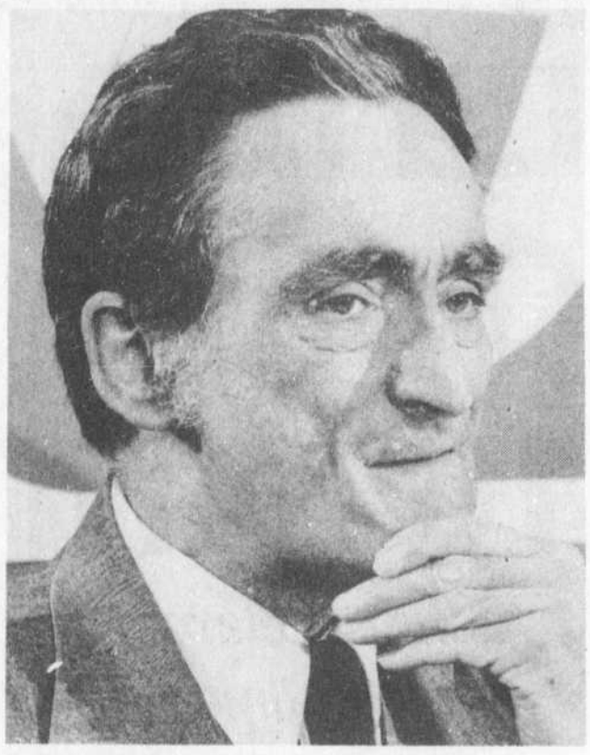

M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec.

M. René Lévesque, président du Parti québécois.

Pour Lévesque, le sondage est «manipulateur»

QUÉBEC (D'après PC) — Le sondage du Centre d'information sur l'unité canadienne vise «à manipuler l'opinion publique québécoise pour préparer la venue de sa Majesté et voir si on n'applaudirait pas au hold-up constitutionnel», a affirmé hier le premier ministre du Québec.

M. René Lévesque commentait devant la presse le récent sondage Sorecom commandité par l'organisme de promotion du fédéralisme et selon lequel le taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement québécois a chuté de 65% en septembre 1981 à 39% à la mi-janvier. Le sondage a été établi d'après des entrevues réalisées avec 1,087 Québécois entre les 14 et 18 janvier derniers.

Trouvant «bizarre» qu'un sondage effectué en janvier ne soit rendu public qu'en mars, M. Lévesque s'est étonné, en outre, qu'Ottawa mène de telles enquêtes à même les fonds publics alors qu'au Québec, le Parti québécois procède à de tels relevés à partir des fonds du parti.

«Je me demande comment on réagirait si notre gouvernement se permettait de dépenser à go-go des milliers de dollars de fonds publics pour sonder la popularité de M. Trudeau et de la Clique qui l'entoure», a dit M. Lévesque.

M. Lévesque a reconnu hier une donnée du sondage Sorecom, celle qui indiquait en janvier dernier un degré de satisfaction de 39% à l'égard du gouvernement.

Toutefois, les sondages menés par le Parti québécois, que M. Lévesque juge aussi précis que ceux de Sorecom, indiquent qu'entre 43 et 45% des Québécois appuient actuellement l'option de la souveraineté. «C'est de 3 à 5% mieux qu'au référendum», a dit M. Lévesque. Le sondage mené pour le Centre de l'unité canadienne évaluait à 39% le nombre de Québécois partisans de la souveraineté et à 42% ceux qui seraient contre.

Toutefois les sondages internes menés par le Parti québécois indiquent, selon M. Lévesque, une «majorité nettement défavorable» à la venue de la reine Elizabeth II, à la constitution telle que rapatriée ou à la popularité de M. Trudeau et de ses «73 conditionnés».

M. Lévesque a également fait valoir que le sondage de l'organisme fédéral avait été effectué à la mi-janvier, alors que plusieurs facteurs incitaient les gens à manifester du mécontentement à l'endroit du gouvernement: la grève des transports en commun à Montréal, la «morosité» des citoyens au milieu de l'hiver et la conjoncture économique.

Entente avec les typographes; arbitrage avec les journalistes

«Le Droit» reprend sa publication

Le quotidien français *Le Droit* d'Ottawa, qui ne paraissait pas depuis le 6 mars, reprend sa publication demain. Les 104 employés d'atelier devaient entériner hier soir l'entente de principe survenue quinze heures plus tôt entre le syndicat des typographes et la direction du journal.

Les négociations entre les employés d'atelier, affiliés à l'Union typographique d'Ottawa, achoppaient sur les seules conditions salariales depuis le début de mars. Le syndicat réclamait une augmentation de salaire de 12% pour un contrat d'un an (1982). L'employeur présentait le 17 mars une offre contenant une augmentation de 8% et un contrat d'un an, non sans y ajouter quelques variantes pour des contrats hypothétiques de 24 et de 32 mois, toutes hypothèses qu'avaient rejetées, à 70 contre 30, les employés d'atelier.

Le syndicat a accepté hier un contrat de deux ans qui comporte des augmentations en trois temps: de 7.08% rétroactive au 1er janvier dernier, de 6.84% le 1er septembre prochain et de 7.11% le 1er mai 1983. De telles augmentations, de huit mois en huit mois, estiment les dirigeants du syndicat, ont une valuer cumulative que l'offre précédente de l'employeur ne présentait pas. Ils se disent «satisfaits de ce règlement, compte tenu de la conjoncture économique» peu favorable.

Une clause normative à incidence monétaire a également été réglée à la satisfaction de tous: les compositeurs de nuit, plutôt que d'avoir une semaine de 35 heures répartie sur cinq jours, obtiennent la semaine de quatre jours, de 34 heures, et ils se relaieront au travail suivant un système de rotation. Enfin, l'employeur, qui avait déjà signé une convention collective pour 1982 dans les derniers mois avec deux autres syndicats affiliés à la même centrale (les employés du secteur commercial et ceux de bureau), a accepté de rouvrir cette entente au chapitre salarial afin de leur accorder les mêmes hausses, sur deux ans, que celles acceptées par les employés d'atelier.

(Ces deux petits syndicats avaient accepté un contrat d'un an, garni d'une augmentation de salaire de 8%).

Du côté des journalistes, dont la convention est échue depuis le 31 décembre, les négociations 1982 n'avaient pu commencer en raison du conflit entre l'employeur et l'atelier, qui avait éclaté dans la nuit du 4 au 5 mars. Cependant, après cinq jours de non-publication du journal, l'employeur faisait parvenir aux 60 journalistes, 50 employés de l'administration et huit préposés au service de publicité des «avis de mise en disponibilité» prenant effet une heure après réception. L'employeur invoquait le fait du conflit avec les employés de l'atelier. Or, même s'ils n'ont pas été payés depuis ce temps, tous les journalistes, de jour comme de soir, se sont présentés quotidiennement au travail. Pourquoi?

La convention des journalistes, affiliés à la CSN, prévoit que l'employeur ne peut effectuer des mises à pied qu' «en raison de difficultés financières», auquel cas il doit ouvrir ses livres comptables aux employés et leur donner un préavis d'un mois — dispositions qui n'ont pas été prises.

Les journalistes, qui prétendaient que les mises en disponibilité n'étaient pas justifiées par des «difficultés financières», mais par le conflit avec les employés d'atelier, ont déposé un grief le 12 mars. Comme la semaine suivante leur paye ne valait que pour quatre jours de travail, ils ont déposé un nouveau grief.

L'employeur avait demandé de passer carrément à l'arbitrage sur la question. Les deux parties se sont rencontrées hier et l'employeur a maintenu sa décision. L'arbitre sera saisi rapidement du litige, tandis que les journalistes, avec les autres employés mis en disponibilité depuis neuf jours ouvrables, reprennent le travail aujourd'hui pour préparer le journal de demain.

Le directeur général de l'entreprise, M. Jean-Robert Bélanger, avait accepté cette semaine d'ouvrir les livres comptables du journal en présence de ses employés, mais il refusait d'en faire autant sur la situation inancière — de loin plus reluisante — des entreprises soeurs, soit notamment 'Imprimerie commerciale et la maison d'édition Novalis, véritables piliers financiers du journal, dont les revenus publicitaires ont baissé substantiellement depuis 1980 (de 10% en 1980 et 1981 et davantage cette année, semble-t-il). Par ailleurs, Le Droit compense une partie de ces pertes grâce à un contrat de trois ans ($2 millions) pour imprimer l'une des éditions nationales du *Globe & Mail* (celle qui est distribuée au Québec).

Pommes de terre: Ottawa impute l'épidémie à Québec

OTTAWA (PC) — Selon le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, c'est le Québec qui est responsable de l'épidémie de flétrissure bactérienne qui a causé des problèmes à une trentaine de producteurs de pommes de terre de semence du Québec.

Un communiqué dans lequel M. Whelan renvoie la «patate chaude» à son homologue québécois, M. Jean Garon, signale que l'épidémie, en compensation de laquelle Québec demandait lundi $1.4 million, était attribuable à l'absence d'un programme provincial d'inspection des pommes de terre de consommation.

De tels programmes sont en place dans les autres provinces productrices de pommes de terre, précise M. Whelan.

«J'ai averti M. Garon des très grands risques de contamination entre les pommes de terre de consommation et celles de semence. Il est essentiel que le Québec amorce un programme d'inspection des pommes de terre de consommation si l'on veut enrayer l'épidémie», a dit M. Whelan.

Selon le secrétaire parlementaire du ministre, M. Marcel Dionne, député de Chicoutimi, l'épidémie pourrait provenir du fait que les producteurs concernés auraient produit de la pomme de terre de semence dans des champs ayant produit de la pomme de terre de table l'année précédente.

Selon Québec, l'incompétence des inspecteurs fédéraux est responsable de l'éclosion de la maladie. Pour M. Whelan, toutefois, Ottawa peut récuser «toute responsabilité sur cette question car notre service d'inspection est un des meilleurs au monde».

Les deux hommes se sont rencontrés lundi dernier, le ministre fédéral promettant de donner une réponse au Québec d'ici une dizaine de jours.

HUGO C'EST

20% de remise sur tous nos livres en librairie

sauf sur marchandise étiquettée en rouge et à prix net

Hugo, c'est aussi...
- un stationnement
- un service personnalisé
- un vaste choix de livres
- une ambiance musicale agréable

Librairie Hugo
librairie agréée
Centre commercial Wilderton, 2735 Van Horne, Montréal. 739-9251 — 739-0512
Service aux collectivités Commandes téléphoniques

JEUNESSE ■ LIVRES DE POCHES ■ ROMANS ■ DISQUES ■ CASSETTES ■ COMMANDES SPÉCIALES ■
■ NOUVEAUTÉS ■ PSYCHOLOGIE ■ DICTIONNAIRE ■ PHILOSOPHIE ■ LITTÉRATURE ■

Avis public

Gouvernement du Québec
Ministère de l'industrie, du Commerce et du Tourisme

LOI DES HEURES D'AFFAIRES

LUNDI DE PÂQUES

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec, chargé de l'application de la Loi des heures d'affaires des établissements commerciaux, informe les propriétaires et les gérants de magasin que, selon les termes de la loi, **aucun** client ne doit être admis dans un établissement commercial de vente au détail, le lendemain du jour de Pâques, soit le lundi 12 avril 1982.

La Direction du commerce tient à rappeler que les amendes en cas d'infraction peuvent aller jusqu'à $1,000 pour les propriétaires et les gérants qui admettront des clients dans leur établissement et jusqu'à $100.00 pour chaque employé commettant la même faute.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer:

À Montréal: 873-5564

À Québec: 643-5045

...on fait formation continue!

Soyez en bonne et due forme! C'est la loi.

PARTICIPACTION

RAPPORT ANNUEL DU GOUVERNEUR DE LA BANQUE DU CANADA POUR L'ANNÉE 1981

On peut se procurer sans frais des exemplaires de ce Rapport en s'adressant à l'Agence de la Banque du Canada dans une des villes suivantes:

Halifax · Saint-Jean · Montréal · Ottawa · Toronto
Winnipeg · Regina · Calgary · Vancouver

ou en écrivant à: Section de l'Information (diffusion)
Banque du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0G9

BANQUE DU CANADA

LIBRE A ELLES

«Sidérant ! Jamais vu de mémoire de critique! Aucun romancier n'aura su tresser les chapitres de son livre comme ces bourgeois leurs lettres quotidiennes».
Anne Pons
Le Point

...Ce livre est une mine, pour la condition féminine; pas dans les pays sous-développés, dans les pays développés. À lire avant d'oser parler de notre belle civilisation occidentale.
Folch Ribas
La Presse

$18.90

"Tirée des greniers de la Belle Époque, une passionnante correspondance qui dévoile l'odyssée pitoyable et burlesque de Marthe, une jeune fille de bonne famille coupable". Pierre Demeron / Marie Claire

SEUIL

Vers la formation d'un comité de causes types de MIUF

Devant l'hésitation des victimes, le Barreau s'apprête à «prendre le taureau par les cornes»

par Gilles Provost

Pour trouver remède à l'avalanche des poursuites judiciaires concernant la mousse isolante d'urée-formol (MIUF), le Barreau du Québec avait décidé en décembre de former un comité qui définirait quelques «causes types» dont la jurisprudence aurait ensuite éclairé les causes similaires. Il accédait ainsi à une requête du juge en chef Jules Deschênes de la Cour supérieure.

Pourtant, trois mois plus tard, les avocats des victimes attendent toujours une quelconque initiative du Barreau dans ce dossier et le bâtonnier du Québec, Me Jules Allard a confirmé au DEVOIR que les membres de ce comité stratégique «ne sont toujours pas choisis».

«Jusqu'à maintenant, nous avons misé sur la spontanéité, dans l'espoir que les parties s'organiseraient d'elles-mêmes et seraient en mesure de se nommer des représentants», a expliqué Me Allard.

Malheureusement, a-t-il dit, ce genre de concertation spontanée ne s'est manifestée que du côté de la défense, c'est-à-dire des compagnies qui ont fabriqué ou posé le produit et de leurs assureurs. Même s'il dit avoir eu connaissance de plusieurs rencontres de concertation entre les procureurs des compagnies impliquées, Me Allard reconnaît qu'il ne s'est rien produit de tel du côté des victimes de la MIUF.

À ses yeux, l'obstacle est surtout économique: aucune victime n'a le désir de prendre le leadership et d'assumer seule l'écrasant fardeau de la preuve dans une affaire aussi complexe. Pendant ce temps, les poursuites s'accumulent mais aucune n'est vraiment plaidée.

La situation se détériore donc et le juge en chef est intervenu récemment pour demander au Barreau d'accélérer ses travaux. Me Allard reconnaît qu'il serait déraisonnable de miser plus longtemps sur la seule spontanéité: «Il va falloir prendre le taureau par les cornes.»

Dans ces conditions, le Barreau aurait décidé de nommer «rapidement» des représentants des victimes au sein du comité en question. «Nous allons nommer un avocat qui serait capable de susciter un minimum de concertation entre les procureurs des victimes et qui pourrait ensuite les représenter pour la définition des causes types», a expliqué M. Allard.

Comme cette tâche est très lourde pour un seul individu, on permettrait à cet avocat de se faire aider par du personnel de soutien et de s'adjoindre une petite équipe, a ajouté le Bâtonnier.

De source digne de foi, LE DEVOIR a appris que cette fonction névralgique serait probablement confiée à Me Jacques Lemay, ex-professeur en droit de la consommation à l'Université de Sherbrooke et directeur de l'Aide juridique dans la région de l'Estrie.

Quant à la présidence du comité, elle n'est pas encore choisie. Me Allard dit avoir pensé à plusieurs noms de personnes compétentes, Il accorderait temporairement sa préférence à des universitaires venant «de villes où le problème est moins aigu», à Québec par exemple.

Aux yeux du bâtonnier, la mise en place de ce comité devrait avoir un effet de catalyseur et accélérer l'apparition d'une concertation véritable entre les victimes, en plus de faire ressortir plus clairement la nécessité d'une aide financière importante pour constituer un tel dossier.

Le gouvernement du Québec et l'Office de protection du consommateur du Québec (OPC), de même que l'Aide juridique, avaient manifesté dès septembre leur intention d'aider les victimes à définir des causes types et à assumer le coût de la preuve face au front commun des compagnies qu'on prévoyait.

Par la suite, toutefois, ces promesses sont tombées dans l'oubli et le chef du contentieux de l'OPC, Me Jacques Dagenais, révélait au début de 1982 que l'Office avait décidé de céder au Barreau du Québec le leadership de ce dossier. Me Dagenais est aussi le grand responsable du comité interministériel à qui le gouvernement du Québec a confié le programme de dépannage temporaire des victimes de la MIUF sur son territoire.

Pour sa part, Me Allard avoue qu'il ne voit pas comment les victimes pourraient s'en sortir sans recevoir une aide gouvernementale, par le biais de l'OPC par exemple, pour préparer et coordonner leurs démarches juridiques. «Théoriquement, dit-il, il serait aussi possible que les victimes se créent une caisse commune pour assumer conjointement leur défense, mais je ne vois rien de tel qui se dessine.»

Ryan qualifie de pseudopatriotisme la prime versée à Alfred Hamel

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Le chef de l'Opposition a qualifié hier d' «arguments pseudopatriotiques» les raisons invoquées par le ministre des Transports pour le versement d'une prime de $300,000 à M. Alfred Hamel.

Intervenant au terme d'un long échange entre le ministre, M. Michel Clair, et le député libéral de Laporte, M. André Bourbeau, à l'Assemblée nationale, M. Ryan a lancé au ministre: «À l'écouter parler, on a l'impression — et je suis bien soucieux de la réputation de M. Hamel moi aussi — que pour $300,000 ou moins, il se serait vendu avec tous ses intérêts à Air Canada... Le ministre semble dire que s'il n'avait pas mis $300,000 sur la table, M. Hamel l'aurait pris pour aller de l'autre côté (Nordair-Air Canada). S'il estimait toute sa collaboration à $300,000, est-ce qu'il vaut aussi cher que vous le dites pour le Québec.»

Quelques instants plus tard, n'ayant pas obtenu une réponse qui le satisfaisait, M. Ryan s'est demandé «que vienne faire tous ses arguments pseudopatriotiques» dans une transaction qui impliquait alors le président de Québecair, M. Hamel, et un autre bon Québécois. M. André Lizotte.

«Pour élever une statue à M. Lizotte, le PDG de Nordair, ce n'est pas nécessaire de ternir la réputation d'Alfred Hamel et de le traiter de paravent», a rétorqué le ministre.

Vendredi dernier, M. Bourbeau a révélé que le gouvernement a versé une prime de $300,000 à M. Hamel, l'an dernier, lors de son investissement de $15 millions dans Québecair. Le ministre avait expliqué que le Québec s'assurait ainsi que l'entreprise, convoitée par Nordair, reste sous contrôle québécois.

Revenant à la charge hier, le député se demande s'il n'est pas inutile de payer $300,000 à M. Hamel qui, de toute façon doit rester à la direction de la compagnie jusqu'en août 1983, date à laquelle le gouvernement s'est engagé à racheter les actions de M. Hamel.

Pour le ministre, les libéraux tentent de nuire à la réputation de québecair et de M. Hamel, «cet homme qui a accepté une offre moins avantageuse que celle d'Air Canada pour maintenir une présence francophone dans le transport aérien». Traiter M. Hamel de «paravent» dans cette affaire, dit M. Clair, «c'est une insulte non seulement à l'endroit de M. Hamel, mais envers l'ensemble des Québécois et des Québécoises qui travaillent dans le transport aérien».

M. Clair a donné trois raisons pour le versement d'une somme de $300,000 à M. Hamel:

- les règles du jeu ont été fixées par Air Canada, qui a offert une somme identique à M. Hamel «non pas pour qu'il continue à jouer un rôle important dans le transport aérien, mais pour le sortir du transport aérien, pour être bien certain qu'il n'y aurait plus jamais un Québécois qui aurait envie d'aller contrôler une compagnie aérienne de deuxième niveau au Canada»;
- le gouvernement s'assurait que M. Hamel garde le contrôle de Québecair, «non pas pour servir de paravent, mais pour servir les intérêts québécois, pour contourner une loi inique, injuste, qui a été adoptée exclusivement pour empêcher le Québec d'entrer dans le transport aérien en 1977»;
- il s'agissait de renégocier des emprunts beaucoup plus importants que les $300,000, qui «ont été largement récupérés en bénéfices pour la compagnie Québecair».

Jusqu'où ira la surenchère? s'inquiète M. Bourbeau.

«Le vraie bataille dans l'aérien, répond M. Clair, ce n'est pas seulement une question de langue... C'est également une bataille économique et, avec ou sans l'appui de l'Opposition, nous ne laisserons pas le gouvernement fédéral empêcher les francophones de se développer dans le transport aérien.»

Le ministre réitère que l'offre du Québec était au total moins avantageuse que celle de Nordair. «Sur le plan de la défense des intérêts québécois, sans égard aux questions d'argent, sur le plan du patriotisme, l'attitude d'Alfred Hamel vaut pas mal plus cher que celle du député de Laporte.»

C'est alors que M. Ryan a qualifié de «pseudopatriotiques» les arguments du ministre.

Régulièrement à l'Université de Montréal

150 étudiants posent des actes médicaux rémunérés

par Rodolphe Morissette

Au moins 150 étudiants en médecine à l'Université de Montréal obtiennent régulièrement et illégalement de certains médecins de la métropole des ristournes pour pratiquer des actes médicaux qu'ils ne sont nullement habilités à poser dans les hôpitaux. Le racket représente un détournement de fonds de centaines de milliers de dollars par an.

Quand un patient est hospitalisé en vue d'une intervention chirurgicale, celle-ci est précédée, la veille, d'une «histoire de cas» faite normalement par un médecin. Celui-ci interroge le patient sur l'histoire de sa santé, non sans procéder à un examen physique complet. Seuls les médecins sont habilités à faire ces histoires de cas, qui leur rapportent environ $20 chacune. Certes, il arrive souvent qu'une deuxième histoire de cas soit faite par un étudiant en fin de formation, mais voilà qui se fait sous surveillance médicale, comme un outil de sa formation et pour quoi il ne reçoit aucune rémunération.

Le racket des histoires de cas est différent. Des médecins peu scrupuleux recrutent des jeunes étudiants de la faculté de Médecine de l'Université de Montréal — y compris des étudiants de deuxième et de troisième année, qui n'ont encore aucune compétence en la matière — et leur font faire les histoires de cas régulières auxquelles, eux seuls, devraient procéder. Et les médecins qui procèdent ainsi, se dispensant de faire leur travail, empochent néanmoins une douzaine de dollars de la Régie de l'assurance-maladie par histoire de cas et refilent $7 ou $8 l'acte aux étudiants qui font le travail à leur place.

La pratique était tellement généralisée, ont révélé au DEVOIR Mme Suzanne Brissette et M. Denis Chapleau, au nom de plusieurs de leurs collègues étudiants à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, qu'au début de l'année scolaire en cours, un comité d'étudiants s'était proposé de mieux répartir ces honoraires d'appoint entre les étudiants de 2e, 3e et 4e année de médecine afin de venir en aide aux moins nantis. Il semble que plusieurs étudiants n'avaient pas conscience du trait illégal de cette pratique.

Rappelons que le Code de déontologie médicale, qui est officiellement administré par la Corporation professionnelle des médecins du Québec et auquel, par règlement, les étudiants de la Faculté doivent «adhérer scrupuleusement», condamne carrément une pratique pareille. Par exemple: «Le médecin doit s'abstenir d'accorder dans l'exercice de sa profession toute commission ou ristourne à quelque personne que ce soit» (art. 2.03.42). Et encore: «Le médecin doit s'abstenir de partager indûment des honoraires avec quiconque» (art. 2.03.65). Il y a davantage: «Le médecin doit s'abstenir de réclamer des honoraires pour des actes professionnels non dispensés» (art. 2.03.66).

Le Code de déontologie médicale prévoit également que le médecin élabore son diagnostic «avec la plus grande attention, etc.» (art. 2.03.18).

La pratique dénoncée par plusieurs étudiants de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal se vérifie dans plusieurs centres hospitaliers de la métropole. Ils affirment qu'elle est tout à fait généralisée au Centre hospitalier de Verdun. Il semble qu'elle soit rigoureusement défendue et absente de l'Hôpital Sainte-Justine. Par ailleurs, certains départements de l'Hôtel-Dieu, de l'Hôpital Notre-Dame, de Maisonneuve-Rosemont et de l'Hôpital Sacré-Coeur de Cartierville (notamment en orthopédie et en chirurgie) connaîtraient fort bien ce genre d'accrocs.

Les méthodes pratiquées par les médecins et les étudiants ainsi attirés par l'appât du gain varient assez suivant les «cliques», notent les étudiants. Dans certains cas, il y a entente entre le médecin, quelques infirmières et quelques étudiants. Dans d'autres cas, un étudiant «recruteur» en faculté empoche d'abord l'ensemble des bénéfices offerts par le ou les médecins et distribue ensuite les billets verts à ses collègues.

Les étudiants, qui sont des témoins quotidiens de ces pratiques, indiquent que le nombre de 150 de leurs collègues, de la 2e à la dernière année de médecine, qui s'y livrent est «très conservateur». Pour chacun des étudiants qui a réussi à se faire recruter, la rémunération annuelle représente près d'un millier de dollars, non déclarés — ce qui l'aide à payer ses droits de scolarité. Près de 20% des étudiants de la Faculté réussissent ainsi à empocher un petit revenu supplémentaire — sans compter les revenus qu'obtiennent les médecins «parrains» pour des actes médicaux qu'en réalité ils ne posent pas.

Voilà par conséquent une pratique qui pose de bonnes questions à la Corporation professionnelle des médecins, dont la vocation première est de «protéger le public» et qui ne manque normalement pas d'enquêteurs dans le paysage hospitalier. De même, la Loi sur les services de la santé et les services sociaux fait obligation aux médecins-directeurs des services professionnels de «contrôler adéquatement les actes médicaux et dentaires» posés dans l'institution qu'ils dirigent; il n'en va pas autrement, enfin, des conseils de médecins et de dentistes des hôpitaux.

Le Stade: peu après Pâques

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement devra prendre une décision au plus tard après Pâques au sujet du Stade olympique, a fait savoir hier le premier ministre, M. René Lévesque.

M. Lévesque a admis que la question avait été abordée lors de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, hier.

«La situation est délicate et les gens vont hurler, que la décision aille dans un sens ou dans l'autre», a dit M. Lévesque.

C'est le premier ministre qui a remplacé M. Claude Charron comme responsable du dossier olympique depuis que le député de Saint-Jacques a quitté le conseil des ministres.

LE DEVOIR
ABONNEZ-VOUS
844-3361

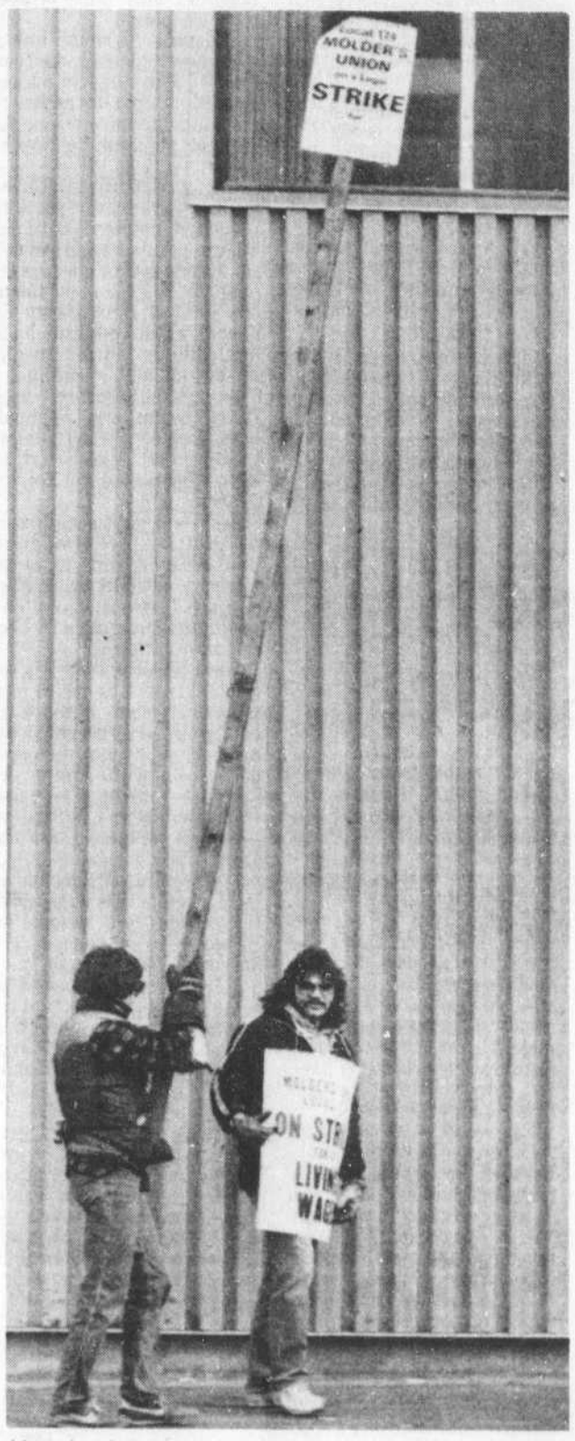

L'art du piquetage a atteint un nouveau sommet hier à Winnipeg, où les 86 grévistes de la Greensteel Industries ont tenu à porter leurs revendications jusqu'aux plus hauts niveaux de l'entreprise. (Photolaser CP)

Un dollar pour le Salvador

La CSN et la CEQ comptent recueillir $1 auprès de chacun de leurs membres au cours d'une collecte de solidarité avec le peuple du Salvador. Cette campagne se terminera en juin.

Un porte-parole du Comité international de solidarité ouvrière responsable de la collecte, M. Robert Quévillon, a précisé qu'il s'agit de sensibiliser les Québécois à la guerre civile salvadorienne.

Selon les centrales syndicales, cette initiative vise à aider les Salvadoriens qui cherchent à obtenir le respect de leur droit à l'auto-détermination et de leurs droits sociaux et politiques.

les 10 jours de l'habitation nationale
2 SALONS POUR LE PRIX D'UN
Le Salon National de l'Habitation
Maintenant, et jusqu'au 28 mars 1982
au Vélodrome et au Stade olympique
400 exposants et des milliers de produits et services reliés à l'habitation
Le plus important salon au Québec
ATTRACTIONS VEDETTES
AU STADE: Les 10 intérieurs de rêve; le salon vidéo de l'habitation nouvelle; des meubles italiens exclusifs
AU VÉLODROME: les 10 extérieurs de rêve; un chalet à prix abordable; les jardins luxuriants
Admission générale 5,00$
Âge d'or, étudiants avec cartes
groupes sur réservation
Heures d'ouverture
du lundi au vendredi 13 h à 23 h
samedi et dimanche 11 h à 23 h
(514) 524-1157
Salon National de l'Habitation

La mémoire de l'histoire
Michel Mourre
1 Dictionnaire d'histoire universelle
retrouvez toutes les solutions en un volume
65,00$
Éditions hurtubise hmh,
7360, boul. newman, lasalle, québec H8N 1X2

la véritable boucherie charcuterie française
Un délice pour les yeux... Une évasion gastronomique grâce à ses viandes, ses pâtés, ses fromages...
• Pâtisseries fines
• Vaste choix de fruits et de légumes frais
• Poissons frais
Une tradition depuis 1953
Notre spécial cette semaine...
Poulet coupé
façon coq au vin
qualité Anjou Québec
Sachez l'apprêter!
Obtenez gratuitement une recette appropriée.
Bien manger signifie
Anjou QUÉBEC
où la qualité fait sa renommée
1025 ouest, Laurier
Tél.: 272-4065 — 272-4086
Stationnement gratuit de 30 minutes avec tout achat de $20.

L'OTAN dénonce le moratoire Brejnev sur les euromissiles

COLORADO SPRINGS, Colorado (AFP) — Les États-Unis sont parvenus à faire prévaloir leur position de fermeté à l'égard de Moscou en obtenant que les ministres de la Défense de l'OTAN dénoncent le moratoire soviétique sur les armes nucléaires de portée intermédiaire, constatait-on hier soir à Colorado Springs.

M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, a tenu à souligner que le rejet de la proposition Brejnev avait été obtenu à la quasi-unanimité des ministres de la Défense de 13 sur 15 pays de l'OTAN réunis à Colorado Springs durant deux jours.

Seul le Danemark a insisté pour faire mentionner dans le communiqué final de la 31e réunion du Groupe des plans nucléaires (GPN) de l'OTAN qu'il réservait sa position, estimant que cela relevait de la compétence des ministres des Affaires étrangères.

Les États-Unis ont également obtenu que leurs alliés européens réaffirment sans aucune ambiguïté leur volonté de procéder au déploiement, fin 1983 en Europe, de 572 missiles américains au cas où les négociations américano-soviétiques de Genève n'aboutissaient à aucun résultat.

M. Luns a toutefois indiqué que «la solution la plus souhaitable» résidait dans l'option zéro proposée par le président Reagan. L'option zéro signifie que l'OTAN renonce à déployer ses nouveaux missiles si l'URSS démantèle ses fusées SS-20, SS-4 et SS-5.

L'OTAN ne dispose actuellement d'aucune arme nucléaire de portée suffisante pour atteindre l'Union soviétique alors que les 300 missiles SS-20 (portée 4,500 km) peuvent détruire n'importe quel objectif en Europe.

Les États-Unis ont informé leurs alliés à Colorado Springs du déroulement du programme de fabrication et d'essai des futurs euromissiles de l'OTAN. «Je peux vous assurer que les Pershing-2 seront prêts à être déployés fin 1983», a déclaré M. Luns qui a toutefois reconnu que «des difficultés techniques» avaient surgi dans la mise au point de ces fusées. 108 Pershing-2 doivent être installés en RFA.

La réunion du GPN à Colorado Springs a permis aux ministres de la Défense européens d'insister pour que s'ouvrent prochainement des négociations américano-soviétiques sur une réduction des armements stratégiques (START).

De source allemande, on indiquait que M. Weinberger avait donné l'assurance à ses collègues de l'OTAN que le président Reagan prononcerait un important discours concernant les START, probablement avant de se rendre en Europe en juin prochain.

M. Weinberger est toutefois resté vague à ce sujet lors de sa brève conférence de presse, se bornant à préciser que des négociations START ne pourraient commencer que lorsque «les conditions internationales le permettront».

Dans ce contexte il est à noter que le communiqué final affirme «que la persistance de la répression en Pologne sape le fondement politique de tout progrès sur l'ensemble des problèmes qui divisent l'Est et l'Ouest».

MM. Weinberger et Luns ont d'autre part insisté sur la nécessité d'une meilleure information du public sur les problèmes de défense en raison notamment de la montée des mouvements pacifistes.

Le président Abdus Sattar, du Bangladesh, qui a été destitué hier à la suite du coup d'État.
(Photolaser AP)

Brejnev tend la main à Pékin

MOSCOU (Reuter) — Le président Leonid Brejnev a appelé hier la Chine à mettre fin à deux décennies d'hostilité avec l'Union soviétique et affirmé que le Kremlin était prêt à des mesures concrètes en vue de la normalisation.

Cet appel contenu dans un discours prononcé à Tachkent, proche de la frontière commune, n'a pas encore été commenté par Pékin pour qui la querelle bilatérale découle de «l'hégémonisme» soviétique.

De source diplomatique occidentale à Pékin, on rappelle que M. Zhong Zidong, vice-ministre chinois des Affaires étrangères, n'avait accordé le mois dernier que peu de chances à une amélioration rapide des relations sino-soviétiques.

Les deux capitales peuvent avoir intérêt à montrer aux États-Unis qu'un rapprochement sino-soviétique n'est pas exclu, surtout après la tension née des divergences entre Pékin et Washington sur le sort de Taiwan, estime-t-on dans les milieux diplomatiques de Moscou.

Intervenant après une série de gestes favorables au dialogue, le fait que le président Brejnev lui-même endosse l'initiative de la main tendue à Pékin suggère l'optimisme du Kremlin quant à la réponse chinoise, ajoute-t-on de même source.

L'argumentation soviétique en faveur du rapprochement s'articule autour de quatre points essentiels, notamment la délivrance implicite d'un brevet de socialisme à la Chine.

Malgré les critiques soviétiques vis-à-vis de la politique chinoise, Moscou n'a jamais interféré dans les affaires chinoises et n'a jamais nié l'existence d'un régime socialiste en Chine, a dit le président Brejnev.

Après la rupture entre Pékin et Moscou au début des années 60, la Chine a été fréquemment qualifiée à Moscou de «dictature militaro-bureaucratique», mais depuis la mort du président Mao TséToung, les sinologues soviétiques ont émis l'hypothèse de voir Pékin retrouver «la juste voie du socialisme».

Une seconde preuve de bonne volonté soviétique est la réaffirmation par le président Brejnev de l'appartenance de Taiwan à la Chine, au moment où Pékin s'irrite de la décision du président Reagan de vendre des avions de combat F-5 à Taiwan.

L'URSS n'a jamais cru dans la théorie des «deux Chines» et a toujours reconnu la souveraineté de Pékin sur Taiwan, a indiqué le numéro un soviétique.

En guise de troisième rameau d'olivier, le président Brejnev a réaffirmé que Moscou n'avait aucune revendication territoriale sur la Chine et souhaité la relance des négociations sur le tracé des frontières.

Moscou est prête à étudier «les mesures susceptibles de renforcer la confiance mutuelle au sujet de la frontière soviéto-chinoise», a-t-il dit.

Le quatrième point clef du discours présidentiel a porté sur une offre d'amélioration des rapports de gouvernement à gouvernement, avec un rappel de la période d'amitié entre 1949 et 1961.

«Nous n'avons jamais considéré comme normale l'hostilité entre nos deux pays», a déclaré le chef de l'État soviétique avant de suggérer des «gestes concrets» dans les relations économiques, scientifiques, culturelles et politiques «sur la base du respect mutuel et de la non ingérence».

Des conversations avaient été entreprises entre les deux pays en 1979 à Moscou mais Pékin avait interrompu celles-ci à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan.

La récente visite à Moscou de trois économistes chinois et celle, ostensible bien que privée, d'un haut responsable soviétique à Pékin sont analysées par des diplomates étrangers comme les prémices d'une «diplomatie du ping-pong», allusion au tournoi entre joueurs chinois et américains ayant précédé le rapprochement entre Washington et Pékin dans les années 1970.

Bangladesh: l'armée reprend le pouvoir pour «sauver» le pays

NEW DELHI (Reuter) — Le général Mohammad Ershad, chef d'état-major de l'armée du Bangladesh, s'est emparé du pouvoir hier, apparemment sans effusion de sang, mettant ainsi un terme à quatre mois de gouvernement civil et à la présidence de M. Abdus Sattar.

Dans un discours diffusé par Radio-Bangladesh et capté par l'agence indienne PTI, le général Ershad a déclaré que l'armée avait pris le pouvoir pour sauver le pays de la catastrophe sociale, administrative et économique.

Il a annoncé la suspension du gouvernement et de l'Assemblée, l'abrogation de la constitution, et l'application provisoire de la loi martiale dans l'ensemble du pays.

Le général Ershad a toutefois ajouté qu'il n'avait aucune ambition politique, qu'un nouveau président civil serait prochainement nommé, et qu'il tenait à organiser dès que possible des élections générales.

Selon la radio nationale, le couvre-feu a été instauré à Dacca, et toute activité politique, défilés, grèves et réunions publiques sont interdits.

À Londres, le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, a exprimé le voeu de voir régner la paix et l'harmonie au Bangladesh.

«Nous avons entendu dire ce matin qu'il s'était produit une sorte de putsch, mais je ne sais pas grand chose de plus. Nous ne pouvons qu'espérer l'instauration de la paix et de l'harmonie», a déclaré le premier ministre indien, en visite officielle de six jours à Londres, lors d'une conférence de presse.

Évoquant l'histoire brève, mais mouvementée, du Bangladesh, Mme Gandhi a ajouté: «Ils ont vécu des expériences traumatisantes qui ne favorisent pas leur développement».

Elle a clairement affirmé que son pays n'avait pas l'intention d'intervenir dans les affaires intérieures de son voisin. L'Inde estime que tous les pays de la région devraient être forts et stables, pour ne donner aucun prétexte à de quelconques interventions étrangères, a-t-elle conclu.

Les communications avec Dacca, notamment téléphoniques, sont coupées. Toutefois l'aéroport est resté ouvert, et le trafic aérien se fait normalement.

Selon des passagers arrivés à Calcutta à bord d'un avion de Bangladesh Airlines, la capitale est parfaitement calme, et il n'y a aucune trace d'une résistance quelconque à l'action des militaires.

Dans son allocution à la radio, le général Ershad a tout particulièrement dénoncé la corruption, «le plus grand ennemi du pays», qui s'est propagée comme un cancer, et doit être combattue avec une «main de fer», a-t-il dit.

Le pays est menacé par une grave crise économique, et par une pénurie alimentaire, a-t-il ajouté, et les dissensions internes du Parti national du Bangladesh, au pouvoir, ont découragé la population.

À la suite de l'assassinat du président Ziaur Rahman il y a moins d'un an, lors d'un coup d'État manqué, de nombreuses personnes m'ont demandé de prendre le pouvoir, a déclaré le général Ershad.

«Nous nous y sommes refusés dans l'espoir que le système démocratique serait capable de résoudre les problèmes du pays. Mais cela ne s'est pas produit», a-t-il dit. Concernant les relations du Bangladesh avec l'étranger, le général a déclaré que les accords internationaux seraient respectés, et les relations avec les pays alliés maintenues.

Juste avant ce discours, le président Sattar a prononcé une brève allocution, dans laquelle il a déclaré que l'imposition de la loi martiale était devenue nécessaire à cause de la détérioration de la loi et de l'ordre.

«Solidarité a été victime de sa méconnaissance de l'adversaire»

PARIS (AFP) — L'historien polonais Adam Michnik, l'un des fondateurs du mouvement de dissidence KOR, emprisonné depuis le 13 décembre dernier en Pologne, analyse les erreurs et les faiblesses du syndicat Solidarité dans un texte parvenu à Paris dont le quotidien *Le Matin*, de Paris, a publié hier de larges extraits.

Dans ce document, traduit par le comité de coordination de Solidarité en France, l'historien estime que le syndicat indépendant n'avait pas «de conception claire de la coexistence avec le régime communiste» et était victime de nombreux «conflits secondaires en son sein, de pagaille, d'incompétence, et de méconnaissance de l'adversaire et de ses méthodes».

«Solidarité savait faire des grèves mais ne savait pas attendre, savait attaquer mais ne savait pas reculer. Il avait des idées générales mais pas de programme d'actions par étapes. C'était un colosse aux pieds d'acier et aux mains d'argile», explique M. Michnik.

L'historien souligne qu'au sein de Solidarité, la «pratique devançait la théorie».

Depuis les événements du 13 décembre et la dissolution du syndicat, l'Église, selon M. Michnik, reste le seul endroit d'où «nous parviennent des paroles de vérité sur la situation de notre peuple. Les quinze mois de Solidarité étaient une leçon de liberté. On peut effacer Solidarité des murs, on ne l'effacera pas de la mémoire des hommes», ajoute le dissident polonais.

«Le modèle de Solidarité continuera» à fonctionner dans les circonstances nouvelles. Il peut se révéler utile pour les Polonais mais également pour les autres peuples de cette zone géopolitique», souligne en conclusion l'historien.

D'autre part, les tribunaux militaires en Pologne ont, au cours de la semaine dernière, engagé des procédures contre 70 personnes, dont la plupart ont été placées en état d'arrestation provisoire, en ont inculpé 58, condamné 38 et acquitté une, a annoncé hier le quotidien de l'armée polonaise *Zolnierz Wolnosci*, citant un communiqué du parquet militaire.

Le journal évoque notamment le cas d'un membre de Solidarité, M. Marian Mazur (27 ans), qui a été condamné à six ans et demi de prison par le tribunal militaire du district de Varsovie pour avoir tenté de recréer à Mielec (sud de la Pologne) de nouvelles structures syndicales clandestines.

Plus de 60% des délinquants passés en cour martiale depuis la proclamation de l'état de siège, a indiqué l'organe de l'armée, sont des jeunes dont la moyenne d'âge est de 30 ans. 52% sont diplômés des écoles supérieures ou des lycées. Dans une proportion importante des cas toutefois, il s'agit également de crimes de droit commun déférés aux tribunaux militaires en vertu de l'état de siège.

Ainsi, un habitant de la région de Wroclaw, M. Tadeusz Baranowski, a été condamné à trois ans et trois mois de prison pour être entré clandestinement en Tchécoslovaquie sans passeport.

Mardi, le quotidien de la jeunesse communiste, *Sztandar Mlodych*, a fait état de la condamnation de trois jeunes gens de Nowy Sacz (sud de la Pologne), âgés de 19 à 22 ans, qui avaient passé la frontière dans l'intention de se rendre en Autriche, et qui ont été extradés par les autorités Tchécoslovaques: trois ans et demi de prison pour les deux plus âgés, un an et demi pour le plus jeune.

La droite française renforce ses positions

PARIS (AFP) — L'élection hier des présidents de conseils généraux à l'issue des élections cantonales des 14 et 21 mars, concrétise le succès de la droite qui, en augmentant le nombre de ses représentants à la présidence de ces assemblées départementales, élargit son contrôle sur la vie locale française.

Le succès de l'opposition aux élections cantonales devrait en effet lui valoir la présidence de 57 conseils généraux sur 95 en France métropolitaine. Des doutes subsistaient encore hier sur la classification de certains «centristes» qui n'ont toujours pas clairement déclaré s'ils se situent dans la majorité ou dans l'opposition. Ce renforcement des positions de la droite survient au moment où entre en application la loi sur la décentralisation qui donne des pouvoirs accrus aux assemblées locales.

La nouvelle loi — un des projets les plus chers aux socialistes qui voulaient mettre un terme à une tradition centralisatrice remontant au 17e siècle — fait des présidents des conseils généraux les véritables «patrons» des départements.

Ils y remplacent les préfets comme représentants du pouvoir exécutif et sont désormais responsables de la préparation et de l'exécution des décisions du conseil général, notamment pour le budget. Selon les projets de loi, encore à l'étude et devant être présentés dans les mois qui viennent au Parlement, le conseil général aura également en charge le développement des transports inter-urbains, la répartition des effectifs scolaires et l'animation des activités sanitaires et sociales.

Hier, après avoir présidé les séances des conseils généraux au cours desquelles ont été désignés les nouveaux présidents, les préfets ont transmis aux élus les pouvoirs de représentants de l'exécutif qu'ils détenaient depuis leur création, au début du 19e siècle, par l'empereur Napoléon Ier. Les préfets disparaissent pour laisser place aux commissaires de la République, qui auront notamment pour tâche d'assurer au niveau du département le relais de tous les ministères.

Le ministre de l'Intérieur, M. Gaston Defferre, père de la loi sur la décentralisation, a adressé hier un message aux présidents des conseils généraux dans lequel il souligne que, par la décentralisation, «l'État n'abandonne pas ses responsabilités fondamentales», mais se donne au contraire «les moyens de mieux les assumer en prenant appui sur une vie sociale plus dense, plus responsable, plus active».

L'opposition de droite, après avoir mené à l'Assemblée nationale une lutte sans merci contre la loi sur la décentralisation, dont elle craignait qu'elle permette à la majorité socialiste et communiste de «quadriller» le pays, est paradoxalement la première à en bénéficier.

Écartée de l'exécutif après la victoire du socialiste François Mitterrand à l'élection présidentielle du 10 mai 1981, minoritaire à l'Assemblée nationale après les élections législatives de juin 1981, l'opposition, en confortant sa majorité dans les conseils généraux, s'assure un contre-pouvoir au niveau local.

Les présidents de conseils généraux, qui vont se voir accorder une dotation budgétaire spéciale pour faire face à leurs nouvelles fonctions, devraient, selon certaines estimations, employer un total de 100,000 personnes et gérer des crédits s'élevant à plus de 70 milliards de francs (11 milliards de dollars).

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC - 45, rue Jarry est - 387-2486

MONITEURS DE LANGUE SECONDE
FRANÇAIS OU ANGLAIS

Septembre 1982 – Mai 1983

Le ministère de l'Éducation du Québec, en liaison avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), dans le cadre d'un programme financé par le Secrétariat d'État, invite les étudiants(es) intéressés(es) à devenir moniteurs ou monitrices de langue seconde durant l'année 1982-1983 à poser leur candidature.

Le moniteur ou la monitrice doit étudier à plein temps, **généralement dans une autre province**, dans un établissement postsecondaire ou universitaire[1], et aider un enseignant de langue seconde de 6 à 8 heures par semaine. Le moniteur ou la monitrice reçoit jusqu'à 3 000$, pour neuf mois de participation. Ses frais de déplacement, de la province de domicile à la province d'accueil, lui sont remboursés.

Pour recevoir une brochure de renseignements et un formulaire s'adresser à:

Monsieur André Gagnon
Programme des moniteurs à temps partiel
Direction générale de l'aide financière aux étudiants
Ministère de l'Éducation
1035, rue de la Chevrotière
Édifice « G » – 17e étage
QUÉBEC (Québec)
G1R 5A5

Le candidat ou la candidate doit faire parvenir au plus tard le 16 avril 1982 (le cachet de la poste faisant foi), le formulaire dûment rempli au responsable des entrevues dans chaque direction régionale du ministère. L'adresse de cette direction régionale figure sur la circulaire accompagnant le formulaire.

1. Au Québec: à l'université

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Secrétariat d'État

BOURSES
Français ou anglais
langue seconde
COURS D'ÉTÉ 1982

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Secrétariat d'État

Dans le cadre d'un programme établi par le ministère de l'Éducation du Québec, en liaison avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et financé par le Secrétariat d'État, des bourses sont offertes aux élèves et aux étudiants(es) québécois(es) de niveau postsecondaire désireux(ses) de suivre des cours intensifs (6 semaines) de français ou d'anglais langue seconde durant l'été 1982, au Canada.

La bourse couvre les frais de scolarité, d'hébergement, de nourriture et de matériel d'enseignement. Les frais de voyage aller-retour sont à la charge du boursier.

Le nombre de boursiers qui suivront les cours dans les établissements d'autres provinces est limité dans le cadre d'accords interprovinciaux; c'est pourquoi un certain nombre de boursiers québécois devront suivre les cours au Québec.

Conditions d'admission

• Les candidats(es) doivent: être citoyens(nes) canadiens(nes) ou "immigrants(es) reçus(es)";
• Terminer (élèves à temps plein) leurs études secondaires (5e secondaire) à la fin de l'année scolaire 1981-1982;
OU
• Faire leurs études à temps plein dans un établissement collégial ou universitaire durant l'année scolaire 1981-1982 (inscrits(es) aux "sessions" d'automne 1981 et d'hiver 1982).

Attribution des bourses

Les bourses sont accordées, à l'intérieur de chaque région administrative, par tirage au sort à l'aide d'un ordinateur.

Pour recevoir un formulaire et une brochure de renseignements s'adresser à:

Monsieur Guy Lamontagne
Direction générale de l'aide financière aux étudiants
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière
Édifice "G" — 17e étage
QUÉBEC (Québec)
G1R 5A5

Les formulaires dûment remplis devront parvenir au ministère au plus tard le **16 avril 1982** (le cachet de la poste faisant foi).

Les États-Unis et le Nicaragua entameront des négociations directes

NEW YORK (AFP) — La réunion, aujourd'hui, du Conseil de sécurité à la demande du Nicaragua constituera une «joute d'esquive» précédant l'ouverture prochaine de négociations entre les États-Unis et le Nicaragua qui accuse Washington de préparer une invasion de son territoire, estimait-on, hier, de sources diplomatiques au siège des Nations unies.

Plus que les outrances verbales propres à ce genre de circonstances, il faut retenir, selon les milieux diplomatiques, les déclarations du ministre mexicain des Affaires étrangères, M. Jorge Castaneda, qui a annoncé mardi l'ouverture à brève échéance de négociations directes à Mexico entre les États-Unis et le Nicaragua.

On s'accordait à penser de mêmes sources que le démarrage des négociations était suspendu aux élections au Salvador, dimanche prochain, dont l'issue est considérée comme décisive pour toutes les parties.

Cette appréciation paraissait confirmée hier matin par le porte-parole de la Maison-Blanche. Selon M. Larry Speakes, les États-Unis n'engageraient aucune négociation avec le Nicaragua avant que le secrétaire d'État Alexander Haig n'ait rencontré son homologue mexicain. Une telle entrevue, a ajouté M. Speakes, ne saurait avoir lieu avant les élections salvadoriennes.

On estimait de sources diplomatiques que la proximité des débats au Conseil de sécurité et des élections d'une assemblée constituante au Salvador ne relevait pas d'une simple coïncidence.

Les milieux bien informés relevaient que la réunion de l'ONU pouvait d'ailleurs se prolonger jusqu'à la fin de la semaine en raison de la réunion d'urgence du Conseil de sécurité sur la Cisjordanie ouverte, hier soir, à la demande des pays arabes.

Le coordinateur de la junte de gouvernement du Nicaragua, le commandant Daniel Ortega, est arrivé hier en début d'après-midi à New York, accompagné de son ministre des Affaires étrangères, M. Miguel d'Escoto. Il a jugé «positif» le fait que les États-Unis envisagent des négociations bilatérales directes.

Le commandant Ortega devait exposer hier la position de son pays au groupe des non-alignés à l'ONU.

On ignorait hier si le responsable nicaraguayen apporterait des documents à l'appui de ses accusations contre les États-Unis que, pour sa part, l'ambassadeur des États-Unis à l'ONU, Mme Jeane Kirkpatrick, a qualifié d' «absurdes scandaleuses et ridicules».

Dans les milieux diplomatiques sud-américains, on estime que le refus du gouvernement américain d'écarter tout recours à la force prête le flanc aux accusations nicaraguayennes, soutenues par Cuba.

Les États-Unis accusent les deux pays d'intervenir au Salvador en approvisionnant en armes la guérilla et en «contrôlant» son commandement militaire. Washington ajoute que Cuba et Managua favorisent la «subversion» dans toute l'Amérique centrale.

Interrogé hier sur les raisons qui poussaient son pays à ouvrir des négociations avec les États-Unis au Mexique alors que Managua et Washington entretiennent des relations diplomatiques, un porte-parole de la délégation nicaraguayenne à l'ONU a répondu que «le Mexique pouvait rouvrir le dialogue (entre les deux pays) alors que M. Haig avait refusé une entrevue au commandant sandiniste Jaime Wheelock, il y a deux semaines, à Washington».

Le département d'État avait alors fait savoir qu'il était disposé à recevoir M. Wheelock mais que M. Haig, accaparé par des audiences au Congrès, ne pourrait lui-même s'entretenir avec le responsable sandiniste.

On estime enfin que le secrétaire d'État adjoint pour les Affaires interaméricaines, M. Thomas Enders, et le ministre Nicaraguayen des Affaires étrangères, Michel d'Escoto, conduiraient les éventuelles négociations de Mexico.

Argentine: la junte autorisera les partis

BUENOS AIRES (AFP) — La junte militaire argentine a annoncé hier, à l'occasion du 6e anniversaire du coup d'État de 1976, la prochaine levée de l'interdiction des partis politiques.

La junte a indiqué qu'un nouveau statut des partis serait publié à la mi-1982, et que commencerait alors «la réorganisation et la rénovation des partis politiques sous le contrôle d'une justice électorale».

Le régime militaire entend alors entamer un dialogue avec les nouveaux dirigeants politiques en vue «d'un accord destiné à organiser la transition, graduelle et progressive, vers la démocratie».

La junte a précisé que ce processus doit être préservé «de tous risques» et laisse clairement entendre qu'il n'est pas question de répéter l'expérience de 1973: le gouvernement du général Alejandro Lanusse avait alors organisé, trop vite et sans préparation suffisante selon les militaires, des élections qui avaient ramené le «caudillo» populiste Juan Peron au pouvoir.

Même si aucune date n'est donnée pour de prochaines élections, il s'agit de la première annonce officielle d'une lente évolution vers un régime constitutionnel en Argentine, estiment les observateurs.

Depuis l'arrivée au pouvoir du général Leopoldo Galtieri, en décembre, les signes d'une évolution du régime se sont multipliés.

Pour la première fois, le gouvernement a accepté d'examiner le problème des disparus. Mardi, le ministre de l'Intérieur, le général Alfredo Saint-Jean, a annoncé la libération ou mise en liberté surveillée de 80 détenus.

En fait, estime-t-on, cette «ouverture» était inévitable: l'échec des militaires sur le plan économique et social a avivé les tensions, les obligeant à «lâcher du lest». Depuis 1976, l'inflation s'est maintenue au-dessus de 100% et le chômage s'est accru.

La Confédération générale du travail (CGT), le principal syndicat, a appelé à une manifestation le 30 mars qui devrait être un test de la mobilisation de la population. Les partis ont également haussé le ton: la «multipartite» qui réunit les cinq principales formations argentines, a organisé la semaine dernière avec succès le premier d'une série de meetings, malgré les entraves de la police.

Cette radicalisation devrait rendre plus difficile la réalisation des projets de démocratisation du pays avancés par la junte, qui semblent trop graduels et à trop long terme pour satisfaire les partis, estiment les observateurs.

Nouvelle initiative franco-mexicaine?

PARIS (AFP) — La France et le Mexique envisagent actuellement la possibilité de lancer une nouvelle initiative diplomatique conjointe visant à faciliter un règlement négocié des conflits en Amérique centrale, particulièrement au Salvador, apprend-on à Paris de sources mexicaines et françaises bien informées.

On croit savoir de bonne source que le chef de la diplomatie mexicaine pourrait venir à Paris après les élections prévues au Salvador pour dimanche prochain.

Dans les milieux gouvernementaux français, on souligne toutefois que la France ne décidera d'une action que si celle-ci peut effectivement apporter une aide concrète de règlement «sur le terrain».

Selon les observateurs, une initiative franco-mexicaine est étroitement liée à l'évolution de la situation en Amérique centrale, notamment au Salvador après l'échéance électorale et la récente demande de médiation faite au Venezuela par la guérilla qui s'affirme disposée à négocier à tout moment.

En août dernier, Paris et Mexico avaient reconnu, dans une déclaration commune, une représentativité politique au front d'opposition salvadorien FDR-FMLN (Front démocratique révolutionnaire - Front Farabundo Marti de libération nationale).

Après les récentes propositions du président Jose Lopez Portillo et les contre-propositions américaines, M. Castaneda a entrepris une mission de médiation entre Washington, La Havane et Managua en vue de favoriser un rapprochement susceptible de réduire les tensions et d'aboutir à un règlement pacifique global.

À l'ambassade du Mexique, on indique que M. Claude Cheysson, ministre français des Relations extérieures, est informé quotidiennement de l'évolution des négociations mexicaines.

Selon les observateurs, une médiation du président démocrate-chrétien vénézuélien Luis Herrera Campins dans la guerre au Salvador, sollicitée par les cinq commandants de la guérilla, pourrait ouvrir de nouvelles perspectives de règlement.

En effet, le président Herrera Campins entretient de bonnes relations avec les États-Unis et le président salvadorien Napoleon Duarte. En outre, contrairement au Mexique, le Venezuela n'a pas soutenu la guérilla mais est intervenu auprès des États-Unis pour empêcher une intervention américaine directe au Salvador, ce qui peut en faire un médiateur crédible pour les différentes parties.

La guérilla frappe à San Salvador

SAN SALVADOR (d'après, Reuter et AFP) — À quatre jours des élections au Salvador, la capitale a été la cible de plusieurs attentats et la guérilla a annoncé sa progression vers l'est.

Radio-Venceremos a rapporté hier que les guérilleros s'attaquaient aux positions de l'armée régulière dans la province de Morazan mais n'a donné aucun bilan des combats. Cette avance n'a été ni confirmée ni démentie officiellement.

À San Salvador des combats se sont déroulés entre forces de l'ordre et guérilleros et quatre bombes ont explosé entraînant une coupure d'électricité et des dommages matériels, a indiqué la police.

Le reste du pays serait resté calme malgré l'appel de la guérilla à une insurrection généralisée hier à l'occasion du second anniversaire du meurtre de l'archevêque Oscar Arnulfo Romero, défenseur des pauvres, attribué à l'extrême-droite.

L'Église salvadorienne a commémoré hier le deuxième anniversaire de l'assassinat de Mgr Oscar Arnulfo Romero, archevêque de San Salvador, tombé sous les balles d'un commando d'inconnus le 24 mars 1980.

Malgré l'annulation officielle par l'archevêché, cinq à six cents fidèles, des amis ou des proches de Mgr Romero pour la plupart, se sont réunis dans la cathédrale pour assister à une messe en mémoire du prélat qui se qualifiait lui-même de «voix des sans voix».

Des gerbes de fleurs et de simples bouquets ont été déposés sur la tombe. À midi un prêtre du diocèse est finalement venu célébrer la messe.

L'archevêché avait indiqué mardi soir dans un communiqué que l'office devait être reporté «en raison des circonstances particulières que traverse le pays» et souligné qu'il s'agissait d'éviter des concentrations de masses».

Les autorités ecclésiastiques craignaient, semble-t-il, que des éléments armés ne viennent menacer les fidèles, et officiellement avaient annoncé le report de l'office.

Des offices religieux ont également eu lieu dans de nombreuses communes du pays.

Radio-Venceremos a célébré cet anniversaire en diffusant des extraits des prônes de Mgr Romero et, dans le but d'honorer sa mémoire, un appel à l'insurrection attribué à un prêtre et ancien ami du défunt.

Pays-Bas: désaveu pour la coalition

LA HAYE (AFP) — Les électeurs ont retiré leur soutien aux deux partis de gauche qui forment avec la démocratie-chrétienne la coalition gouvernementale actuelle des Pays-Bas, au cours des élections provinciales qui ont eu lieu hier dans ce pays.

Selon des estimations établies vers 19 h 00 GMT, les chrétiens-démocrates — auxquels appartient le premier ministre, M. Andreas Van Agt — ont recueilli 33,4% des voix (contre 30,8% aux législatives de mai 1981) et les libéraux 22% (contre 17,3).

Les socialistes n'ont recueilli que 21,7% (contre 28,5). Le troisième parti de la coalition gouvernementale, Démocratie-66, est également en perte de vitesse avec 8,4% (contre 11,1%) tandis que les divers gauche progressent de 6,1 à 8% et les divers droite de 4 à 5%.

L'élection de 700 représentants aux assemblées provinciales qui sont dotées de pouvoirs limités est en principe sans influence immédiate sur les affaires de l'État.

Toutefois les dirigeants politiques ont reconnu à ce scrutin la valeur d'un test de popularité de la coalition de centre gauche au pouvoir à La Haye depuis septembre 1981 et qui donne depuis sa formation des signes évidents de division internes en dépit de la large majorité parlementaire dont elle dispose.

L'aile démocrate-chrétienne de la coalition n'est pas parvenue à obtenir jusqu'ici des socialistes et des néo-libéraux de Démocratie-66 la diminution des dépenses de l'État qu'elle estime souhaitable.

Les observateurs politiques rappellent qu'à deux reprises déjà, en 1958 et en 1966, des élections provinciales ont provoqué une telle remise en question sur le plan législatif.

MX: les crédits bloqués au Sénat

WASHINGTON (AFP) — Une sous-commission du Sénat américain a refusé unanimement dans la nuit de mardi à mercredi de débloquer les crédits de l'exercice 1983 prévus pour la production du nouveau missile nucléaire «MX» tant que son mode de déploiement définitif n'aura pas été décidé.

Cette mesure, si elle était entérinée par le Congrès, empêcherait le déploiement prévu à partir de 1986 des 40 premiers MX dans des silos renforcés de fusées Minuteman. Les crédits refusés par la sous-commission sénatoriale des forces armées pour les armes nucléaires portent sur quelque $2.2 milliards affectés d'une part à la production des missiles eux-mêmes et d'autre part à l'étude du renforcement des silos.

Le président Reagan, rappelle-t-on, après avoir écarté le projet de 200 missiles MX mobiles du gouvernement Carter, a proposé de placer la première quarantaine de 100 missiles commandés dans des silos fixes, en attendant que d'ici 1984 le Pentagone ait choisi un mode de déploiement plus adéquat qui serait mis en oeuvre à partir de 1989.

Ce compromis, qui a été longuement mûri, avait été sérieusement critiqué tant au Congrès que dans les milieux militaires.

Mardi, quelques heures avant le vote de la sous-commission sénatoriale, le Pentagone avait rendu publique une étude sur les modes de déploiement du MX effectuée à la demande du gouvernement.

7 SAVIEZ-VOUS QUE...

"Action-Femmes" est un service d'information téléphonique qui répond aux besoins individuels des femmes. Il vient en aide à celles qui subissent des situations de violence ou qui éprouvent des difficultés par suite d'une séparation ou d'un divorce. Ce service fournit aussi des renseignements sur les lois et sur tous les programmes gouvernementaux qui concernent les femmes.

Le service "Consult-Action", d'autre part, répond aux besoins des groupes. Des animatrices régionales proposent des méthodes de travail et fournissent une aide technique concernant la mise sur pied et l'animation de groupes, la rédaction de documents.

Pour en savoir plus long sur "Action-Femmes", "Consult-Action" et sur une foule de sujets tels les droits de la personne, le Protecteur du citoyen..., consultez le chapitre 9 du GUIDE 82.

LE GUIDE 82... en vente partout

Gouvernement du Québec Ministère des Communications

MULTIPLIEZ VOS CHANCES!

En affaires, il vaut mieux mettre toutes les chances de son côté. Une bonne façon de le faire, c'est de savoir utiliser les statistiques.

Votre entreprise est petite, moyenne ou grande . . . Vous devez prendre des décisions concernant l'évaluation d'un marché, l'appréciation de la concurrence, l'interprétation de la conjoncture économique . . .? Faites-vous aider de rapports statistiques fiables!

COMPOSEZ NOTRE NUMERO

Il n'est pas compliqué de faire affaires avec Statistique Canada. La plupart du temps, il suffit de décrocher le téléphone et de demander les renseignements souhaités à l'un de nos conseillers. Il ou elle pourra vous indiquer lesquels de nos brochures ou de nos rapports statistiques vous seront utiles et comment les obtenir.

Par ailleurs, notre service de renseignements peut vous indiquer les rapports spécialisés qui vous intéressent. Dans certains cas, nous pouvons puiser à même notre vaste base de données et vous fournir, à prix minime, des informations plus détaillées.

Appelez-nous aujourd'hui même au **283-5725**, ou encore écrivez-nous. Vous verrez qu'on peut compter sur nous.

Statistique Canada / Statistics Canada

On peut compter sur...
STATISTIQUE CANADA
283-5725

Canada

Veuillez nous faire parvenir plus de détails sur les services offerts par Statistique Canada. Ceci n'implique aucune obligation de notre part.

NOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

TÉL. _____

PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

Statistique Canada
7e étage
Place Alexis-Nihon
1500, Atwater
Montréal (Québec), H3Z 1Y2

(DÉCOUPEZ ET POSTEZ)

MLD-25-3-82/2

Projet de loi sur les droits des non-fumeurs

Macdonald et le syndicat du tabac se portent à la défense de leur gagne-pain

par Gilles Provost

Inquiète de voir Québec promettre à nouveau un projet de loi sur les droits des non-fumeurs, la compagnie de cigarettes RJR-Macdonald a invité ses employés à «défendre leur gagne-pain» en harcelant leurs députés comme ils l'avaient déjà fait avec succès en 1979, à l'époque où le ministre de l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger, avait évoqué ce projet pour la première fois.

«Si cette loi était votée, cela constituerait non seulement une autre limite imposée à nos libertés individuelles mais elle pourrait avoir des conséquences désastreuses pour toute personne qui est reliée à l'industrie du tabac», écrit dans sa lettre circulaire M. Peter J. Hoult, vice-président exécutif de la compagnie.

Cette position a été endossée par le Syndicat international des travailleurs de la boulangerie, de la confiserie et du tabac, qui représente 3,500 employés de l'industrie des cigares et cigarettes. Le syndicat a aussi distribué à ses membres des formulaires d'appui qu'ils n'ont qu'à expédier à leurs députés et aux divers partis politiques.

Cette campagne de pressions a amené une vive réaction de la part de l'Association québécoise des non-fumeurs, récemment réorganisée. Cette dernière a dénoncé la «panique injustifiée» que l'industrie fait grandir parmi son personnel et demandé au gouvernement de respecter ses promesses, tant répétées depuis trois ans.

Le porte-parole de cette association, M. Jean-Guy Tremblay, a soutenu que les fumeurs peuvent certes griller autant de cigarettes qu'ils le désirent mais qu'ils ne doivent pas faire supporter à leur entourage les conséquences de leur mauvaise habitude. «Il faut empêcher la fumée d'atteindre ceux qui ont choisi la santé», dit-il.

Un représentant du cabinet de M. Marcel Léger soutient que le projet de loi devrait être présenté à l'Assemblée nationale l'automne prochain. Il doit auparavant être soumis au conseil des ministres ce printemps et des audiences publiques devraient avoir lieu à ce sujet en octobre ou novembre.

Selon ce porte-parole, il est faux de prétendre que le projet de loi aurait un grand impact sur la consommation de tabac. «On n'a rien noté de tel dans les autres villes ou régions qui ont adopté des mesures similaires», a-t-il dit.

Malgré tout, il semble que les fonctionnaires soient encore divisés sur la conduite à adopter puisque circulent encore plusieurs versions différentes du projet de loi, certaines plus rigoureuses que d'autres.

Si quelques versions parlent d'interdire l'usage et la vente de tabac dans plusieurs endroits publics, M. Léger serait, dit-on, en faveur de versions plus douces qui énumèrent un grand nombre d'exceptions et qui modifieraient moins le statu quo. La cigarette serait permise dans les restaurants, les bars, les discothèques et les hôtels. La cigarette serait même permise dans les chambres d'hôpital, si les occupants sont d'accord.

Un sondage récent du ministère des Affaires sociales révélait que 89% de la population est favorable à des restrictions sur l'usage du tabac dans les lieux publics, y compris 82% des fumeurs. Cette constatation a été confirmée récemment lors du passage à Montréal du Cirque chinois: à chaque représentation, la foule a acclamé l'annonceur qui demandait de ne pas fumer.

Le représentant de l'association des non-fumeurs, M. Jean-Guy Tremblay, abonde dans le même sens, soulignant que plusieurs fumeurs sont favorables à une loi qui les aiderait à diminuer quelque peu leur consommation de tabac même s'ils ne peuvent y renoncer complètement.

Quant à M. Hoult, de la compagnie MacDonald, il estime que cette loi attaquerait de façon injustifiée «la coutume bien établie de fumer en société». À ses yeux, les problèmes qui peuvent surgir ne nécessitent aucune loi et disparaîtraient «si fumeurs et non-fumeurs réussissaient à s'entendre poliment et de façon courtoise».

Ottawa n'a pas enfreint l'accord de 1922 sur la pêche, dit LeBlanc

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — L'intention fédérale d'accorder les permis pour les bateaux de pêche québécois de plus de 35 pieds ne contrevient en rien à l'entente de 1922 entre Ottawa et Québec par laquelle le fédéral confiait au Québec la gestion de ses pêches maritimes.

C'est ce qu'a soutenu à sa sortie des Communes le ministre fédéral des Pêches et Océans, M. Roméo LeBlanc, ajoutant que «c'est pour enfin restaurer de l'ordre là-dedans» qu'Ottawa avait décidé d'agir.

Selon lui, il ne pourra y avoir d'ambiguïté dans l'octroi des permis: «C'est le fédéral qui doit donner des permis, et il y a une raison très simple: nous avons besoin d'informations pour nos statistiques et pour savoir qui est muni de quel permis», a dit M. LeBlanc.

Jusqu'ici, c'est Québec qui accordait ces permis tandis qu'Ottawa gardait sa juridiction sur les embarcations de 65 pieds et plus. Selon le ministre québécois des Pêcheries, M. Jean Garon, le geste du gouvernement fédéral vient remettre en question un aspect fondamental de l'entente tout en portant préjudice au plan de développement pour la transformation du poisson où Québec prévoyait investir plusieurs millions.

Mais selon M. LeBlanc, l'entente de 1922, exclusive au Québec, accorde au provincial un droit de regard sur «la pêche côtière avec engin fixe», ce qui exclut les embarcations de plus de 35 pieds, qui font surtout de la pêche de poisson de fond (morue, sébaste et plie). Cela laisse au Québec la juridiction sur les pêches à homard, les trappes à anguilles, les bateaux de moins de 35 pieds et la pêche sportive.

Au bureau de Québec de Pêches et Océans, on a indiqué que la seule différence significative du changement de juridiction porterait sur les pêcheurs de morues qui relèveront désormais dans une proportion de 75% du gouvernement fédéral alors qu'avant Ottawa et Québec se répartissaient également ces pêcheurs.

Selon M. LeBlanc, si c'est Québec qui a jusqu'ici accordé ces permis aux bateaux de 35 à 65 pieds, c'est parce que «par habitude il s'est créé une extension à l'entente de 1922».

Venu à Ottawa pour rencontrer son homologue Eugène Whelan sur la question de la maladie de la pomme de terre, le ministre de l'Agriculture et des Pêcheries du Québec, M. Garon, a soutenu que le geste de M. LeBlanc «se situe dans le cadre de la fin du fédéralisme coopératif».

«Ce sont des raisons politiques qui ont amené ce geste», a dit M. Garon, rappelant que M. LeBlanc avait clairement indiqué déjà «qu'il voulait freiner le développement du Québec dans le secteur des pêches maritimes».

«Il m'avait écrit pour dire qu'il avait des problèmes de statistiques, j'étais prêt à le rencontrer, mais j'ai lu l'annonce dans la *Gazette officielle*», a dit M. Garon, selon qui le ministère fédéral a déjà accès à toutes les statistiques souhaitables.

«Je ne pense pas que ça corresponde aux voeux de la population, il aurait mieux fait de consacrer ses efforts à améliorer la qualité du poisson. De notre côté, on adoptera des règlements et je vous garantis qu'il y aura un sceau *Approuvé Québec* qui sera synonyme de qualité si le Canada est pas capable d'en faire un», a dit M. Garon.

$6,725 pour une chute dans une pharmacie

La pharmacie Jean Coutu, du 916 rue Sainte-Catherine est, devra payer la somme de $6,725 et les intérêts à Mme Yvonne Laramée qui, le 29 décembre 1977, faisait une chute grave dans une allée de la pharmacie après avoir marché par inadvertance sur une petite bouteille sur le plancher.

Il a été mis en preuve qu'à cette époque la défenderesse avait l'habitude de mettre ses produits dans des panniers grillagés au bas des étagères, qu'elle déposait dans certains des articles plus petits que les ouvertures de ces paniers penchés de sorte qu'ils en tombaient fréquemment.

Mme Louise Mailhot, juge de la Cour supérieure, est satisfaite de la surveillance qui était assurée par la défenderesse dans la pharmacie mais trouve que l'utilisation de ces contenants laissant échapper leur contenu, dont les petites bouteilles ou fioles, est une négligence qui, en vertu des autorités citées, devient une faute si elle se rapporte à une obligation d'agir.

L'action initiale était de $15,180. Le juge réduit quelque peu ces montants mais fait porter 40% de responsabilité à Mme Laramée en disant de celle-ci: «Le tribunal conclut devant la preuve que la demanderesse était probablement plus occupée à chercher le produit qu'elle désirait qu'à regarder où elle marchait.».

G.D.

Un nouveau Protecteur du citoyen bientôt?

QUÉBEC (PC) — Mme Luce Patenaude, Protecteur du citoyen depuis 1976, quitterait ce poste sous peu.

Un porte-parole du cabinet du président de l'Assemblée nationale, M. Claude Vaillancourt, a confirmé hier que Mme Patenaude avait fait savoir au président qu'elle ne désirait pas que son mandat soit renouvelé.

Ce mandat, d'une durée de cinq ans, s'est achevé en septembre 1981. Et Me Patenaude n'a pas été «renommée» depuis. Cependant, conformément à la loi, le Protecteur du citoyen demeure en fonction, même lorsque son mandat est expiré, jusqu'à ce qu'il ait été nommé de nouveau ou remplacé.

Des informations non confirmées veulent toutefois que la nomination du successeur de Me Patenaude soit imminente.

C'est de l'Assemblée nationale que le Protecteur tient son mandat. En effet, le titulaire de ce poste est nommé par l'Assemblée nationale sur proposition du premier ministre et sa nomination doit être approuvée par les deux tiers de l'Assemblée. C'est devant le président de l'Assemblée qu'il prête son serment d'office.

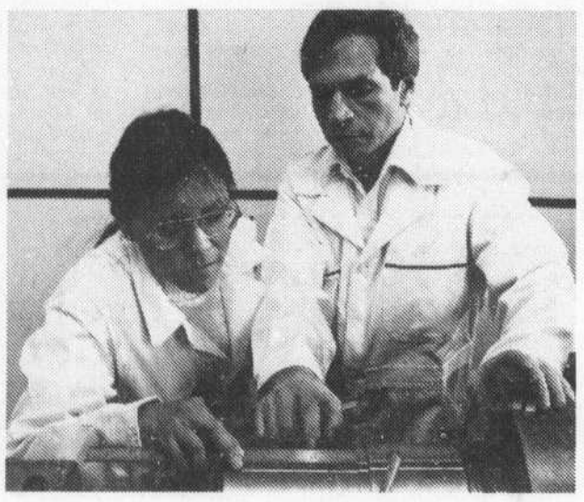
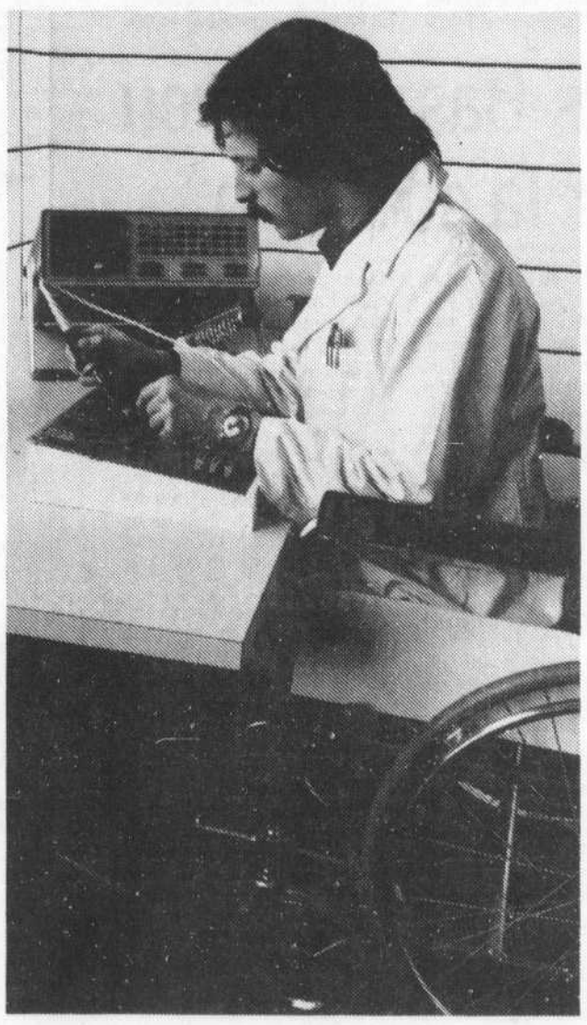
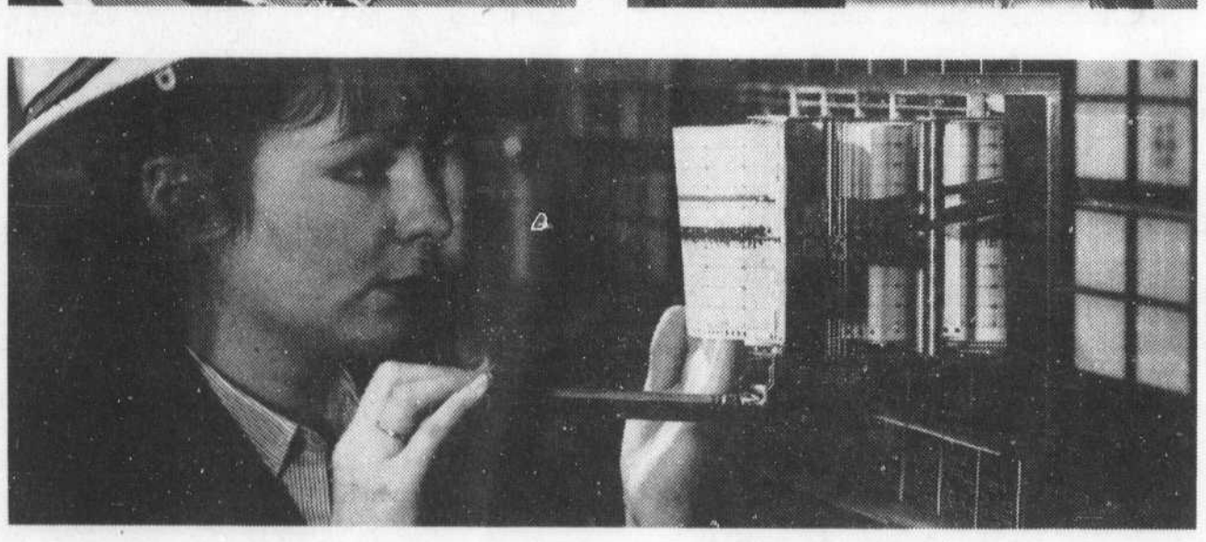

Pourquoi ces gens sont-ils si en demande?

Il y a des emplois au Canada. Mais ils restent vacants parce qu'il y a une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. La technologie se développe très rapidement dans certaines industries.

Si le Canada veut rester dans la course sur le plan international, nous nous devons de faire face aux défis que pose le marché du travail.

C'est pourquoi nous voulons informer nos jeunes des débouchés qui s'offrent au Canada dans les métiers spécialisés et les nouvelles technologies.

À Emploi et Immigration Canada, nous avons aidé des milliers de jeunes à découvrir des possibilités d'emploi insoupçonnées.

Les programmes du gouvernement fédéral contribuent à développer les compétences de ces jeunes. Les fonds spéciaux accordés aux cégeps permettent aux Canadiens de recevoir une formation répondant aux priorités du marché du travail.

Par ailleurs, presque tous les cours de formation professionnelle dispensés au Canada bénéficient, d'une manière ou d'une autre, d'un apport financier du gouvernement fédéral.

Ainsi, pour maintenir un Canada toujours plus actif, nous aidons les gens à trouver l'emploi qui leur convient et les entreprises à obtenir la main-d'oeuvre qualifiée dont elles ont besoin.

Pour plus de renseignements, demandez la brochure «Sommes-nous prêts à changer?» en écrivant à: CHANGEMENTS, Ottawa, Ontario K1A 0J9

Pour un Canada actif.

Emploi et Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Minister

Canada

SCIENCES ET TECHNIQUES

David Hubel, prix Nobel de médecine, a appris à Montréal la passion de la recherche en laboratoire

par Gilles Provost

«La clef du bonheur (et aussi du succès), c'est de se consacrer à ce qu'on aime. Ne vous laissez pas imposer des choses que vous n'avez pas le goût de faire...»

Voilà le conseil que donne à qui veut l'entendre le docteur David H. Hubel, dernier prix Nobel de médecine. Il était cette semaine de passage à Montréal où il a vécu la moitié de sa vie. «C'est ma vraie ville», dit-il avec émotion, même s'il est né à Windsor. Devant les journalistes, il a évoqué ses travaux, certes, mais il a surtout dévoilé le ressort intime de sa passion pour la recherche.

«Je suis heureux dans mon laboratoire. C'est pour ça que j'ai fait une carrière scientifique. La médecine clinique était peut-être plus lucrative mais je n'étais pas intéressé à faire affaire avec un interminable cortège de patients anonymes ni à multiplier des diagnostics plus ou moins improvisés.»

«En recherche, j'ai pu miser sur le long terme. J'y ai établi des relations humaines plus vraies, plus profondes et plus durables. C'est bien plus chaleureux qu'on croit, un laboratoire... J'ai pu travailler en profondeur, aller chercher de vraies réponses, satisfaisantes et épanouissantes, aux problèmes qui m'intéressaient.»

«Si j'ai persévéré jusqu'au prix Nobel, c'est surtout que j'ai échappé aux promotions administratives qui m'auraient paralysé. Je n'étais pas intéressé à diriger du monde, à faire travailler les autres. Je m'efforce encore de consacrer l'essentiel de mon temps à de la vraie recherche. Je refuse d'innombrables invitations et je trouve plaisir à exécuter une multitude de tâches matérielles que mes collègues confient plutôt à des adjoints. Moi, je suis autant intéressé à la préparation d'une expérience qu'à ses résultats...»

Ce serait, à ses yeux, une profonde erreur de penser qu'un laboratoire est un milieu froid et impersonnel où les sentiments n'auraient pas de place. «J'y ai établi, dit-il, de très fortes relations avec les gens que je rencontrais: des étudiants, d'autres chercheurs, des professeurs, etc.

Le docteur David H. Hubel, prix Nobel de médecine en 1981, a vécu la moitié de sa vie à Montréal et est diplômé de McGill. Il y a été reçu en héros, lundi, lorsqu'il est venu prononcer une conférence sur «l'Oeil, le cerveau et la perception».

(Photo Jacques Grenier)

C'étaient des relations bien plus soutenues que ce que j'aurais pu établir avec mes patients si j'avais fait de la médecine clinique.»

«Je trouve extrêmement difficile de pratiquer activement la médecine tout en faisant de la recherche, avoue-t-il. Les deux activités obéissent à des règles très différentes. J'ai jugé que je ne pourrais être bon dans les deux domaines à la fois et j'ai choisi celui qui me rendait le plus heureux.

David Hubel souligne aussi l'importance qu'ont revêtu pour lui ses relations avec ses professeurs, pendant sa jeunesse à Outremont et ensuite pendant ses études universitaires à McGill. «C'étaient à l'époque des groupes à taille humaine. On pouvait vraiment établir une relation personnelle avec notre professeur... Beaucoup plus facilement qu'à l'Université Harvard, en tous cas.»

«Si j'ai vécu tant d'années à Montréal, c'est que j'y étais heureux et satisfait. Je n'avais aucun besoin de changer de milieu...»

Pressé de questions par les journalistes inquiets de «l'utilité» de ces travaux un peu oniriques, David Hubel confirme pourtant que ses recherches sur le fonctionnement du cerveau et sur son «cablage» interne ont eu un impact certain sur la médecine.

Par exemple, son équipe a montré, en 1965, à quel point le cerveau peut être endommagé lorsqu'il cesse de recevoir des stimuli visuels, auditifs ou tactiles. «Si vous cousez une des paupières d'un singe pour le rendre aveugle d'un oeil, dit-il, vous constaterez au bout de quelques jours que le cerveau devient incapable de réagir aux stimuli venant de cet oeil inactif. Cela lui prend des semaines à récupérer...»

Cette découverte a obligé les médecins à réviser leurs procédures pour réduire au maximum la période d'inactivité d'un organe. En cas d'opération pour cataracte, par exemple, il est crucial de retrouver rapidement l'usage de l'oeil.

On a découvert de la même façon que le cerveau des enfants atteints de strabisme (ceux qui louchent) peut être irrémédiablement endommagé si on n'intervient pas très tôt. «Dans le passé, dit-il, on avait tendance à attendre que le problème se règle de lui-même. Effectivement, l'enfant cesse peu à peu de loucher, en règle générale, mais, trop souvent, il demeure quand même incapable de voir les choses en trois dimensions par la suite.»

Dans d'autres domaines de la neurologie, on fait aussi des découvertes semblables: on a découvert par exemple que l'épilepsie empêche le développement normal du cerveau. Le quotient intellectuel augmente rapidement quand on procède rapidement à l'intervention chirurgicale requise.

Le docteur Hubel s'est aussi illustré en déchiffrant les premiers stages de l'analyse des sensations visuelles dans le cerveau. Il a montré par exemple que certaines fibres nerveuses ne sont activées que lorsque l'oeil perçoit une frontière entre deux couleurs en un certain point de l'espace et avec une certaine orientation.

Si cette frontière entre deux couleurs change d'orientation ou si elle se déplace par rapport à l'oeil, ce sont des fibres nerveuses complètement différentes qui seront excitées. On ne sait pas encore comment le cerveau procède pour interpréter cette avalanche d'informations qui lui arrivent par d'innombrables fibres nerveuses, reconnaît M. Hubel.

Chose certaine, le fonctionnement de la vision est incroyablement complexe, beaucoup plus qu'on l'imaginait il y a vingt ans. «À l'époque, on ne connaissait rien», avoue-t-il. Selon lui, la complexité est semblable pour tous les autres sens et on a fort à faire avant de percer le fonctionnement du cerveau.

En réponse à une question, il a dit placer de réels espoirs dans les tentatives actuelles pour fabriquer des organes artificiels (yeux ou oreilles) qu'on branche directement sur le cerveau par l'intermédiaire de petits ordinateurs.

«Pour l'instant, les résultats sont extrêmement grossiers, dit-il, mais il faut bien commencer quelque part. Le problème, c'est que la circuiterie biologique du cerveau est beaucoup plus sophistiquée et beaucoup plus compacte que celle des meilleurs ordinateurs actuels.»

Celui qui veut faire un oeil artificiel, par exemple, doit savoir qu'il s'attaque à une tâche d'une telle complexité que c'est un jeu d'enfants, par comparaison, d'envoyer une fusée spatiale explorer la face cachée de la planète mars!»

Dans le cours de ses travaux, le docteur Hubel dit avoir découvert aussi qu'une grande partie de la circuiterie nerveuse du cerveau est déjà en place au moment de la naissance, avant que plusieurs organes aient vraiment fonctionné.

Plusieurs hommes de science, dit-il, ont eu énormément de difficulté à admettre l'importance de cet acquis génétique initial, préalable à l'expérience.

«Je ne veux pas négliger l'importance de l'expérience ni de la croissance neurologique post-natale, dit-il, mais il ne faut pas commettre l'erreur inverse non plus. Il faut savoir que des expériences mauvaises peuvent entraver le développement du cerveau ou même faire perdre des habiletés présentes à la naissance.»

Maintenant qu'il a reçu le prix Nobel, M. Hubel fait de grands efforts pour demeurer actif en recherche. «Si j'acceptais de multiplier les conférences comme on me le demande, je n'aurais plus rien d'original à dire au bout de quelques mois et je deviendrais improductif,» soutient-il.

Il continue encore à faire deux jours de recherche par semaine, mais ce chiffre peut-être trompeur. En réalité, chaque expérience dure environ vingt-quatre heures d'affilée et il lui faut ensuite une pleine journée de repos. Deux de ces journées représentent donc une honorable semaine de travail!

Après avoir consacré plus de la moitié de sa carrière à implanter des électrodes dans des cerveaux d'animaux de laboratoire pour en mesurer le fonctionnement, M. Hubel travaille plutôt maintenant avec des colorants. Le fonctionnement du cerveaux provoque des changements de couleur et les motifs obtenus peuvent varier grandement selon la nature du colorant utilisé. Selon lui, c'est un champ de recherche fascinant. Il s'intéresse aussi de plus en plus au phénomène du sommeil.

Un incendie sur quatre criminel

CLEVELAND, Ohio, (AP) — Le taux le plus élevé du monde d'incendies criminels est détenu par les États-Unis: 25% du total des incendies sont allumés intentionnellement, déclare un expert.

Selon une compagnie spécialisée dans les installations contre le feu, environ 600,000 incendies par an sont le fait de pyromanes aux États-Unis.

Plus de la moitié des pyromanes arrêtés pendant les années 70 étaient mineurs et plus de 10% d'entre eux avaient moins de dix ans.

VOS RÊVES VOUS INTÉRESSENT?

Alors, les activités des groupes d'étude de rêves peuvent aussi vous intéresser. Renseignez-vous au

844-7732

LE NOUVEAU COMPTE GLOBAL COMMERCE

DES CHÈQUES SANS FRAIS* ET UN INTÉRÊT QUOTIDIEN ÉLEVÉ*

Le nouveau compte Global Commerce est doublement avantageux. Il vous offre des chèques sans frais et vous permet de faire fructifier votre argent à un taux d'intérêt quotidien élevé.

***CHÈQUES SANS FRAIS.** Si le solde minimum de votre compte est d'au moins $200 au cours d'un mois civil complet, les frais habituels ne s'appliqueront pas aux chèques et retraits faits à votre compte durant ce mois. Pour faciliter vos comptes, vos chèques personnalisés sont numérotés et inscrits sur votre relevé.

***INTÉRÊT QUOTIDIEN ÉLEVÉ, VERSÉ MENSUELLEMENT,** pour vous permettre de faire fructifier votre argent au maximum. POUR CHAQUE JOURNÉE OÙ LE SOLDE FINAL DE VOTRE COMPTE EST D'AU MOINS $2 000, VOUS RECEVEZ UN INTÉRÊT QUOTIDIEN ÉLEVÉ, VERSÉ MENSUELLEMENT. Vous touchez donc un intérêt élevé sur la totalité de vos fonds. Si votre solde quotidien est inférieur à $2 000, vous bénéficiez tout de même d'un taux d'intérêt annuel de 3% calculé quotidiennement et versé mensuellement. C'est garanti. Alors, quel que soit le montant de votre solde d'une journée à l'autre, vous touchez de l'intérêt chaque jour sur chaque dollar.

AVEC LE NOUVEAU COMPTE GLOBAL, VOUS FAITES D'UNE PIERRE DEUX COUPS.

COMME COMPTE DE CHÈQUES: il vous rapporte un intérêt annuel de 3%, calculé quotidiennement et versé mensuellement, et vous permet de tirer des chèques sans frais, si votre solde minimum mensuel est de $200 ou plus.

COMME COMPTE D'ÉPARGNE ET COMPTE DE CHÈQUES: vous déposez dans votre compte Global l'argent habituellement déposé dans le compte de chèques et dans le compte d'épargne. Ainsi, si votre solde en fin de journée est de $2 000 ou plus, vous toucherez un intérêt quotidien élevé, versé mensuellement, sur la totalité de vos fonds, et, bien sûr, vous pourrez tirer un nombre illimité de chèques sans frais, si votre solde minimum mensuel n'est pas inférieur à $200.

LE COMPTE GLOBAL COMMERCE.

Ouvrez-en un dès aujourd'hui.

La plupart de nos succursales l'offrent déjà. N'hésitez pas à vous renseigner à la succursale la plus proche.

Le compte Global Commerce, voilà une autre excellente raison de devenir client de la Banque de Commerce.

La Banque de Commerce, ça porte fruit!

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

LE FORFAIT PÂQUES
de l'Auberge des Gouverneurs

Les Auberges des Gouverneurs fêtent en grande! Nous n'avons rien ménagé pour faire de Pâques une véritable célébration. Du 8 avril 82 au 12 avril 82 inclusivement, nous offrons aux familles **un forfait de 39 $ par jour**. 39 $ par jour seulement pour profiter de l'accueil chaleureux et de la qualité d'une chambre à l'Auberge des Gouverneurs*. Et aucun séjour minimum n'est requis. Il vous suffit de réserver au moins 4 jours à l'avance et selon les disponibilités vous obtiendrez une chambre grand confort. Voilà une offre qui respecte vraiment votre budget du temps de Pâques.

Un véritable forfait Pâques!

39$
pour la famille*

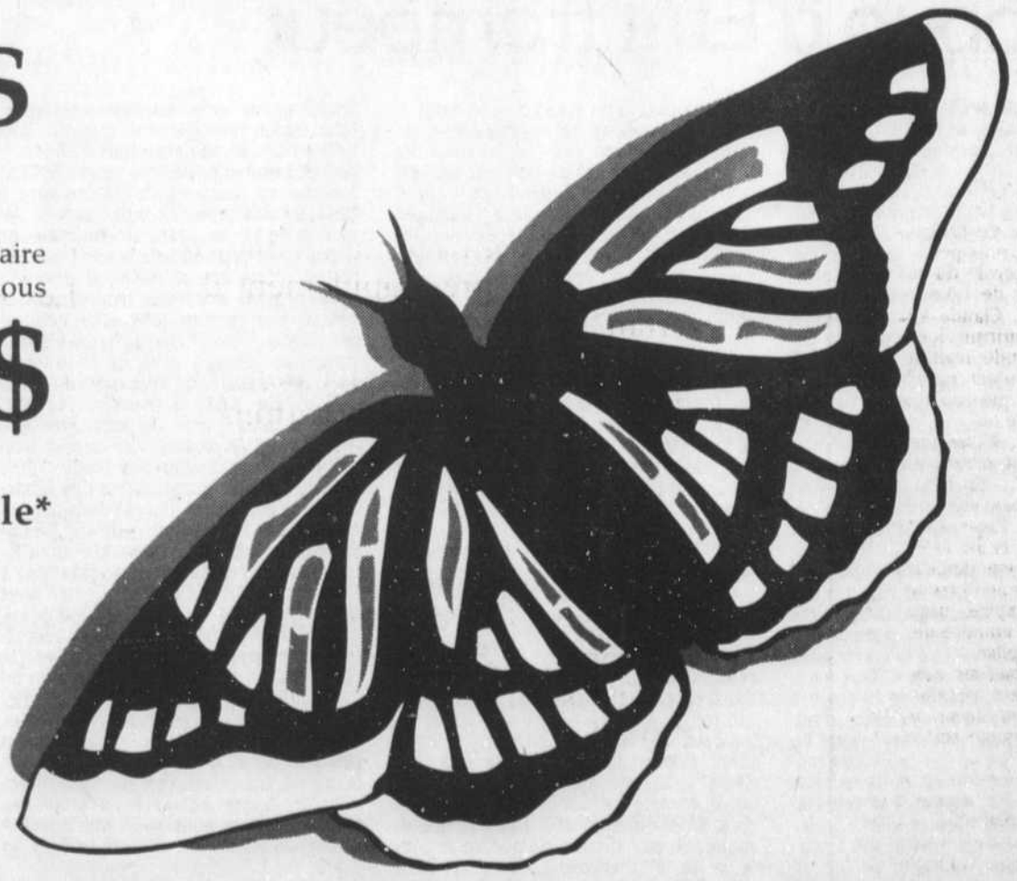

Pour réservations téléphonez SANS FRAIS à: 1-800-463-2820

*Maximum 4 personnes par chambre
*Ne s'applique pas à l'Auberge des Gouverneurs/Château Mont Sainte-Anne

AUBERGE DES GOUVERNEURS

ALMA, CHICOUTIMI, GASPÉ, JOLIETTE, MATANE, QUÉBEC, RIMOUSKI, SAINTE-FOY, SEPT-ÎLES, SHERBROOKE, TROIS-RIVIÈRES, VAL-D'OR

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

Élu pour gouverner

MALGRÉ la crise, la vie continue. Tragique pour les uns, étrange pour les autres, un peu plus terne pour tous. Le brouillage imposé par les difficultés actuelles force au resserrement des habitudes. On ne prend plus son emploi pour acquis. Les moins stables se découvrent soudain des raisons de durer là où ils sont. On examine avec plus de rigueur les choix de consommation. Ceux qui font semblant de croire que la crise est lointaine et qu'ils en sont exemptés se font de plus en plus rares. D'ailleurs son cortège de victimes est impressionnant et inquiétant. Des jeunes et des travailleurs s'y trouvent en grand nombre, des cadres aussi jusqu'ici à l'abri des soubresauts, des femmes refoulées vers des lieux qu'elles avaient péniblement évacués, des citoyens déjà démunis.

Ce qui domine en ce moment, c'est la crainte de voir s'étendre, s'approfondir et s'aggraver encore la situation économique déjà alarmante que nous connaissons. Ce qui domine en ce moment, c'est le besoin d'un leadership attentif, capable de compassion, soucieux des réalités, suffisamment éclairé pour créer ce minimum de confiance qui ferait se dissiper, en partie du moins, ce brouillage et cette profonde morosité qui se sont infiltrés partout dans cette société. Or ce leadership ne s'exerce pas.

Des observateurs sérieux près de l'Assemblée nationale s'inquiètent de la pauvreté de ses travaux. Ils notent un fléchissement, des deux côtés du président, d'une certaine rigueur qui, en d'autres époques, cohabitait avec un degré raisonnable et prévisible de partisanerie parlementaire. Ils soulignent le caractère répétitif des interventions des membres de l'Assemblée. Ils s'inquiètent de l'abus des thèses contradictoires et de l'absence de recherche de solutions réalistes aux graves problèmes actuels du Québec.

Certes, cette Assemblée n'est pas absolument improductive. On y poursuit des travaux d'importance sur des sujets considérables: réforme de la CTCUM, nouvelles coordonnées d'une politique des services essentiels, analyse du projet de loi 24 sur la protection de la jeunesse, restructuration scolaire, prévisions budgétaires, etc.

Une certaine capacité de persuasion, un souci de communication avec les citoyens, une politique de la main tendue vers les partenaires de l'État font cependant tragiquement défaut. La méfiance règne dans presque tous les milieux. Le parti gouvernemental ne réussit pas, malgré des initiatives importantes, à se libérer de son ancienne ironie facile et coûteuse contre ceux qui n'agitaient pas les drapeaux quand il donnait des ordres. Il est encore ligoté par des préjugés qui l'écrasent et dont il n'arrive pas vraiment à se décharger. Il est encore victime d'une stratégie qui, pour noble qu'elle eût pu apparaître à certains, a produit cette toile d'araignée politique que le Québec aura du mal à déchirer.

A moins d'un an de sa réélection, le gouvernement du Québec doit réaliser qu'il a été élu pour gouverner. Depuis des mois, on ne sait plus très bien distinguer entre le chef du gouvernement et le chef du Parti québécois. Depuis des mois, ce n'est pas le calendrier des affaires de l'État qui s'est imposé aux citoyens mais bien celui du parti. Depuis des mois, ce n'est pas la mobilisation pour résoudre la crise dans la société qui s'est imposée mais bien la mobilisation pour résoudre la crise du parti. Depuis des mois, ce n'est pas le message du chef du gouvernement aux citoyens qui s'est imposé, mais bien le message du chef du parti aux membres de sa formation politique. Depuis des mois, ce n'est pas le sens de l'actuel mandat qui s'est progressivement dégagé mais l'appel, invraisemblable et irresponsable, à la préparation de la prochaine consultation électorale. Personne d'ailleurs ne tombe dans ce piège, dans cette psychose de l'élection, y compris les membres du PQ qui devraient s'inquiéter de voir leur chef fabriquer des cerf-volants qui se perdent dans l'espace.

Ce qui importe en ce moment, beaucoup plus que le mandat hypothétique de 1985, ce qui intéresse les citoyens c'est de découvrir enfin ce que fera le gouvernement de son présent mandat.

L'expression «coupures aveugles» traduit mieux qu'une longue démonstration l'impression qui se dégage de l'action actuelle de l'équipe au pouvoir.

Il est certes difficile, voire accablant de gouverner le Québec en ce moment. Cependant, le chef du gouvernement découvrirait rapidement la capacité de comprendre des citoyens et des groupes, voire leur sympathie active, s'il acceptait de dégonfler la mythologie qui dévalue son discours actuel. Le jeu et le poids des intérêts ne s'évanouissent pas instantanément. Le scepticisme et l'hostilité perdraient cependant de leur ampleur et de leur virulence. Dans le même esprit, un sérieux ménage s'impose dans ce conseil des ministres. Le chef du gouvernement ne devrait pas hésiter, comme il l'avait promis dès l'assermentation de son premier cabinet, de renvoyer ceux de ses collègues qui ne disposent plus du capital de crédibilité et des possibilités de renouvellement qu'impose l'exercice fructueux de leurs fonctions.

Ce redressement s'impose. Ce n'est pas seulement le gouvernement Lévesque qui est en chute libre, pour citer un titre de *La Presse* d'hier. A travers lui, c'est le Québec qui est sérieusement atteint.

Le parti d'opposition est aussi fiduciaire de l'héritage de crédibilité et de bon jugement de l'État québécois. Quand sortira-t-il du cercle vide dans lequel ses éléments les moins responsables l'obligent à tourner en rond?

Jean-Louis ROY

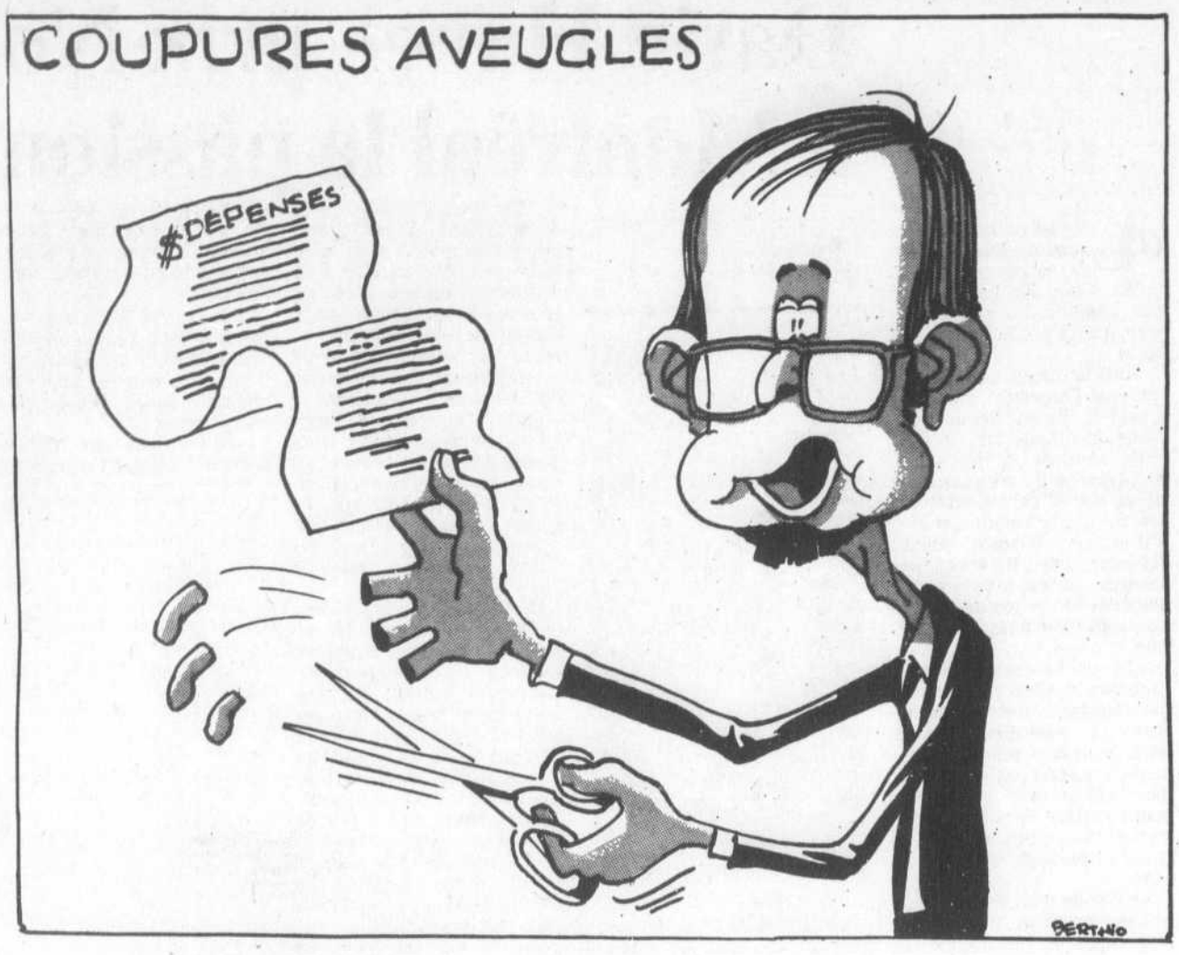

La charcuterie pudique

À première vue, on semble charcuter un peu plus délicatement dans les services d'éducation pour la prochaine année. Si l'on en croit les renseignements fournis au Conseil du Trésor par le ministère de l'Éducation, les «compressions» de $38 millions ne toucheront pas directement l'enseignement, mais les services connexes qu'on appelle pudiquement «autres personnels, autres coûts». Ces réservoirs commodes fourniront des économies de $19.6 millions pour le réseau de l'enseignement primaire et secondaire, $6 millions pour le réseau collégial public, $9.5 millions pour le réseau universitaire.

Le ministère de l'Éducation, dont les budgets n'augmenteront que de 7.9% en 1982-83, bien en deçà du taux d'inflation, paraît donc faire plus que sa part dans l'effort général d'austérité, et la faire sans trop sabrer dans sa mission première envers la clientèle étudiante. L'opinion se scandalisera moins, en période de crise, de la disparition de certains services de soutien, ou de l'amaigrissement de l'appareil bureaucratique, que de coupures dans l'enseignement proprement dit.

L'opération n'en respire pas moins l'improvisation, qui provoque nécessairement l'injustice. Les individus les plus touchés par ces décisions soigneusement habillées de rationalité, sont les moins avantagés du réseau: les préposés à l'entretien, le personnel de secrétariat, le personnel de soutien technique, et autres de catégories semblables. Les moins visibles, souvent les moins syndiqués, les moins capables de protester, et certainement les moins payés. Cette considération politique a sûrement pesé tout autant dans la décision que les raisons plus nobles rattachées à la préservation de l'enseignement proprement dit. Les enseignants et les cadres des institutions du réseau n'ont pas l'habitude de mettre leur tête sur le billot pour le personnel de soutien, ni de s'indigner plus que pour la forme.

Voilà le résultat amer des coupures «aveugles». Elles sont nécessairement régressives, elles frappent ceux qui ont le moins de moyens pour parer aux coups.

Non pas qu'il faille refuser toutes coupures. Mais le président du Conseil du Trésor, M. Yves Bérubé, admet lui-même que les plus rationnelles, les plus équitables, devraient se planifier sur plusieurs années. L'inquiétant, c'est que ce type de planification n'a même pas encore vraiment commencé. Il y a une dizaine d'années, par exemple qu'on parle de modifier la formule de financement des universités pour mieux répartir les coûts dans le réseau. Il y a dix ans aussi qu'on tergiverse, cédant au lobby des plus puissantes. On menace de contrôler de plus près l'administration des institutions autonomes, cégeps et universités, mais on finit par laisser faire et même se taire devant des abus clairement établis, comme on vient de le voir dans le cas du cégep Ahuntsic. Les employés de soutien dont les très légers salaires partent en fumée dans les frais de voyage des cadres n'ont que faire de la macro-économie du ministre, ou du discours sur la liberté académique et l'autonomie des institutions. S'il faut resserrer la tutelle gouvernementale sur tout ce monde, il est temps. Les institutions les mieux administrées n'en souffriront guère et cesseront de payer pour celles qui temporisent en attendant que l'orage passe.

Personne, se plaint M. Bérubé, n'accepte vraiment de faire sa part, et tous les intéressés trouvent toutes les coupures injustes, tout le temps. Le problème, c'est effectivement qu'elles le sont, injustes. Les prévisions de compressions du ministère de l'Éducation se lisent comme un classique du genre. Leur seule rationalité est de foncer là où la résistance est la plus faible. Admettons un instant que les services de soutien doivent être les victimes cette année. A-t-on prévu le moindre mécanisme, le moindre plan pour que l'effort soit réparti plus équitablement l'année prochaine? L'histoire va se répéter et tous le savent, y compris ceux qui ont évité le couperet cette année et qui se contenteront de regarder passer la charrette des condamnés en versant une larme de circonstance.

Lise BISSONNETTE

Un coup d'État trompeur

Peu de jours avant l'élection présidentielle du 7 mars au Guatemala, le secrétaire d'État américain, M. Alexander Haig, déclarait au *Los Angeles Times* que ce petit pays, voisin du Mexique, était à la veille d'une crise comparable à celle du Salvador et plus menaçante encore pour les intérêts des États-Unis en Amérique centrale. Invité à préciser quelles mesures alors son gouvernement envisageait de prendre, M. Haig refusa de donner plus de détails, se bornant à dire que les États-Unis devaient agir vite: «Il y a une certaine urgence à s'occuper de ce problème, et nous nous en occupons». Le coup d'État de mardi, survenant quinze jours à peine après l'élection manquée à la présidence, ne laisse guère de doute, malgré les apparences. Le gouvernement Reagan s'est occupé du Guatemala.

À peu de détails près, en effet, le coup d'État non sanglant de mardi, qui fait suite à une élection frauduleuse (une autre), et qui se présente comme une solution à la violence et à la corruption, est une réédition du coup d'État qui a mis en place au Salvador, le 19 octobre 1979, une équipe pro-américaine d'ouverture vers la paix et la démocratie! La manoeuvre se fait en douceur, les généraux vaincus sont assurés de la sécurité de leur personne, Washington feint de suivre la situation avec prudence et intérêt, et la meilleure presse des États-Unis, faussement soulagée, se félicite qu'un gouvernement de «modérés» fasse enfin son apparition. Comme au Salvador, on a même trouvé un ancien candidat démocrate-chrétien vaincu à la présidence, pour donner un vernis de légitimité internationale à la junte.

Hélas, le scénario des prochains mois est déjà tout écrit en lettres de sang. Il n'y aura pas d'élections libres au Guatemala parce que toute opposition démocratique y a été assassinée, repoussée vers l'exil ou obligée de prendre le maquis avec la guérilla. Il n'y aura pas de réforme agraire, car l'oligarchie terrienne et l'industrie agro-alimentaire, toutes tournées vers l'exportation et l'enrichissement d'une poignée de privilégiés, ne sont pas intéressées au relèvement de la masse paysanne indienne, ces descendants des Mayas méprisés, exploités et massacrés depuis la conquête espagnole. Mais il y aura, au contraire, sous le couvert d'une lutte contre le terrorisme et la subversion «soviéto-cubaine», une guerre plus large et plus meurtrière encore avec les forces de la guérilla, désormais présentes dans l'ensemble du pays.

M. Haig n'avait cure des élections «honnêtes» du 7 mars. Bien avant cette fraude (régulière dans l'histoire du Guatemala, comme les coups d'État, du reste), ses collègues et lui-même s'efforçaient de convaincre le Congrès de reprendre l'aide au régime en place dans ce pays. La guérilla, récemment unifiée, a facilement gagné l'appui silencieux de la population et, notamment, la participation historique des Indiens à la révolution. Même si elle reçoit énormément d'aide de la part des dictatures du cône sud, l'armée guatémaltèque est en train de perdre le contrôle de la situation. Au Département d'État, il ne faisait plus de doute, ces derniers temps, que les États-Unis devaient intervenir, à tout le moins sous forme d' «aide», économique et surtout militaire.

Toutefois, Washington ne pouvait reprendre ses expéditions de matériel militaire et son aide financière au régime tant qu'un changement quelque peu vraisemblable ne permettait d'abord de retirer l'embargo décrété contre le Guatemala, au nom des droits fondamentaux, sous la présidence de Carter. L'élection du 7 mars ayant mal tourné et ne permettant plus de proclamer l'inauguration d'une ère nouvelle, il devenait plus «urgent» encore de trouver une solution. Comme en 1954 sous la vice-présidence d'un Richard Nixon, l'administration Reagan aura dû se tourner vers le scénario de rechange du coup d'État. En 1982, la situation est plus grave et plus lourde de conséquences.

Sans que le public s'en rende trop compte, un nouveau pas vient d'être franchi dans la participation des États-Unis aux conflits et aux combats qui ensanglantent l'Amérique centrale. Le Canada ne doit pas être dupe du coup d'État trompeur qui vient de se produire à Guatemala City. Ce n'était pas assez qu'un génocide systématique soit pratiqué dans ce pays contre les élites sociales et les paysans indiens. Voilà que le Guatemala va devenir un autre pion de l'échiquier militaire américain en Amérique centrale. Privés de toute liberté et de toute ouverture démocratique vers le progrès, les Guatémaltèques vont voir leur pays transformé en une base régionale d'attaque contre les efforts des peuples voisins pour se libérer des dictatures militaires et des oligarchies en place.

Le Canada ne doit pas se faire le complice muet du dernier coup militaire, de la nouvelle forme prise par la violence et le terrorisme d'État au Guatemala, et de cette escalade à peine camouflée de la guerre en Amérique centrale.

Jean-Claude LECLERC

ACTUALITÉ

Ryan: le vent tourne-t-il?

par Robert Décary

Claude Ryan a dû pousser un soupir de soulagement en apprenant que Sa Majesté ne serait pas des nôtres le 5 avril prochain. Les élections complémentaires, on le sait, auront lieu ce jour-là, et les chances des libéraux de remporter la victoire dans Louis-Hébert auraient pu s'envoler en fumée s'il avait fallu qu'Elizabeth II choisit justement ce jour pour proclamer le Canada Act. La guigne, d'origine surtout fédérale, qui s'acharne sur Claude Ryan depuis le référendum de mai 80, aura donc eu, pour une fois, l'obligeance de prendre un peu de repos à un moment opportun. On voudrait bien que ce fût par respect pour M. Ryan que la Reine ait retardé sa visite: Il n'en est malheureusement rien. Le Centre national des arts, dit-on, n'aurait pas eu assez de temps d'ici le 4 avril, pour se refaire une beauté.

Comme si bonheur n'arrivait jamais seul, voilà que le Centre d'information sur l'unité canadienne, qui s'amuse à sonder le coeur des Québécois pendant que ses chefs leur brisent les reins, se fait porteur d'un réjouissant message pour les libéraux du Québec: Le gouvernement Lévesque est en chute libre, autant que le gouvernement Trudeau d'ailleurs, et le Parti libéral emporterait haut la main des élections qui se tiendraient maintenant. À l'approche des partielles, M. Ryan ne pouvait rêver de meilleur tonique.

Une victoire libérale, dans Louis-Hébert, ou même une défaite serrée, tout en consacrant en Ryan l'empereur des élections partielles; pourrait donner au chef libéral le coussin qui lui a fait défaut depuis dix-huit mois et qui lui permettrait d'être plus confortable sur la selle libérale. Sans aller jusqu'à faire taire les détracteurs du chef du parti — ceux de la région de l'Outaouais, lundi soir, ne l'ont pas ménagé, même s'ils n'ont rien d'autre à offrir à leur parti qu'un antiséparatisme désuet et un enchaînement aveugle à l'élite libérale d'outre-rivière —, un succès libéral dans Louis-Hébert forcerait les libéraux à réaliser et que leur chef peut encore les conduire à la victoire, pour peu que les événements, alimentés en partie par les siens, ne jouent pas tous contre lui en même temps, et pour peu qu'il adapte enfin son image à celle que les gens veulent voir, et aussi que personne, encore, sur le plan idéologique, ne se pointe à l'horizon, qui pourrait rivaliser avec leur chef actuel.

Il est en effet remarquable, depuis le début de la contestation du leadership de Claude Ryan, que le Parti libéral du Québec ait pu avancer des visages, pas toujours nouveaux, mais aucune idée véritablement nouvelle. Ceux qui voient en Ryan le mal premier de son parti, devraient se rendre compte, au fil des jours, à quel point cette vision est superficielle. Le mal est plus profond, il touche au coeur même du parti. Quel chef, en effet, fût-il Apollon, pourrait n'être pas écartelé entre des militants qui sont à la remorque d'Ottawa et d'autres qui ont d'abord le Québec en tête, entre des partisans de l'abolition de la loi 101 et d'autres qui n'en veulent qu'aux excès de cette loi, entre des anglophones qui ne veulent rien savoir de l'autonomie québécoise et des francophones nationalistes? Nul charisme d'aucun chef ne comblera le vide qu'engendrent des contradictions idéologiques irréconciliables. Ryan, à défaut de faire l'unité au sujet de son leadership, a réussi, tout au moins, à donner l'illusion d'une cohérence au sein de son parti, ce qui, dans le contexte actuel, est un exploit.

La présence d'un Claude Ryan, plus raffiné toutefois sur le plan politique, plus soucieux de son image, à la tête d'un parti québécois, est peut-être un luxe dont le Parti libéral ne devrait pas se passer. Au rythme, en effet, auquel décroît la crédibilité des institutions gouvernementales, des partis politiques et des élus du peuple, il faudrait y penser à deux fois avant de sacrifier à l'on ne sait qui un homme de la qualité de Ryan. Le moins qu'on puisse dire est qu'il serait imprudent, maladroit et stupide de le renvoyer, sans s'assurer que son successeur, sans doute armé d'un plus beau panache, n'ait un calibre intellectuel au moins égal, et sans avoir préalablement défini une orientation politique proprement québécoise à laquelle la majorité des militants, indépendamment de l'identité du chef, auront adhéré.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Le gouvernement doit soutenir l'ACFO*

Le Nouveau Parti démocratique s'oppose à la dernière décision du secrétariat d'État de couper les vivres à l'Association canadienne-française de l'Ontario en s'adressant directement au 19 instances régionales de ce regroupement des francophones de cette province.

Cette décision aura pour résultat d'affaiblir la représentativité de l'association canadienne-française. Cette ingérence du gouvernement fédéral dans les affaires de l'ACFO est inadmissible.

Ce n'est pas en affaiblissant les francophones de l'Ontario, que ceux-ci pourront réclamer de manière efficace leurs droits. C'est un procédé qui relève du chantage. Je demande au gouvernement fédéral et à sa bureaucratie de revenir sur cette décision. Seul un front commun des Franco-Ontariens pourra amener le gouvernement Davis à accorder à cette minorité les conseils scolaires homogènes, les services gouvernementaux et la reconnaissance de leurs droits en général, qu'ils réclament depuis trop longtemps.

Ed BROADBENT,
leader du Nouveau
Parti démocratique

Ottawa, 18 mars

■ *Où est la clandestinité?*

L'émission «Repères» diffusée le vendredi soir 19 mars à l'antenne de Radio-Canada a traité de la garde en milieu familial réglementée par l'Office de garde.

Nous avons été surpris et inquiets d'entendre la journaliste de Radio-Canada parler de «clandestinité» lorsqu'elle faisait référence aux ententes privées qui interviennent entre les parents et les gardiennes à propos de la garde de plus de 50,000 enfants au Québec.

L'insuffisance du réseau de garderies est une des principales raisons qui amènent les parents à utiliser ce mode de garde.

Qualifier cette pratique de «clandestine» a pour effet de faire croire que les parents-citoyens ne peuvent pas exercer leurs responsabilités premières sans être encadrés et réglementés par un appareil d'État.

Les parents qui font appel au petit réseau d'État de 600 places de garde en milieu familial, le font parce que leurs revenus sont peu élevés et qu'ils ont besoin de subventions. Il ne faut pas profiter de ce besoin de soutien financier pour laisser croire aux parents qu'ils sont inaptes à s'occuper seuls de leurs enfants et d'autre part pour tenter d'imposer à l'ensemble des parents de la collectivité québécoise un appareil de contrôle excessif.

Ce n'est pas parce que 600 places de garde en milieu familial sont réglementés que le mode de garde de la majorité de la population doit être qualifié de clandestin. Si cette attitude se généralisait, il faudrait croire que l'État est plus apte que les premiers intéressés, les parents, à exercer l'autorité parentale. Cette attitude est propice au développement du contrôle social et à la prolifération de la bureaucratie, mais peu propice à l'exercice et au maintien du sens des responsabilités des citoyens.

Arriver à laisser croire que les 50,000 enfants gardés par des gardiennes le sont de façon clandestine, alors que les 600 de l'Office de garde sont les enfants gardés légitimement, il faut le faire!

Jean-Bernard ROBICHAUD
Chantal LAVIGNE

Montréal, 22 mars

■ *Le choeur du PLQ*

Les libéraux du Québec n'ont pas encore digéré leur défaite du 13 avril. Aussi l'imputent-ils à la naïveté d'un électorat un peu perdu. Le PLQ a donc décidé de l' «éduquer» en lançant un «45 tours» électoral qui tourne *ad nauseam*. Ce disque dont le but avoué est de «détruire l'image du gouvernement Lévesque» et qu'au risque de l'érailler avant terme, on utilise à fond de train à l'Assemblée nationale, comporte sans doute quelques critiques objectives, mais surtout un mélange de vérités sorties de leur contexte, de faussetés à l'état brut et de quelques sornettes.

Cette propagande libérale d'apocalypse sur les bords, un lecteur de Sillery, M. Lehoux en donnait un assez bon résumé dans une lettre au DEVOIR du 19 mars. Donc, les thuriféraires du PLQ déchirent en choeur leurs vêtements devant les «prodigalités électoralistes», le «vieillissement précoce», les «scandales», les «déficits», les «coupures» et les «échecs constitutionnels» du gouvernement Lévesque. Tout un plat! On comprend leurs trépignements devant l'idéologie souverainiste gouvernementale puisqu'ils sont fédéralistes (passe encore!) inconditionnels (de la bêtise suicidaire!). Mais, pour le reste, on demande à voir!

Certains politiciens, nullités sonores souvent véreuses, se vantent de ne jamais perdre la face. On les croit facilement sur parole parce qu'on sait qu'ils en ont... deux! Dommage que le disque de marketing des libéraux ne soit pas, lui aussi, à double face. Sur l'envers, il y aurait alors peut-être place pour telles réalités que la terrible conjoncture économique occidentale, nord-américaine et canadienne; les épouvantables taux d'intérêt; les coupures des transferts fiscaux fédéraux; l'inflation annuelle de 12 pour cent; le chômage des «pays libres»; le coût pour le Trésor québécois de la réforme municipale, de la comptabilisation du fonds de retraite des fonctionnaires, de l'abolition de la taxe de vente dans les secteurs mous; de l'accroissement des services sociaux jusqu'à l'été 1981; des $750,000 de pots de vin olympiques dans la caisse électorale du parti libéral et que sais-je encore.

Parlons des coupures. Le PLQ qui ne veut pas d'augmentation d'impôts et du déficit, propose quoi dans le domaine des coupures?

Pour un Québec dynamique, vivant et épanoui, la solution, dans les circonstances, c'est la souveraineté. Au peuple de se reprononcer là-dessus à la prochaine occasion pour éviter au Québec un statut de «province comme les autres» avec tous les risques mortels d'un tel cheminement politique. En attendant, qu'il est triste de voir le Parti libéral du Québec, ce rejeton du Parti canadien de Papineau, s'amuser à politicailler devant un peuple, en dépit de la Loi 101 et des protestations des Anglo-Québécois, encore des plus fragiles quant à son avenir francophone!

Jean-Paul ROBILLARD

Saint-Laurent 23 mars

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Bolvin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Pour une monnaie qui inspire confiance

Ou les exigences d'une prospérité sans inflation

par
Gerald Bouey

Quelques extraits du rapport annuel du gouverneur de la Banque du Canada, rendu public vendredi dernier à Ottawa. Les coupures sont indiquées par des points de suspension entre parenthèses. Les sous-titres sont du DEVOIR.

Gerald Bouey, gouverneur de la Banque du Canada.

POUR la deuxième année consécutive, le niveau élevé et la volatilité des taux d'intérêt ont constitué une cause majeure de préoccupations pour un grand nombre de Canadiens. Je suis très conscient des privations et des frustrations que les taux d'intérêt ont causées et continuent de causer. Je suis également conscient de la confusion et des malentendus qui obscurcissent le débat relatif à la nature du problème des taux d'intérêt et, en particulier, à l'idée que l'on pourrait atténuer grandement ce problème en apportant certaines modifications à la politique de la Banque du Canada. J'examinerai chacune de ces questions dans le présent rapport.

Les événements qui ont marqué l'évolution financière récente ne peuvent être compris que si on les replace dans le contexte des dernières années. Ces événements ont été et continuent d'être fortement influencés par les réactions des gouvernements et des particuliers à la poussée inflationniste mondiale qui a caractérisé les années soixante-dix. Il n'était pas permis de méconnaître la menace que l'accélération de l'inflation faisait planer sur la bonne tenue de l'économie et sur l'ordre social, c'est pourquoi les gouvernements de la plupart des pays se sont grandement préoccupés ces dernières années de contenir la hausse des prix. C'est dans ce contexte que se déroulent les événements auxquels je fais allusion.

Ce contexte permet de comprendre pourquoi de nombreux pays réagissent actuellement à la tendance hésitante de la production en faisant preuve de beaucoup plus de retenue dans la mise en oeuvre des politiques budgétaire et monétaire qu'ils ne l'ont fait en règle générale durant les récessions cycliques précédentes. L'une des leçons que la plupart des pays du monde libre ont tirées de l'expérience, c'est qu'ils avaient fait un usage abusif des stimulants financiers. Quelque bien intentionnées qu'aient été les politiques de relance appliquées, elles ont eu pour effet à long terme de générer l'inflation et, par voie de conséquence, de compromettre la réalisation des objectifs sociaux et économiques des pays concernés. Tant que la plupart des pays n'auront pas rétabli la confiance dans la valeur de leurs monnaies, il n'y aura pas de place pour les grands programmes de stimulation financière.

De nombreux pays sont actuellement aux prises avec des difficultés économiques de même nature que celles que connaît le Canada. Le taux de chômage est aussi élevé, sinon plus que le nôtre, dans bien des pays, et les taux d'intérêt sont élevés presque partout. Tous les pays, presque sans exception, s'efforcent de contrer l'inflation en vue de rétablir les bases solides indispensables à la croissance économique.

La voie à suivre pour retourner à une stabilité raisonnable des prix n'est pas facile. Le passage d'un climat financier qui a été inflationniste pendant si longtemps à un climat non inflationniste a imposé et impose encore de nombreuses modifications aux pratiques économiques. Certaines de ces modifications sont très pénibles pour bien des gens. Ceux qui ont contracté des engagements importants en pensant que le climat inflationniste allait persister sont particulièrement vulnérables, et certains d'entre eux sont maintenant gravement touchés. La transition à une conjoncture moins inflationniste est d'autant plus difficile que, durant les années soixante-dix, beaucoup de gens en étaient venus à la conclusion que la chose la plus rentable à faire était d'agir en anticipant des taux élevés d'inflation.

Personne ne peut encore nous dire combien de temps il faudra pour restaurer la stabilité monétaire ni combien d'obstacles il faudra surmonter. Tout dépendra des réactions économiques, politiques et sociales, au sujet desquelles l'expérience passée ne renferme guère de leçons. Mais il n'est pas question de faire marche arrière. Nos sociétés ne peuvent pas réaliser leurs objectifs socio-économiques sans l'aide d'une monnaie qui inspire confiance. (...)

Une stratégie, un échec

Je sais, bien sûr, que certains prétendent que la stratégie de la Banque du Canada de contenir l'inflation par une réduction graduelle du rythme d'expansion de la masse monétaire s'est soldée par un échec, car le taux d'inflation est aussi élevé maintenant qu'il l'était au moment où cette stratégie a été annoncée. Il s'agit là certainement d'un sujet important, et je tiens à en dire quelques mots.

Tout d'abord, il faut reconnaître les faits. Après quelques succès remportés entre 1975 et 1978, les résultats de la lutte contre l'inflation ont été bien décevants. Le taux d'inflation est aussi élevé à l'heure actuelle qu'il l'était en 1975. Pourquoi donc? Quelles sont les leçons à tirer de cette expérience? (...)

L'idée essentielle (...) est que les fortes pressions à la hausse exercées sur les prix et les coûts par divers facteurs — notamment la dépréciation marquée du dollar canadien au cours des années antérieures, la reprise conjoncturelle de l'activité économique aux États-Unis, les pressions qui s'exerçaient sur les capacités de production dans un certain nombre d'industries canadiennes, la baisse de la productivité et le second choc des prix mondiaux du pétrole — n'ont pas été adéquatement contrecarrées par les politiques budgétaire et monétaire.

C'est ainsi que le taux d'inflation a grimpé et que les anticipations d'une persistance des taux élevés d'inflation se sont renforcées. Le fait que les taux d'intérêt ont dû atteindre des niveaux très élevés avant de commencer à ralentir la croissance de la dépense globale est une preuve de la vigueur des anticipations inflationnistes. Ce ralentissement est maintenant chose faite: il a engendré sur les marchés, tandis que s'amorçait une récession économique internationale, une conjoncture qui ne se prête plus à des augmentations rapides des coûts et des prix.

Ce qu'un coup d'oeil rétrospectif sur les dernières années révèle, ce n'est pas que la politique monétaire n'ait pas eu d'influence modératrice sur l'inflation, c'est que, jusqu'à récemment, elle n'a pas été à elle seule une force suffisamment contraignante pour faire baisser le taux d'inflation. Dans une conjoncture qui était fortement inflationniste jusqu'à ces derniers temps, le resserrement de la politique monétaire a eu pour effet d'empêcher une montée en flèche du taux d'inflation. Cela n'est certainement pas un échec. Ce que semblent vouloir dire les gens qui parlent d'un échec de la politique monétaire, c'est que la situation économique actuelle aurait été meilleure si la politique monétaire avait été beaucoup moins restrictive. Cela est faux. La situation économique serait pire. Le taux d'inflation serait beaucoup plus élevé, et les tensions économiques et sociales seraient beaucoup plus aiguës. On aurait alors été beaucoup plus fondé à parler d'échec de la politique monétaire. (...)

En 1980, la Banque du Canada a dû faire face à la nécessité de réagir aux fluctuations très brusques des taux d'intérêt à court terme américains et aux fluctuations du cours du dollar canadien qui en ont résulté. Elle a pris des mesures qui ont eu pour effet de répartir l'incidence de ces variations entre les taux d'intérêt à court terme et le taux de change. En juillet 1981, la Banque a réagi de façon similaire au choc subi par le taux de change, mais cette fois le problème avait découlé d'une vague de prises de contrôle par les Canadiens de sociétés étrangères établies au Canada. (...) En résumé, ce phénomène a produit un déséquilibre important sur le marché des changes, mais il n'a pas entraîné un recul très marqué du cours du dollars, car les taux d'intérêt canadiens ont augmenté pour se situer à des niveaux bien supérieurs à ceux des taux américains. Le haut niveau des taux d'intérêt canadiens a stimulé des entrées de capitaux suffisantes pour rétablir un équilibre viable sur le marché des changes.

La politique monétaire mise en oeuvre par la Banque n'a pas eu pour effet d'amener les taux d'intérêt canadiens à emboîter le pas aux taux américains. C'est ainsi que, au cours des deux dernières années, les taux d'intérêt à court terme canadiens ont été jusqu'à 4 points au-dessous des taux américains et jusqu'à 5 points au-dessus de ces taux. C'est là toute une marge de fluctuation, une marge beaucoup plus grande qu'on ne semble le reconnaître en général.

Le fait que les taux d'intérêt à court terme pratiqués au Canada ces dernières années aient été à quelques reprises inférieurs aux taux américains ne signifie pas que cette relation puisse se maintenir continuellement lorsque le taux d'inflation est plus élevé au Canada qu'aux États-Unis. Dans ces conditions, toute tentative pour forcer les taux à court terme canadiens à baisser et à rester à un niveau nettement inférieur aux taux américains entraînerait un recul marqué du taux de change. À quel niveau tomberait le dollar canadien? Il n'est pas possible de répondre à cette question avec quelque précision que ce soit. Le taux de change tomberait jusqu'à ce que le marché soit convaincu que le dollar est tellement sous-évalué qu'une certaine remontée puisse être anticipée. Si les autorités d'un pays qui connaît de fortes pressions inflationnistes internes, comme c'est le cas du Canada actuellement, n'opposaient pas une forte résistance aux mouvements à la baisse du taux de change, la confiance du marché dans la monnaie s'effriterait considérablement, ce qui provoquerait une forte baisse du taux de change. En s'appuyant sur les précédents connus, on peut penser que le marché poussera tellement le taux de change à la baisse que les autorités se sentiront obligées de prendre des mesures énergiques pour redresser la situation, et ces mesures comporteront à coup sûr un fort relèvement des taux d'intérêt. De toute façon, une dépréciation entraînerait une augmentation substantielle du taux d'inflation au Canada et exercerait de fortes pressions à la hausse sur les taux d'intérêt. On se retrouverait finalement avec des taux d'intérêt presque certainement plus élevés que ceux qu'on aurait eus autrement.

En définitive, ce qu'il faut retenir au sujet de la relation entre les taux d'intérêt canadiens et américains, c'est que ceux-ci ne peuvent évoluer et n'évoluent en fait dans des directions différentes que dans la mesure où le contexte économique le justifie (...).

Des Canadiens trop peu convaincus

La seule route sûre qui mène à une baisse des taux d'intérêt est celle qui passe par une diminution du taux d'inflation.

C'est pour cette raison que la Banque croit qu'il est inexact de dire qu'elle applique une politique de taux d'intérêt élevés. La politique de la Banque vise à réduire et le taux d'inflation et les taux d'intérêt. Ce que la Banque recherche, ce sont des taux d'intérêt plus bas. Si elle recherchait des taux d'intérêt élevés, elle adopterait une politique fort différente. Elle accepterait le rythme actuel d'inflation au lieu d'essayer de le contenir, ce qui garantirait la persistance des taux d'intérêt élevés.

Il me semble que les Canadiens en général ne sont pas encore convaincus que les pouvoirs publics sont suffisamment déterminés à faire reculer de façon sensible le taux d'inflation au pays. Seules des preuves de fermeté et de ténacité pourront les convaincre. S'ils perçoivent au contraire un manque de détermination chez les autorités, ils chercheront sans tarder à se protéger par tous les moyens à leur disposition contre une accélération de l'inflation. La confiance des gens dans la valeur future de la monnaie a été fortement ébranlée, et lorsque l'on s'interroge sur la détermination des banques centrales et des gouvernements à protéger la valeur de leurs monnaies, on ne leur accorde même plus le bénéfice du doute. Le moindre signe de faiblesse de la part des autorités peut déclencher une nouvelle flambée inflationniste.

Si la Banque du Canada veut agir de façon responsable dans ces circonstances, elle n'a d'autre choix que de continuer à contenir le rythme d'expansion monétaire au pays, et il ne lui est pas permis de faire marche arrière.

Je crois qu'il est tout aussi important que les politiques mises en oeuvre par les pouvoirs publics soient, elles aussi, anti-inflationnistes. C'est seulement à cette condition qu'il sera possible de créer et de maintenir un climat de prospérité au Canada. A cet égard, je remarque l'accent que le ministre des Finances a mis sur ce thème dans le discours du budget de novembre dernier. Je me réjouis particulièrement du fait qu'il a souligné la nécessité de soutenir la politique monétaire anti-inflationniste de la Banque, d'une part, par le maintien de l'accroissement des dépenses publiques dans les limites du taux de croissance de l'économie et, d'autre part, par la réduction du déficit budgétaire et des besoins financiers du gouvernement. Je pense que nous ne pourrons pas résoudre d'une façon satisfaisante nos problèmes d'inflation et de taux d'intérêt élevés si nous n'avons pas ce soutien.

Je souhaite ardemment que tous les autres agents économiques — qu'ils s'agisse des administrations publiques ou des entreprises privées, des employeurs ou des employés, des producteurs ou des consommateurs — reconnaissent dans leur propre intérêt la nécessité de réduire l'inflation. La plupart des marchés de biens et services sont maintenant trop faibles pour absorber des hausses rapides des prix et des coûts. Ce qu'il faut donc, c'est que les entreprises et les travailleurs réagissent à cette situation en modérant la croissance des prix et des revenus de façon à sauvegarder l'emploi et la production. Ce qu'il faut dans les secteurs de l'économie qui ne sont pas soumis aux pressions du marché, ce sont des restrictions aux accroissements des revenus qui soient suffisantes pour empêcher un décalage entre les réactions de ces secteurs et celles des secteurs soumis aux lois du marché. Tôt ou tard, les Canadiens devront, d'une façon ou d'une autre, revenir à des pratiques mois inflationnistes que celles qu'ils ont adoptées au cours des dernières années. Toute résistance à la transition ne peut qu'engendrer des tensions additionnelles.

La prospérité sans inflation

Une situation assez similaire à la nôtre se retrouve aux Etats-Unis, notre principal partenaire commercial. Jusqu'ici, les réactions nécessaires pour réduire l'inflation y sont toutefois beaucoup plus manifestes qu'au Canada, et le taux d'inflation de ce pays est maintenant sensiblement inférieur au nôtre. Si la résistance à une modération des hausses des coûts et des prix continue à être plus forte au Canada qu'aux Etats-Unis, les problèmes économiques du Canada s'en trouveront aggravés. Les taux d'intérêt et le taux de chômage seront alors plus élevés au Canada qu'aux Etats-Unis.

J'ai mentionné précédemment qu'une monnaie qui inspire confiance est essentielle au bon fonctionnement d'une société libre. Si j'y reviens, c'est pour souligner que la stabilité des prix s'est pas une fin en soi, mais un moyen. D'aucuns disent que la lutte contre l'inflation comporte un coût trop élevé. Il y a certes un coût associé à cette lutte, mais l'avantage est que le contrôle de l'inflation ouvrira la voie à la prospérité à laquelle le Canada peut accéder avec les ressources naturelles et humaines qu'il possède. Les Canadiens devraient plutôt s'inquiéter du coût d'un abandon de la lutte contre l'inflation. Pour se faire une idée de ce coût, il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'à envisager le chaos économique et politique dans lequel ont sombré les pays où l'inflation a échappé à tout contrôle. Il suffit de se représenter ce qui arrive lorsque l'on essaie de composer avec l'inflation. Dans ces cas, les poussées périodiques d'inflation financière se traduisent par une sorte de «stagflation par à-coups». Cela, personne ne le veut. C'est pourtant ce que l'avenir nous réserve si nous ne nous appliquons pas sérieusement à satisfaire les exigences d'une prospérité sans inflation.

Fatalité ou crise inventée?

3) Des pouvoirs politiques coincés

par
Louis O'Neill

Ancien député péquiste et ministre dans le gouvernement de M. Lévesque, l'auteur de cet article est professeur à l'Université Laval.

DANS les pays du tiers-monde, la crise actuelle vient surajouter des effets négatifs à une situation déjà dramatique. Dans les pays développés, chaque État affronte la situation avec les moyens dont il dispose, à la lumière de sa propre philosophie politique et des priorités sociales qu'il se donne.

En Allemagne fédérale et en France, l'influence des courants socio-démocrates incite à refuser les stratégies qui ont comme but de pénaliser les travailleurs et les petites gens. Pourtant, un jugement des experts, ces deux pays sont parmi ceux qui se tireront le mieux de la crise. La Grande-Bretagne de Mme Thatcher applique avec zèle le remède de cheval inventé par les économistes de droite et s'enlise dans une récession voisinant la faillite. Aux États-Unis, épicentre de la crise inventée, la montée du chômage, les fermetures d'usines et l'aggravation de la pauvreté chez les moins nantis illustrent bien les effets dramatiques de la thérapie appliquées par le gouvernement Reagan. Quant au pouvoir fédéral canadien, il se cantonne dans son rôle de courroie de transmission du néo-libéralisme américain, tout en escomptant sans doute des retombées qui lui seraient particulièrement favorables: une économie fortement centralisée, des forces syndicales moins exigeantes, une fonction publique réduite à la portion congrue, des États provinciaux affaiblis et soumis. Si bien qu'au sortir de la crise l'ensemble canadien présenterait un profil renouvelé, conforme à la vision que s'en fait depuis longtemps M. Trudeau. Comme quoi tous ne considèrent pas la conjoncture actuelle comme une épreuve douloureuse. Car il est possible qu'elle permette d'obtenir, par un coup de force adroitement appliqué, ce que de longues confrontations de type démocratique et à ciel ouvert n'auraient pas rendu possible.

Provincialisme résigné

Le comportement politique qui étonne le plus, dans la crise actuelle, demeure celui du gouvernement du Québec. Sans doute déplore-t-il la tournure des événements et adresse-t-il des reproches au pouvoir fédéral, ce qui s'inscrit d'ailleurs dans la philosophie provinciale autonomiste dont il s'inspire. Mais en contrepartie, il semble faire sien le diagnostic de ses adversaires. Il considère son impuissance économique comme une sorte d'épreuve inéluctable et, tout en cultivant l'imprécation verbale, s'engage à bien gérer la pauvreté qu'on lui inflige. Mais surtout il fait sienne la version officielle sur l'évaluation des responsabilités et l'appréciation des causes. Il jette le soupçon sur la fonction publique qui, tout à coup, serait devenue pléthorique et improductive. Il invective les universitaires, les enseignants et le personnel hospitalier. Il cherche à réduire les maigres ressources des assistés sociaux et réprouve ceux qui croyaient naïvement avoir droit à des services publics de qualité. Comme première étape dans la gestion de la pénurie, on fait le procès des travailleurs. Pris de panique, les intendants de l'heure sont disposés à jeter par-dessus bord les acquis de la Révolution tranquille. La social-démocratie serait devenue un luxe dont on se vante en période d'abondance, mais qu'on dénonce en temps de récession. Quant à se demander pourquoi vraiment pourquoi il y a crise, on y met bien peu de temps. En fait, M. Parizeau semble raisonner comme M. Reagan et M. MacEachen, sauf qu'il raisonne en provincial et en français. Cela fait sans doute partie des habitudes acquises dans l'exercice du fédéralisme circonstantiel.

Sortir de l'impasse

Il est possible que la thèse officielle sur les causes de la crise actuelle contienne une bonne part de vérité, Il est plausible que le système mis au point par les économistes et les financiers encaisse mal des perturbations cycliques, dont certaines, plus profondes, nous frapperaient paraît-il, environ tous les demi-siècles. Il est possible aussi, comme le suggère Galbraith, que le système contrôle mal les interrelations entre les grands ensembles (multinationales, syndicats, bureaucraties tentaculaires). On parle aussi du poids trop lourd du secteur public eu égard au secteur privé. Michel Crozier rappelle pour sa part qu'un système, c'est «un échafaudage, interdépendant de relations qui échappent à la décision consciente des individus». Nonobstant la validité partielle ou totale de chacune de ces explications, la question demeure de savoir comment on remet la machine en marche et qui doit payer le coût des réparations.

Il est non moins plausible en revanche que des facteurs humains et bien conscients influent sur l'intensité de la crise, son déroulement, ses retombées. Des choix bien voulus peuvent se surajouter aux déterminismes. Hypothèse d'autant plus vraisemblable qu'on sait que la crise actuelle est loin de pénaliser tout le monde et que certains s'en tirent avec des acquis économiques et politiques considérables. Sous cet angle, il est permis à bon droit de parler de crise *conditionnée*, voire *inventée*. Dans le maquis des imbroglios économiques, des sentiers se dessinent, des choix ce précisent. Par exemple, le choix entre la social-démocratie et le néo-libéralisme, entre le militantisme syndical et la résignation des travailleurs, entre la primauté du travail et celle du pouvoir issu de la gestion du capital, entre l'État, levier économique et agent de changement et l'État soumis aux dictats des forces économiques, entre l'économie humaine et une gnose économique qui impose ses thérapies nébuleuses comme étant l'expression de la volonté des dieux.

Ce serait donc faire preuve d'imprudence que de se résigner hâtivement au mauvais sort que veulent nous infliger les égéries de l'économie. Imprudent de jouer à l'âne de la fable, c'est-à-dire endosser sans protester le verdict du renard. Il n'y a aucune raison, pour le monde ordinaire, de battre sa coulpe sans poser de question. La probabilité est bien mince en effet que soient responsables de nos malheurs ceux qui en sont les victimes et qui de toute façon n'ont pas accès aux leviers de commande.

Avant de faire le procès des victimes, il serait tout indiqué de demander des explications à ceux qui profitent de la conjoncture, aux décideurs des choix économiques, aux gestionnaires du capital financier, à ceux qu'on peut soupçonner non sans raison de pratiquer l'usure à la moderne, *l'usure structurelle*.

Toutes ces réserves ne dispensent pas les citoyens ordinaires que nous sommes de se livrer à un examen de conscience sur nos habitudes et nos comportements: abus du crédit, revendications salariales, coût des services, productivité. Des politiques et des stratégies syndicales sont à reviser: demandes irréalistes, réglementations tâtillonnées qui accroissent les coûts de production, techniques de grève qui soulèvent inutilement la colère du public, mépris souverain pour les droits des moins nantis. On ne pourra plus longtemps faire accroire que la protection des intérêts de la collectivité se confond avec la satisfaction des égoïsmes sectoriels.

L'examen de conscience devrait inclure aussi la réévaluation des grands objectifs du mouvement syndical. À gaspiller des énergies à promouvoir des objectifs indéfendables ou devenus plus symboliques que valables, on risque de n'en plus avoir pour réaliser de nouvelles tâches que, dans les faits, le mouvement syndical est le plus apte à réaliser. Car on peut difficilement compter pour cela sur un pouvoir québécois qui, après avoir mis l'indépendance en veilleuse, se prépare à refiler la social-démocratie au congélateur. Le mouvement syndical, pour sa part, hérite d'une longue tradition de militantisme qui privilégie les droits des travailleurs, la finalité humaine de l'économie et la primauté des agents producteurs de biens sur les manipulateurs d'argent. Il peut grandement contribuer à débloquer le système, explorer des voies d'avenir, démystifier les stéréotypes et les clichés de ceux qui prétendent que la relance de la croissance exige l'abandon des objectifs d'économie humaine. Le mouvement syndical, est bien équipé en convictions, en traditions, en organisation, en ressources humaines pour mener à bonne fin ce combat. Il pourra, grâce à ce travail d'aggiornamento, trouver un second souffle et une nouvelle crédibilité.

FIN

BIOGÉNÉTIQUE
AUJOURD'HUI CREDO
Mars 1982
3480 Boul. Décarie, Montréal H4A 3J5
Tél.: 486-9213

Moi un pollueur?
JAMAIS!
AQTE

CONSERVATOIRE LASSALLE
COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC
PROGRAMME COLLÉGIAL
JOUR ou SOIR
Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) obtenu en 2 ans.
SPÉCIALISATION:
• communication
• théâtre
• télévision
français — histoire — philosophie
Pour renseignements, prospectus ou admission
3505 RUE DUROCHER, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H2X 2E7
288-4140
PERMIS NO. 743542

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Beaudry

treprise où les sauveteurs interviennent, sauf «dans des circonstances très spéciales» où le directeur provincial du sauvetage minier pourra relever l'entreprise de cette responsabilité.

Deux postes principaux de sauvetage sont prévus dans la réorganisation proposée: l'un à Val-d'or, l'autre à Québec, tandis que Noranda, Thetford-Mines et 15 autres villes accueilleraient les postes secondaires. Le rapport estime nécessaire la modernisation des équipements dans ces postes et souhaite qu'au moins un poste soit muni d'équipement électronique (pour communiquer avec des mineurs emmurés) et de matériel conçu pour retenir les pressions à l'intérieur d'une poche d'air.

La Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) aurait charge de la banque d'équipements spécialisés pour les mineurs emmurer dans des conditions difficiles tandis qu'une réserve d'équipement de forage à grand diamètre serait prévue.

La banque d'experts que suggère la commission Beaudry pourrait mener à la tenue de conférences téléphoniques rapides, à une consultation qui pourrait s'élargir à des spécialistes d'Ontario et des États-Unis, le cas échéant. Outre la refonte de l'organigramme du sauvetage minier au Québec, le rapport prévoit l'autonomie du directeur du sauvetage minier.

La commission veut que soit pris en considération le droit des familles (et des communautés) de mineurs à l'information. Elle appuie d'ailleur cette recommendation sur une étude faite par deux professeurs de l'Université de Montréal, M. J. H. Brisson et P. Trudel, qui voudraient un certain assouplissement du «droit de propriété» invoqué par les responsables des mines pour interdire l'accès aux lieux où se produit une catastrophe. À Belmoral, ce sont des agents de la Sûreté du Québec qui avaient agis comme relationnistes mais l'expérience ne risque pas de se reproduire, ces policiers ayant après coup jugé qu'ils auraient contribué à un «certain camouflage de la vérité».

Les principes qui régissent présentement toute opération de sauvetage minier sont retenus par les commissaires, qui insistent cependant sur une «orientation nouvelle» du fait que l'on tiendrait désormais compte de toute forme de désastre minier, point sur lequel le consensus semble établi entre les entreprises, le syndicats et les experts.

Le même esprit préside aux passages du rapport sur «l'orientation nouvelle» à donner aux enquêtes du coroner. Après avoir passé en revue l'ensemble des rapports de coroners sur les 14 décès survenus dans des mines souterraines en Québec, en 1980, la commission décèle des failles (deux cas au moins où le ministère de la Justice n'aurait pas été saisi officiellement du dossier). Ces ensuites, pense la commission, n'ont pas permis de découvrir la «cause véritable des accidents» miniers, ce qui explique la présence de recommendation visant à changer le type d'enquête dans tous les cas où un accident mortel se produit pour un travailleur.

Le tome 2 comprend un «schéma fonctionnel» propre à concilier des opinions divergentes que les audiences avaient suscitées. Ce schéma entend préserver l'autonomie de l'organisation de sauvetage tout en assurant l'homogénéité des opérations auxquelles participent les mines (qui y consacraient $54 par mineur à leur emploi, en 1980); les mineurs, dont les syndicats sont partie prenante à tout acte relié à la santé et à la sécurité au travail (loi 17); et enfin la CSST.

Ce deuxième tome s'attarde, au chapitre 2, sur l'aspect technique du sauvetage effectué à la mine Ferderber-Belmoral en 1980 et propose plus loin une méthode de pompage, «qui doit être éprouvée», et qui permettrait de réduire les délais constatés à Belmoral. Une firme d'ingénieurs conseils, avance ici la possibilité d'une «dilution mécanique» de la boue qui envahit une mine, méthode qui éviterait les tâtonnements qui ont pu avoir cours dans des cas semblables où «un spécialiste en comportement des boues» pourrait justement être mis à profit, par le biais de la banque d'exports proposée.

Le rapport souligne «l'énorme effort des sauveteurs» qui ont travaillé lors de la tragédie de la mine Belmoral, de même qu'elle attribue aux agents de la Sûreté du Québec «célébrité, intelligence, imagination et efficacité» dans le rôle qu'ils ont assumé; on cite par exemple le caporal Paquin qui a su adapter aux circonstances son équipement d'écoute électronique, chaque fois qu'il a fallu vérifier la présence possible de vie humaine dans le puits de la mine.

Il faudra attendre le troisième tome pour savoir précisément ce qu'entendent les commissaires par «auto-évacuation» en cas de désastre.

Certaines opérations de sauvetage dans les mines doivent tenir compte de la «médecine hyperbare» qui traite, soit des problèmes de décompression (plongée sous-marine), soit de ces pressions très fortes supportées par des mineurs qui, comme à Belmoral, peuvent être coincés dans des poches d'air où pourrait les atteindre, par hypothèse, une «cage-civière». Le rapport Beaudry recommande d'acquérir une telle cage et de la tenir à la disposition des responsables des mines. La coordination de l'usage des équipements servant au sauvetage minier peut, éventuellement, se faire avec la Protection civile et les corps de police, selon ce rapport.

Un aspect humain et spontané a frappé les membres de la commission Beaudry: «La solidarité est grande dans le milieu minier». De l'équipement stationné à Timmins a pu en effet être rapidement acheminé sur Belmoral tandis qu'Hydro-Québec et d'autres organismes fournissaient de l'équipement spécial, tels des projecteurs étanches pouvant être immergés. Au moins huit entreprises ont offert «des hommes et de l'équipement» et deux centres de sauvetage américains disent être ouverts à une collaboration ultérieure.

Contre les rumeurs qui peuvent semer le désarroi et la panique, la commission recommande de s'en tenir à une information «vraie, rapide et fiable» lorsque survient une tragédie minière.

Cette tranche du rapport Beaudry est datée de novembre 1981. Elle est adressée au ministre québécois du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu, M. Pierre Marois, qui dit attendre un avis de ses conseillers avant d'en dévoiler officiellement le contenu.

Pepin fait la même réponse aux maires favorables à l'aéroport de Dorval

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin, a reçu deux délégations favorables au maintien et à l'amélioration de l'aéroport de Dorval, mais il n'était pas encore en mesure de donner une réponse ferme quant à la date limite pour une prise de décision par le gouvernement fédéral.

«Les études sont à peu près terminées, mais cela n'apporte pas de certitude», a déclaré le ministre au cours d'une conférence de presse à la suite de la réunion.

«J'ai appris dans la vie que parfois la meilleure façon d'avoir une décision, c'est de fixer une date», a-t-il encore dit, mais sans pouvoir donner l'assurance que la décision du gouvernement sur l'avenir des aéroports de Mirabel et de Dorval sera prise.

«Je veux avoir l'avis du cabinet et du caucus; ce serait imprudent d'avancer des idées qui ne font pas de consensus de la part de mes collègues. Je recommanderai au cabinet un processus de consultation», a mentionné M. Pepin.

Toutefois, à la mi-février, alors qu'il venait de rencontrer une délégation de 33 maires de la région de Mirabel, le ministre promettait une décision dans trois mois, vers la mi-mai. La promesse tient toujours. «J'ai l'impression de tout faire pour que cela soit», mais il laisse aussi entendre que des délais, des empêchements peuvent survenir.

Pourtant, les délégations reçues hier, celle de la Chambre de commerce de Montréal et des représentants de 104 municipalités favorables à Dorval, ont tout comme le groupe favorable à Mirabel en février indiqué que le temps de prendre une décision est à toutes fins utiles arrivé.

C'est le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, qui dirigeait la délégation représentant les 104 municipalités de l'île et de Montréal, de la rive sud et d'un secteur de l'Estrie. Il était accompagné du maire de Dorval, M. Sarto Desnoyers et du maire de Châteauguay, M. Philippe Bonneau.

M. Trépanier s'est déclaré satisfait de la réunion, «qui débouche sur une autre rencontre dans quelques semaines ou quelques mois», a-t-il précisé.

Quelques ministres et députés ont participé à la réunion, soit MM. Donald Johnston, André Ouellet, Jacques Olivier et Ian Watson.

M. Pepin a reçu aussi le comité de promotion économique de Montréal (COPEM), formé de représentants de la Chambre de commerce et du Board of Trade. M. Serge Saucier et Robert Harrison ont fait des représentations non seulement à propos de l'aéroport, mais aussi au sujet du bill C-92 concernant la réforme des structures administratives des ports, du port de Montréal en particulier.

Ils craignaient une perte d'autonomie pour le port de Montréal, mais le ministre a semblé les rassurer complètement à cet égard.

Le COPEM a proposé la formation d'un comité formé de gens d'affaires et de représentants du ministère des Transports pour se pencher sur le cas des aéroports, car, disent ses représentants, «il faut trouver une solution à Mirabel».

Le maire de Granby, M. Trépanier, a pour sa part formulé une solution de compromis, qui serait la suivante: tous les vols d'une durée de trois heures et plus devraient partir de Mirabel. Cela laisserait tout de même à Dorval les lignes les plus actives, comme celles vers New York, Boston, Toronto, etc... Les envolées en direction de la côte du Pacifique devraient en revanche partir de Mirabel.

M. Pepin a simplement fait remarquer à propos de cette proposition que le gouvernement fédéral devrait maintenir deux services de douanes complets, l'un dans chaque aéroport. Présentement Dorval assume le service des vols au Canada et aux États-Unis, Mirabel a le reste. Les services de douanes ne sont pas les mêmes dans les deux cas.

Le ministre a promis néanmoins d'étudier la suggestion puisqu'il est encore dans une phase de vaste consultation.

◆ Reine

— croient que le gouvernement du Québec devrait signer l'accord sur lequel la Loi du Canada est fondé.

Le sondage a été réalisé à la mi-janvier par Sorecom pour le compte du Centre et indique un fort mécontentement des électeurs québécois face aux deux gouvernements. Mais ce mécontentement porte surtout sur leur gestion de l'économie.

La constatation sans doute la plus lourde de conséquences pour l'après-rapatriement est, selon Sorecom, qu'une moyenne de 90% de Québécois, 92% de francophones, «croient que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient cesser de se quereller et en venir à des ententes, même au prix de lourds compromis».

Le gouvernement fédéral a promis d'entamer, dès après le rapatriement, une série de négociations — la Phase II — sur le partage des pouvoirs. Même si M. Pierre Trudeau a semblé mettre fin le mois dernier au «fédéralisme coopératif», le Centre d'information sur l'unité canadienne le met en garde contre la tactique de l'affrontement avec les provinces». Toute confrontation directe avec les provinces devrait être évitée au sujet des compétences», recommande le Centre.

Avec le Québec, la confrontation est encore moins recommandable puisque, selon les auteurs du rapport, «les francophones ont tendance à se ranger du côté du gouvernement provincial dans tout conflit avec le gouvernement fédéral». Les fonctionnaires du Centre suggèrent encore «qu'une attitude plus souple comme celle prise par le gouvernement fédéral après l'isolement du Québec à la conférence de novembre, diminue les risques de confrontation que le gouvernement provincial est plus susceptible de gagner».

Et le Centre d'information sur l'unité canadienne conclut que «le Canada ne devrait plus forcer les Québécois à faire un choix entre le Canada et un Québec séparé».

Une majorité de Québécois, et surtout les fédéralistes, considèrent que l'accord constitutionnel de novembre «affaiblit» le Québec mais ils ont tendance à en rendre M. René Lévesque responsable plutôt que M. Trudeau ou les neuf autres gouvernements provinciaux

Il ressort manifestement du sondage que les Québécois souhaitent majoritairement que leur gouvernement participe à une opération de renouvellement du fédéralisme même si 57% des francophones «continuent à définir le fédéralisme renouvelé comme un bel emballage pour conserver le statu quo».

La proportion de Québécois — 75% — qui se disent d'accord pour que «le Québec reste dans un régime fédéral renouvelé, négocié entre les provinces et le gouvernement du Canada», est la plus élevée depuis 1977 que cette question est posée. Mais c'est aussi la première fois que les responsables du sondage précisent que le fédéralisme renouvelé nécessite une négociation entre les provinces et le gouvernement du Canada, et ils admettent que cela a pu contribuer à augmenter les appuis au fédéralisme renouvelé.

Les questions sur les autres options politiques du Québec — séparation, souveraineté-association, statu quo — n'apportent rien de neuf sinon qu'il met encore davantage en lumière la confusion qui existe à propos de la souveraineté-association. «Il existe, précisent les auteurs, un groupe de souverainistes modérés assez confus quant à la notion de souveraineté-association car ils s'y opposent lorsqu'ils se rendent compte que le Québec ne fera plus partie du Canada». En général les résultats du sondage Sorecom confirment les précédentes études et surtout s'alignent assez bien sur les résultats du référendum du 20 mai 1980. Toutefois, les intentions de vote pour la souveraineté-association ont augmenté de 32 à 39% entre février 1977 et janvier 1982, tandis que les intentions de vote qui s'y opposent ont baissé de 52 à 42%.

Le sondage a été effectué au moment où la situation économique était particulièrement désastreuse et 74% des électeurs estiment que «ça va mal au Québec». La proportion a pratiquement doublé par rapport au mois d'avril 1981. Mais c'est le gouvernement du Québec, encore plus que celui d'Ottawa, qui fait les frais du marasme économique. Il faut, selon Sorecom, remonter aux élections de 1976, à la veille de la défaite de M. Robert Bourassa, pour retrouver un tel degré de pessimisme des Québécois.

Depuis septembre 1980, la cote du gouvernement fédéral est tombée de 23 points, soit une moyenne d'un point et demi par mois. Mais celle du PQ a carrément chuté de 26 points depuis septembre 1981, soit une moyenne de six points et demi par mois. Au total, 54% des Québécois sont mécontents du gouvernement fédéral, et 55% du gouvernement du Québec. Les Québécois, qui étaient satisfaits à 63% de leur gouvernement au moment de sa réélection l'année dernière, le sont maintenant à 39% seulement. C'est le pourcentage le plus bas jamais recueilli par le gouvernement du Parti québécois.

Mais le Centre d'information sur l'unité canadienne met le gouvernement fédéral en garde contre la tentation de considérer le mouvement séparatiste comme détruit. En cas de conflit, souligne le Centre, 46% des Québécois, se rangent du côté du gouvernement provincial, contre 30% du côté du gouvernement fédéral. Les auteurs écrivent que «même si le gouvernement du Québec est appuyé par 15 points de plus que le gouvernement fédéral par les répondants francophones dans les cas de divergence d'opinion, cette marge se réduit à 8% lorsqu'il s'agit de l'impasse de la conférence de novembre. On peut donc conclure que les Québécois préfèrent quand même leur gouvernement provincial au gouvernement fédéral en cas de conflit, quel qu'il soit».

À plusieurs reprises, le Centre met en garde le gouvernement canadien contre la «ligne dure» face au Québec. Il constate en effet que la notion de souveraineté-association progresse dans l'esprit des Québécois francophones et la confusion qui règne dans les esprits, «risque de s'accroître au détriment du fédéralisme». Si jamais les Québécois voyaient la souveraineté-association «comme un moyen de parvenir à une nouvelle entente avec le reste du Canada», une majorité d'électeurs pourrait être tentée par un référendum sur la souveraineté.

◆ Guatemala

a pas eu de résistance. Ce qui s'est passé c'est un manque de compréhension du mouvement».

Dans la capitale, on ne signalait aucun incident majeur à l'exception d'une brève fusillade à proximité de la résidence de M. Donaldo Alvarez, ancien ministre de l'Intérieur, entre ses gardes du corps et des soldats.

Dans leur premier message diffusé mardi soir, le général Rios Montt et les deux autres membres du triumvirat, le général de brigade Egberto Maldonado Schaad et le colonel Francisco Gordillo Martinez, commandant deux importantes garnisons militaires dans la capitale, se sont engagés à respecter les droits de l'homme et à agir avec fermeté contre les guérilleros de gauche.

Le général Rios Montt a déclaré que le coup avait été organisé parce qu'un petit groupe de responsables corrompus au gouvernement avaient amené le pays au bord de l'anarchie.

«Plus de politique politicienne, débarassons-nous des partis politiques», a-t-il ajouté.

Le coup d'État qui a renversé le président Lucas Garcia intervient à moins de quatre mois de la passation de pouvoir qui aurait dû intervenir entre ce dernier, président sortant, et le général Angel Anibal Guevara, proclamé vainqueur des élections présidentielles du 7 mars. Les candidats malchanceux et les guérilleros de gauche dénoncent ces élections qui, selon eux, ont été entachées de fraude.

Des responsables militaires ont précisé que le général Lucas Garcia avait été emmené à l'aéroport immédiatement après le coup d'État et qu'il était parti en exil.

On ignore où se trouvent le général Anibal Guevara et les membres de l'entourage du président Lucas Garcia.

Selon des informations non confirmées, certains d'entre eux auraient été arrêtés et devraient passer en jugement.

L'unité révolutionnaire nationale guatémaltèque, organisation récemment formée regroupant les quatre principaux mouvements de guérilleros, n'a pas encore réagi au putsch.

Au cours des deux dernières années, plus de 6,000 personnes, pour la plupart des politiciens de centre-gauche, des étudiants et des responsables d'organisations syndicales, sont morts, victimes de la violence politique qui oppose les guérilleros aux forces de l'ordre, soutenues par les «escadrons de la mort» d'extrême-droite.

Radio-Guatemala a diffusé hier un communiqué de la junte déclarant qu'il fallait rétablir la confiance dans les institutions démocratiques.

Toutefois, le communiqué précisait que la constitution resterait suspendue «tant que la situation du pays l'exigerait».

«Le peuple guatémaltèque a été à plusieurs reprises au cours des dernières années victime de manoeuvres électorales frauduleuses qui lui ont fait perdre confiance dans les institutions démocratiques.

«Cette confiance doit être rétablie afin de permettre la naissance de gouvernements disposant d'une assise légitime et d'une base populaire», poursuit le communiqué.

La junte gouvernera par décrets et honorera les engagements internationaux du pays. Les activités de tous les partis politiques sont suspendues, mais «le droits de l'homme seront pleinement respectés et garantis», précise ce document.

Le communiqué ajoute que le général Rios Montt, nouveau chef de l'État, assumera en outre les fonctions de ministre de la Défense.

Le coup d'État et la mise en place d'un triumvirat militaire modéré, se déclarant prêt à rétablir une «véritable démocratie», ont apporté un espoir pour l'avenir de cette nation, estiment les observateurs.

Le Guatemala, le pays le plus étendu et, avec sept millions d'habitants, le plus peuplé d'Amérique centrale se débat en effet depuis deux ans dans une violence politique sans issue.

L'extrême-droite, décidée à éliminer physiquement tout suspect de sympathie communiste, multiplie ses exécutions de professeurs, d'étudiants, de syndicalistes et de «campesinos».

Les quatre principales organisations de guérilla de gauche, elles, s'étaient unies le mois dernier pour poursuivre leur «guerre populaire et révolutionnaire» et, depuis, leurs activités prennent des proportions presque aussi grandes qu'au Salvador voisin.

Les autorités se voyaient impuissantes à mettre fin à cette violence. En fait, depuis le renversement du gouvernement progressiste du colonel Jacob Arbenz, il y a 28 ans, le Guatemala se débat épisodiquement dans un tourbillon de troubles qui ont déjà fait près de 50,000 morts. Aucun des sept gouvernements militaires qui ont suivi ne sont parvenus à rétablir la démocratie ni à niveler les graves injustices sociales.

La victoire du général Guevara, qui devait prendre ses fonctions en juillet prochain, n'avait pas apporté les perspectives d'un véritable changement ni d'une possible amélioration de la situation. Il avait surtout promis de «doubler ou même de tripler, si nécessaire, les effectifs de l'armée pour annihiler la guérilla».

Le général Montt, qui a dissout le Congrès, a promis la tenue de nouvelles élections, sans en préciser la date, la lutte contre la corruption, le rétablissement d'une véritable démocratie, soulignant que les aspirations du peuple étaient bafouées.

Il a lancé un appel à la population pour créer une nation juste «avec Dieu et pour Dieu».

La tâche du triumvirat militaire, qui affirme que son gouvernement n'aura aucun caractère politicien, sera néanmoins immense.

Il lui faudra tenter de rétablir l'économie du pays qui se dégrade rapidement. L'inflation dépasse les 20%. La fuite des capitaux est en marche accélérée, les investissements étrangers sont presque nuls.

La junte devra aussi chercher à sortir le pays de son isolement diplomatique presque total et enfin elle devra tenter de pacifier le pays: «La politique se résout par le vote et non par les armes. Si la guérilla combat avec les armes, nous ferons de même», a averti le général Monti.

Pour les observateurs, le coup d'État du Guatemala comprend quelques similitudes avec celui effectué en octobre 1979 au Salvador par des officiers jeunes et modérés.

Ces derniers avaient renversé le régime répressif du général Humberto Romero pour tenter de pacifier le pays par des réformes. Ils avaient immédiatement lancé un vaste programme social et agraire, avaient nationalisé la banque, promis des élections propres et invité la gauche à participer à la vie politique du pays. Ils devaient cependant échouer et depuis, plus de 30,000 personnes ont été tuées au Salvador.

◆ Lévesque

cas, dans un avenir prévisible, a rétorqué M. Lévesque, faisant état de la «résistance» des anglophones, même aux dispositions jugées moins contraignantes de la loi 22, adoptée par le gouvernement Bourassa en 1974. Les tests linguistiques ayant été mis de côté, le critère de la langue dans laquelle les parents ont été éduqués lui apparaît le meilleur. Il n'est pas question de revenir au libre choix, au «free choice».

Le premier ministre soutient que ces dispositions ne briment pas les droits politiques des anglophones, le Québec les traitant «plus généreusement que n'importe quelle autre partie du Canada ou n'importe quelle autre partie du monde». Le droit à l'école anglaise, pour les gens qui sont de racine anglaise dans la communauté anglophone, ne fait pas problème. «Mais l'assimilation systématique à laquelle on se livrait, à laquelle on était exposé en ce qui concerne les immigrants, qui avait déjà été notée par le gouvernement précédent, c'est fini, et ça ne ressemble pas du tout à un droit politique, d'aucune façon.»

Quant à la clause de réciprocité, que M. Ryan qualifie de «marchandage», M. Lévesque dit plutôt qu'il s'agit d'une question de principe et d'équité, soumise à aucune contrainte du genre, «là où le nombre le justifie».

«Mais vient un moment où, conclut M. Lévesque, quand tu es devant un pâté traditionnel où il y a un cheval et un lapin et qu'on dit: Prends le lapin et donne le cheval au autres, on marchande.»

◆ Cisjordanie

fedayine sont capturés à proximité de la frontière entre Israël et le Sud-Liban.

La bataille «la plus importante qu'Israël ait eu à mener sur le plan politique depuis sa création en 1948» se déroule actuellement, a déclaré hier soir, le chef de l'administration civile israélienne en Cisjordanie, le professeur Menahem Milson.

Interrogé par la télévision nationale israélienne, M. Milson a estimé que le retour au calme doit être obtenu par des moyens militaires et politiques: «L'armée a la tâche de faire cesser les désordres, mais les désordres ne sont qu'un symptôme», ajoutant qu'il «faut s'atteler à extirper à la racine l'influence de l'OLP, dans les territoires» occupés.

Le chef de l'administration civile explique, par ailleurs, la dégradation de la situation par la «crainte de l'OLP de voir son rôle dirigeant mis en cause par le succès de l'administration civile».

Évoquant la dissolution jeudi dernier de la municipalité d'El Bireh, M. Milson a déclaré que «son administration n'avait pas cherché la confrontation, mais qu'elle ne tolèrerait pas d'être boycottée par des municipalités sous la coupe de l'OLP».

Le professeur Milson a refusé de préciser si des mesures de dissolution seraient prises à l'avenir à l'encontre de municipalités qui, comme celle de Naplouse ou de Ramallah, se «refusent à reconnaître l'autorité de l'administration israélienne».

Les événements de Cisjordanie ont failli entraîner la chute mardi soir du cabinet Begin à l'issue d'un débat sur la confiance à la Knesset, où une opposition hétéroclite groupant des ultra-religieux hostiles au retrait du Sinai et les travaillistes opposés à la politique économique du Likoud (droite), a obtenu autant de voix que le gouvernement, 28. Bien qu'il se fut engagé à démissionner en cas d'égalité de voix avec ses censeurs, M. Begin a finalement renoncé à mettre sa menace à exécution sur l'avis de la majorité de ses ministres.

Toutefois, ce vote très serré à la Knesset a immédiatement alimenté les spéculations quant à la tenue d'élections anticipées, qui pourraient avoir lieu en novembre prochain à la faveur des élections municipales ou vers mais 1983.

D'ailleurs, le premier ministre Menahem Begin, s'est déclaré persuadé hier devant des journalistes à la Knesseth que l'organisation d'élections législatives anticipées en Israël est inévitable cette année.

«Objectivement, l'évolution de la situation y conduit tout droit. Il est parfaitement impossible de légiférer quand la majorité et l'opposition sont représentées à égalité au parlement», a-t-il dit.

M. Begin a d'autre part affirmé que «l'opposition travailliste n'a absolument aucune chance de constituer le prochain gouvernement israélien».

Ainsi, par 57 voix contre deux — la presque totalité des députés de l'opposition ne participant pas au vote — la Knesseth a approuvé hier le budget intérimaire demandé par le ministre des Finances en attendant que le budget national soit approuvé par la commission des Finances du parlement.

Le vote s'est déroulé sur ordre du président de la Knesseth, dont la voix était à peine audible dans le tumulte et les interpellations incessantes de l'opposition.

Celle-ci exigeait que le vote soit ajourné jusqu'à ce que les députés hostiles au gouvernement soient réunis dans l'hémicycle.

Le président, M. Menahem Savidor, a néanmoins décidé que le vote aurait lieu. Prise de court, la presque totalité des députés de l'opposition n'a pas pris part au vote. Les annales de la vie parlementaire en Israël ont rarement connu une séance aussi orageuse.

D'autre part, le Conseil de sécurité a ouvert hier soir les débats sur la situation dans les territoires arabes occupés à la lumière des affrontements actuels entre soldats israéliens et palestiniens en Cisjordanie.

La réunion du conseil a été demandée par le représentant de la Jordanie, président en exercice du groupe arabe à l'ONU, qui a dénoncé «la terreur israélienne organisée (dans les territoires arabes occupés) en vue de déloger les habitants palestiniens autochtones».

L'observateur de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), les représentants d'Israël et d'Égypte doivent également prendre la parole au cours de cette séance.

En annexe à l'école Notre-Dame-de-Grâce

La CECM ouvrira une école de pédagogie alternative

par Angèle Dagenais

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) ouvrira l'an prochain une école de pédagogie alternative dans un bâtiment actuellement en location qui deviendra une annexe de l'école Notre-Dame-de-Grâce dans le secteur ouest de la ville et pour laquelle 56 enfants se sont inscrits jusqu'à maintenant; une cinquantaine d'autres devraient se joindre à ce noyau.

Après un long débat au conseil des commissaires de la CECM, il a été résolu d'ouvrir cette école pour une centaine d'étudiants de niveau primaire, école qui logera en outre une cantine scolaire, des services de garde, un gymnase et des activités parascolaires devant financer en partie le secteur de pédagogie alternative, selon le plan exposé par la directrice de l'école Notre-Dame-de-Grâce, Mlle Lapierre.

Ce projet d'école alternative a été élaboré par une cinquantaine de parents de l'école Notre-Dame-de-Grâce qui y travaillent depuis de nombreux mois et qui étaient venus massivement appuyer les représentations de leurs porte-parole au siège social de la CECM.

Mais au cours de la même soirée, des représentants de trois autres écoles menacées de disparition sont venus également exposer leurs griefs face aux coupures draconiennes qui ont lieu dans les budgets de formation des adultes et de perfectionnement: le Centre des métiers de l'automobile, le Centre SEBAM (Service d'éducation de base aux adultes de Montréal) et l'École professionnelle des métiers de l'ouest qui a été maintenue ouverte une autre année mais dont certaines options sont transférées dans d'autres écoles, au dire de l'un de ses professeurs.

La CECM a d'ailleurs annoncé hier des coupures de l'ordre de $2 millions dans ses budgets d'éducation aux adultes pour l'année 1982-83 dont une réduction moyenne de 13% des activités de formation, et de 30% des services d'encadrement. C'est la deuxième année consécutive que la CECM a à couper dans ses activités de formation aux adultes à la suite de baisses de crédits octroyés par les gouvernements provincial et fédéral pour ces activités.

Le Service d'éducation des adultes coupera 71 postes dans ses effectifs en 1982-83 dont 28 postes d'enseignants mais devra prévoir à même ses budgets $600,000 pour leur sécurité d'emploi.

Le conseil des commissaires a accepté hier en fin de soirée de relocaliser deux centres de formation des adultes malgré les représentations qui lui ont été faites: le Centre des métiers de l'automobile (des Pins et Saint-Denis) sera relocalisé au Centre de formation Parthenais (5205 Parthenais) et le centre SEBAM sera transféré au Centre Gédéon-Ouimet de l'est de Montréal. La CECM réalisera ainsi des économies de $300,000 en fermant deux de ses écoles pour adultes.

AUJOURD'HUI

À 19 h 30, en la paroisse Notre-Dame du Saint-Rosaire, 85, rue Villeray, Mgr André-Marie Cimichalla, évêque auxiliaire de Montréal, ordonnera M. Georges Godbout au ministère du diaconat permanent. Pour inf.: 931-7311.

■

De 19 h 30 à 21 h 30, au 500 ouest, rue Fleury, il y aura rencontre sur la pensée de Teilhard de Chardin quant à l'avenir de l'homme. Pour inf.: 387-4082.

■

Le groupe d'information et de recherche sur le Proche-Orient vous convie à midi en la salle A-3440 du pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM à une conférence de M. T. Hentsch sur la cinquième guerre israélo-arabe».

■

La Troupe Oncontinu présente ces jeudi et vendredi, de même que les 1er, 2 et 3 avril, à 20 h 30, à l'auditorium Louis-Riel, 5850 de Carignan, la pièce *Les Belles Soeurs* de Michel Tremblay. Les billets seront disponibles à l'entrée au coût de $5. Pour inf.: 527-1541, poste 207.

■

La ciné-conférence «Le Dieu Japon» sera présentée à la salle Désilets du Collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin, à 20 h. Le cinéaste-explorateur Yves Mahuzier convie le public à découvrir la vie des Japonais d'aujourd'hui. Pour inf.: 325-0150, poste 265.

■

M. Charles Terreault de Bell Canada donnera une conférence intitulée «La Télématique, eden ou enfer», à l'Institut d'histoire et de socio-politique des sciences, à 14 h, en la salle 3134 du pavillon Lionel-Groulx (3150), Jean-Brillant).

■

«Mission socio-médicale auprès des enfants abandonnés», tel est le thème d'une rencontre qui s'adresse spécialement aux étudiants en médecine, en sciences infirmières, et au milieu paramédical, et qui aura lieu à 12 h 30 en la salle Z-110 du pavillon principal de l'UdeM.

■

Le département d'administration et d'économique de l'Université du Québec à Trois-Rivières, en collaboration avec l'Office national du film, organise un colloque sur la qualité de la vie au travail, qui aura lieu en la salle Ludger-Duvernay, du pavillon Albert-Tessier de 13 h 30 à 17 h.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge, à **Rawdon**, au sous-sol de l'église, rue Queen, de 14 h 45 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30; à **Montréal**, au Collège Marianopolis, 3880, Chemin de la Côte-des-Neiges, de 10 h à midi et de 13 h 30 à 16 h 30.

25 mars

par la PC et l'AP

1776: les États-Unis opposent leur veto à une résolution du Conseil de sécurité déplorant la politique israélienne à Jérusalem et dans les territoires occupés;

1975: le roi Fayçal est assassiné à Riad par son neveu, qui ne jouit pas de toutes ses facultés mentales. Son frère, le prince Khaled, monte sur le trône saoudien;

1962: la France rappelle son ambassadeur à Moscou pour protester contre la reconnaissance par Moscou du GPRA algérien;

1941: la Yougoslavie se joint à l'axe Berlin-Rome-Tokyo;

1883: une révolution éclate à Haïti;

1815: l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie s'allient contre Napoléon.

Ils sont nés un 25 mars: le général Joachim Murat, roi de Naples (1767-1815); la romancière anglaise Anne Bronte (1820-1849); le chef d'orchestre italien Arturo Toscanini (1867-1957); le compositeur hongrois Bela Bartok (1881-1945).

LE DEVOIR
Montréal, jeudi 25 mars 1982
CAHIER 11 L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Un mode d'épargne SUPÉRIEUR
Nos certificats de DÉPOT GARANTI
17 1/8%
Intérêt annuel période de 2 ans.
TRUST GÉNÉRAL

Les assises annuelles du Mouvement Desjardins

■ *Les hypothèques fidèlement remboursées*

par Michel Nadeau

Seulement 2% des prêts hypothécaires consentis par la Fiducie du Québec accusent présentement un retard dans le versement des mensualités; il s'agit d'une légère hausse par rapport à 1.9%, le taux moyen des deux dernières années.

C'est ce qu'a précisé hier le président de la Fiducie du Québec, M. Hervé Hébert, à un représentant des caisses populaires qui s'inquiétait de la forte augmentation des pertes sur prêts hypothécaires qui ont grimpé de $158,000 en 1980 à $399,000 l'an dernier. M. Hébert a mentionné qu'il s'agissait là d'un dixième de 1% de l'ensemble du portefeuille hypothécaire de l'institution associée au Mouvement Desjardins.

Le secteur hypothécaire a subi en 1981 les contrecoups de la hausse des taux d'intérêt; le nombre de dossiers n'a augmenté que de 452 pour passer à 16,065. Le solde moyen des prêts a fait un bond de $2,000 environ pour atteindre $35,000.

Dans l'ensemble, Fiducie du Québec a connu une performance relativement satisfaisante avec un accroissement de 46% des profits au niveau de $764,000. Il ne s'agit cependant que d'un rendement de 8% sur les $20 millions investis par les caisses, alors que l'industrie fiduciaire rapporte entre 10% et 12% à ses actionnaires. M. Hébert a rappelé que l'entreprise s'est donnée cinq ans en 1980 pour atteindre la parité avec les autres compagnies de fiducie.

Le vice-président et directeur général, M. Raymond A. Reid, a indiqué pour sa part que la Fiducie du Québec a cédé sa participation de 18% dans les activités immobilières du Trust Général du Canada.

Par ailleurs, la Fiducie du Québec songe toujours à acquérir une participation — qui pourrait être de 20% — dans Crédit industriel Desjardins. On veut ainsi avoir une présence dans le secteur du crédit industriel et commercial.

M. Reid a mentionné que la disparition des contrats de rentes à versements invariables, depuis le dernier budget MacEachen, privera l'institution de plusieurs centaines de milliers de dollars de revenus. On cherche à accroître l'importance de l'épargne-retraite pour compenser cette perte; l'arrivée des caisses d'économie a permis à la Fiducie du Québec de porter de 155,000 à 200,000 le nombre de REER gérés.

Le rapport annuel montre l'importance croissante des dépôts à court terme; la moitié des placements et des dépôts se renouvelle annuellement. Mais d'ici 1985, il faudra supporter le fardeau de vieilles obligations à faible rendement.

Devant des journalistes sceptiques, MM. Hébert et Reid ont promis la publication d'états financiers trimestriels dès cette année.

■ *Assurances générales: rentabilité en 83?*

Le Groupe Desjardins retrouvera le chemin de la rentabilité en 1983 avec des profits de $7 à $8 millions. Cependant, la compagnie d'assurances générales du Mouvement Desjardins affichera de nouvelles pertes en 1982, de l'ordre de $2 à $4 millions, après un déficit record de $6.4 millions en 1981.

C'est la prévision qu'a avancée, hier matin, le président et chef de la direction du Groupe Desjardins, M. Conrad Leblanc, qui a dû faire face à plusieurs membres mécontents lors de l'assemblée annuelle. Deux délégués ont lancé l'idée «de fermer la boîte» devant l'ampleur des déficits accumulés. L'été dernier, les caisses ont injecté $16 millions dans le capital du Groupe Desjardins pour éviter la faillite; dans quelques mois, il faudra ajouter $4 autres millions. Un intervenant a fourni des statistiques sur la piètre performance, depuis treize ans, du Groupe Desjardins et des deux compagnies antécédentes. La Sécurité et la Société d'assurance des caisses populaires (SACP). Environ le quart de l'Assemblée a marqué son approbation par des applaudissements.

M. Leblanc a affirmé qu'on avait effectivement envisagé la solution de l'arrêt complet des activités. Mais les chances d'un redressement sont bonnes depuis la hausse de 52% des primes dans l'assurance-automobile et de 35% dans celui de l'assurance-habitation. «D'autres rajustements auront lieu cette année», a précisé M. Leblanc, qui a donné des statisques montrant que son entreprise se situe dans la moyenne des prix sur le marché de Montréal.

Celui-ci a commenté les trois facteurs qui semblent expliquer les déboires de la compagnie: le marasme actuel du marché des assurances générales, la faiblesse de la capitalisation et les frais d'exploitation élevés.

Après avoir connu un rythme de croissance rapide dans les années 70, les dirigeants de la Sécurité et de la SACP ont négligé d'augmenter au fur et à mesure leur capital de base. Il fallait renforcer l'avoir propre de la compagnie pour lui permettre de mieux supporter un volume plus élevé de primes. Les profits, pratiquement absents, ne fournissaient pas les fonds internes requis pour la croissance.

Compte tenu de ces difficultés de financement et du choc qui a suivi de mauvais risques — notamment à la Baie James — la compagnie a cédé une partie de ses primes à des réassureurs avec une part très grande des profits qui s'y rattachent. Les primes brutes souscrites furent de $98.8 millions l'an dernier alors que les primes nettes acquises n'ont été que de $65.8 millions.

De plus, on a décidé de se replier à l'intérieur du marché québécois en fermant les bureaux hors Québec. Le volume de primes a glissé de $112.8 millions en 1980 à près de $99 millions l'an dernier. Cet émondage de 14% n'a été suivi que d'une baisse de 8,7% des frais d'exploitation qui, M. Leblanc le reconnaît, sont demeurés trop élevés l'an passé. «Il faudra cette année écrire $112 millions pour répartir ces charges,» a-t-il mentionné.

N'ayant que peu de capitaux propres et étant privés depuis 1977 des réserves reliées aux primes pour l'assurance des personnes maintenant nationalisée, les revenus de placement, l'autre source de gains des assureurs, n'ont pas suivi. Au contraire, des manques de liquidités ont forcé l'entreprise à payer plus d'un million de dollars de frais d'intérêt l'an dernier. Les caisses auraient retardé de quelques semaines le versement des $16 millions pour l'achat de nouvelles actions.

M. Leblanc a dit que le Groupe Desjardins affiche maintenant un coefficient de pertes de 82%, soit celui de l'ensemble de l'industrie au Québec.

■ *Assurance-vie: la croissance est ralentie*

La croissance de l'Assurance-vie Desjardins a ralenti au cours de 1981. La valeur des contrats en vigueur n'a progressé que de 3.8% pour s'établir à $14.6 milliards. Les bénéfices ont baissé de 40% en raison de prestations accrues pour l'assurance-prêts et du rachat de plus en plus fréquent de vieilles polices permanentes.

M. Oscar Mercure, président de cette institution, a expliqué, hier, aux représentants des caisses populaires que l'Assurance-vie Desjardins ressent l'impact des conditions économiques. L'actif a avancé de 11% pour s'établir à $496 millions.

«Nous plaçons en tête de liste l'objectif primordial de toute entreprise: la rentabilité»' a lancé M. Mercure.

La baisse de $400,000 des profits s'explique par une croissance plus forte des prestations par rapport aux revenus de primes. Les premières ont grimpé de 16% alors que les seconds n'ont avancé que de 9%.

En assurance-maladie, la hausse des prestations atteint 35% et elles se chiffrent à $24.6 millions. On remarque une nette détérioration de l'expérience vécue dans l'assurance-prêt invalidité où les prestations ont avancé de plus de $5 millions par rapport à l'année précédents.

Chez les détenteurs de polices individuelles, les montants versés ont augmenté de 29% en raison du rachat de polices d'assurance permanente. «Comparativement à l'ensemble des compagnies d'assurance-vie, nous sommes moins touchés par l'augmentations des rachats, écrit le vice-président, M. René Massicotte.

En raison de la baisse des profits bruts de 25%, les participations et ristournes aux assurés ont subi une diminution identique.

Les avances sur police ont progressé de plus de 33% pour atteindre $8.4 millions. Tout comme c'est le cas pour les valeurs de rachat, les assurés veulent utiliser au maximum «l'épargne» rattachée à leur contrat d'assurance-vie.

Enfin, le rendement obtenu sur les fonds généraux a légèrement augmenté pour s'établir à 10.99%.

M. Massicotte signale enfin que le personnel a diminué de 3% en 1981; le taux de roulement de 3.7% est nettement inférieur à celui de l'industrie, près de 18%.

Train de nuit, bonnes affaires!

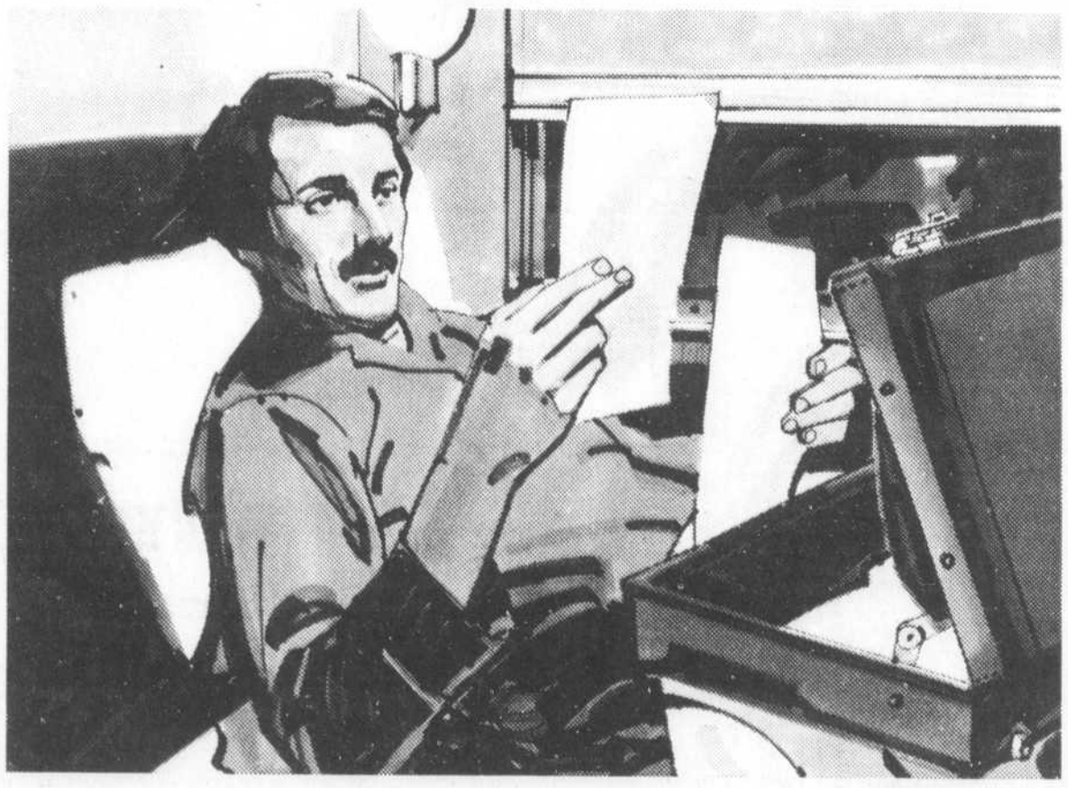

De plus en plus de gens d'affaires choisissent le train de nuit Le Cavalier pour se rendre à Toronto. En plus d'offrir l'excellent service VIA 1, le train de nuit présente divers avantages qui en font le train du succès en affaires. Voyez vous-même!

Après une journée de travail normale, vous avez le temps de relaxer, de passer la soirée en famille, avant de monter dans le véritable hôtel roulant qui vous transportera durant votre sommeil. (Vous pouvez monter en voiture une heure avant le départ.) Et vous arrivez à destination frais et dispos pour entreprendre votre journée.

Peu importe la formule VIA 1 que vous choisirez, vous pourrez profiter du service de boissons de la voiture café-bar et vous aurez droit à un petit déjeuner léger avant l'arrivée.

Et, de plus, c'est économique!

Aller simple voiture-coach	34$
Aller-retour sept-jours*	51$
SERVICE VIA 1 Chambrette	24$ de supplément
Chambre (une ou deux personnes)	49$ de supplément

Fauteuil en voiture-club de nuit et lits du haut ou du bas également offerts à plus bas prix.

Le Cavalier quitte la gare Centrale tous les soirs à 23h35 (la gare de Dorval, où le stationnement est gratuit, à 23h59).

Appelez donc votre agent de voyages ou VIA au 871-1331. Notre standard téléphonique est ouvert 24 heures par jour.

*Offert à certaines conditions.

VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.
VIA

Les finalistes "Habitas"

La Chambre de commerce du district de Montréal et Salon National de l'Habitation inc. ont mis sur pied le GALA DE L'HABITATION, un événement annuel dont la première se tiendra dans la grande salle de bal de l'Hôtel Méridien, le samedi 27 mars. Tenu sous la présidence d'honneur de M. Guy Tardif, ministre québécois de l'habitation, le gala sera animé par M. Michel Jasmin, animateur-vedette de la radio et de la télévision. Lors de cette soirée, seize (16) trophées nommés «Habitas» seront remis aux individus, entreprises et organismes qui se sont distingués dans leur secteur d'activité. Voici la liste des finalistes dans chaque catégorie:

CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

— Logements multiples
- Sanctuaire du Mount Royal
- Le presqu'il Inc.
- Les rochers boisés de St-Adèle
- Les jardins de l'Archipel Ltée
- Devel Internationaux la vigie Ltée
- Le condominium La Chancellerie Ltée
- Parc résidentiel Ile d'Argent
- Condominiums Val des Arbres Inc.

— Maison individuelle
- Campeau Corporation
- Construction P. Desanleau Inc.
- Les Industries Ste-Anne de la Rochelle
- Les Maisons Quebco Inc.
- Normand Gagnon & Fils Inc.
- Dan Hanganu (Delrive Inc. & Danurb Inc.)
- Entreprises Léo Lefrançois Inc.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

— Fabricant
- Serres Solarium Ltée
- Donat Flamand Inc.
- Les fenêtres St-Jean Inc.
- J.B. Charron (1975) Ltée
- Les Parquets Dubeau Ltée
- Les meubles du Québec inspiration XIXe Ltée
- Système Archimède Inc.

— Détaillant
- La Cie Matco Mart Inc.
- Plomberium Inc.
- Marchands Ro-Na Inc.
- Isolation Val-Royal Inc.
- O. Coupal Inc.

ÉNERGIE ET CHAUFFAGE

— Grande entreprise
- Gaz Métropolitain
- Shell (thermo-Shell)
- Esso Chimie Canada Division de la Cie Pétrolière Impériale Ltée

— Petite et moyenne entreprise
- Pétro-Sun Inc.
- Équipement Canair (1981) Inc.
- P.M. Wright Ltée
- Les Controles P.S.C. Ltée
- Venmar Inc.
- Les Industries St-Anne de la Rochelle
- Trolec Inc. Membre du Groupe Fortier Frères
- Val-Royal Inc.
- Les Cheminées Yvon Dumais Inc.
- Chalifou, Marcotte & Ass. Inc.

L'ASSOCIATION DE L'ANNÉE DANS L'HABITATION AU QUÉBEC
- Corporation des Maitres Électriciens du Québec
- Association A.P.C.H.Q. Estrie
- Association des Propriétaires d'Immeubles du Québec (P.R.O.P.I.Q.)

SERVICE À L'HABITATION

— Grande entreprise
- Trust Général
- Le Permanent
- Crédit Foncier
- Ville de Montréal Cidem
- A.E. Lepage
- Sanibec Inc.

— Petite et moyenne entreprise
- Groupe conseil Roche associés Ltée
- Centre de Rénovation P.D.G.
- Le Journal Ma Résidence Ltée
- Entreprises Électriques A & R Ltée
- Gagnon Électrique Ltée
- Décormag Inc.

DÉCORATION - AMEUBLEMENT

— Fabricants
- Fernand Bélanger Ltée
- Alpha-Vico Canada Ltée
- Les Meubles Sita Inc.
- Casavant Frères Ltée
- Centre d'Armoires de cuisine LaSalle Inc.
- Altex Décoration Ltée
- Aimé M. Lemire & Associés

— Détaillant
- Expansol Inc.
- Brault & Martineau
- Ameublement Tanguay Inc.
- Cantrex Inc. (Prestige)
- Chateau d'Aujourd'hui Inc.
- «La lustrerie de Roy Marchand Inc.»

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

— Fabricants
- Les Produits de Béton Casaubon
- Les remises de Jardin enjolivées Inc.
- Les Auvents Métro
- Montco Ltée
- Alfa-Vico Canada Ltée
- Centre de Rénovation P.D.G.

— Détaillant
- W.H. Perron & Cie Ltée
- Centre Horticole de la Pinière Inc.
- Embellissement M. Y.
- Entreprises Lavoie & Leduc
- Les Sols Taillefer
- Piscines Citadelle Inc.

INNOVATION
- Groupe Conseil Roche Associés
- Canair Équipement (1981) Inc.
- Les Industries St-Anne de la Rochelle
- Desmarais Thornay Pilon & Associés Architecte (Sanctuaire du Mont-Royal)
- Serres Solarium Ltée
- Altex Décoration Ltée
- Saramac Inc.
- Unités Préfabriquées Ltée
- Système Archimède Inc.

L'Entreprise de l'année dans l'Habitation ne peut être divulguée avant le gala

LA PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE DANS L'HABITATION DU QUÉBEC
- Réné Lépine (Sanctuaire du Mont-Royal)
- Ginette Gadoury (Décormag)
- Normand Miron (Amos)
- Paul Mathieu (Paul Mathieu Inc.)
- Robert Campeau (Campeau Corporation)
- Gilles Varin (le Permanent)
- Guy Legault (Ville de Montréal)
- Robert Aumont (Piscine Citadelle)
- Laurier Yves Deschênes (Modulex)
- Fernand Bélanger (Fernand Bélanger Ltée)
- Paul Pelletier (Château d'Aujourd'hui)
- Paul Legault (Le Permanent)
- Dan Hanganu (Danurb et Delrive)
- Jacques B. Poirier (Système Archimède)

VÉRIFICATIONS: Samson Bélair, Comptables agréés

Salon National de l'Habitation
du 18 au 28 mars 1982
au stade et vélodrôme olympique

La Chambre de commerce du district de Montréal

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Ventes bénéficiaires

Deux ventres bénéficiaires ont fait chuter les cours hier à la Bourse de Toronto et mis un terme à six jours consécutifs de hausse. L'indice composé est tombé de 13.48 points et marquait 1615.94 en clôture.

Onze des 14 secteurs du marché ont retraité, les hydrocarbures perdant pour leur part 75.80 points, à 2592.83. Les services financiers enregistrent par contre une avance de 12.41 points, à 1203.99.

Au total 213 titres sont en hausse, 274 en baisse et 230 stables. Quelque 5.36 millions d'actions ont été traitées et la valeur s'établissait à $62.57 millions.

Gulf Canada perd 5-8 à $12 1-8, Bow Valley Industries 1-4 à $13 7-8, Dome Pete 3-8 à $8 7-8, Stelco A $23 1-8 et Canadian Pacific 5-8 à $30 1-8.

Westcoast Pete gagne 1-4 à $26, Banque Royale 1-4 à $24 1-2, Monenco A 2 à $15, Nova Scotia Savings 1 3-4 à $14 1-4 et Great Lakes Forest 2 à $57.

Rio Algom cède 1-4 à $34, Dome Mines 1-4 à $14 1-2 -t Denison 3-8 à $22 7-8. Falconbridge Copper gagne 1-4 à $12 et Lacana 20 cents à $4.70.

Ranger abandonne 1-2 à $7, Total Pete NA 3-4 à $10 3-4 et Dome Canada 25 cents à $4.35. PanCanadian Pete prend 2 3-4 à $60 et Oakwood Pete 1-2 à $8 5-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	980	$19¼	19	19¼	
AbtiPrce	800	$18¾	17¾	17¾	−1¼
Abitbi10	400	$35¾	35¾	35¾	+1
AdanacM	z100	50	50	50	
AeroE	2600	210	200	210	−10
Agassiz	6461	72	72	72	−3
AgnicoE	4900	$7⅛	6⅞	7	+⅛
Albany	8900	79	76	77	+1
AltEnergy	28965	$11¾	11	11	−¼
AltaNat	2000	$23½	23½	23½	+1
Alcan	29267	$24	23½	23⅝	+⅛
AlgoCent	300	$15⅜	15	15	−¼
AlgomaSt	z145	$34⅛	33⅝	34⅛	
AStel p	1000	$16½	16½	16½	
AmLeduc	2000	29	29	29	+2
AndresWA	2500	$14	14	14	+⅛
AngCT265	z50	$17¾	17¾	17¾	
AngCT290	z20	$19⅛	19⅛	19⅛	
AngCT315	100	$22	22	22	+1
AngUDev	2000	75	75	75	
Anthes	4000	125	110	125	+15
Arbor C	187	425	425	425	−15
Argosy	1500	21½	21½	21½	−3½
Argus	1112	$8¼	8¼	8¼	
Args260p	300	$17	17	17	+¼
ArgusBpr	100	$16¾	16¾	16¾	
ArgusCpr	762	460	450	450	−10
Asamera	8600	$10¾	10½	10½	−⅛
Asbestos	z10	$13⅜	13⅜	13⅜	
AsocPorc	3400	255	255	255	−5
Astral	25800	$5⅛	480	480	−5
Atcol	3500	$7½	7¼	7⅜	+⅛
Atcol I	600	$7⅛	7⅛	7⅛	+⅛
AtlasYk	8500	38	38	38	−2
Atlasw	1000	10	10	10	+1
Augmitto	500	172	172	172	+3
AtoHardA	z50	$8¾	8¾	8¾	
BCSugarA	1220	$13½	13⅜	13⅜	
BPCan	35060	$27⅛	26¼	26½	−½
Bachelor	6070	335	320	335	+5
BanisterC	100	$7¼	7¼	7¼	
BankBC	z4	$18⅜	18⅜	18⅜	
BankMtl	20980	$22⅜	22¼	22⅜	−⅛
Bk Mtl 285	1875	$26⅝	26⅜	26½	+½
Bk Mtl 250	5125	$20½	19¾	20¼	+¼
BkMtlw	4150	495	485	490	+5
BankNS	46016	$23½	23	23½	+½
Bankeno	600	450	450	450	−112
Basic Res	16625	285	235	270	+45
Baton A	500	$7⅜	7⅜	7⅜	+⅛
Baton B	500	$7⅝	7⅜	7⅜	+⅛
BellCanad	45338	$19	18¾	18⅞	−⅛
BellBpr	100	$55¾	55¾	55¾	+2¼
BellCpr	200	$17	17	17	+⅛
Bell2.28	100	$28	28	28	+1¼
Bell1.80	200	$13½	13¼	13¼	−¼
Bell1.96	400	$22⅝	22⅝	22⅝	
Bell2.05	3900	$18⅞	18¾	18⅞	+⅛
Bell2.70	56685	$20¾	20⅝	20¾	+⅛
BighartOG	2700	$6⅜	6¼	6⅜	+⅜
Black Phot	35100	$9¾	9½	9½	
Blackwod	300	250	240	250	+5
BlakeRes	2700	175	175	175	−5
Bluesky	22500	350	330	335	+5
BombdrA	z5	$9½	9½	9½	
Bonza O	9200	265	255	255	
BowVal	100700	$14¼	13⅝	13⅞	−¼
BowVly7	750	$56	56	56	
Bow Vly R	3500	$6⅛	6	6	+⅛
Bralor Res	12500	$8¼	7½	7½	−¾
Bramalea	1940	$5⅜	5⅛	5¼	−⅛
Brscade p	21633	$28⅞	28⅝	28¾	−⅛
Brascan A	53436	$20⅞	20½	20½	−⅛
Brscn8½	1460	$16½	16¼	16½	+¼
Brenda M	2690	$8⅜	8⅛	8⅜	+⅜
Brinco	1909	$5	480	5	+20
Brincop	1307	420	420	420	
BCFP	8410	$9⅛	9	9⅛	
BCFPpr	100	$25	25	25	
BCRIC	24500	355	345	350	
BC Phone	6526	$15⅜	15⅛	15¼	+⅛
BCPh4¾p	z10	$31⅜	31⅜	31⅜	
BCPh4.84	250	$8⅜	8⅜	8⅜	
BCPh6pr	100	$40½	40½	40½	+½
BCP7.04p	300	$13	12½	12½	−1
BroulReef	1800	61	61	61	−4
Brunswk	1895	$11½	11⅜	11½	+⅜
BuddCan	1725	475	455	465	−10

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	5930	$9⅛	9	9	
CCLInd	1000	$6	5⅝	5⅝	−⅜
CIL	1625	$23½	23½	23½	−½
CILpr	z2	$26	26	26	
CME Res	1300	62	62	62	+3
CadFrv	32800	$9	8⅝	8¾	−¼
Cad Frv A	22900	$5⅝	5½	5½	−⅛
Calvert	9100	33	30	33	−1
Camchib	1000	450	450	450	
CamelOG	2400	295	250	255	−40
Camflo	2575	$11	10⅝	10⅝	−⅜
CampRL	35655	$15¼	14¾	14⅞	
CampRes	1700	$7	6¾	6¾	+¼
Campeau	z1	$9⅜	9⅜	9⅜	
Camreco	2800	80	75	75	+5
CanCem	3490	$9⅝	9¼	9¼	−¼
CCem6½	1060	$9	8⅝	8⅝	−⅜
CCem2p	1900	$11	10¾	10¾	
CDC	27244	$6⅜	6	6¼	+⅛
CDCprB	4510	$86	85	86	−½
CDC1980	7675	$14	13¼	13⅞	+⅛
CanMalt	2000	$33	33	33	
CNorWest	3900	$21½	21½	21½	+¾
CanPEnt	12200	$16¼	15⅞	16	−⅜
CPackrs	z50	$29⅞	29⅞	29⅞	
CS Pete	3600	$6¼	5⅝	5¾	−⅛
CTrust7¼	2500	$20¾	20¾	20¾	
CTung	1400	$21	20	20½	−½
Canadex	7200	195	185	185	−15
CCManY	400	$10¼	10	10	−¼
CFormst	200	270	270	270	
CHydropr	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+⅜
CIBkCom	24257	$26⅞	26½	26¾	+⅛
CIBC250p	4450	$21½	21⅜	21⅜	
CIBC2.05p	5050	$21¼	20⅞	21¼	+⅜
CIBC35625	21290	$25¼	25	25⅛	−⅛
CIBCw	10500	$7¾	7½	7¾	+¼
CIBCw2	66480	159	154	157	+2
CLencour	2000	18	18	18	+1
CMarconi	4365	$31¾	31¼	31¼	−¼
CNat R	07600	455	445	450	+5
CNat8.50	100	$15	15	15	
COcdental	1900	$9⅞	9¾	9¾	−⅛
COcdntl p	200	$17	17	17	−1
CPLtd	71515	$30¾	30⅛	30⅛	−⅝
CPL4p	200	$10	10	10	−¼
CReserve	1330	$12¼	12⅛	12⅛	−⅛
CdnTire	3300	$35½	35	35	
CdnTireA	1863	$37½	37½	37½	
CUilties	150	$20½	20½	20½	
CUtil4¼p	100	$30	30	30	+¾
CUtil5pr	100	$32¼	32¼	32¼	
CUtil9.24	140	$15⅛	15⅛	15⅛	−⅜
CUtil2ndD	1500	$24	24	24	
CUtil2ndE	3600	$23¼	23	23	
CUtil2ndF	4100	$25¾	25½	25¾	+¼
CWNG4pr	800	$6	6	6	+½
Canbra	400	$7⅞	7⅝	7⅞	+⅜
Canray	1000	40	40	40	−½
CanronA	1050	$13⅛	12½	12½	−½
Canuc	5100	48	48	48	−1
Canusa	2000	155	150	150	−1
CnwstFinp	300	$21½	21½	21½	
Cara	12700	$7½	7⅜	7½	
CaraA	300	$7¾	7½	7½	−⅛
CarlOK	15715	$7⅛	7	7	+⅛
CarlAp	300	$15½	15¼	15½	+¾
Carma8¾	650	$12½	12¼	12¼	
CarmaA	7200	$6⅜	6¼	6¼	
Carmacvp	1450	$12¼	12¼	12¼	
CarolinM	7560	$10⅛	9¾	9¾	−⅜
CentrlTr	200	$7½	7¼	7½	+½
Ceres Res	15000	200	190	195	+15
Chnclr	2000	135	135	135	
Cherokee	2700	440	395	440	+50
ChieftanD	4000	$18⅛	18	18⅛	−⅛
ChieftanB	100	$45½	45½	45½	
Chrysler	2100	$6⅛	5⅞	5⅞	−⅜
CHUM	100	$17	17	17	
CHUMB	123	$17⅝	17⅝	17⅝	+⅛
CoastalA	200	460	460	460	−30
CohoA	11017	$5⅛	495	5	
Cominco	4497	$48	47	47	−½
ComincoA	800	$16	16	16	
ComrclOG	3000	100	97	100	+5
Cmplg	25430	420	340	410	+25
Computel	200	$14	14	14	
Coniagas	43300	145	140	140	+5

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Con Bath A	35700	$15½	15½	15½	+⅛
Con Bath B	135	$15⅜	15⅜	15⅜	−2½
Con Fardy	11658	165	155	165	+10
ConCopper	12000	25	21	23	−1
CDurham	11000	117	112	112	−3
CLouanna	1200	125	111	115	−5
Cons Prof	4500	99	90	91	−9
C Rexspar	3500	24	22	24	−1
C Summit	5000	37	35	37	+4
CTLBank	4009	$7⅜	7¼	7¼	
Conventrs	15570	465	460	465	+10
Conwest A	1300	325	325	325	+15
Conwest B	330	265	260	260	+5
CopFields	2041	$7⅝	7½	7½	−⅜
Corby vt	867	$24½	24½	24½	+1½
CFalconC	22500	$12	11¾	12	+⅛
CosekaR	3225	$7	6⅝	6¾	−¼
Coseka 7 p	5200	$5¾	5⅝	5⅝	−⅛
Courvan	500	28	28	28	−4
Craigmt	3850	205	190	191	−4
CrainRL	550	$12⅞	12⅞	12⅞	+¼
Crestbrk	100	$27⅛	27⅛	27⅛	+⅛
Crown 8¾	z88	$13¾	13¾	13¾	
Crown 14½	1252	$18⅝	18½	18½	
CZelrbaA	4205	$22¾	22¾	22¾	+¼
Cullaton	3200	495	495	495	+5
CuvierM	2000	28	28	28	−1
Czar Res	9400	260	255	260	−4
Czar Wt	1000	30	30	30	+4
Dalco Pet	4100	87	75	75	−11
Daon Dev	14282	385	360	385	+25
DaonA	120	425	425	425	
Daon 8⅝ p	2000	485	475	480	−5
Daon 9½ p	2000	$5¼	5⅛	5⅛	−⅛
DejourMn	4900	33	32	32	
DEldona	2500	66	65	65	−1
Delhi Pac	26000	47½	45	45	−2
Denison	7997	$23	22¾	22⅞	−⅜
DicknsnA	75100	135	120	135	+6
DicknsnB	4100	170	155	155	
Discovry	2744	113	106	106	
DistTrA	700	100	100	100	+50
DofascoA	10548	$34¼	33¾	33¾	−⅜
Dfs 4¾	z25	$38	38	38	
Dfs 235	1100	$16⅝	16½	16½	
Dofascowt	762	$6¼	5⅞	5⅞	−⅜
Doman I	6600	375	365	375	
DomeCda	42794	455	430	435	−25
DmeCdaw	26980	78	73	74	−5
DomeMine	13070	$15⅛	14½	14½	−¼
DomePete	94202	$9¼	8¾	8⅞	−⅜
DPeteBp	400	$11¾	11¾	11¾	
DPetw	169432	92	85	85	−7
DomeResp	52321	$47½	47⅛	47⅛	−⅜
DCitrus	500	460	460	460	+5
DExplor	3500	56	55	55	
Dom Store	2451	$16¼	16⅛	16¼	
D Textle	35100	$12	11¾	11⅞	−⅛
Domtar	18400	$18½	18½	18½	
Domtarpr	125	$6⅞	6⅞	6⅞	−⅜
Doverpr	z35	420	420	420	
Dr McC A	1788	$5¾	5½	5½	−⅛
DrumndP	19100	130	116	116	+1
DuPontA	600	$20	20	20	
Dynamar	60800	215	207	210	−10
E-L Fin	100	$9½	9½	9½	
EchoB300	6800	$11¼	11	11¼	−¼
Echo1986w	4000	200	195	200	
Echo1987w	1700	165	160	160	
Echo1988w	1200	155	140	140	−15
Echo1989w	1300	150	140	150	
EconInv	300	$19	19	19	
EgoRes	5550	53	50	53	+4
ElcthomX	155	$6½	6½	6½	+⅛
ElcthomY	210	$6¼	6⅛	6⅛	−¼
Emco	500	$12¼	12¼	12¼	
EnrgyRes	1000	36	35	36	−2
Epitek	4503	220	213	218	−2
Extndcar	2000	$10¼	10¼	10¼	+⅜
Extd A	z60	$8⅞	8⅞	8⅞	
FCA Intl	500	$7½	7½	7½	+⅛
Fibrg Nik	1110	$56½	55½	55½	−1
FathmOcn	5000	200	180	185	−25
FedIndA	z120	$13⅛	13⅛	13⅛	
Finning A	6800	$8	8	8	
Finning B	6250	$7¾	7¾	7¾	−¼
FiranGndl	6025	155	150	151	−4
FCalgary	2690	134	125	130	+5
FCalgryp	245	$6¼	6¼	6¼	
F Cty Tr B	400	$5⅛	5⅛	5⅛	
F Cty Tr C	200	470	470	470	+10
FMar	900	135	135	135	
FisherO	18150	255	235	245	−5
Foodex p	700	355	350	355	+5
Ford Cnda	z50	$31½	31½	31½	
Francana	3600	$11¼	10⅝	10⅝	−⅜
Galveston	6800	160	150	160	
Gandalf	8835	$16⅜	15¾	15¾	−¼
Garbellp	400	285	285	285	−15
GazMetr	1100	$5½	5⅜	5⅜	
GDistrbw	200	$6¼	6¼	6¼	+¼
GMC	3267	$50⅛	50	50	+¼
Genstar L	18121	$17½	16¾	17	−½
Gnstar2.35	3450	$20¾	20¼	20¼	−½
Geocrude	3500	168	155	155	−10
Gibraltar	4500	$8¼	8⅛	8⅛	
Glencair	500	45	45	45	
Goldale A	3800	410	375	400	−10
GoldundM	2900	61	61	61	+1
Goodyearp	z20	$33	33	33	
GraftGA	160	$10¼	10¼	10¼	
GraftGp	100	$18½	18½	18½	
Grandma	1925	$14¾	14⅝	14⅝	−¼
Granduc	1600	100	100	100	
GLForest	500	$57	57	57	+2
GGoose	600	$5¾	5¾	5¾	
GGoose9¾	100	$7	7	7	
GreyhndC	300	102	102	102	−23
Greyhnd	520	$20	20	20	
GuarTrp	400	$11¾	11½	11½	−½
GulfC	103584	$12⅞	12⅛	12⅛	−⅝
Gulfstrem	21642	220	215	220	+10
HCI HldgA	1642	445	420	445	+5
HCI HldgB	200	425	425	425	−20
Haley	1300	475	455	455	−20
H Group A	100	290	290	290	
Hardee	47600	51	50	50	−2
HardCrpA	300	185	185	185	
HardCrpC	300	180	180	180	
HarrisA	1150	$5½	5⅜	5⅜	−⅛
HarrisB	850	$5	5	5	
HWood	1000	110	110	110	+10
HatleighA	100	415	415	415	+15
Hawker	6075	$11	10¾	10¾	−⅛
Hawker pr	z15	$36	36	36	
Heritage A	5400	$12¼	12	12	−½
Highwood	3000	170	165	165	
Hollinger	z185	$26¼	26	26	
HBayMng	530	$19½	19½	19½	
HBayCo	2431	$21¾	21½	21¾	+½
HBCpr	508	$11¾	11⅝	11⅝	+⅛
Hu-Pam	500	32	32	32	
Husky Oil	23050	$7½	7⅛	7⅛	−¼
IU Intl	5675	$15⅛	14⅞	15⅛	+⅛
Imasco	6207	$43	42½	43	+⅜
ImascoBp	1575	$43¾	43½	43⅝	+⅛
ImpOilA	51797	$22⅛	21¾	21¾	−½
ImpOilB	z4	$21½	21½	21½	
Inco	45170	$15	14⅝	14⅞	
Indal	500	$14	14	14	+¼
Indusmin	z4	$10⅞	10⅞	10⅞	
InlandGas	15463	$19	18⅝	19	+⅜
Inter-City	37300	$8⅞	8⅝	8⅝	−⅛
Inter C Ap	z10	$8¼	8¼	8¼	
IBM	547	$71⅞	71⅞	71⅞	
IntMogul	z21	$6	6	6	
Intl Thom	1000	$5⅞	5⅞	5⅞	
IntprPipe	4868	$15½	15¼	15¼	−⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ipsco	520	$22⅜	22½	22⅝	+⅜
Invernw	z100	8	8	8	
IronBayT	3065	485	475	475	−5
Irwin Toy	3240	$22¾	22¼	22¼	−⅛
Island Tel	100	$13⅝	13⅝	13⅝	+⅛
Ivaco	1310	$14½	14¼	14½	
IvacoCp	z70	$28⅜	28⅜	28⅜	
IvacoDp	300	$18½	18½	18½	
JQRes	2240	40	40	40	
Jannock	3500	$8½	8	8	−¾
Jannock 8	200	$8⅛	8⅛	8⅛	
Janockwf2	1000	350	350	350	
JoffreRes	54500	95	92	92	+1
Jorex Ltd	3500	46	44	46	+2
Joutel	3000	90	82	82	−4
Kam Kotia	13700	90	81	90	+10
KellyDA	100	$10¼	10¼	10¼	−½
KelseyH	100	$10¼	10¼	10¼	−¼
KerrAdd	2824	$14¾	14⅝	14⅝	−⅛
KAnacon	10133	65	65	65	
LKResA	200	200	200	200	
LKResB	200	175	175	175	−25
LabattA	4567	$25⅜	25⅛	25⅛	−⅛
LabMin	1100	$39	38¼	39	+1
Lacana	14800	470	445	470	+20
LaidlawA	200	$9⅛	9⅛	9⅛	−⅛
LaidlawB	3700	$9⅛	9⅛	9¼	
LShore	170	$10⅞	10⅞	10⅞	−⅝
LarderRes	3000	28	28	28	
Laurasia	34800	21	20	20	
LavaCap	17100	190	180	180	+5
LeighInst	12000	350	350	350	−20
LevyApr	400	$6¾	6¾	6¾	
LLLac	1200	$10¾	10	10	−½
Loblaw Co	4373	$7⅝	7⅜	7⅝	+⅛
LobCopr	z131	$16¾	16⅜	16¾	
Lob Ltd Ap	181	$10¾	10¾	10¾	−⅛
Lob Ltd Bp	241	$11¼	11¼	11¼	+¾
Lochiel A	z1	70	70	70	
Lochiel B	501	75	75	75	+1
LLMnrls	777	$6¼	6⅛	6¼	+⅛
Lumonics	925	$13⅞	13½	13⅞	+¼
MDSHA	300	$10¼	10¼	10¼	−¼
MICC	1100	$8½	8¼	8¼	−¼
MICC A	100	$16	16	16	+½
MICC8⅜	100	$12½	12½	12½	
Micc8p	400	$18⅛	18⅛	18⅛	
MSR Exp	3000	$5⅝	5½	5½	+⅛
Mcknz	300	$6	6	6	
MclanHX	5700	$11⅞	11⅞	11⅞	
MclanHY	2000	$11¼	10⅞	10⅞	−⅜
Macmilan	1583	$21⅞	21⅛	21⅛	−⅞
Mcmiln200	200	$18¼	18¼	18¼	
Mcmiln208	z94	$16⅞	16⅞	16⅞	
Madeline	1500	70	70	70	
MagnaA	200	$5½	5½	5½	−½
Magnetcs	z600	72	68	70	
MajstcWil	10100	$6⅛	5⅞	6⅛	−⅛
Malartic	1000	310	310	310	
Maplex A	100	450	450	450	−150
Maplex B	100	450	450	450	−150
Mrtme El	200	$13½	13½	13½	+¾
Maritime	1843	$21½	21½	21½	
MarkSpnc	1300	$9½	9¼	9¼	
MarkWrk	300	305	305	305	
Mascan9	2500	$21¾	21¾	21¾	
Mascan w	125	100	100	100	
Mass Fer	19413	256	251	251	−4
Mas F A	665	$8⅜	8¼	8¼	+¼
Mas F B	1725	$8¼	8	8¼	+⅜
Matchan	1000	21½	21½	21½	−½
Maynard	300	200	200	200	−5
McGrawH	10000	$10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
McPhar	2100	125	120	125	+5
Melcor	400	$11⅝	11⅝	11⅝	−⅛
Mentor	100	355	355	355	
Mercantil	120	$14¼	14¼	14¼	−¼
MerlandE	7175	$5½	5¼	5¼	−¼
Merlandp	1700	$15	14¾	15	
Meston	2000	95	95	95	−5
Mex LP pr	z2	$5½	5½	5½	
Midcon	4700	220	210	211	−24
MikesSubs	800	75	75	75	−25
Minrl Res	3500	105	102	102	−2
Mitel Corp	49248	$24¼	23⅜	23½	−½
MolsonA	6795	$25	24⅜	24⅜	−¼
MolsonB	100	$22⅝	22⅜	22⅜	−⅜
MonencoA	8080	$15	13¾	15	+2
Moore	10535	$38⅜	38	38⅛	−¼
Morisn	2500	185	185	185	
MtJamie	16734	34	30	32	
Murphy	1400	$16½	16¼	16¼	−¼
NB Cook	2500	110	105	105	−15
NBU Mine	7800	104	100	100	−1
NSR Res	3000	33	31	31	+2
NatBkCan	3290	$5⅜	5¼	5⅜	+⅛
NatBkcv	850	$19¼	18½	18⅝	−⅝
NatPete	5500	70	60	60	+3
NatTrust	100	$18¾	18¾	18¾	
Neomar	1200	190	190	190	
Nearctic	12300	185	170	175	−5
NBTel	2343	$17¾	17⅛	17⅝	+⅛
N Kelore	2500	32	31	32	
NQRaglnr	6000	5	5	5	−1
N York Oil	1500	125	122	122	−8
NfldCapA	200	$7¾	7¾	7¾	−¼
NfldCapB	100	$8¼	8¼	8¼	
Nfld LPA	510	$19	18¾	18¾	−¼
NfldTel	2819	$8¾	8½	8½	
NickOffset	3000	55	55	55	
Noranda	40409	$17⅞	17	17	−⅝
Nor9½	z112	$80¾	80¾	80¾	
Norcen	23230	$23½	23½	23⅜	
NCOils	3900	$13⅛	12⅝	12⅝	−½
Nor Tel	6009	$54¾	54¼	54⅜	−⅛
Northgat	500	425	425	425	+5
NthindBk	100	$12¼	12¼	12¼	+¼
Northld	2000	23	23	23	
Northstar	1300	155	125	155	+29
Nthstar10	200	$5	5	5	+¼
Nthumber	15000	38	33	38	+4
NWUtilp	z30	$29	29	29	
NovaAltA	33569	$7⅛	6¾	6¾	−⅜
NovaCp	150	$55	55	55	−1
NovaEp	350	$13½	13½	13½	−⅜
NovaFp	626	$17¼	17	17¼	+¼
NovaGp	124	$17	17	17	+¼
NovaHp	200	$13¾	13½	13¾	−¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
NovaJp	z50	$29⅛	29⅛	29⅛	
NovaKp	2550	$19¾	19¼	19½	
NSSavngs	2445	$14¼	14	14¼	+1¾
NowscoW	3100	$10½	10¼	10¼	
Nu-WstA	24000	480	455	465	+15
Nu-WstC	9021	360	345	360	+10
Nu-WstBp	900	$10¼	10¼	10¼	−¼
Nu-Wst8p	1500	$10½	10½	10½	
Nufort Res	9500	40	36	36	
Numac	8200	$18¼	18⅛	18¼	
OPI	700	$7	6½	7	+½
Oakwood	12550	$8¾	8⅜	8⅝	+½
Oakwodpr	8500	$13¾	13¾	13¾	
Obrien	14300	115	101	101	−14
OcelotA	650	$19	19	19	−½
OcelotB	22600	$19	17½	18⅜	−⅜
Omega	2400	$12	11½	11½	−⅜
Onaping	21000	148	135	139	−6
Onyx Pete	3200	$6⅝	6	6½	+⅝
OshawaA	763	$14¼	14⅛	14¼	
PacCoper	20300	135	131	131	+1
PagePet	1600	$9¾	9¼	9¾	+½
PagurianA	10300	410	375	410	+50
Paloma P	2750	265	265	265	+10
Pamour	4800	$5¼	5	5	+20
PanCanaA	700	350	350	350	−5
PanCanaB	700	330	325	325	
PanCentr	6200	110	105	110	−5
PanCan P	5450	$60	57¼	60	+2¾
Parlake	z300	47	47	47	
PaulinA	200	430	430	430	−5
PeBenO	3300	305	300	300	−5
Pegasus	800	330	315	330	+20
Pembina	8189	$7⅞	7½	7⅞	+⅛
Penn West	18732	63	61	61	−5
Pen W A	1128	31	31	31	−1
PenWstW	z17	1	1	1	
Pennant	16450	85	80	81	−3
Petro Can	41	$132	132	132	
Petro Sun	3000	140	135	140	+5
Petrol	3900	300	225	300	+40
Pete RyltA	10550	305	305	305	
Pete Ryltw	z100	8	8	8	
Petrotech	2900	310	310	310	+10
Phillips Cb	800	$19¾	19¾	19¾	−¼
Phonix Oil	9700	$9¼	8½	9	−½
Phnx Oil w	20600	65	55	60	−8
Pine Point	935	$36	35	36	+1⅜
Place G	3200	62	60	60	
Placer	1500	$13	12⅝	12¾	
Poco	100	125	125	125	
Pysr840	101300	$25⅛	25⅛	25⅛	
Pominex	1000	24	24	24	−1
PopShops	12000	21	21	21	−½
PowrCorp	1495	$12	11¾	11¾	−¼
Pow C 2.375	z50	$24	24	24	
Precamb	21400	450	430	430	−15
Provigo	300	$9⅜	9⅜	9⅜	−⅛
QMG Hldg	14900	$6⅛	5¾	5¾	−¼
Quartet	1000	200	200	200	
Que Sturg	8300	270	250	260	+15
Ram	2050	$6	5¾	5¾	−¼
Rambler	32800	170	165	170	+10
RnchmnA	1650	425	425	425	−10
Rang	113570	$7½	6⅞	7	−½
Rayrock	2500	340	335	340	+10
RealCapA	200	300	290	290	−10
Redpath	1033	$10⅝	10⅜	10⅜	
Rdpth1.665	1500	$12¾	12⅝	12⅝	−⅜
Redstone	18100	71	66	70	+7
R Sth A	600	$12¼	12	12¼	
Reichhold	31789	$6¼	6	6	−¼
Reich1stp	z50	$7¾	7¾	7¾	
ResServic	575	320	320	320	
RevnPrpA	1340	115	111	115	+3
RevnPrpB	3283	74	71	74	−1
RioAlgom	70413	$34	34	34	−¼
Rio8.5	125	300	300	300	
RioAlto	18300	80	79	80	+4
RivYarn	500	75	75	75	
RogersA	2585	$8¾	8¼	8⅜	+⅜
RogersB	9057	$8¾	8⅜	8¾	+⅜
Rolland	100	435	435	435	
Roman	2800	$8½	8	8	−⅜
Ronyx Cor	1000	375	375	375	
Rothm 2p	600	$9½	9⅛	9⅛	−⅛
Roxy Pet	4200	279	270	274	−1
Roxy wt	11750	48	45	45	−1
Royal Bnk	52628	$24¾	24¼	24½	+¼
RY Bk 1.88	850	$14	13⅞	14	
RY Bk 2.75	6795	$26½	25½	26¼	
Ry TrscoA	806	$14	13¾	14	+¼
Royex	2400	325	315	315	−10
Ruprtlnd	9900	265	240	245	−15
St Fabien	1000	17	17	17	
SantaM	5500	48	44	48	+3
Scarboro	12000	280	250	275	
Scarborow	2000	10	10	10	
Sceptre	1500	$6⅛	6	6	
Sceptrepr	3600	$13½	13½	13½	−⅛
Scintilore	5000	96	90	90	−10
Scintrex	300	$8⅝	8½	8⅝	+⅝
Scot Paper	z50	$17¼	17¼	17¼	
Scot York	7600	325	325	325	−10
ScurryRn	z29	$40	40	40	
Seagram	26113	$64	63	63	−1
Seaward	7500	50	48	50	
SelkirkA	425	$8⅞	8⅞	8⅞	−⅛
ShellCan	9914	$16⅞	16	16	−⅝
ShelterOG	1000	131	131	131	
Sherritt	28215	$7⅝	7½	7⅝	
Sigma	1200	$8⅞	8¾	8¾	−⅛
Silvmq	1600	20	20	20	−2
Silverton	2400	190	186	190	
SilverwdA	800	$9½	9	9	−¼
SSearsA	33899	$6	5⅝	6	+⅜
Sklar M	200	380	360	360	−25
SlatSteelp	300	$10	10	10	−1
Sogepet	3000	52	50	50	−1
Sonor P	500	60	60	60	
Southm	29700	$36¼	36	36⅛	−⅛
Spar Aero	9212	$9⅝	9⅜	9⅜	−⅛
SparAerop	100	$19¼	19¼	19¼	−¼
Spar w	10800	232	200	200	−30
Spooner	9725	45	35	35	−8
Stand I A	z10	$13⅜	13⅜	13⅜	
Stanford	9200	200	190	200	+5
StatesExp	200	180	180	180	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SteepR	600	485	475	485	+10
StelcoA	79993	$23½	23	23⅛	−⅛
StelcoCp	1080	$20½	20⅛	20⅜	
StelcoDp	100	$23½	23½	23½	
StrandOG	7700	450	440	440	−10
Strhcona	43980	47	45	45	+1
StuartOil	1000	455	455	455	+5
SudCont	13610	205	190	190	−10
Sulpetro B	18162	$9	8¾	8¾	−¼
Sulivan	858	205	200	200	
SunbrstE	1000	16	16	16	−1
Suncor pr	1600	$23⅝	23⅝	23⅝	−⅛
Systmhs A	20991	460	430	445	−15
Talcorp A	200	195	195	195	+20
Tarolnd	2000	200	200	200	
Teck Cor A	z110	$8⅞	8	8⅞	
Teck Cor B	2129	$8	7¾	8	
Tectonic	5800	135	120	135	+5
Tectonicw	500	60	60	60	+5
TelMetrB	200	$16½	16½	16½	+½
Teledyne	600	$7⅞	7¾	7⅞	+½
Temag	9600	80	80	80	+4
Tex Can	10203	$25⅝	24½	24⅝	−1⅛
Thom NA	41150	$22¼	21¾	21¾	−½
Tintina	20900	86	75	75	−10
Tor Dm Bk	20584	$29½	28¾	29½	+¾
TDBk1.835	z50	$13½	13½	13½	
TDBk2.375	400	$18	17¼	17¼	−¾
TD Bk C	100	$21½	21½	21½	+½
Tor Sun	5700	$10½	10¼	10½	+¼
Torstar B	100	$11¼	11¼	11¼	
Torstar268	350	$22	22	22	
TotalPet	48887	$11⅜	10½	10¾	−¾
TotalPAp	500	$22	22	22	
TradersA	821	$7⅞	7¾	7¾	−⅛
Trade4½p	100	$26⅜	26⅜	26⅜	
Tr 10¼	200	$6⅛	6	6	−½
Tr C Glass	200	$8⅜	8⅜	8⅜	−¼
TrCanRes	19104	135	130	130	−5
TrC R p	700	$11	10¾	10¾	−½
TrnsMt	6000	$8⅜	8⅛	8⅛	
TrnsWst	5450	$9	8⅝	8⅝	−⅜
TrAlt A	10963	$18	17¾	17⅞	
TrAlt B	111	$17¾	17¾	17¾	+2⅛
TrAlta9.75	100	$75	75	75	+2
TrAlta2.36	100	$17	17	17	+¼
TrAlta1.40	1439	$18	17¾	18	
TrAlta12	2000	$23⅞	23¾	23¾	
TrCan PL	22342	$23¾	23¼	23¼	
TrP2.80p	z75	$20⅜	20⅜	20⅜	
TrP2.65p	310	$76¼	76¼	76¼	−1¾
TrP1stD	800	$48⅞	48⅞	48⅞	
TrP1stE	1250	$47½	46½	47½	+1
TrP1stF	840	$52¾	52	52¾	+⅜
Trpcfic	10233	95	92	94	+3
Tricentrol	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+⅛
Trimac	34350	$7⅛	6⅞	6⅞	−⅜
Trimacwf9	450	$6	6	6	
Trin Chib	3500	13½	13½	13½	
Trinity Res	4600	$11⅛	10⅞	11⅛	+⅛
TrizecCrp	173	$20¾	20¾	20¾	−¼
Turbo	47415	235	215	215	−7
Turbosp	3500	230	215	215	−20
Turbo10½	700	$12½	12½	12½	
Turbowf	1398	50	50	50	−30
TwinRB	850	300	300	300	+5
UlsterPet	12958	120	112	116	−5
UnionGas	11465	$9	8¾	9	+¼
UGas5½	z10	$21	21	21	
UGas6pr	100	$20¾	20¾	20¾	
UnAsbstos	2500	$5⅛	5	5⅛	+⅜
UCanso	650	$6¾	6⅜	6⅜	−⅜
UnCorp	392	$14	14	14	+¼
UKeno	1330	$12¾	12½	12¾	+¼
Un Reef P	1000	20	20	20	+1
Un Tire	500	116	116	116	
UW OG	750	52	52	52	+2
VS Serv	300	$9½	9½	9½	
VerstlCIA	1765	$9	8¾	8¾	
VerstlCIB	7765	$9	8¾	8¾	−¼
VerstlCorp	1000	$10	9⅞	9⅞	−⅛
Verstlwf2	200	$7	7	7	−¼
Vestgron	3000	$16⅛	15⅞	16	
VG Trstco	221	$5⅝	5½	5⅝	+¼
Villcentre	1326	375	340	340	−40
Vulcan Ind	900	$7	6¾	6¾	
Wajax A	1110	$10¾	10½	10¾	+¼
Wajax 1.86	500	$21	21	21	−¾
Walker R	57151	$15⅝	15	15	−½
Walker9	300	$20⅜	20⅜	20⅜	−⅛
Walker7½	19013	$16	15⅝	15⅝	−⅜
Walker9½	4250	$18⅛	18	18	−⅛
Wlkr14.16	200	$26¼	26¼	26¼	+¼
Walker w	725	290	275	275	−10
Wardair	400	355	355	355	+15
Warn Can	1010	$8¾	8¾	8¾	+½
Warren	15500	105	100	100	−5
Wrintn	5000	80	77	77	−4
Wasabi	550	46	46	46	+1
Weldwod	550	$19½	19½	19½	−1
Wstburne	3600	$14⅝	14¼	14¼	−¼
WPet	139032	$26⅛	25¾	26	+¼
WcoastT	16445	$14⅜	14⅛	14⅜	+⅜
Wcost8½p	900	$44½	44½	44½	+1¼
Westfield	4800	110	103	110	+1
Westfort	15600	125	113	120	+5
Wesgroth	3000	120	115	115	−20
Westmill	400	90	90	90	−10
Westmin	8201	$7⅝	7	7	−⅝
Westminp	950	$17¾	17½	17½	−½
Westmntr	1000	105	105	105	−10
Weston	10700	$36¼	35¾	35¾	
Wstn 4½p	100	$42	42	42	+2
Wharf	200	115	115	115	−5
Whonok A	100	$5	5	5	
Wilanour	400	175	175	175	
Wilco	11000	20	17	20	
Willroy	1600	$5⅜	5⅛	5⅜	+⅜
Win-Eld	5500	19	17	17	−3
Wix Inc	4800	450	450	450	+80
Woodwd A	15100	$13	12⅝	13	+½
YkBear	100	$6½	6½	6½	+⅛
Zephyr	4500	200	190	200	+15
Partnership Units					
Trust Units					
BBCRun	3200	$12⅝	12½	12⅝	+⅛
CPermun	3902	$6½	6½	6½	
C Realty u	233	$5⅝	5⅝	5⅝	−⅛

OPTIONS

	Mois	Prix	Vol.	C.ouv.	Ferm.	Titre
Alcan	My	20	8	61	$4	$23⅝
Alcan	My	20 p	20	41	50	$23⅝
Alcan	My	22½	50	805	155	$23⅝
Alcan	My	22½p	15	735	125	$23⅝
Alcan	My	25 p	3	488	$2½	$23⅝
Alcan	My	27½	100	434	10	$23⅝
Alcan	Ag	20 p	3	52	90	$23⅝
Alcan	Ag	22½	10	650	$2¾	$23⅝
Alcan	Ag	22½p	88	320	175	$23⅝
Alcan	Ag	25	13	356	120	$23⅝
Alcan	Ag	25 p	7	290	$2¾	$23⅝
Alcan	Nv	20 p	20	20	95	$23⅝
Alcan	Nv	22½	22	77	$3¼	$23⅝
Alcan	Nv	22½p	26	154	$2¼	$23⅝
Alt Enr	Jn	10	23	171	140	$11
Alt Enr	Jn	10 p	12	80	85	$11
Alt Enr	Jn	12½p	3	29	$2	$11
Alt Enr	Jn	15	4	87	25	$11
Alt Enr	Sp	7½	5	5	$4⅛	$11
Alt Enr	Sp	12½	5	237	100	$11
Alt Enr	Sp	12½p	4	14	$2¼	$11
Alt Enr	Sp	15 p	5	5	$4⅛	$11
Alt Enr	Dc	10	5	7	$2⅛	$11
Asama	Ap	12½	3	343	25	$10½
Asama	Oc	10 p	1	9	75	$10½
BellCan	My	17½	13	1299	160	$18⅞
BellCan	My	20	13	3906	25	$18⅞
BellCan	My	20 p	1		140	$18⅞
Bell Can	Ag	17½	16	816	185	$18⅞
Bell Can	Ag	20	78	1153	55	$18⅞
Bell Can	Nv	17½	10	180	$2	$18⅞
Bell Can	Nv	20	24	563	85	$18⅞
Bk Mtl	My	22½	20	447	60	$22⅜
Bk Mtl	My	22½p	10	128	80	$22⅜
Bk Mtl	Ag	20 p	1	376	50	$22⅜
Bk Mtl	Ag	22½	32	288	125	$22⅜
Bk Mtl	Ag	22½p	10	140	135	$22⅜
Bk Mtl	Ag	25 p	5	36	$3	$22⅜
Bk Mtl	Nv	22½	4	35	170	$22⅜
Bk NS	Jn	22½	134	204	170	$23½
Bk NS	Jn	22½p	131	131	35	$23½
Bk NS	Jn	25	80	120	45	$23½
Bk NS	Sp	25	5	730	75	$23½
Bow Val	Ap	15	111	709	40	$13⅞
Bow Val	Ap	15 p	201	406	165	$13⅞
Bow Val	Ap	17½	5	1078	5	$13⅞
Bow Val	Ap	17½p	10	339	$3⅝	$13⅞
Bow Val	Ap	20	5	876	5	$13⅞
Bow Val	Ap	22½	5	677	5	$13⅞
Bow Val	Jy	10	4	107	$4⅛	$13⅞
Bow Val	Jy	10 p	30	107	60	$13⅞
Bow Val	Jy	12½	48	696	$2¼	$13⅞
Bow Val	Jy	12½p	46	230	120	$13⅞
Bow Val	Jy	15	180	522	125	$13⅞
Bow Val	Jy	15 p	267	490	$2½	$13⅞
Bow Val	Jy	17½	5	219	60	$13⅞
Bow Val	Jy	20	14	224	30	$13⅞
Bow Val	Oc	12½	11	127	$2⅞	$13⅞
Bow Val	Oc	15	13	194	185	$13⅞
Bow Val	Oc	15 p	70	162	$2⅞	$13⅞
Bow Val	Oc	17½	4	66	100	$13⅞
BP Can	Ap	22½	20	143	$4	$26½
BP Can	Ap	22½p	45	158	15	$26½
BP Can	Ap	25	104	793	$2½	$26½
BP Can	Ap	25 p	100	484	100	$26½
BP Can	Ap	27½	106	296	150	$26½
BP Can	Ap	30	173	746	80	$26½
BP Can	Ap	32½	17	359	55	$26½
BP Can	Ap	35	82	1392	50	$26½
BP Can	Ap	40	27	390	15	$26½
BP Can	Ap	55	2	50	5	$26½
BP Can	Ap	60	10	51	5	$26½
BP Can	Jy	22½p	5	83	160	$26½
BP Can	Jy	27½	18	188	$3¾	$26½
BP Can	Jy	30	88	509	$2¼	$26½
BP Can	Jy	32½	12	76	$2	$26½
BP Can	Jy	35	25	350	180	$26½
BP Can	Oc	30	27	227	$3¾	$26½
Brscn A	Ag	22½p	10	103	$2¾	$20½
Brscn A	Nv	17½	10	11	$3⅞	$20½
C Im B	Jn	27½	8	262	60	$26¾
C Im B	Sp	25	1	110	$2½	$26¾
C Im B	Sp	27½	10	228	80	$26¾
CanP E	My	15	158	530	150	$16
CanP E	My	15 p	83	354	40	$16
CanP E	My	17½	10	789	35	$16
CanP E	My	22½	40	155	5	$16
CanP E	My	25 p	50		$9	$16
CanP E	Ag	15	60	326	185	$16
CanP E	Ag	15 p	1	77	100	$16
CanP E	Ag	17½p	12	197	$2¼	$16
CanP E	Ag	20 p	2	45	$4⅜	$16
CanP E	Nv	17½p	3	35	$2½	$16
CBth A	Jy	15	8	11	90	$15½
Cmnc	Jn	45	1	99	$5	$47
Cmnc	Jn	45 p	14	231	$3	$47
Cmnc	Jn	50	2	125	$2	$47
Cmnc	Jn	50 p	10	170	$5	$47
Cmnc	Jn	55	20	80	100	$47
Cmnc	Sp	55	3	40	$2¼	$47
CP Ltd	My	27½	10	265	$3½	$30⅛
CP Ltd	My	27½p	10	245	50	$30⅛
CP Ltd	My	30	296	464	150	$30⅛
CP Ltd	My	30 p	225	434	105	$30⅛
CP Ltd	My	32½	10	244	80	$30⅛
CP Ltd	My	32½p	84	257	$2⅞	$30⅛
CP Ltd	My	35 p	3	210	$4½	$30⅛
CP Ltd	Ag	30	99	185	$2¾	$30⅛
CP Ltd	Ag	30 p	111	166	$2	$30⅛
CP Ltd	Ag	32½	14	352	140	$30⅛
CP Ltd	Ag	32½p	24	77	$3⅝	$30⅛
CP Ltd	Ag	35 p	5	54	$4⅞	$30⅛
CP Ltd	Ag	40	15	164	40	$30⅛
CP Ltd	Nv	27½	20	21	$5¼	$30⅛
CP Ltd	Nv	27½p	4	12	180	$30⅛
CP Ltd	Nv	30	3	21	$3⅜	$30⅛
CP Ltd	Nv	30 p	12	32	$2⅞	$30⅛
CP Ltd	Nv	32½	20	27	$2⅜	$30⅛
CRL	Jn	15	72	333	100	$14⅞
CRL	Jn	15 p	49	220	160	$14⅞
CRL	Jn	17½p	10	56	$3¼	$14⅞
CRL	Sp	15	3	155	145	$14⅞
CRL	Sp	15 p	8	118	185	$14⅞
CRL	Sp	17½	340	563	80	$14⅞
CRL	Dc	15	16	48	185	$14⅞
CTL Bk	Jn	7½	10	231	45	$7¼
CTL Bk	Sp	7½	4	323	65	$7¼
D Pete	Ap	10	60	3924	25	$8⅞
D Pete	Ap	10 p	135	2208	140	$8⅞
D Pete	Ap	12½	23	2403	5	$8⅞
D Pete	Ap	12½p	17	902	$3½	$8⅞
D Pete	Ap	15	12	4300	5	$8⅞
D Pete	Ap	17½	20	2054	5	$8⅞
D Pete	Ap	20	3	1097	1	$8⅞
D Pete	Jn	7½p	2	98	40	$8⅞
D Pete	Jn	10	1	302	60	$8⅞
D Pete	Jn	12½	1	246	25	$8⅞
D Pete	Jy	7½	69	677	$2	$8⅞
D Pete	Jy	7½p	10	455	65	$8⅞
D Pete	Jy	10	111	2329	90	$8⅞
D Pete	Jy	10 p	26	979	190	$8⅞
D Pete	Jy	12½	20	3074	40	$8⅞
D Pete	Jy	15	31	2383	25	$8⅞
D Pete	Sp	12½	51	355	80	$8⅞
D Pete	Oc	7½	26	793	$2⅝	$8⅞
D Pete	Oc	7½p	5	318	95	$8⅞
D Pete	Oc	10	106	1253	150	$8⅞
D Pete	Oc	10 p	107	640	$2⅛	$8⅞
D Pete	Dc	7½	5	5	$2⅞	$8⅞
D Pete	Dc	10	7	8	170	$8⅞
Denis	Ap	35	40	164	1	$22⅞
Denis	Jy	25	40	63	85	$22⅞
Denis	Oc	22½p	2	23	$2¼	$22⅞
Denis	Oc	27½p	2	5	$4¾	$22⅞
Dom M	Ap	20	3	157	10	$14½
Dom M	Ap	20 p	10	49	$5	$14½
Dom M	Jy	15	7	91	150	$14½
Dom M	Jy	15 p	11	118	$2⅛	$14½
Gnstar	Ap	17½	10	79	65	$17
Gnstar	Ap	17½p	3	112	95	$17
Gnstar	Ap	20	39	243	15	$17
Gnstar	Jy	20 p	10	84	$3⅜	$17
Gnstar	Oc	17½p	5	25	185	$17
Gnstar	Oc	20	7	193	150	$17
Gulf C	My	10	11	676	$2¾	$12⅛
Gulf C	My	10 p	40	462	35	$12⅛
Gulf C	My	12½	677	2610	90	$12⅛
Gulf C	My	12½p	240	1439	125	$12⅛
Gulf C	My	15	160	3151	30	$12⅛
Gulf C	My	15 p	325	524	$3⅛	$12⅛
Gulf C	My	17½	23	1823	15	$12⅛
Gulf C	My	17½p	10	19	$5	$12⅛
Gulf C	My	20	108	1419	10	$12⅛
Gulf C	My	25	6	977	10	$12⅛
Gulf C	My	25 p	30		$12⅜	$12⅛
Gulf C	My	27½	13	266	1	$12⅛
Gulf C	Ag	10	1	119	$3½	$12⅛
Gulf C	Ag	10 p	10	91	65	$12⅛
Gulf C	Ag	12½	249	1448	165	$12⅛
Gulf C	Ag	12½p	36	289	165	$12⅛
Gulf C	Ag	15	259	1641	90	$12⅛
Gulf C	Ag	15 p	87	531	$3¼	$12⅛
Gulf C	Ag	17½	11	784	55	$12⅛
Gulf C	Ag	17½p	2	43	$5½	$12⅛
Gulf C	Ag	20	4	688	35	$12⅛
Gulf C	Nv	10	38	305	$3¾	$12⅛
Gulf C	Nv	10 p	5	37	90	$12⅛
Gulf C	Nv	12½	10	802	$2½	$12⅛
Gulf C	Nv	12½p	11	241	190	$12⅛
Gulf C	Nv	15	14	303	150	$12⅛
Gulf C	Nv	15 p	17	84	$3½	$12⅛
HB Mn	Sp	20	12	19	175	$19½
HBOG	My	45 p	6	536	30	$48
HBOG	My	50	35	473	50	$48
HBOG	My	50 p	1	267	175	$48
HBOG	Ag	50	3	244	150	$48
Husky	Ap	7½p	10	160	60	$7⅛
Husky	Ap	12½p	1	143	$5½	$7⅛
Husky	Jy	5	2	86	$2½	$7⅛
Husky	Jy	7½	148	506	75	$7⅛
Husky	Oc	10	10	701	60	$7⅛
I Pipe	Ag	15	2	80	100	$15¼
I Pipe	Ag	17½	15	61	40	$15¼
I Pipe	Nv	15	1	61	130	$15¼
I-City	Jn	7½	5	216	150	$8⅝
I-City	Sp	10	10	311	70	$8⅝
I-City	Sp	10 p	6	120	150	$8⅝
Inco	My	12½	28	68	$2½	$14⅞
Inco	My	15	5	842	65	$14⅞
Inco	My	15 p	36	658	95	$14⅞
Inco	My	17½	3	1105	20	$14⅞
Inco	Ag	15	150	898	140	$14⅞
Inco	Ag	15 p	11	266	165	$14⅞
Inco	Ag	17½	20	633	60	$14⅞
Inco	Ag	17½p	18	269	$3⅛	$14⅞
Inco	Nv	12½	1	47	$3⅜	$14⅞
Inco	Nv	15	5	252	$2⅜	$14⅞
Inco	Nv	17½p	5	19	$3⅜	$14⅞
IOil A	My	20	4	489	$2⅜	$21¾
IOil A	My	20 p	124	543	60	$21¾
IOil A	My	22½	1	1089	70	$21¾
IOil A	My	22½p	29	746	140	$21¾
IOil A	My	25	5	581	30	$21¾
IOil A	Ag	20	10	255	$3⅛	$21¾
IOil A	Ag	20 p	60	319	110	$21¾
IOil A	Ag	22½	22	356	185	$21¾
IOil A	Ag	22½p	14	158	$2⅛	$21¾
IOil A	Nv	25	11	26	110	$21¾
IOil A	Nv	25 p	6	6	$3⅞	$21¾
Labat A	Oc	25	5	30	150	$25⅛
Mitel	Jn	20	42	157	$5⅛	$23½
Mitel	Jn	20 p	22	265	150	$23½
Mitel	Jn	22½	28	305	$3¾	$23½
Mitel	Jn	22½p	32	517	$2⅜	$23½
Mitel	Jn	25	174	675	$2¼	$23½
Mitel	Jn	25 p	144	450	$3⅜	$23½
Mitel	Jn	27½	24	495	150	$23½
Mitel	Jn	27½p	2	204	$5⅜	$23½
Mitel	Jn	30	38	579	60	$23½
Mitel	Jn	30 p	3	46	$6¾	$23½
Mitel	Sp	22½	9	78	$4¾	$23½
Mitel	Sp	22½p	9	92	$2¾	$23½
Mitel	Sp	25	22	181	$3½	$23½
Mitel	Sp	25 p	37	176	$4	$23½
Mitel	Sp	27½	40	79	$2½	$23½
Mitel	Sp	30	12	137	155	$23½
Mitel	Sp	30 p	3	77	$7	$23½
Mitel	Dc	20	1	5	$6¾	$23½
Mitel	Dc	20 p	7	11	$2⅛	$23½
Mitel	Dc	25	10	13	$4⅛	$23½
Mitel	Dc	25 p	1	1	$4¼	$23½
Moore	My	35	3	832	$3¾	$38⅛
Moore	My	35 p	3	510	10	$38⅛
Nat Bk	Nv	5	26	95	120	$5⅜
Nor Tel	Ap	45 p	5	47	25	$54⅜

	Mois	Prix	Vol.	C.ouv.	Ferm.	Titre
Nor Tel	Ap	50 p	5	108	120	$54⅜
Nor Tel	Ap	55	3	148	175	$54⅜
Nor Tel	Jy	55	2	74	$4	$54⅜
Noran	My	17½	20	850	85	$16⅞
Noran	My	17½p	36	1272	115	$16⅞
Noran	My	20	30	1001	35	$16⅞
Noran	My	20 p	22	1069	$3¼	$16⅞
Noran	Ag	17½p	16	661	185	$16⅞
Noran	Ag	20	18	801	85	$16⅞
Noran	Ag	20 p	2	244	$3⅛	$16⅞
Noran	Nv	15 p	3	23	80	$16⅞
Noran	Nv	17½p	6	41	$2⅛	$16⅞
Noran	Nv	20	55	132	150	$16⅞
Noran	Nv	20 p	5	24	$3½	$16⅞
Norcn	My	20	100	101	$4	$23⅜
Norcn	My	22½	5	535	175	$23⅜
Norcn	My	22½p	28	510	60	$23⅜
Norcn	My	25	115	190	75	$23⅜
Norcn	Ag	20 p	5	40	65	$23⅜
Norcn	Ag	22½p	2	87	150	$23⅜
Norcn	Ag	25 p	10	331	$2½	$23⅜
Nova A	My	5	50	280	180	$6¾
Nova A	My	7½	7	1903	25	$6¾
Nova A	My	7½p	20	88	80	$6¾
Nova A	My	10 p	10	159	$3	$6¾
Nova A	Ag	5	10	257	$2⅛	$6¾
Nova A	Ag	7½	33	1053	50	$6¾
Nova A	Ag	10	1	1265	10	$6¾
Nova A	Nv	5	10	59	$2⅜	$6¾
Nova A	Nv	7½	69	430	70	$6¾
Nova A	Nv	7½p	20	123	95	$6¾
Placer	Jn	12½	23	375	120	$12¾
Placer	Jn	12½p	1	163	90	$12¾
Placer	Jn	15	2	37	30	$12¾
Rang	Ap	5	10	397	$2⅛	$7
Rang	Ap	5 p	20	201	10	$7
Rang	Ap	7½	84	1267	30	$7
Rang	Ap	7½p	102	394	80	$7
Rang	Ap	10	3	1605	5	$7
Rang	Jy	5	43	382	$2¼	$7
Rang	Jy	5 p	4	195	25	$7
Rang	Jy	7½	73	1816	60	$7
Rang	Jy	7½p	53	344	105	$7
Rang	Jy	10	10	1083	20	$7
Rang	Oc	5	29	583	$2½	$7
Rang	Oc	7½	38	1078	100	$7
Rang	Oc	7½p	38	146	130	$7
Rang	Oc	10	20	182	60	$7
Roy Bk	Ap	22½	3	170	$2	$24½
Roy Bk	Ap	25	4	279	30	$24½
Roy Bk	Ap	25 p	2	35	80	$24½
Roy Bk	Jy	22½p	5	43	50	$24½
Roy Bk	Jy	25	127	616	70	$24½
Roy Bk	Jy	27½	13	115	15	$24½
Roy Bk	Oc	22½	55	100	$3⅛	$24½
Roy Bk	Oc	25	5	185	130	$24½
Segrm	Ap	55 p	15	420	35	$63
Segrm	Ap	60	108	1100	$3⅞	$63
Segrm	Ap	60 p	34	893	100	$63
Segrm	Ap	65	3	537	85	$63
Segrm	Ap	65 p	13	647	$2¾	$63
Segrm	Jy	60 p	15	289	$2¾	$63
Segrm	Jy	65	54	657	$2¾	$63
Segrm	Jy	6.. p	72	248	$5¼	$63
Segrm	Jy	70	15	95	110	$63
Segrm	Jy	70 p	5	48	$7¾	$63
Segrm	Oc	60	3	24	$8	$63
Segrm	Oc	65 p	2	173	$5¼	$63
Segrm	Oc	70	3	23	$2½	$63
Shell C	My	17½	21	355	40	$16
Shell C	My	17½p	20	152	165	$16
Shell C	Ag	17½	84	342	115	$16
Shell C	Ag	22½	4	34	30	$16
Stlco A	My	22½	2	2	120	$23⅛
Stlco A	My	25 p	10	145	$2	$23⅛
T-D Bk	Jn	27½p	5	102	50	$29½
T-D Bk	Sp	27½	270	1090	$2¾	$29½
Total P	Ap	10	16	247	115	$10¾
Total P	Ap	10 p	2	60	40	$10¾
Total P	Ap	12½	12	382	20	$10¾
Total P	Ap	12½p	16	185	$2⅛	$10¾
Total P	Ap	15	27	1043	25	$10¾
Total P	Ap	20	20	1308	20	$10¾
Total P	Jy	10	8	229	190	$10¾
Total P	Jy	12½p	4	102	$2½	$10¾
Total P	Jy	15	4	1044	75	$10¾
Total P	Jy	17½	10	602	50	$10¾
Total P	Oc	12½	2	631	180	$10¾
Total P	Oc	12½p	2	104	$2⅜	$10¾
Total P	Oc	15	10	297	120	$10¾
Total P	Oc	17½	36	138	85	$10¾
TrC PL	My	22½	2	108	140	$23¼
TrC PL	Ag	25 p	20	222	$3	$23¼
Tx Can	Jn	20 p	10	33	95	$24⅝
Tx Can	Jn	25	8	46	$2¾	$24⅝
Tx Can	Jn	25 p	8	73	$3	$24⅝
Tx Can	Jn	30	3	102	110	$24⅝
Tx Can	Jn	30 p	5	32	$5⅞	$24⅝
Tx Can	Sp	27½	1	44	$3	$24⅝
Wcoast	Jn	12½	10	965	190	$14⅜
Wcoast	Jn	15	8	59	35	$14⅜
Wcoast	Sp	12½	11	249	$2	$14⅜
Wcoast	Dc	15	3	19	100	$14⅜
Wlkr R	Jn	15	271	1889	110	$15
Wlkr R	Jn	17½	30	1243	35	$15
Wlkr R	Jn	20	115	853	25	$15
Wlkr R	Sp	15	10	719	180	$15
Wlkr R	Sp	15 p	2	174	120	$15
Wlkr R	Sp	17½	44	739	80	$15
Wlkr R	Sp	20	50	298	60	$15
Wlkr R	Dc	17½p	1	1	$3	$15

Options sur l'or

(Prix en devises américaines)

Séries		Vol.	Haut	Bas	Ferm.
MAI	300 P	155	6	4.30	6
AOU	300	25	52	52	52
AOU	300 P	25	10.10	10.10	10.10
MAI	325	95	22.50	20	21
MAI	325 P	7	12	10.10	10.60
AOU	325	44	35	35	35
AOU	325 P	37	21	17	17
MAI	350	115	12	9.50	9.50
MAI	350 P	14	25	21	25
AOU	350	25	23	21	23
AOU	350 P	5	28	28	28
NOV	350	33	34	30	34
MAI	375	5	4.50	4.50	4.50
AOU	375	3	14	14	14
AOU	375 P	85	39.50	39.50	39.50
NOV	400	26	15	15	15
AOU	425	20	5.10	5.10	5.10

Total EGCC: 719

OBLIGATIONS

Baisse des cours hier dans le marché canadien des obligations.

Les court et moyen termes ont perdu 20 cents et un quart de point, respectivement. Le long terme, les obligations des provinces et des sociétés, ont baissé d'un demi-point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 16.75%.

Marché à terme

(Transactions combinées Toronto-Montréal) par la Presse canadienne

Bons du trésor du Canada, 91 jours, $1 million, multiples de $0.005.

Cours — Contrats

	Haut	Bas	De règl.	Var.	En vig.
Mar 82	96,430	96,425	96,430	.020	56
Jun 82	96,375	96,550	96,350	.050	139
Déc 82	—	—	96,150	.050	35

Ventes: merc. 23; mardi 10.

Contrats en vigueur: mardi 288 inch.

Limite de fluctuation quotidienne: $0.150 plus ou moins cours de règlement.

Obligations du Canada, 18 ans, 9%, quantité $100,000, base $100 (décimales à 1-32e).

Cours — Contrats

	Haut	Bas	De règl.	Var.	En vig.
Mar 82	—	—	62-24	08	6
Jun 82	62-16	61-09	61-07	1	762
Sep 82	—	—	61-12	22	736
Déc 82	—	—	61-14	18	300

Ventes: merc. 113; mardi 214.

Contrats en vigueur: mardi 1,804-19.

Limite de fluctuation quotidienne: 64-32 plus ou moins dernier cours de règlement.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 6-25 et cotait $1.2241 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling a cédé 91-100 à $2.2061.

Le dollar canadien a perdu 4-25 à $0.8169 et la livre 1 1-10 à $1.8022.

DIVIDENDES

American Express: 55 cents, 10 mai, inscr. 2 avr.

Asamera Oil: 20 cents, semestriel, 1er mai, inscr. 1er avr.

Border Chemical: 10 cents, semestriel, 3 mai, inscr. 27 avr.

Continental Bank of Canada: 10 cents, 30 juin, inscr. 9 juin.

Dome Mines: 2.5 cents, 31 mai, inscr. 16 mai.

Monenco: A, 22.5 cents; B, un div.-action équivalant à 22.5 cents; 3 mai, inscr. 16 avr.

Woodward Stores: A, 40 cents, semestriel; B, un div.-action E équivalant à 40 cents, semestriel; 30 avr. inscr. 2 avr.

McGraw-Hill Ryerson: 20 cents, 23 avr., inscr. 2 avr.

Wix Corp: 10 cents, semestriel, 15 avr., inscr. 31 mars.

Bonn Energy: semestre clos 30 nov.: 1981, $277,529 ou sept cents; 1980, perte $121,760 ou trois cents.

MONTRÉAL

Noranda sous les $17

La tendance à la hausse qui durait depuis six jours à la Bourse de Montréal a pris fin hier. L'indice composé a clôturé en baisse de 3.35 points, à 270.59. Les pertes l'ont emporté sur les gains par 67 contre 44 et 49 titres étaient stables. Le volume des échanges s'est inscrit à 807,937 au lieu de 1,248,851 le jour précédent.

Parmi les pétroles, qui dégringolent de 18.02 à 447.84, Texaco perd 1 à $24 1-2, Shell 3-4 à $16, BP Canada 5-8 à $26 1-2, Dome Petroleum, qui a annoncé des résultats financiers décevants mardi, 1-2 à $8 3-4 et Imperial Oil A 1-2 à $21.

Les industrielles cèdent 4.98 à 281.34 et les services publics 1.44 à 206.60. Les papetières sont stationnaires à 152.76 alors que les bancaires montent de 2.29 pour atteindre 318.57.

Gulf Canada, vedette des industrielles; perd 5-8 à $12 1-8.

Total Petroleum perd 7-8 à $10 5-8, Noranda 5-8 à $16 7-8, Hiram Walker 5-8 à $15, Teck Corp. B 1-2 à $7 1-2, Dome Mines 3-8 à $14 5-8 et Dome Resources A 3-8 à $47 1-4. Alberta Energy gagne 5-8 à $11 3-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Altaenerg	28050	$11½	11¼	11⅜	+⅜
AlcanAlu	8245	$23¾	23½	23½	+⅛
Alum2.00	100	$19½	19½	19½	+¾
Amcalnt	400	$19⅛	19	19⅛	−⅛
AstralBel	7400	$5⅛	490	5	+15
BC Phone	1500	$15¼	15¼	15¼	
BPCanad	27100	$27	26⅜	26½	−⅝
BqueCont	100	$7¼	7¼	7¼	−⅛
BqMercn	200	$14¼	14¼	14¼	+¼
BqueMtl	8751	$23⅜	22¼	22⅜	
BMO2.85	400	$26⅝	26½	26⅝	+⅜
BMO$2.50	900	$20	19¾	20	+¼
BMOWts	4000	$5	490	495	+5
BqueNat	13372	$5⅜	5¼	5⅜	
Bq Nat A	800	$18¾	18½	18½	−¾
BqRoyale	3929	$24¾	24½	24½	+⅛
BqRy2.75	200	$26¼	26¼	26¼	−¼
BaxterTc	1152	160	160	160	
BellCan	53343	$19	18⅛	19	
Bell1.80	100	$13½	13½	13½	−½
Bell2.05	400	$18⅞	18⅞	18⅞	−¼
Bell PR J	9400	$20¾	20⅝	20¾	+⅛
Bluewater	300	$5	5	5	
BombA	200	$10¼	10	10¼	+¼
BombB	350	$9	8½	8½	−½
Bow Val	13950	$13⅞	13⅝	13¾	−¼
Brascade	1560	$28⅞	28⅞	28⅞	
BrConOil	5000	17	17	17	
BuddAuto	1125	475	475	475	−250
CIL	500	$23¾	23¾	23¾	−¼
Cim C Laf	200	$9¼	9¼	9¼	−¼
CMarconi	3000	$31½	31¼	31¼	−⅛
CFound	500	$5	5	5	+100
C Imp Bk	6638	$26⅞	26¾	26¾	+¼
CIBq2.05	200	$21⅛	21⅛	21⅛	+⅛
CIBQ3.562	500	$25¼	25⅛	25⅛	−⅛
CIBqwt	300	$7¾	7⅜	7¾	+¼
CPLtee	8975	$30¾	30¼	30¼	−⅜
CanronA	10400	$13⅛	13⅛	13⅛	+⅜
CapitlDyn	200	375	375	375	
CarlOk	5450	$7⅛	7	7⅛	+¼
Celanese	100	$7	7	7	
CentDyn	2000	80	80	80	
Chrysler	1100	$6	5⅞	5⅞	+¼
Comterm	15525	$7⅛	7	7	
CBathA	827	$15½	15⅜	15⅜	
DalcoPet	1800	86	86	86	−4
DofascoA	125	$34	34	34	
DomcoLte	200	$5⅞	5⅞	5⅞	
DomeCda	8900	460	430	440	−15
DomeCwt	2100	75	75	75	−2
DomeMns	600	$14¾	14⅝	14⅝	−⅜
DomePet	13200	$9⅛	8¾	8¾	−½
Dom Rs A	7935	$47½	47¼	47¼	−⅜
Dom Store	1300	$16¼	16¼	16¼	
Domtex	3408	$12	11¾	11¾	−¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Domtar	150	$18½	18½	18½	
Donohuea	100	$13½	13½	13½	
EastBak	500	$8¼	8¼	8¼	+¾
Echowta	120	200	200	200	−255
Echowtb	120	160	160	160	−300
Echowtc	120	140	140	140	−90
Echowtd	120	140	140	140	−190
EntrepCP	5625	$16⅜	16	16	−⅜
FalcnCop	10300	$12	11¾	12	+¼
GazMetr	4429	$5⅜	5⅜	5⅜	−⅛
Gaz15	250	$25	24⅞	25	+¼
Genstar	200	$17¼	17¼	17¼	−½
Genstarc	700	$20⅜	20⅜	20⅜	−1¾
GrmaLee	1500	$14⅝	14⅝	14⅝	
GulfCan	54681	$12⅞	12⅛	12⅛	−⅝
HirWalkr	45337	$15½	15	15	−⅜
Hollinger	630	$26	26	26	
HuskyOil	2340	$7½	7⅛	7⅛	−⅜
Imascoltd	2601	$43	42¾	43	+½
ImascopB	400	$43¼	43¼	43¼	+2
Imp Oil A	42480	$22⅛	21⅝	21⅝	−½
IncoLtd	14200	$15	14⅝	14¾	
Kiena	135	$13⅝	13⅝	13⅝	+⅛
LabattA	180	$25⅛	25⅛	25⅛	−⅜
La Vrdy a	1700	$5½	5⅜	5⅜	
Loblaw	8100	$7¾	7⅝	7¾	+½
MassFer	2400	255	252	252	−1
Meston	4800	100	90	100	−10
MitelCorp	10675	$24¼	23½	23½	−⅛
NfldL514	400	325	325	325	−25
Nfld1414	4500	$10⅞	10¾	10¾	−⅛
Noranda	21054	$17¾	16⅞	16⅞	−⅝
NorcenEn	8535	$23⅜	23⅜	23⅜	
Normick	436	$7⅜	7⅜	7⅜	+⅛
NorTel	712	$54¾	54½	54½	−½
NovaAlta	2985	$7⅛	6¾	6¾	−¼
Pancdn Pt	10000	$59	59	59	+6
Polys8.4	4900	$25⅛	25⅛	25⅛	
Popular	9400	250	250	250	+5
PowrCrp	950	$12	11⅝	11⅝	−⅜
Provigo	7050	$9⅜	9⅛	9⅛	−⅛
ReitmanA	120	$20½	20½	20½	+⅜
St L Cem A	2005	$14⅞	14⅞	14⅞	−⅛
Sceptre	20000	$6	6	6	+½
Seagram	363	$63¾	63	63	−1
ShellCan	375	$16⅜	16	16	−¾
SteinbgA	900	$28½	27½	28½	+¼
StelcoA	100	$23	23	23	−¼
StelcoB	100	$23⅛	23⅛	23⅛	−¼
Stel1.94	100	$20½	20½	20½	+¼
Stelcopd	40000	$22¼	22¼	22¼	−¼
TeckB	5000	$7½	7½	7½	−½
TeleMetB	100	$16½	16½	16½	+½
Texaco	2250	$25¼	24½	24½	−1
ThomsnA	400	$21¾	21¾	21¾	−1⅜
Tor Dm Bk	710	$29⅛	28¾	29⅛	+⅜
TotalPete	8310	$11⅜	10½	10⅝	−⅞
Tot Pet pr	800	$22	22	22	+¼
TrAltaA	500	$17⅞	17¾	17¾	−⅜
TrCanPl	2254	$23½	23½	23½	
TurboRes	6800	235	215	215	−5
UnigesB	100	100	100	100	−45
UnionGas	200	$8⅞	8⅞	8⅞	+¼
Westburne	100	$14⅜	14⅜	14⅜	−⅜
WcstTrn	50908	$14¼	14⅛	14¼	+⅛
Total sales:	716,620				
JuniorMinesOils					
Alguebelle	2600	295	285	290	
AmericM	16000	20	19	19	−1
Bachelor	500	320	320	320	+5
Bateman	5000	9	9	9	+1
Belchasse	8300	70	65	70	−2
BorelisEx	300	$8¾	8¾	8¾	−¼
Brosnan	2100	24	21	21	−4
CadillcEx	6878	315	300	315	+15
CartierRe	1500	39	39	39	+6
Cons I Rs	1100	55	55	55	
Dumagmi	100	250	250	250	+15
Dumont	9500	21	20	21	
E Sul M	2402	210	205	210	
ExploQue	4500	33	33	33	
Jamestown	500	92	92	92	−13
KewGold	3300	90	80	80	+5
Laduboro	2000	34	34	34	−2
Muscocho	1000	56	56	56	
ProvExp	13000	69	60	69	−6
Queenstn	525	111	110	111	−4
Talisman	9000	22	21	22	+2

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $408.00 (offre) et $414.90 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $8.79 (offre) et à $9.33 (demande).

■ Voici les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de mardi: **Londres: $332.00 ($329.25); Paris: $338.26 ($334.62); Francfort: $335.01 ($327.48); Zurich: $332.50 ($329.50); Hong Kong: $332.08 ($322.16).**

DEVISES

Afrique du Sud	Rand	1.1767
Afrique franco.	Franc CFA	0.003934
Allemagne-Ouest	Mark	0.5138
Antilles Anglaises	Dollar	0.4542
Australie	Dollar	1.2936
Autriche	Schilling	0.07306
Bahamas	Dollar	1.2250
Belgique	Franc	0.02728
Danemark	Couronne	0.1507
Espagne	Peseta	0.01164
États-Unis	Dollar	1.2220
Finlande	Mark	0.2668
France	Franc	0.1967
Grèce	Drachme	0.01983
Hollande	Florin	0.4644
Hong Kong	Dollar	0.2103
Inde	Roupie	0.1317
Israël	Sheqels	0.06465
Italie	Lire	0.000936
Jamaïque	Dollar	0.6865
Japon	Yen	0.005050
Liban	Livre	0.2541
Mexique	Peso	0.02728
Norvège	Couronne	0.2021
N.-Zélande	Dollar	0.9494
Portugal	Escudo	0.01738
Royaume-Uni	Sterling	2.2102
Suède	Couronne	0.2088
Suisse	Franc	0.6469
Vénézuela	Bolivar	0.2842

Brascan

LIMITED

(constituée en vertu des lois du Canada)

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que le conseil d'administration de la Compagnie a déclaré un dividende trimestriel de $0.671875 par action (en devises canadiennes) du $2.6875 pour les actions privilégiées cumulatives remboursables 1981 de Série A de la Compagnie, PAYABLE le 15 mai 1982, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 15 avril 1982.

Daté à Toronto, Canada, le 10e jour de mars 1982.

Par ordre du conseil,
L.A. ALLEN
Vice-président et secrétaire

L'agent de transfert des actions privilégiées 1981 de Série A est le Trust National, Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary, Winnipeg et Halifax, Canada. Prière de communiquer promptement tout changement d'adresse au Trust National, 21 King Street East, Toronto, Canada M5C 1B3.

NEW YORK

L'inquiétude persiste

La Bourse de New York a marqué une pause hier après quatre séances consécutives de gains représentant la plus forte reprise de l'année. L'indice des industrielles a clôturé à 822.34, en baisse de 3.33 points. Quelque 49 millions d'actions ont changé de mains.

Bien que les récentes informations se soient avérées positives en ce qui concerne les taux d'intérêt et l'inflation, les incertitudes relatives à la fin de la récession continuent d'inquiéter les milieux boursiers, ont estimé les courtiers.

En clôture, le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 773 contre 648, et 432 titres sont inchangés.

Pennzoil a cédé 1 3-8 à $33 7-8. Pfizer a perdu 1 1-4 à $52 3-4. American Brands a clôturé à $39 1-2 en baisse de 1. Southern Railway a gagné 2 1-4 à $88 7-8. Columbia Pictures a monté de 1 1-4 à $68. Coca Cola a clôturé à $33 5-8 en hausse de 1-2.

Parmi les actions canadiennes, Genstar perd 3-4 à $14, MacMillan Bloedel 3-4 à $16 et Hiram Walker 3-8 à $12 3-8. Ashland Oil perd 1-4 à $21 3-8, Hudson Bay Mining 1-8 à $16 1-8 et Massey-Ferguson 1-8 à $2 1-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF	6 90	33½	33⅛	33¼	.....
AM Intl	.. 586	1⅞	1⅝	1¾	.....
ASA	.. 310	33¼	32¼	32¼	−½
Alcan	6 1591	19⅝	19⅛	19⅛	−¼
AllgCp	7 58	45½	45	45	.....
AlgInt	4 267	30½	30¼	30¼	−⅛
AlldCp	4 378	33	d32⅜	32⅜	−½
AllisCh	.. 66	12⅝	12½	12½	.....
Amax	8 954	28⅛	27¼	27⅝	−¼
AmHes	7 757	18⅛	17⅝	17⅝	−½
AmAir	87 1716	14	13¾	13⅞	−¼
ABrnd	6 159	40⅜	39½	39½	−1
AmCan	7 218	27	26½	26⅞	.....
ACyan	6 758	26¼	26	26⅛	+⅛
Am ElPw	7 573	17⅜	17⅛	17¼	.....
AmExp	9 3761	48¾	47¼	48⅛	+¾
AHome	11 1433	35¼	34¾	34¾	−⅜
AmMot	.. 1913	3¾	3½	3¾	+¼
AmStd	6 938	27	26	26⅛	−1⅞
ATT	7 3969	57½	56⅜	56¾	−⅜
Ampln	14 335	53⅛	52⅛	52⅜	−1
ArmcoS	4 939	21⅜	d20½	20½	−½
ArmWln	8 195	14⅞	14⅜	14⅜	−⅜
Ssarco	13 127	20⅞	20¼	20½	−¼
AtlRich	6 3648	39⅛	38¾	38⅞	+⅜
AvcoCp	5 208	14⅞	14⅝	14⅞	.....
Avnet	10 385	45⅝	44⅞	44⅞	−1
Avon	7 1724	25⅛	24½	24¾	−½
BkrInt	8 932	30	29⅝	30	+¼
BaldwU	8 126	61⅝	61	61⅝	+1⅛
BaxTr	16 1392	34	33½	33⅞	−⅜
BelHow	7 23	19¾	19⅝	19⅝	.....
BellCan	.. 45	15½	15¼	15½	.....
BenflCp	.. 57	16	15⅝	16	+¼
BethStl	5 713	22½	22¼	22¼	+¼
BlackD	10 719	13½	13⅛	13¼	−⅛
Boeing	3 1500	18⅞	18⅜	18⅜	−⅛
BoisCas	6 573	29⅜	28⅞	29	−¼
Borden	6 918	32⅛	31¾	31⅞	+⅛
BorgW	6 299	23	22⅜	23	+⅛
BosEd	5 93	22	21⅞	22	−⅛
BristM	12 664	55⅜	54½	54½	−1⅛
BritPt	4 69	21¼	21	21	.....
Brnswk	5 1260	16⅞	16⅛	16⅛	−¾
BucyEr	8 1150	15⅞	15⅛	15¼	−½
BurlInd	5 176	19¾	19½	19¾	.....
Burrgh	10 497	34⅞	34⅛	34⅛	−½
CBS	7 77	40⅜	39⅞	40¼	.....
CPC	8 400	37¾	37⅛	37¼	−½
CSX	5 334	48	473	47¾	+⅛
Calhn	12 42	11½	11⅛	11¼	.....
CampRL	.. 104	12½	12¼	12¼	.....
CamSp	8 314	34½	33⅞	34⅛	+⅜
CdnPac	.. 429	25⅛	24⅝	24⅝	−⅜
CapCit	12 183	71	70⅝	70¾	+⅛
Carling	.. 156	5¾	5⅝	5⅝	−⅛
CatrpT	7 315	49¾	49⅜	49⅜	−⅜
Celanse	6 895	51⅜	50⅞	51⅛	+⅜
Chase	5 537	57	56½	56¾	−¼
ChrisCf	12 229	35¼	34	34⅞	+1
Chrysir	.. 997	5⅛	4⅞	4⅞	−⅛
Citicrp	6 x5648	27¼	26½	26½	−½
Cities Sv	.. 1815	27½	26⅞	27½	+½
Clark Eq	10 188	24	23¾	23¾	−¼
Clorox	7 207	12⅞	12¾	12⅞	+⅛
ColgPal	7 1290	18⅜	18	18⅛	−⅛
ColGas	6 174	30¾	30	30⅜	.....
Col Pic	14 1332	u68¼	66⅝	67⅞	+1⅛
CmbEn	6 350	26⅞	26¼	26½	.....
Comsat	11 264	56⅜	56	56¼	−¼
ConEd	5 773	35⅛	34⅞	34⅞	−⅛
CntlCp	6 600	27½	27⅛	27¼	−⅛
CntlGrp	4 162	30⅜	29½	29¾	−⅜
CtDat	7 959	32¼	31⅞	32	−⅜
Coopr	7 254	40¾	39⅞	40¼	+½
Coppwd	4 14	27⅜	27	27	−¼
Crane	5 23	24½	24⅛	24⅛	−⅜
Crn Ck	6 77	25½	24⅞	25½	+½
Cr Zell	10 178	24⅜	24¼	24⅜	+⅛
CurtW	3 8	36½	36¼	36½	+¼
DartK	8 1275	51	50⅜	51	+⅜
Data G	8 1087	32½	30¼	31	−1½
DatTer	.. 14	8	7⅞	7⅞	.....
Datpnt	10 1477	24½	24⅛	24¼	−⅜
Deere	9 524	31⅜	31½	31⅜	−⅛
DenMfg	6 26	19	18¾	18⅞	−⅛
Dexter	7 40	20	19¾	19¾	+⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Digital	10 1722	79¼	78	78¼	−1½
Disney	15 1540	52⅛	51¼	51⅞	−⅜
Dr Pepp	8 260	11⅜	11¼	11¼	−⅛
Dome	.. 122	12⅛	11⅞	12	.....
Dorsey	6 45	20¼	19⅞	20¼	+⅜
Dow Ch	8 3235	24½	23⅞	24	−½
Dresr	6 1278	24⅜	23¾	24¼	.....
duPont	4 1645	34¼	33½	33¾	−⅜
EGG	14 158	16⅞	16⅛	16⅜	−⅜
EasKod	9 1908	72¼	71⅛	71⅜	−¾
Eaton	9 252	286	28	28⅛	−⅜
ElPaso	8 580	24⅜	23⅞	24⅛	−⅜
ElMeMg	39 88	3¼	3⅛	3⅛	−⅛
Esmrk	7 15	47¾	47¼	47¼	−½
Ethyl	4 567	19½	19	19	−⅝
ExCel	6 444	21¾	20⅞	21¾	+1
Exxon	4 6459	29	28¾	28¾	.....
FMC Cp	7 620	27¼	26¾	27	.....
Fairchd	4 666	12⅜	12½	12⅜	+⅛
Firestn	10 595	10¾	10⅜	10⅝	+⅛
Fluor	8 969	20	19¾	19⅞	.....
FordM	.. 2042	21⅝	21	21⅛	−¼
Foxbro	14 80	50½	50⅜	50⅜	−⅛
Fruehf	11 198	18½	18	18½	+¼
Gn Dyn	11 1431	25	24⅝	24¾	.....
GenEl	8 2731	61⅞	61⅛	61¼	−½
Gn Food	8 3434	34	33½	33⅞	+½
GInst	12 752	34¾	34⅛	34¼	−½
GnMills	9 1739	39	38⅜	38⅞	+⅞
GnMot	38 5453	41¼	40⅞	40⅞	−¼
GPU	14 313	4¾	4⅝	4⅝	.....
GTE	7 3126	29⅞	29⅜	29¾	+¼
GnTire b	4 88	19½	19⅛	19¼	.....
GenSt	.. 325	14½	d13¾	14	−¾
GaPac	11 771	17⅜	17	17¼	+¼
Gillette	8 725	35⅛	34⅝	34⅝	−¾
GlobM	5 1481	12	11⅝	11⅝	.....
Goodrch	4 376	19⅜	19⅛	19⅜	.....
Goodyr	6 2365	u21⅞	21⅝	21⅝	.....
Gould	9 462	23⅛	22⅞	23⅛	+¼
GtAP	.. 440	5⅜	5⅜	5⅜	+⅛
Greyh	5 228	14⅝	14⅛	14¼	−¼
GulfOil	5 1865	32⅜	32⅛	32⅛	+¼
GulfRs	.. 46	12½	12⅛	12⅛	−⅛
Halbtn	6 1991	36¾	35⅝	36	−¾
HartSM	7 5	23⅛	22⅞	23⅛	+¼
HeclaM	.. 281	9¼	8¾	8¾	+⅛
Heinz	8 371	29¾	29½	29⅝	−⅛
Hercul	7 993	20½	20⅛	20⅜	+⅛
Heublin	8 838	35	33½	34	−¾
HewlP	16 1169	41⅝	41	41¼	−¼
HiVolt	10 20	7¾	7½	7⅝	−⅛
Holiday	7 856	27⅜	26¾	26⅞	−⅜
Homstk	14 584	24½	23¾	23⅞	−¼
Honwll	6 995	68¾	67¼	67½	−1¼
HousInt	6 294	16½	16⅛	16⅜	+⅛
HudM	.. 3	16¼	16⅛	16⅛	+⅛
HuntCh	14 18	9	9	9	+⅛
IC Ind	4 546	29⅞	29½	29½	−⅛
INACp	11 825	47	46¼	46½	+¼
IU Int	4 141	12½	12⅜	12⅜	+⅛
INCO	.. 791	12¼	12	12⅛	+⅛
IngerR	5 152	48¼	47½	4768 4	
Infrik	4 27	29¼	29⅛	29¼	−⅛
IBM	11 5535	59⅜	58⅞	59⅛	−⅜
IntFlav	10 292	18½	18⅛	18⅜	+⅛
IntHarv	.. 232	5¼	5⅛	5⅛	.....
IntPap	3 1343	35⅝	33½	33⅝	−⅛
IntTT	8 797	24¾	24⅜	24¾	+¼
IpcoCp	10 23	4½	4⅜	4⅜	.....
ItekCp	18 83	17¼	17	17⅛	−⅛
JoyMf	5 293	27¾	27	27¼	+¼
K Mart	11 1881	18½	18⅛	18⅜	.....
Kellogg	9 98	23¼	22¾	23	−⅜
KerrM	7 393	29¼	28¾	28⅞	.....
Kroehlr	.. 2	6¾	6¾	6¾	.....
LTV	.502 871	14½	14¼	14⅜	.....
Lear Sg	5 324	24⅝	23⅞	23⅞	−⅝
LeeEnt	9 28	25	24½	24¾	+¼
Litton	6 872	48¼	47¾	48¼	+¼
Lockhd	.. 2667	48½	48⅜	48⅜	−⅜
Loews	5 21	91¾	91¼	91⅜	.....
Lubrzl	9 189	20⅞	19¾	20⅜	−⅛
LuckyS	8 810	14½	14¼	14⅜	.....
MCA Inc	13 169	50	48¼	48¼	−1½
Macmil	19 86	16¾	16	16	−¾
Manvill	9 112	14⅛	14	14	.....

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MrshM	10 854	33½	33	33⅛	−¼
MrshF	14 4811	28½	27¾	28½	+⅛
MartM	5 1319	29⅛	27½	27¾	−1⅜
MaryK	14 438	24	22¾	23⅝	+⅝
Masco	10 504	34¼	33⅞	34¼	+⅛
Massey	.. 160	2⅛	2	2⅛	+⅛
MasCp	.. 24	17⅞	17½	17⅞	+¼
Maytg	9 25	25¼	25	25	.....
McDnld	10 1408	66⅜	65¾	65⅞	−⅜
McDnD	8 470	34⅝	34¼	34½	+½
McGrH	13 139	49⅜	48¾	49⅜	+⅛
McInt	62	267	26⅛	26¼	.....
Merck	14 744	75	74¼	74½	−¼
Merr Lyn	5 3184	26⅝	26⅛	26⅝	+⅛
MGMFI	9 653	6⅛	5⅞	6⅛	−⅛
Mid Ros	8 41	15⅝	15¼	15⅝	+⅛
MMM	9 1596	54¼	53¾	54	.....
Mitel	.. 368	19¾	19⅛	19⅜	−⅛
Mobil	4 5084	23⅜	22½	22⅝	−¾
MobilH	.. 73	2⅛	1⅞	1⅞	.....
Mohasc	5 16	10¾	10⅝	10¾	.....
Monsan	6 2207	64¾	63¾	63⅞	−⅜
Motrola	10 1409	57⅞	56⅝	56⅝	−1⅛
NCR	5 1147	42½	41¾	42⅜	+⅝
NL Ind	5 2225	25½	23⅞	25½	+1¼
NabscB	8 821	32⅜	31½	31¾	−¼
NatDist	5 228	22	21¾	21¾	.....
NatGyp	9 53	21¼	20⅞	21	−¼
NiaMP	6 793	13¾	13½	13¾	+¼
Norflk W	5 670	47¾	46¼	47¼	+1¼
NorTl	48 73	45	44½	44½	−¼
Nthgate	.. 22	3½	3½	3½	.....
Northrp	14 52	45¼	45	45¼	+¼
Nor Sim	8 206	20½	20⅛	20⅛	−¼
Nucor	9 143	46¾	44½	44⅞	−2⅛
Occ Pet	3 1497	20¾	20⅜	20⅜	−¼
OutbM	6 369	23	21¾	21⅞	−1
PanAm	.. 821	3¼	3⅛	3¼	.....
ParkDrl	5 411	13⅜	13⅛	13⅜	+⅛
Penney	6 1692	34⅞	34⅛	34¼	−¾
Pennzol	8 1074	34¾	33⅞	34	−1¼
Pepsico	10 865	35⅞	35⅛	35⅜	−½
PerkEl	13 1387	22¼	21⅝	21⅝	−⅛
Pfizer	18 1211	54	52⅝	52⅜	−1¼
PhelpD	9 415	24⅞	24⅜	24½	+⅜
Phibro	6 2226	245	23¼	24⅛	+⅞
PhilMr	9 2223	46¾	46⅜	46⅝	+⅜
PhilPet	5 4744	29⅝	29	29⅜	+½
Pier 1	6 877	u 6⅜	5⅝	6¼	+⅝
Pitney B	7 225	25½	25	25¼	−¼
Pittstn	16 1251	18	17⅝	18	+¼
Polarid	20 460	19⅝	19	19	−¾
Portec	5 32	11⅛	10⅞	11	.....
ProctG	9 1408	81¾	81⅛	81¼	+¼
QuakO	7 759	39¼	38¾	38⅞	−⅛
RCA	.. 1688	21¼	20½	20½	−⅝
RalsPur	8 4213	13⅛	12⅞	13	+⅛
Raymd I	6 13	15¼	15	15	.....
ReadB	5 659	16¼	15¼	15½	−⅜
RepStl	2 70	21⅜	21	21¼	.....
Revlon	7 889	28¼	27⅞	28	+¼
RchVck	7 520	24	23¾	23⅞	.....
RiegelT	5 11	17⅜	17	17⅜	+⅜
Robins	7 155	12½	12¼	12¼	.....
Rockwl	7 594	28⅛	27⅜	27½	−⅛
RoylD	4 2328	32	31½	32	+⅜
RyderS	7 647	27¾	27⅜	27½	+⅜
SCM	5 327	24	23¼	23⅞	+¼
Safeway	7 616	29⅜	28⅞	29	−¼
StRegP	5 202	25⅜	d25	25	−⅜
Sanders	14 43	41⅞	41½	41¾	+⅜
Schr Plo	8 1452	28⅜	27⅞	28⅛	+⅛
Schlmb	10 3992	45	43⅞	44½	+¼
ScottP	5 207	17	16⅝	16¾	.....
Seagrm	5 494	52⅝	51½	51½	−1⅛
Searle G	17 354	33⅜	32⅞	32⅞	−⅜
Sears	9 2871	19	18⅝	18¾	−⅛
Sedco	5 655	31¾	30⅝	31	−1
Shell Oil	6 924	36¾	35	35⅛	−½
Signal	7 809	20¾	20¼	20¾	+⅜
Singer	8 502	15¼	14⅞	14⅞	.....
Skyline	30 63	13⅜	13	13¼	−⅛
SmithA	9 6	10	9⅞	10	.....
SmithIn	5 152	29¾	28⅝	28⅝	−1⅛
SmkB	12 1102	65⅜	64⅞	65¼	+½
SonyCp	11 4423	14	13⅝	13¾	+¼
SouPac	6 624	34¾	34	34	−⅜
Spartn	4 31	10	10	10	.....
Sperry	6 1167	29⅜	28⅞	29	−¼
Squibb	14 170	31⅝	30⅞	31	−⅜
StOilCl	5 2021	33⅜	32½	32½	−1⅛
StOInd	6 2766	39⅛	38	38	−⅜
Std OilO	4 1811	34⅜	33¾	33⅞	−⅜
Steego	7 27	3⅜	3¼	3¼	.....
SterlDg	12 944	25	24⅜	24¾	−⅜
StevenJ	.. 23	14⅜	14⅛	14⅛	−⅜
StorTe	10 5054	27¼	25¾	25⅞	−1⅜
SunCo	4 826	32½	32	32	−⅜
SunMn	.. 170	7⅜	7⅛	7⅛	−⅛
SuprO	9 1488	26⅞	25½	26	−¾
Syntex	10 1327	34⅞	34⅜	34½	−⅜
Taft Brd	8 296	29¼	29	29	−½
Tchclr	4 30	11⅞	11¾	11¾	+⅜
Teldyne	6 509	118⅜	116⅜	117½	−¾
Tenneco	5 739	27¾	27½	27⅝	−⅛
Texaco	3 3314	30⅜	29¾	30	−⅜
Tex Inst	17 1667	81¼	79¾	80	−1⅜
TxOGas	13 994	27⅜	26⅞	27	+⅛
Textron	5 142	21⅞	21½	21⅝	.....
Timel	15 956	35⅞	35⅜	35⅞	+⅝
Timkn	6 34	54½	54	54⅛	+⅛
TW Cp	16 814	20⅛	20¼	20¼	−⅜
Transm	6 1169	19½	19¼	19⅜	.....
UCamp	7 582	48¾	48	48	−⅛
UnCarb	5 722	47⅜	47	47	+¼
US Gyps	7 84	31¼	30⅞	31⅛	+¼
US Steel	2 1313	24⅞	24½	24⅝	+¼
Un Tech	5 1721	36¼	35¼	35¾	+¼
Upjohn	8 544	48	45⅝	47	+⅞
Varian	22 159	31¼	31	31	.....
Walnoc	.. 224	12⅝	12	12⅝	+½
WkHRs	.. 74	12¾	12⅜	12⅜	−⅜
WaltJm	.. 538	17	16¼	16¾	+¼
WarnL	193 882	23¼	23⅛	23⅛	−⅛
WstctT	.. 26	11½	11½	11½	.....
WestgE	5 1055	23¾	23½	23¾	.....
Weyerhs	16 561	27¼	26⅞	27¼	+¼
WhitCn	6 160	25½	25⅛	25½	+⅛
Womet	13 193	24¾	23¾	24⅛	.....

au jour le jour

■ Fermeture d'une raffinerie

Un vice-président de la compagnie Shell, M. Donald J. Taylor, a déclaré, hier, que cette entreprise pourrait fermer l'une de ses trois raffineries dans l'est du Canada. Les installations de Sarnia servent aux besoins pétrochimiques du groupe alors que les raffineries de Montréal (125,000 barils par jour) et Oakville, en Ontario (44,000 barils) répondent à la consommation générale. L'une de ces deux dernières installations pourraient fermer ses portes si la demande continue de baisser, a dit M. Taylor. L'usine de Montréal tourne à 75% alors que celle de l'Ontario ne fonctionne qu'à 50% de sa capacité.

■ Autos: baisse de 43%

Les ventes d'automobiles américaines ont de nouveau baissé au cours des 10 jours du milieu de mars. General Motors enregistre une réduction de 48.7% alors que Ford connaît une diminution de près de 30%. Chez Chrysler, la chute est de 46.5%.

■ Le marketing de l'amiante

La Société Asbestos et les Mines d'amiante Bell, deux filiales de la Société nationale de l'amiante du Québec, ont annoncé hier leur première entente de collaboration. Asbestos assurera la vente et la mise en marché des produits de Bell. Chaque compagnie conserve cependant son propre réseau de distribution. Le président d'Asbestos, M. Marcel Dorais, coordonnera les deux groupes de marketing.

■ Les vols dans les Caisses

Le nombre de vols à main armée dans les caisses populaires a glissé de 114 en 1980 à 109, l'an dernier. Selon M. Gérard Tobin, vice-président de Sécurité Desjardins Inc., «ces chiffres permettent de nous comparer avantageusement avec les institutions bancaires au Québec. Le pourcentage de vols à main armée chez les concurrents des Caisses est huit fois plus élevé que dans les institutions coopératives». Cette entreprise de sécurité à l'intérieur des Caisses emploie 290 personnes. Des agents armés sont en place dans 130 caisses. Par ailleurs, quelque 280 caisses sont équipées de murs écran pare-balles.

■ En raccourci

Les chantiers maritimes **Davie** ont dû procéder à un recrutement en Grande-Bretagne pour combler une soixantaine de postes spécialisés dans le domaine de la construction navale. Seulement cinq candidats ont été trouvés au Canada... Le taux de chômage dans l'industrie de la construction en **Alberta** pourrait grimper à 10% si le projet des sables bitumineux Alsands ne voit pas le jour bientôt... Pour les douze mois terminés le 30 juin prochain, la compagnie **Panam** aura perdu un milliard de dollars. Le président de la compagnie s'oppose à tout retour d'une réglementation plus sévère... Devant un déficit de plusieurs millions de dollars,la compagnie **American Airlines** a renoncé à l'achat de 15 avions... Les **Ciments du Saint-Laurent** ralentira ses activités pour cinq semaines entraînant une mise à pied temporaire de 20 travailleurs à Beauport... Les **Cables Canada,** une filiale du groupe Noranda, a acheté 49% des actions de Irish Cable and Wire, une entreprise de Limerick, en Irlande... La valeur des actions de **Argus Corp.** a fléchi à $8.85 à la fin de l'année dernière par rapport à $11.19 en 1980. M. Paul Desmarais doit se féliciter aujourd'hui de ne pas avoir acheté cette entreprise contrôlée par M. Conrad Black... Pour voter sur la question du déménagement du siège social de Montréal à Calgary, les **Entreprises Canadien Pacifique** tiendra son assemblée annuelle à Calgary... Aujourd'hui à l'assemblée annuelle de **l'Alcan,** il sera surtout question de l'Afrique du sud.

Michel NADEAU

développement régional

Le Témiscamingue prend sa forêt au sérieux

par Marie-Agnès Thellier

EN quelques mois, voire en quelques semaines, le paysage forestier a complètement changé dans le Témiscamingue, une région à l'extrême ouest du Québec, dont l'économie dépend essentiellement de la forêt et de l'agriculture.

En effet, les concessions forestières accordées à UOP et à Commonwealth Plywood ont été révoquées le 22 février, permettant l'expansion ou la consolidation de plusieurs entreprises locales de transormation. De plus, les membres de la Société forestière du Témiscamingue se sont réunis pour la première fois la semaine dernière.

Pour la population du Témiscamingue, cette Société forestière devrait être un atout majeur pour le développement économique du secteur forestier, car elle permettra une meilleure coordination entre les différents exploitants forestiers et qu'elle sera chargée dès le 1er avril, par le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, de tous les travaux d'aménagement forestier dans l'unité de gestion 81.

Présidée par M. Philippe Barrette, de Temfor, la Société forestière du Témiscamingue est la seconde du genre au Québec, mais la première à voir des représentants de la population siéger à son conseil d'administration, à côté de tous les intervenants du secteur forestier. On retrouve au conseil d'administration des représentants de Tembec, qui a son usine principale à Témiscaming, de Commonwealth Plywood, qui doit rouvrir au printemps son usine de Tee-Lake, de Scierie Béarn, une filiale de Rexfor, installée à Saint-Placide-de-Béarn, de Scierie Belleterre, qui veut construire, une nouvelle scierie à Belleterre, de Cèdre Fabre, une filiale à 51% de la société d'État Rexfor, de la compagnie de Contreplaqués du Canada et de la Coopérative générale de Laforce.

«Le débat sur la santé l'a déjà montré: il y a un éveil collectif au Témiscamingue. Les gens s'éveillent aussi à l'utilisation de la ressource forestière. Trop longtemps, notre bois a été exporté pour être utilisé en Ontario ou à Montréal», explique le député péquiste de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Gilles Baril, qui vient d'une famille d'agriculteurs de Saint-Eugène de Guigues, en plein Témiscamingue.

«Cette prise de conscience s'est accélérée depuis quelques années à la suite de la présence de Rexfor. Après l'élan donné par Tembec, on verra dans les prochains mois démarrer la Scierie Belleterre, qui pour moi, est véritablement un projet politique», poursuit M. Baril.

Ancien administrateur régional du ministère de l'Énergie et des Ressources dans le Nord-Ouest québécois, le directeur général de Scierie Belleterre, M. Pierre Bonin, estime qu'il s'agit d'abord d'un projet économiquement rentables. «Dans tout le Nord-Ouest, aucune scierie ne bénéficie de cette situation privilégiée: le bois est à cinq milles du moulin et cela durera dix ans», explique M. Bonin.

Une décision politique a cependant favorisé la relance d'une scierie à Belleterre, après la fermeture de l'ancien moulin de la Canada Veneers: le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, s'est engagé le 22 février dernier à garantir un approvisionnement de 90,000 mètres cubes de bois résineux qui servira à produire du bois de construction, destiné principalement au marché proche de Toronto.

«Nous espérons régler le problème du financement d'ici un mois. La construction de la scierie prendra alors trois mois», précise M. Bonin. Il s'agit d'un investissement de $4 millions qui créera 39 emplois en usine et 45 emplois en forêt. La population de Belleterre est d'environ 500 personnes.

L'actionnaire principal de Scierie Belleterre est cette population puisque 110 personnes se sont regroupées dans Les Gestions Bel-Tem Inc. Les travailleurs seront aussi actionnaires de l'entreprise: la subvention de $600,000 du PECEC-OSE leur permettra l'achat d'actions privilégiées. De plus, Scierie Belleterre négocie actuellement l'implication financière d'autres partenaires: «une ou des compagnies privées, surtout pas la société d'État Rexfor qui nous dévorerait vite. Rexfor aurait voulu que notre approvisionnement aille à leur usine de Béarn», précise M. Bonin.

Le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada a aussi accordé une subvention de $1.1 million, liée à de nombreuses conditions. La Banque fédérale de développement a refusé de s'impliquer dans le dossier, car elle refuse d'investir dans le domaine des scieries, quelle que soit la rentabilité prévue, signale M. Bonin.

La révocation des concessions forestières consolide aussi Temfor, une entreprise qui appartient à 50% aux deux «Grands» de la forêt témiscamienne: Tembec et Rexfor, par l'intermédiaire de sa filiale Scierie Béarn. Temfor investit actuellement $1 million pour agrandir son usine de déroulage de tremble à Ville-Marie, créant 25 emplois supplémentaires dans une usine de 100 employés. Elle y fabriquera des panneaux de contreplaqué.

D'autres projets forestiers ont été annoncés au Témiscamingue: Commonwealth Plywood investit $2.5 millions à Tee Lake, près de Témiscaming, pour produire prochainement des planches et des poutres de 24 pieds dans une nouvelle usine de sciage (40 emplois). Propriété à 49% d'une coopérative et de la population de Fabre et à 51% de Scierie Béarn, Cèdre Fabre a pu réouvrir pour fabriquer des bardeaux de cèdre.

Pour améliorer la situation dans l'industrie forestière du Témiscamingue, les participants à une récente table-ronde organisée par le Conseil régional de développement de l'Abitibi- Témiscamingue (CRDAT) recommandaient notamment un rapport des droits de coupe perçus par le gouvernement du Québec et une aide financière gouvernementale.

À Ottawa, le CRDAT a récemment réclamé que la Corporation de développement du Canada investisse $100 millions dans les entreprises forestières de la région, par l'achat d'actions privilégiées sans contrôle administratif. De son côté, le ministre d'État à la Petite entreprise du Canada, M. Charles Lapointe, a précisé qu'Ottawa et Québec négocient actuellement un programme conjoint visant à aider les travailleurs forestiers menacés de mises à pied. Les industries forestières peuvent aussi bénéficier du Fonds d'urgence annoncé récemment par le ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron.

«Le seul problème, c'est que cessent les querelles de clochers! Elles pourraient prochainement renaître car des hommes d'affaires de Rouyn-Noranda songent à disputer à l'usine Normick Perron de La Sarre la transformation de bois de mines», s'inquiète le député Gilles Baril, qui rêve de voir dans chaque communauté s'implanter une petite industrie, comme l'atelier de fonds de paniers installé à Saint-Eugène, qui fait vivre une dizaine de familles.

Selon le comité du Sénat des affaires étrangères

Ottawa devrait créer une zone de libre-échange avec les États-Unis

par Claude Papineau,
de la Presse canadienne

OTTAWA — Le gouvernement fédéral devrait prendre l'initiative de créer avec les États-Unis une zone commerciale de libre-échange en vue de raffermir l'économie canadienne.

C'est ce que dit le troisième et dernier rapport sur les relations commerciales canado-américaines du comité du Sénat des affaires étrangères, qui a été publié hier à Ottawa.

Selon le comité sénatorial, «la crainte répandue chez les Canadiens qu'un libre-échange bilatéral avec les États-Unis amènerait une érosion de la souveraineté canadienne et aboutirait éventuellement à une intégration politique» n'est tout simplement pas fondée.

«Un grand effort d'éducation s'impose, ajoute le rapport, et l'affaiblissement continu de la performance industrielle du Canada et le déclin de sa stabilité économique en face des défis des années 80 et 90 constituent des menaces beaucoup plus sérieuses à sa puissance politique et sociale».

Le comité rappelle que même si le commerce international ne représente que 26% du produit national brut, il faut souligner que 70% des échanges commerciaux se font avec les États-Unis, soit une valeur de près de $100 milliards.

Le problème, selon le comité sénatorial, c'est que le Canada accuse un déficit de $20 milliards ($15 milliards vis-à-vis des États-Unis) dans ses échanges commerciaux de produits manufacturés.

«C'est sur le marché américain que se trouve la solution», ajoute le rapport.

Les gains économiques d'un libre-échange bilatéral profiteraient à toutes les régions, et si c'est l'Ontario et le Québec qui y gagneraient le plus, ces provinces seraient en même temps les plus touchées par les bouleversements industriels qui en résulteraient, dit le comité.

Le Québec serait nettement favorisé par une entente de libre-échange canado-américaine, ajoute-t-on, «compte tenu de l'extrême importance du marché nord-américain pour cette province».

On peut s'attendre, dit le rapport, à ce que les grandes compagnies d'exploitation de ressources établies au Québec accueillent favorablement l'idée d'un libre-échange bilatéral, et il est probable que les possibilités de traitement des ressources exportées s'accroissent.

«Certaines industries de produits finis, par exemple celle du matériel de transport, profiteraient clairement d'une libéralisation de l'accès au marché américain, et certains grands fabricants québécois de textiles rationalisés auraient la possibilité de s'étendre sur un marché américain exempt de droits de douane, tout en étant toujours protégé de la concurrence de pays tiers vendant à bas prix», dit le rapport.

En outre, certaines industries québécoises comme celle du vêtement, de l'alimentation et des boissons, du tabac, du cuivre et des appareils divers, industries qui sont actuellement bien protégées par les tarifs douaniers, n'auraient peut-être pas besoin de restructuration ou de rationalisation aussi approfondies que bon nombre d'industries manufacturières établies en Ontario qui utilisent des techniques plus perfectionnées, lit-on dans le rapport.

Le comité conclut par ailleurs «qu'il y a eu une remarquable amélioration au niveau de l'assurance qu'affiche le milieu canadien des affaires au sujet du libre-échange bilatéral, mais ce changement ne semble pas avoir atteint le milieu politique».

Le comité sénatorial a présenté son premier rapport sur le cadre institutionnel des relations commerciales canado-américaines en 1975, puis a recommandé, dans un deuxième rapport, en 1978, d'étudier sérieusement l'éventualité d'un libre-échange bilatéral avec les Etats-Unis.

Ford licencie en Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — La société Ford-Motor-Argentine doit licencier à la fin du mois de mars 1,800 des 5,000 ouvriers qu'elle emploie à Pacheco, à 30 km au nord de Buenos Aires, en raison des excédents de stock et de la baisse de 50% de ses ventes, apprend-on de sources syndicales dans la capitale argentine.

Le personnel de Ford-Argentine est en chômage technique depuis le début du mois de mars, alors que la société verse à ses employés 50% de leurs salaires.

NOMINATION À BELL CANADA

Claude Beauregard

Bell Canada annonce la nomination de Claude Beauregard au poste de vice-président adjoint, affaires publiques, Région du Québec.

M. Beauregard, qui succède à M. André Villeneuve, était antérieurement vice-président adjoint, relations publiques et publicité, au siège social de la compagnie.

RECTIFICATIF

La réclame de Placements à terme garanti qui a parue dans le journal Le Devoir du 23 mars 1982 aurait du se lire comme suit:

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

17 %
2-5 ANS
payé annuellement

PLACEMENTS À TERME GARANTI
Taux passibles de changer sans préavis.

Montréal: 612, rue Saint-Jacques (514) 282-1880
Québec: 681-0277 • Ottawa: 238-6084

INSTITUTION INSCRITE: RÉGIE DE L'ASSURANCE-DEPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPÔTS DU CANADA

Brascan LIMITED

(constituée en vertu des lois du Canada)

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de quarante cents (40 cents) par action (en devises canadiennes) pour les actions ordinaires convertibles, sans valeur nominale ou au pair, des catégories A, B et C de la Compagnie, PAYABLE le 30 avril 1982, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 1er avril 1982.
Le dividende payable pour les actions ordinaires convertibles de catégorie A représentées par des certificats d'actions au porteur sera payé uniquement contre remise desdits certificats (avec les coupons des séries 154 à 160 inclusivement et talons attachés) en échange de reçus de dépositaire internationaux au porteur émis par Morgan Guaranty Trust Company of New York à Bruxelles, Belgique, en ce qui concerne les actions ordinaires convertibles de catégorie C de la Compagnie, ou de certificats d'actions enregistrés de la Compagnie. Les certificats au porteur (avec coupons des séries 154 à 160 inclusivement et talons attachés) peuvent être cédés pour échange à:
CIK
59, Rue de Namur
1000 Bruxelles
-ou-
Morgan Guaranty Trust Company of New York
35, avenue des Arts
1040 Bruxelles
DATÉ à Toronto, Canada, ce 10e jour de mars 1982.
Par ordre du conseil
L.A. ALLEN
Vice-président et secrétaire

Les agents de transfert de la Compagnie sont le Trust National, Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary, Winnipeg et Halifax, Canada et Citibank, N.A. New York, E.-U. Prière de communiquer promptement tout changement d'adresse au Trust National, 21 King Street East, Toronto, Canada M5C 1B3

APPARTEMENTS
EXÉCUTIFS
Meublés (au mois) ou non-meublés (à l'année)
Le meilleur atout des Appartements Haddon Arms est une gérance dévouée qui assure un entretien impeccable et un service excellent. Nous sommes situés au centre ville mais sur une élégante rue résidentielle.
(514) 935-9224

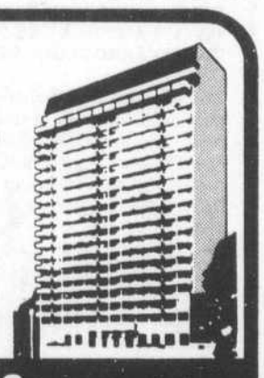

HADDON ARMS
MONTRÉAL 2170 AVE. LINCOLN
Près du Forum & Metro

C'est vrai qu'on n'a pas à s'en faire lorsqu'on a prévu sa prochaine réunion d'affaires au légendaire Château Montebello. Pour vous simplifier la vie, nous avons pensé à tout: 17 salles de réunions, dont une pouvant accueillir 225 personnes, en plus de 200 chambres confortables et spacieuses.

P.S. C'est une invitation d'affaires...mais n'oubliez pas votre équipement de ski de fond, votre costume de bain, vos patins, etc...

CP Hôtels
Le Château Montebello
Montebello (Québec) J0V 1L0 (819) 423-6341
130 km à l'ouest de Montréal, 65 km à l'est d'Ottawa, sur la rivière Outaouais.

CP et sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée.

l'union vie compagnie mutuelle d'assurance siège social drummondville, qué

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des membres de l'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance, sera tenue le lundi 19 avril 1982, à 14.00 heures, au siège social de la compagnie, 142 rue Hériot à Drummondville, aux fins suivantes:

1- De recevoir le rapport des administrateurs, du vérificateur et des officiers.
2- D'élire les administrateurs.
3- De nommer le vérificateur.
4- De discuter toute autre question qui pourrait être soumise par les membres.

Pierre Ally
Secrétaire-trésorier
Donné àDrummondville ce 18 mars 1982.

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Président

Importante association industrielle

Un véritable défi au gestionnaire intéressé à la direction d'une association regroupant un secteur manufacturier dont le rôle est important dans l'économie canadienne. L'association est chargée d'assurer l'efficacité de la communication au sein de l'industrie ainsi qu'avec les gouvernements, les organismes publics et les consommateurs.

De concert avec le président du Conseil élu par les membres, le président coordonne les activités de l'association par l'entremise de comités fonctionnels. Il maintient d'étroites relations avec les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux et assure la direction d'un personnel d'appoint efficace. La rémunération et les avantages sont à la hauteur de la charge.

Ce poste s'adresse à un gestionnaire avant-gardiste, d'envergure exceptionnelle et doté de qualités remarquables de leader et d'administrateur acquises dans le milieu des affaires ou auprès d'un gouvernement. Le candidat recherché aura démontré une maturité d'esprit et une compétence qui lui permettent de fonctionner efficacement avec des interlocuteurs variés et d'exceller dans un environnement où il est nécessaire d'identifier et d'analyser les questions importantes et leur effet à long terme sur l'industrie. Lieu: Ottawa.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à Tony LeMay, Toronto, ou Patrick W. Rourke, Montréal, sous le numéro de référence 1908.

Rourke, Bourbonnais

Montréal: 1808 ouest, rue Sherbrooke H3H 1E5, (514) 937-9525
Toronto: 1075, rue Bay M5S 2B1 (416) 925-3451
Calgary: 926, 5e avenue ouest T2P0N7 (403) 263-9076

Conseil de direction en ressources humaines

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-049395-81-2. AIRMAC SYSTÈMES LTÉE, partie demanderesse -vs- NELSON ST-PIERRE, partie défenderesse. Le 6 avril 1982 à 10:00 heures au 950 Verchères, Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Nelson St-Pierre saisis en cette cause, consistant en: 1 jack à air, 1 ens. de torches et bombonne, 1 rapid body frame. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 22 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-050894-80-2. LIMOCOLOR INC., partie demanderesse -vs- GUY BEAUDRY, partie défenderesse -et- ATELIER MOBILE T.V. ENRG. tierce-saisie. Le 6 avril 1982 à 13:00 heures au 146, rue St-Eustache, St-Eustache district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Atelier Mobile T.V. Enrg. saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque Toshiba, 1 jeu de golf électronique de marque Tandy, 1 stéréo AM-FM receiver de marque Sanyo. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 22 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-045795-81-7. LOUISE ROBERT ET AL., partie demanderesse -vs- ANDA RODNI TORME, partie défenderesse. Le 6 avril 1982 à 12:00 heures au 6004 ouest, Sherbrooke Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Anda Rodni Torme saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 49 robes, 1 lot de 100 bas culottes, 1 lot de 10 habits pour garçon. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 22 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-044325-81-4. ANDRÉ PLAMONDON COUVREUR INC., partie demanderesse -vs- RODRIGUE BANVILLE, partie défenderesse. Le 6 avril 1982 à 11:00 heures au 250, rue St-Joseph, app. 805 Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Rodrigue Banville saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo de marque IBM, 1 chaise, 1 bureau en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 22 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-034816-80-6. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- ANTOINETTE GARDNER, partie défenderesse. Le 6 avril 1982 à 12:30 heures au 724, Lahaie, app. 1, Pont-Viau, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Antoinette Gardner saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Westinghouse. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 22 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 500-27-009779-812. LA REINE, partie demanderesse -vs- RÉMI LEBOEUF, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1982 à 12:00 heures au 20 Lamer, à Vimon, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Rémi Leboeuf saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois et arborite, 1 classeur gris 2 tiroirs Cole, 1 sécheuse automatique Roy, 1 "drill" à air, 1 sofa-lit, 1 laveuse de marque Roy, 1 téléviseur couleur meuble 26" de marque Admiral, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, 22 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, GREFFE DE LA PAIX, No.: 700-27-001608-809. LA REINE, partie demanderesse -vs- BOUTIQUE L. EDEN INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 avril 1982 à 10:00 heures au 192 Plateau Ouimet, à Ste-Rose Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Boutique L. Eden Inc. saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois 4 tiroirs, 1 lot d'environ 14 petites sacoches en soie, 1 lot d'environ 20 petites statuettes en porcelaine, 2 supports à épices en plastique avec contenant, 1 table d'environ 15' x 3', 1 lot d'environ 70 assiettes, soucoupes en porcelaine de couleurs et grandeurs assorties, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, 22 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-001838-810. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- LÉO MITROPOULOS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1982 à 13:00 heures au Chemin du Lac Wentworth, à Laurel, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Léo Mitropoulos saisis en cette cause, consistant en: 1 bateau d'environ 15' en fibre de verre de couleur bleu et blanc, 1 remorque pour bateau avec treuil, 1 poêle à charbon de bois, 1 réservoir à essence pour bateau de marque Mercury, 1 ski nautique Aquarite à 1 pied, 1 réfrigérateur de marque G.E. blanc, 1 cuisinière G.E. 4 ronds, 1 table à pique-nique en bois peint, 1 aspirateur de marque Kenmore, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAIN RICHER, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, 23 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-051449-804. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse —s- DENISE McINTOSH, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1982 à 10:00 heures au 323 Du Souvenir, #3, à Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Denyse McIntosh saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Panasonic 26" meuble couleur, 1 télé-commande à distance Jerrold, 1 système de son de marque Toshiba, AM-FM récepteur, 1 table tournante, 2 haut-parleurs, 1 meuble en teck brun et 2 portes en verre fumé, 1 lave-vaisselle Viking, 1 étagère moderne 3 sections, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal' 23 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No.: 705-02-000139-824. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- CONSTRUCTION DONALTERRE INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1982 à 13:00 heures au 1402 Beauchamp, à Mascouche, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Construction Donalterre Inc. saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois 7 tiroirs, 2 scies rondes Rockwell, 1 grinder Black'n Decker, 1 sableuse électrique, 1 perceuse électrique, 1 coffre d'outils, 1 scie à chaine Homelite, 1 varloppe électrique orange, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (tél.: 284-1007). Montréal, 22 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-004879-826. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- 87529 Canada Ltée, Zappion Restaurant, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1982 à 15:00 heures au 762 Jean-Talon ouest, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 87529 Canada Ltée "Zappion Restaurant" saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 1 télécouleur portatif Panasonic, 1 réfrigérateur, 1 cuisinière à gaz Garland, 1 réfrigérateur 3 portes en stainless steel, 2 distributrices à boissons, 1 congélateur Sheaffer 2 portes vitrées, 1 aspirateur Electrolux, 1 compresseur, 1 congélateur Léonard, 1 table réchaud en stainless steel, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, 22 mars 1982.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

Horizontalement

1—Besoin passager, mais irrésistible de dormir.
2—Arbre. — Sulfate double d'aluminium et de potassium.
3—Terre entourée d'eau. — Élancé.
4—Faire une rente. — Du verbe avoir. — Commandement.
5—Cuivre. — Jetteriez en l'air, avec force, les pieds de derrière.
6—Ancien terme désignant la partie de la rhétorique qui traite des moeurs, de la morale. — Jaunisse.
7—Faire partie d'une assemblée. — Interjection.
8—Poitrine d'une femme. — Conscience. — Sert à lier.
9—Vases d'ornement. — Conifère.
10—De l'Ionie.
11—Qui se borne à la narration des événements.
12—Aluminium. — Patriarche biblique. — Homme misérable.

Verticalement

1—Tache noire.
2—Propriétaire d'un alleu. — Commandement.
3—Peu de chose. — Ingénieur allemand (1888-1958).
4—Cheval-vapeur. — Visage révélant l'usage de la bonne chère.
5—Inutile. — À lui.
6—Partie de la bouche. — Coups de baguette. — Rivière du sud de l'Éthiopie.
7—Époque. — D'un verbe gai. — Dirigée.
8—Plante vivace. — Préfixe privatif.
9—État d'une personne complètement rassassiée. — Troisième fils d'Adam.
10—Terre entourée d'eau. — Ardeur, enthousiasme. — Dit qu'une chose n'est pas vraie.
11—Obtenu. — Passer un drap à la machine à friser.
12—Ensemble de particules d'eau très fines, maintenues en suspension par les mouvements verticaux de l'air (plur.). — Légèrement fendu.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	U	C	I	S	S	O	N	■	B	E
2	A	N	S	E	R	I	N	E	■	D	I	X
3	U	T	E	R	I	N	■	■	L	U	G	E
4	T	I	R	E	T	A	I	N	E	■	E	R
5	E	M	■	M	I	N	C	E	U	R	■	E
6	R	I	P	O	S	T	A	I	■	A	I	S
7	E	T	O	N	■	H	■	G	I	C	L	E
8	L	E	■	I	R	R	E	E	L	L	E	■
9	L	■	G	E	N	O	U	■	O	E	U	F
10	E	T	A	U	■	P	■	E	T	■	S	I
11	■	I	N	S	P	E	C	T	E	R	■	G
12	E	N	T	E	R	■	D	E	S	I	R	E

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-043098-818. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- ACOUSTIQUE ST-HUBERT INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1982 à 14:00 heures au 3175 Montée St-Hubert, à St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Acoustique St-Hubert Inc. saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Chrysler modèle New Yorker 1976, 8 cylindres, Brougham, plaque #413P942 Qué. 81, de couleur brune, 4 portes, 1 voiture Oldsmobile Toronado 1977, 8 cylindres, de couleur bleu, toit en vinyl blanc, 2 portes, plaque #413P941 Qué. 81. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, 22 mars

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 500-27-002720-813. LA REINE, partie demanderesse -vs- PHILIPPE DACIER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1982 à 13:00 heures au 3780 Edouard Montpetit #2, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Philippe Dacier saisis en cette cause, consistant en: 3 classeurs en métal 4 tiroirs beige, 1 bureau plat en arborite brun avec aile à gauche, 1 machine à écrire IBM, 1 agrandisseur de marque Opinias II. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, 22 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-002016-820. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- DENISE CORNELI, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1982 à 13:00 heures au 289 à St-Basile-le-Grand, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Denise Corneli saisis en cette cause, consistant en: 1 lit avec tête de lit en bois de couleur brun, 1 commode en bois brun 9 tiroirs et 1 miroir, 1 piano en bois travaillé Strauss avec tabouret et acc., 1 ensemble de salle à dîner en bois brun travaillé, 1 piano en bois de marque W.L. Leach et banc, 1 vaissellier 2 modules en bois comprenant 4 portes inférieures et 2 portes supérieures en verre, 1 téléviseur meuble couleur Electrohome, 1 laveuse et 1 sécheuse électrique Kenmore blanche, et autres biens meubles. Renseignements: PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, 22 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-005346-825. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- LEONE CORNELI, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1982 à 13:00 heures au 289 Principale, à St-Basile-le-Grand, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Leone Corneli saisis en cette cause, consistant en: 1 lit avec tête de lit en bois de couleur brun, 1 commode en bois brun 9 tiroirs et 1 miroir, 1 piano en bois travaillé Strauss avec tabouret et acc., 1 ensemble de salle à diner en bois brun travaillé, 1 piano en bois de marque W.L. Leach et banc, 1 vaissellier 2 modules en bois comprenant 4 portes inférieures et 2 portes supérieures en verre, 1 téléviseur meuble couleur Electrohome, 1 laveuse et 1 sécheuse électrique Kenmore blanches, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, 22 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-000393-822. A. MUCCI JARDINIER PAYSAGISTE INC. demanderesse —vs— NICK LEO, défendeur. Le 7 avril 1982, à 3 heures de l'après-midi au domicile et place d'affaires du défendeur au No 9016 rue Lionel Groulx en la cité de St-Leonard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Candle, 1 T.V. couleur Zenith, 1 Congélateur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier (842-9192). Montréal, le 25 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-043056-816. ANGLO-TECH INC. demanderesse —vs— MEDITERRANEAN ROOFING CO. défenderesse. Le 7 avril 1982, à 12: heures (midi) à la place d'affaires de la défenderesse au No 2095 rue Beaconsfield en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Camion Ford Imm. F418-929, F350 Custom & Acc. 1 T.V. couleur RCA & Acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier (842-9192). Montréal, le 25 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 69-217. LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse —vs— MME TOM SOQUEN (YANG SING RESTAURANT) défenderesse. Le 6 avril 1982, à 12:00 (midi) à la place d'affaires de la défenderesse au No 1027 boul. St-Laurent en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Caisse enregistreuse Towa & Acc., 1 refrigerateur Viking, 1 poêle Garland & Acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier (842-9192). Montréal, le 25 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-039370-817. CRANE SUPPLY, DIVISION DE CRANE CANADA INC. demanderesse —vs— ALEXANDRE CROCHETTE ET AL (ALEX GICLEURS AUTOMATIQUE ENR.) défendeurs. Le 6 avril 1982, à 12 heures (midi) au domicile des défendeurs au No 3237 rue Mayfair en la cité de St-Hubert et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Admiral port. avec base et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier (842-9192). Montréal, le 25 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 031839393. LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse —vs— LA CIE D'ASSURANCE BÉLAIR, défenderesse. Le 6 avril 1982, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5455 rue St-André, 4e étage en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 10 Dactylos IBM & Acc. 20 bureaux de secrétaires 3 tiroirs & Acc. 10 bureaux en L 3 tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier (842-9192). Montréal, le 25 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-011159-816. THE ADMINISTRATORS OF SUNNYBROOK VILLAGE CONDOMINIUM, demanderesse —vs— RICHARD WOLOSIANSKI, défendeur. Le 6 avril 1982, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 449 boul. Hyman en la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier (842-9192). Montréal, le 25 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-015991-811 BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse —vs— MARCEL ROBERT défendeur. Le 5 avril 1982, à 2 heures de l'après-midi au No 315 rue Montée Gabourin en la cité de St-Bruno et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Camion GMC 2 portes 1980 Imm. N83592, No. de série: CCW34AB120856, 1 Remorque pour cheveaux 1976, imm. R263-867, No. de série: 28896, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier (842-9192). Montréal, le 25 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 02-018708-805. SYDNEY SHAPIRO, demandeur —vs— ALLAN BARSHAW ET ALS, défendeurs. Le 5 avril 1982, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse CLAYHILL RESOURCES LTD. au No 1015 rue Beaver Hall Hill, Suite 346 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs CLAYHILL RESOURCES LTD. saisis en cette cause, consistant en: 2 Dactylo électrique IBM, 1 Microscope American Optical, 2 Calculatrices, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier (842-9192). Montréal, le 25 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-051489-800. ROXBORO AUTOMTIVE INC. demanderesse —vs— WILLIAM T. WALKLATE' défendeur. Le 5 avril 1982, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 13 rue Broadview en la cité de Pointe Claire et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Station Wagon Chevrolet Laurentien Imm. 630-M-929. Qué. 79, etc. 1 Auto niège Alouette 250, 1 congélateur Frigidaire, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier (842-9192). Montréal, le 25 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-009477-82-4. ROSARIO TORTORICI, partie demanderesse -vs- YVES LEBRETON, partie défenderesse. Le 6 avril 1982 à 10:00 heures au 5819, rue Châteaubriand, Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Yves Lebreton saisis en cette cause, consistant en: 1 guitare électrique de marque Degas, 1 set de salon 4 morceaux, 1 amplificateur de marque Yamaha. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL HÉBERT, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 22 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montmagny, GREFFE DE LA PAIX, No.: 300-27-001184-80-0. PROCUREUR GÉNÉRAL, partie demanderesse -vs- M. CLAUDE MURRAY, partie défenderesse. Le 6 avril 1982 à 11:00 heures au 1110 des Saules, app. 3, Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. Claude Murray saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. portative couleur de marque Hitachi, 1 laveuse de marque Maytag. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL DUCHARME, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 22 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District d'Abitibi, COUR SUPÉRIEURE, No.: 170-05-000049-80-9. LOUIS CARON, partie demanderesse -vs- MARC BOULANGER, partie défenderesse. Le 6 avril 1982 à 10:00 heures au 22 Mohawk, Kirkland, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Marc Boulanger saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque Zenith, 1 congélateur de marque Admiral, 1 photocopieuseide marque Sharpfax. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 22 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-045942-81-5. SERVACO INC., partie demanderesse -vs- ALARME TRANS CANADA, partie défenderesse. Le 6 avril 1982 à 11:00 heures au 7200 Hutchison suite 206 Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Alarme Trans-Canada saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo de marque Olivetti, 1 photocopieuse de marque Xerox, 1 bureau 5 tiroirs. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ ROY, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 22 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-041426-81-3. RÉNOVATIONS MARCEL LABRÈCHE INC., partie demanderesse -vs- THEODOCIOS KYPREOS, partie défenderesse. Le 5 avril 1982 à 12:00 heures au 1788 Delorme Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Theodocios Kypreos saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque 3M, 1 paymaster, 1 stéréo de marque Sansui. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 22 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE' No.: 700-05-001596-76-0. ATLAS COPCO CANADA LTD., partie demanderesse -vs- ART SPINO ENTERPRISES INC., partie défenderesse. Le 6 avril 1982 à 11:00 heures au 510 Papineau Boisbriand district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ART SPINO ENTERPRISES INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion no. série D81GR5J023973 de marque Dodge, 1 souffleuse de marque Sicard, 1 chenille no série JW717463TN de marque Bombardier. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 22 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-000616-82-6. LA PRESSE LTÉE., partie demanderesse -vs- M. SALOMON OHAYON, partie défenderesse. Le 6 avril 1981 à 12:00 heures au 4705 Van Horne Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. Salomon Ohayon saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à moudre le café de marque Ditting, 1 réfrigérateur 4 étage, 1 caisse enregistreuse de marque Sweda. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 22 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: T3462-80. LOI IMPÔT REVENU, partie demanderesse -vs- GEORGES ZACHAKOS, partie défenderesse, Le 5 avril 1982 à 10:00 heures au 5929 boul. Monk Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Georges Zachakos saisis en cette cause, consistant en: 2 climatisateurs, 1 four à pizza de marque MKE, 1 réfrigérateur à pâtisserie, 1 congélateur de marque Impérial. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 22 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No: 500-27-004850-808. GREFFE DE LA PAIX, partie demanderesse -vs- FILBEC INC., partie défenderesse. Le 7 avril 1982, à 10 heures au bureau de la place d'affaires de la partie défenderesse, au No 34 rue Richard, en la cité Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau arborite brun, 1 dactylo manuelle Royal et accessoires, 1 filière métal beige 4 tiroirs, 1 fauteuil cuir noir, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES DALCOURT, huissier. Joliette, 19 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-025769-808. GÉRARD LEBLANC ET AL (La Société Geber), Service d'Enseignes Canabec Enr., plaintiff in Warranty -vs- JACQUES MONTPLAISIR, défendant in Warranty. Le 7 avril 1982, à 12 heures à la place d'entreposage Petit Automobile du guardien au No 5860 rue Papineau en la cité et district de Montréal seront vendus pas autorité de Justice, les biens et effets du défendeur in Warranty saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford 750 (1976) 6 roues vert, avec boîte fermé porte coulissante, numéro de série: NZ 6E VU 89930. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PERRON, huissier, 845-8156. Montréal, le 23 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-034884-812. CREDIT CHRYSLER CANADA LTÉE, demanderesse -vs- ANDRÉ MARCOTTE, défendeur. Le 6 avril 1982, à 10 heures au domicile du défendeur au No 397 rue St. Michel, apt. 2 en la cité Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Mercuty Capri Turbo 2 portes bleu R S numéro de série: F OF 14B613951 1980 licence 904-L962 au Québec pour 1982. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PERRON, huissier, 845-8156. Montréal, le 23 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-001594-816. MAÇONNERIE G.E. LTÉE, demanderesse -vs- CONSTRUCTION MIRABEL LTÉE et FRANCO CIGANA, défendeurs. Le 7 avril 1982, à 11 heures à la place d'affaires et domicile des défendeurs au No 7015 rue Métivier en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 piano et banc marque "Langelier", 1 filière en acier 4 tiroir, 1 dactylo Royal manuelle avec table, 1 télévision console de marque Sanyo et acc., 1 peinture avec cadre, 1 autre télévision de marque Westinghouse et acc., etc., meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SHAPIRO, huissier, 845-8156. Montréal, 23 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-006551-814. CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE, demanderesse -vs- 97168 CANADA LTD. AND EFTHIMIOS MOUGIAS, défenderesses. Le 6 avril 1982 à 11 heures à la place d'affaires des défenderesses au No 428 rue Jean Talon ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 refrigerator stainless steel pie & cake unit with glass doors, 1 General Electric Pizza Oven & Acc., 1 Bums Automatic Coffee Making Machine, 1 stainless Steel Restaurant Fountain (Refrigerated) & Acces. 1 Garland Burner Gaz Range, 1 Moffat open grill et etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SHAPIRO, huissier, 845-8156. Montréal, le 23 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Beauharnois, GREFFE DE LA PAIX, No: 760-27-002990-81. LA REINE, partie demanderesse -vs- MICHEL RIVEST, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1982 à 10:30 heures au 12641 Victoria #6, à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Michel Rivest saisis en cette cause, consitant en: 1 téléviseur de marque Zénith 12", 1 bureau en bois de couleur vert, 1 lit double et matelas. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, 22 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-045844-805. NEWMAN AUTOMOBILE LTÉE, demanderesse -vs- ALAIN GUILLEMETTE, défendeur. Le 6 avril 1982 à 11 heures au domicile du défendeur au No 1989 rue de Nonville en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision en couleur console Hitachi, 1 ensemble stéréo comprenant, 1 appareil modèle de table Sansui AM/FM Stéréo Tuner TU 217, 1 appareil modèle de table Sansui Integrated amplifier AU 3900, 1 appareil modèle de table télec 1363, 2 tables tournantes Sansui, 1 microphone TEISCO DM 306, 2 colonnes de son, etc. meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ZALMAN SINGER, huissier, 845-8156. Montréal, le 23 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-047188-813. LOCATION SNYDER INC., partie demanderesse -vs- ANTONIO LOPEZ, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1982 à 13:00 heures au 3445 Perras, à St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Antonio Lopez saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Dodge modèle Coronet, 4 portes, de couleur rouille, plaque #684M016 Qué. 81, 1 téléviseur couleur portatif Admiral, 1 projecteur Super 8mm de marque Keystone, 1 orgue électronique Farfisa, 1 table de billard, 1 table tournante Audio Reflex, 1 amplificateur radio AM-FM, 1 bahut en bois brun 3 portes, 1 ensemble salon divan et fauteuil en bois et tissus fleuri rouge style espagnol, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE-PAUL HAINAULT huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, 22 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-052-203-812. BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- RICHARD JOSLIN, défendeur. Le 8 avril 1982, à 11 heures à la place d'affaires du défendeur au No 11,275 rue Côte de Liesse suite #50 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 executive desk with high back swivel chair (brown), 1 I.B.M. Selectrict (black) typewriter acc., 1 Sony Tape Recorder, 1 Code a Phone (Philips) telephone Answer Unit & Acc., 1 A.B. Dick Photocopy Machine & acc., 1 magnasonic T.V. set & acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SHAPIRO, huissier, 845-8156. Montréal, 23 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-018220-819. VAL ROYAL LASALLE LIMITÉE, demanderesse -vsJACQUES CARDINAL ET ADRIEN MATTÉ, défendeurs. Le 5 avril 1982, à 11 heures au domicile des défendeurs au No 3141 rue Esther en la cité Fabreville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Bronco 1979. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, 25 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-050196-810. HEESHADE (1979) COMPANY LTD., demanderesse -vs- ROBERT ÉMOND, défendeur. Le 5 avril 1982, à 10 heures au domicile du défendeur au No 855 rue Valois en la cité Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tables, chaises, classeurs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, 25 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-025997-813. ABRAMOVITCH, & ASS. partie demanderesse, —vs— LEON TESSIER INC. partie défenderesse. Le 7 avril 1982, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la partie de la défenderesse, au No 1249 rue Notre-Dame, en la cité St-Sulpice, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Kenworth F 338-791, Towing & accessoires, 1 camion Mack F 446-211 Towing & accessoires, 1 camion Ford F 350 Custom, F446-209 Towing & accessoires, 1 camion Mack F 338-742 Towing & accessoires, 1 camion G.M.C. Astro L26363 Towing & accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES DALCOURT, huissier. Joliette, 19 mars 1982.

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 19 janvier 1979 par lequel Cité Electronique Vidéo Inc., a transporté et cédé tous ses comptes à recevoir présents et futurs à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 29 janvier 1979 sous le no. 2945048.
Banque de Montréal, 8 mars 1982

Avis est donné que: Anatole Hubert, 5, Ave. des mélèzes, N. Dame des Prairies, Qué. détenteur du permis M503454-01 région 06, demande à la CTQ de transférer son permis à: Jacques Hubert, 5, Ave. des Mélèzes, N. Dame des Prairies, Qué. conformément à l'article 30 des règles de pratique.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution le 25 mars 1982
2ième parution 26 mars 1982
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

Prenez avis que Autobus Larouche & Santerre Inc., 16 rue du Ruisseau, Baie St-Paul, Comté Charlevoix, Québec, s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner le service suivant: transport saisonnier, catégorie économique, en vertu du règlement 19, pour le transport de personnes afin de leur permettre de participer à des activités de groupes au sens du règlement 19, à l'occasion de voyages originant de Baie St-Paul à tous les endroits situés dans un rayon de 200 kilomètres de ladite municipalité et sans limiter la généralité de ce qui précède, pour le Centre des loisirs de Baie St-Paul, le Centre hospitalier de Charlevoix et le Centre pré-travail.
Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution de la présente demande. Demande en vertu de l'article 28 des règles de pratique.
Me Pierre Delorme
1010 rue Sherbrooke ouest
Bureau 1100
Montréal, Québec H3A 2R7
1ère parution: 24 mars 1982
2ième parution: 25 mars 1982

Avis est par les présentes donné que le contrat de cession exécuté le 5 février 1981 à la Corporation de Factoring Mirabel Ltée de toutes les créances présentes et futures payables à MIRAL FABRIC INC. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 5 février 1981 sous le numéro 3146260.
Le 19 mars 1982.
LA CORPORATION DE FACTORING MIRABEL LTÉE

Prenez avis que René Corbeil, du 2647 Chemin des Patriotes, Richelieu, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis suivant: Transport restreint - remorquage seulement - contrat, pour tirer les remorques ou semi-remorques vides ou chargées de: Gilles Transport Inc., détentrice du permis No: M-301-114 qui agira comme voiturier-roulier. À titre de roulier, demande un permis de courtier réciproque.
Première publication: 24 mars 1982
Deuxième publication: 25 mars 1982.

Avis est donné que: Gérard Lehoux, R.R.1, St-Méthode, Qué. détenteur du permis M503655-001, région 05, demande à la CTQ de transférer son permis à: LES TRANSPORTS LIONEL VEILLEUX & FILS INC., 14ième ave. La Guadeloupe, Qué., conformément à l'article 30 des règles de pratique.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution le 25 mars 1982
2ième parution le 26 mars 1982
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

Transport H. Senécal Inc., 1927 Alexandre de Sève, Montréal, détentrice du permis M-300786, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant: De Montréal à tous points dans la province de Québec, et retour, pour le transport par camions isothermes de produits alimentaires congelés servant à la fabrication de pâtisseries destinées à des boulangeries et/ou pâtisseries pour le compte de Spécialités de Boulangerie Limitée, sise 4600 boul. des Grandes Prairies, St-Léonard. Droit additionnel: le titulaire de ce permis peut se rendre aux frontières du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario et en revenir. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution.
Première parution: mercredi 24 mars 1982
Deuxième parution: jeudi 25 mars 1982

PRENEZ AVIS QUE Benoit Jean s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées propriété ou en possession légale de Transport Chamy Ltée, détentrice du permis M-303251 et ce sur toutes et chacune des clauses du permis. Transport Chamy Ltée désire agir comme courtier pour ce faire.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 25 mars 1982
2ème publication: 26 mars 1982
PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANCOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

PRENEZ AVIS que le voiturier-remorqueur, M. Henri Lacombe, domicilié R.R. # 3, Buckingham, Cté Papineau s'adressera à la Commission des transports du Québec pour obtenir le droit de donner aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint-remorquage seulement-contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante: Les Entreprises Gérard Therrien Inc. détentrice du permis M305526, qui agira comme vouturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Cette demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution du présent avis.
BEAUDET PIUZE, avocats
Première parution: 25 mars 1982
Deuxième parution: 26 mars 1982

La requérante, Messagerie Villeneuve Inc., détentrice du permis Q-300462, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT — A Larouche, St-Bruno, St-Jérôme, Desbiens, Chambord, Val Jalbert, Roberval, St-Prime, St-Félicien, Dolbeau, de Jonquière et retour, pour le transport de marchandises par colis dont le poids n'excédera pas 75 livres, pour le compte de Canadien Pacifique Express et Transport Limitée. Droit additionnel: droit de cueillette de de livraison dans les cinq districts électoraux provinciaux de Roberval, Lac St-Jean, Jonquière, Chicoutimi et Dubuc.
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT — A Alma, St-Coeur-de-Marie, St-Henri-de-Taillon, Ste-Monique, Péribonka, Ste-Jeanne d'Arc, Mistassini, de Jonquière, et retour pour le transport de marchandises par colis dont le poids n'excédera pas 75 livres pour le compte de Canadien Pacifique Express et Transport Limitée. Droit additionnel: droit de cueillette et de livraison dans les cinq districts électoraux provinciaux de Roberval, Lac St-Jean, Jonquière, Chicoutimi et Dubuc.
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT — A Baie Trinité de Jonquière, via les routes 172 et 138, et retour, pour le transport de marchandises par colis dont le poids n'excédera pas 75 livres pour le compte de Canadien Pacifique Express et Transport Limitée. Droit additionnel: droit de cueillette de livraison entre tous les points intermédiaires.
De plus prenez avis que tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la deuxième publication du présent avis à la Commission des transports du Québec, 585 boulevard Charest est, Québec.
VEZINA POULIOT L'ÉCUYER & MORIN
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
Première parution: 24 mars 1982
Deuxième parution: 25 mars 1982

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE:
RESTAURANT B C R — R E B INC.
394 ouest, Laurier
Montréal, Qué.
H2V 2K7

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Avis est par les présentes donné que, RESTAURANT B C R — R E B INC, a déposé entre mes mains, une proposition en vertu de la Loi sur la faillite. Il sera tenue une assemblée générale des créanciers le 30ième jour de mars 1982, à onze heures (11:00) de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 1410 rue Stanley, 9ième étage, Montréal, Qué.
Le 16ième jour de mars 1982.
Maheu Noiseux Inc. — Syndic
Par: C.A. Michaud adm.
Bureau de Maheu Noiseux Inc. — Syndic
2 Place Laval, suite 460,
Laval' Qué. H7N 5N6

Prenez avis que Mario Laprise, Les Transports Provost Inc. (M-300238) et Gérard Nolin (1975) Ltée (Q-300577) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête afin d'autoriser Mario Laprise à tirer les semi-remorques vides ou chargées des requérantes-conjointes et ce en vertu des clauses détenues aux permis M-300238 et Q-300577 des rouliers.
Demande est aussi faite par les rouliers dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Les requérantes-conjointes prient la Commission que la présente devienne exécutoire à la date de la décision portant sur l'affaire en instance.
Tout intéressé peut s'opposer en introduisant une opposition à cette fin devant la Commission dans les 5 jours suivant la deuxième parution du présent avis.
GILBERT G. BERIAULT
Première publication le 25 mars 1982
Deuxième publication le 26 mars 1982

Prenez avis que Jean-Pierre Boutet, Les Transports Provost Inc. (M-300238) et Gérard Nolin (1975) Ltée (Q-300577) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête afin d'autoriser Jean-Pierre Boutet à tirer les semi-remorques vides ou chargées des requérantes-conjointes et ce en vertu des clauses détenues aux permis M-300238 et Q-300577 des rouliers.
Demande est aussi faite par les rouliers dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Les requérantes-conjointes prient la Commission que la présente devienne exécutoire à la date de la décision portant sur l'affaire en instance.
Tout intéressé peut s'opposer en introduisant une opposition à cette fin devant la Commission dans les 5 jours suivant la deuxième parution du présent avis.
GILBERT G. BERIAULT
Première publication le 25 mars 1982
Deuxième publication le 26 mars 1982

PRENEZ AVIS QUE Diane Mayer, Bruce McGuire et Rosaire Morin s'adressent à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées propriété ou en possession légale de Arnold Bros. Transport Ltd détentrice du permis M-301796 et ce sur toutes et chacune des clauses du permis. Arnold Bros. Transport Ltd désire obtenir le droit d'agir comme courtier pour ce faire.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la 2ème parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 25 mars 1982
2ème publication: 26 mars 1982
PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANCOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
Suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3246024, la Banque de NOUVELLE ÉCOSSE (ci-après appelée "la Banque") a rétrocédé et transféré de nouveau à LES INDUSTRIES KWILT-KRAFT LTEE, KWILT KRAFT INDUSTRIES LTD. (ci-après appelé "le client") tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 15 avril, 1974 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, sous le no 2596032.
Fait ce 15e jour de mars 1982.
La Banque Toronto-Dominion

Les voituriers-remorqueur: TRANSPORT VERCHERES INC. et Gaston Hébert, demandent à la CTQ le droit de donner le service de transport suivant;
TRANSPORT RESTREINT — REMORQUAGE SEULEMENT — CONTRAT —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, (en possession légale) TRANSPORT SALABERRY INC., détentrice du permis M300714 qui agira comme voiturier-roulier et par le fait même demande un permis de courtier en transport réciproque. La requérante demande également à la CTQ de décréter suivant l'article 85.
1ère parution le 25 mars 1982
2ème parution le 26 mars 1982

Le requérant-cédant, M. James Allard, domicilié à Chapeau, Cté Pontiac, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Les Entreprises Art Fleming & Fils Ltée ayant sa principale place d'affaires à Chapeau, Cté Pontiac, le permis portant le numéro: M-505260-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 07, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution du présent avis.
Beaudet PIUZE, avocats
1ère parution: 25 mars 1982
2ème parution: 26 mars 1982

SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.
—Le requérant-cédant, M. Jean-Guy Boudreault, domicilié au 7050, Grand St-Esprit, Ste-Monique, Cté Nicolet, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Madame Jeanne-Rose Rousseau, domiciliée au 2320, R.R. #1 Nicolet, Cté Nicolet, le permis portant le numéro: Q-503661 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 04, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution du présent avis.
BEAUDET PIUZE, avocats
1ère parution: 25 mars 1982
2ème parution: 26 mars 1982

Le requérant-cédant, M. Ghislain Genesse, domicilié à Taschereau, Cté Abitibi-Ouest, demande à la Commission des Transports du Québec de tranférer à M. Roger Hélie, domicilié à R.R. #1, Macamic, Cté Abitibi-Ouest, le permis portant le numéro: M-506642 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 08, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution du présent avis.
BEAUDET PIUZE, avocats
1ère parution: 25 mars 1982
2ème parution: 26 mars 1982

BEACONSFIELD

APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT

DEUX (2) CAMIONNETTES 1982 - ½ TONNE
UN (1) CAMION À BASCULE 1982
UNE (1) ARROSEUSE DE RUE

Des soumissions incluses dans des enveloppes scellées, adressées comme ci-dessus et présentées séparément pour chaque article, délivrées en personne ou par la poste et adressées au Gérant, Beaconsfield, Québec, seront reçues à l'Hôtel de ville, 303, boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, jusqu'à 12 h 01 le mercredi 7 avril 1982.

Chaque soumission devra être signée par le soumissionnaire avec son adresse d'affaires et le soumissionnaire devra indiquer la date de livraison. Les soumissions seront ouvertes à l'Hôtel de ville, 303, boulevard Beaconsfield, Beaconsfield à 12 h 01 le mercredi 7 avril 1982.

Les devis peuvent être obtenus de Monsieur Claude Bastien, Service des Travaux Publics, 300 Beaurepaire Drive, Beaconsfield.

Les soumissions reçues après 12 h 01, le mercredi 7 avril 1982 ne seront pas acceptées et seront retournées aux soumissionnaires sans avoir été ouvertes.

Beaconsfield ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

JOHANNE RIOUX (Madame)
Greffier

Hôtel de ville
303, boul. Beaconsfield
Beaconsfield, Québec
H9W 4A7

Hydro-Québec

AVIS D'APPELS D'OFFRES

DAT.25091.F **20 avril 1982** **UN TABLEAU DE CALIBRATION DE 40 POSITIONS** Garantie de soumission: 10 000 $	**CCC.20089.F** **20 avril 1982** **TUYAUTERIE EN PLASTIQUE PRÉ-ISOLÉ ET ACCESSOIRES** Garantie de soumission; 5 000 $	**DMG.25097.F** **20 avril 1982** **100 INTERRUPTEURS À L'HUILE DE TYPE SOUTERRAIN** Garantie de soumission: 40 000 $	**PCL.20039.F** **27 avril 1982** **19 800 ENTRETOISES-AMORTISSEURS** Garantie de soumission: 80 000 $
GMG.20064.F **20 avril 1982** **900 TERMINAISONS POUR CÂBLE À ISOLATION SYNTHÉTIQUE** Garantie de soumission: 5 000 $	**FDN.26048.F** **20 avril 1982** **CHARPENTES ET SUPPORTS EN ACIER GALVANISÉ POUR APPAREILLAGE À 120/69kV** Garantie de soumission: 5 000 $	**CPE.24072.F** **20 avril 1982** **CHARPENTES ET SUPPORTS EN ACIER GALVANISÉ POUR APPAREILLAGE À 25/230kV** Garantie de soumission: 10 000 $	**BCS.25083.F** **20 avril 1982** **ANALYSEUR D'ONDE, DÉMODULATEUR ET OSCILLOSCOPE** Garantie de soumission: 5 000 $

Les conditions de chacun des appels d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION ACHATS
7e ÉTAGE
75, BOUL. DORCHESTER OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H2Z 1A4

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10h30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Seules les personnes physiques ou morales qui ont une place d'affaires au Québec peuvent soumissionner après avoir obtenu le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec la direction Achats à (514) 289-2525.

Le Directeur général Approvisionnement
ROGER A. LABRIE

Design Canada: le Québec à l'honneur

Northern Telecom, de Mississauga, a reçu hier le grand prix du concours Design Canada 1982 à l'occasion d'un banquet tenu dans un grand hôtel de Montréal.

Pour une deuxième année consécutive, le design québécois a cependant eu une bonne part des honneurs, méritant sept des 20 autres prix d'excellence.

Créé en 1970, le concours Design Canada est organisé par le Conseil national du design pour souligner les efforts déployés par des entreprises, sociétés, designers et individus du pays pour améliorer la conception et la fabrication de produits canadiens.

Le grand prix, nommé «Prix d'excellence du président du Conseil national du design pour gestion en design», est décerné à l'entreprise canadienne qui a su le mieux intégrer le «design et ses activités connexes dans une politique et des méthodes qui se reflètent dans les produits, les installations, les communications et l'image globale de l'entreprise». Northern Telecom s'est surtout distinguée par ses modules de spécialistes en design, en génie et en psychologie. Ces équipes ont pour tâche d'appliquer les plus hauts standards du design aux produits de la compagnie.

Les deux autres compagnies finalistes à ce prix, Ambiant Systems, de Toronto, et Les Industries Provinciales Limitée (articles de cuisine), de Saint-Damien, ont eu droit à un prix de distinction.

Les compagnies, spécialistes en graphisme industriel, et individus du Québec qui ont été honorés dans les autres catégories de prix sont:

■ l'entreprise Pinso Sports, de Bromont et la maison Michel Dallaire Designers, de Montréal, ont accepté l'un des prix d'excellence en design industriel pour avoir conçu le support automobile Sportrack. Ce produit s'installe sur le toit d'un véhicule. On peut y fixer skis, valises, toboggan, etc;

■ Michel Jasmin et la maison Philippe Dagenais, de Westmount, ont reçu l'un des deux prix d'excellence en design intérieur pour l'aménagement harmonieux de l'appartement de l'animateur de télévision bien connu;

■ la maison Guillon, Smith, Marquart et Associés, de Montréal, s'est vue attribuer deux prix: un prix d'excellence en design intérieur pour avoir réalisé l'aménagement et le décor intérieur du premier hôtel de la chaîne Méridien en sol américain, soit à Houston; et un prix d'excellence en environnement pour la conception du système de signalisation intérieur de la Place du Portage, à Hull, dont les travaux de construction et l'aménagement ont été supervisés par Travaux publics Canada.

A.B.

Le nombre de ventes MLS a baissé de 14% en 1981

par André Bouthillier

En 1981, le nombre de transactions immobilières effectuées au moyen du système de vente MLS (service d'inscriptions multiples) dans l'ensemble du Québec a diminué de 13.8%, tombant de 24,398 en 1980 à 21,037.

La hausse effrénée des taux d'intérêt au cours du deuxième trimestre a également eu un effet négatif sur la valeur des transactions, qui a fléchi de $1.3 à $1.2 milliard, en baisse de 6.3%.

Tel est le bilan de cette mauvaise année qu'a dévoilé hier l'Association de l'immeuble du Québec (AIQ). Cet organisme tient son congrès annuel aujourd'hui et demain à Montréal. Il regroupe 6,700 membres, des courtiers et des agents immobiliers de la province.

Les ventes MLS comprennent les transactions de propriétés résidentielles (90% du total), commerciales et industrielles. Bien que ce système ne représente que 50% environ des affaires immobilières au Québec, il est un excellent indicateur des tendances du marché.

Dans la région de Montréal, le nombre de transactions a diminué de 14.8% (17,327 contre 20,341). La part du marché montréalais sur le réseau MLS du Québec s'élève à 82.3%.

À Québec le ralentissement a été de 11.5%, le nombre de ventes passant de 1,483 à 1,312. Les marchés des régions du Bas Saint-Laurent (plus 91.4%), de l'Outaouais (plus 5%) et du Saguenay-Lac Saint-Jean (plus 11.4%) ont été les seuls à connaître une augmentation.

Le président de l'AIQ, M. Gilles Asselin, a dit espérer que l'année 1982 sera meilleure pour les courtiers du Québec. Il a fait remarquer que les ventes des mois de janvier et février ont enregistré une hausse de 15.6% par rapport aux mois de novembre et décembre 1981. «L'amorce de reprise que nous pouvons constater est de bon augure pour les mois à venir, même si on ne peut s'attendre à une baisse marquée et durable des taux d'intérêt comme nous le laissent entendre la plupart des économistes et le gouverneur de la Banque du Canada.»

Toutefois, si l'on compare les deux premiers mois de 1982 aux deux premiers de 1981, le marché immobilier québécois poursuit toujours sa chute. En effet, le nombre et la valeur des transactions effectuées au cours de cette période ont diminué respectivement de 19.4% et 19.3%. Cette baisse est importante car, normalement, janvier et février sont de bons mois pour les maisons de courtage immobilier.

À Montréal, le nombre de ventes a chuté de 23.7% et la valeur de celles-ci de 21.6%. Le fléchissement presque égal du nombre et de la valeur des ventes indique que les vendeurs de maisons ont commencé à réduire leurs prix.

La Prévoyance
Compagnie
d'Assurances

NOMINATION

JEAN BAILLARGEON
A.I.A.C.

Monsieur Jean-Marie Poitras, président du conseil et chef de la direction de La Prévoyance Compagnie d'Assurances, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Jean Baillargeon, a.i.a.c., à titre de vice-président exécutif, directeur général et chef des opérations de La Prévoyance Compagnie d'Assurances et de ses filiales, Le Bouclier Laurentien, Compagnie d'Assurances et La Laurentienne, Compagnie d'Assurances Générales. Monsieur Baillargeon est également nommé membre du conseil d'administration de ces compagnies.

Il occupait auparavant le poste de directeur général et chef des opérations de La Prévoyance Compagnie d'Assurances et de ses filiales. Il siège également au conseil d'administration de plusieurs autres compagnies, notamment La Personnelle Compagnie d'Assurance du Canada et Fonds F-I-C Inc.

La Prévoyance Compagnie d'Assurances est une compagnie membre du Groupe La Laurentienne.

"Bas tarifs, normes élevées.
Pour nous,
l'excellence est de rigueur."

(dans le sens des aiguilles d'une montre) Mickey Howell, pilote – Barbara Gunn, agent de bord – Brian Hoyle, préposé aux appareillages – Nancy Ehrhart, agent de réservation – Peggy Partee, agent passagers.

De nos jours, certains transporteurs aériens vous imposent de faire un choix entre bon service et bons tarifs. Ils prétendent que la seule façon de voyager à bon prix consiste à vous priver de quelque chose. Il peut s'agir d'un repas, de la réservation de votre siège ou d'une chose aussi élémentaire que l'enregistrement gratuit de vos bagages. Peu importe ce qu'ils vous demandent de sacrifier, chez American, nous croyons que c'est trop vous demander.

En cette époque où la notion de service personnel se perd de plus en plus, American Airlines continue de respecter fidèlement les normes de qualité très élevées qu'elle s'est fixée. Pour nous, l'excellence est de rigueur.

Choisir American, c'est refuser les compromis: nous vous offrons de voyager au tarif le plus bas possible tout en obtenant le service qui a fait d'American un standard d'excellence dans l'industrie.

Nous voulons toujours faire mieux, pas moins.

American Airlines. Américaine par excellence.

American

AVIS PUBLICS

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 2 mars 1982 par lequel Canada News-Wire Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 17 mars 1982, sous le numéro 3247405 Banque de Montréal".

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571 D du Code civil, que IMMEUBLES BEAUDRY INC. — BEAUDRY REALTIES INC — dont la principale place d'affaires est située à Brossard et d'autres places d'affaires situées à St-Hubert, St-Lambert, St-Bruno, Longueuil, Laval, Dollard-des-Ormeaux, Châteauguay, Vaudreuil et Granby, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Canadienne Impériale de Commerce par acte daté du 17 janvier 1977 et enregistré aux bureaux des divisions d'enregistrement de Montréal, Laprairie, Chambly, Châteauguay, Laval, Vaudreuil et Shefford respectivement sous les numéros 3246265, 141721, 595544, 184248, 501818, 178535 et 274567.
BANQUE CANADIENNE
IMPÉRIALE DE COMMERCE

PRENEZ AVIS que le voiturier-remorqueur, M. Réal Joanisse, domicilié au 224, Fraser, Thurso, Cté Papineau s'adressera à la Commission des transports du Québec pour obtenir le droit de donner aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: Transport restreint-remorquage seulement-contrat Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante: Les Entreprises Gérard Therrien Inc. détentrice du permis M-305526, qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier. Cette demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir dans la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution du présent avis.

Beaudet PIUZE, avocats

1ère parution: 25 mars 1982
2ème parution: 26 mars 1982

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-004806-829
YVES FOURNIER,
Partie demanderesse,
c.
BERTRAND REHEL,
et
ROCK REHEL,
Parties défenderesses
PAR ORDRE DE LA COUR
A: ROCK REHEL, défendeur
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication. Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée au dossier de la Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 23 mars 1982
ARMAND BEAULIEU
PROTONOTAIRE ADJOINT
Me Yves Fournier
1191, 90e avenue
LASALLE (Québec)
Tél: 364-1912.

"PRENEZ AVIS que DAY & ROSS LIMITED s'est adressée à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de transport suivant: Transport Restreint Longue Distance - Route Restreinte - Contrat de St-Arsème, Rivière-du-Loup, St-Fabien et St-Modeste à la frontière Québec-Ontario (tous ports d'entrée et de sortie) pour le transport de mousse de tourbe et produits à base de tourbe, et retour avec marchandises refusées ou avariées pour le compte de Les Tourbières Premier Ltée.
Destination: tout point dans la province d'Ontario.
Condition: ce permis sera opéré avec le permis complémentaire de l'O.H.T.B.
Première publication: 25 mars 1982
Deuxième publication: 26 mars 1982.
Me André Rochon
Amyot, Lesage, Bernard,
Drolet & Associés
Procureurs de la requérante."

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No.: 500-02-008973-823
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL ayant son siège social au 750 est boul. Charest, en les cité et district de Québec.
Demanderesse
—vs—
CO-MAGE LTÉE., autrefois ayant une place d'affaires à Ville St-Pierre, district de Montréal, présentement de lieux inconnus
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR:
La défenderesse est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Provinciale au Palais de Justice de Montréal à l'intention de la défenderesse.
MONTRÉAL, 22 mars 1982
ARMAND BEAULIEU, G.A.C.P.M.
Me ANDRÉ ROCHON
a/s Juneau & Associés
Comm. des Normes du Travail
2 Complexe Desjardins, #2420
Montréal, P.Q. H5B 1B8
Procureur de la demanderesse

R. De Vaudreuil Cie Ltée
AVIS est par les présentes donné que la compagnie R. De Vaudreuil Cie Ltée, constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Dorval, demandera au ministre des institutions financières et coopératives de la province du Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.
Daté à Dorval, ce 1er jour de mars 1982.
David M. Wayland, C.A.
Secrétaire-Trésorier

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

No.: 500-43-000967/81
ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION
PAR AVIS PUBLIC
(art. 139 C.p.c.)
A Marc Célestin
Considérant la demande formulée par requête en date du 3 mars 1982 la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au greffe du Tribunal de la Jeunesse, 410 est, rue Bellechasse, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informer, sous réserve des restrictions légales prescrites, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisie concernant l'adoption de CÉLESTIN, Michel Morsky né le 4 novembre 1973 et pour y donner ou refuser son consentement. À défaut par lui de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.
Le Greffier-adjoint,
Lucille Rouiller

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-113276-822
JOSEPH PAUL ÉMILE DESROCHERS, opérateur, domicilié et résidant au 2712 Jacques Hertel, Montréal, district judiciaire de Montréal,
Requérant
-vs-
DAME MARIE HUGUETTE LISE LAZURE, de lieux inconnus.
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'INTIMÉE, DAME MARIE HUGUETTE LISE LAZURE, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la présente publication. Une copie de la requête en divorce a été laissé au Greffe de la Cour Supérieure, Division des Divorces, à son intention.
Montréal, le 17 mars 1982
Norman Schwartz
Procureur du requérant
1255 Carré Phillips
suite 805
Montréal, Québec
H3B 3G1
tél.: (514) 866-5507

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No.: 500-04-000942-822
CLAUDETTE ST-AMOUR,
requérante
—c—
SERGE DUVAL
Intimé
—et—
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU DISTRICT DE MONTRÉAL
—et—
LE RÉVÉREND PRÊTRE DE LA PAROISSE ST-EUGÈNE DE MONTRÉAL
mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé, SERGE DUVAL, est par les présentes requis de comparaître en salle 16.12 de la Cour Supérieure de Montréal, le 13 mai 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de vous présenter ce jour, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement sur une requête en déchéance de l'autorité parentale et changement de nom de l'enfant Linda.
Montréal, ce 16 mars 1982
Procureurs de la requérante
BÉLANGER, LEDUC & ASS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR PROVINCIALE

NO: 700-02-003205-813
CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE TERREBONNE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 236, Du Palais, Saint-Jérôme, district de Terrebonne,
demanderesse
-vs-
ALINE MERCIER ANGLEHEART, autrefois domiciliée et demeurant au 3340 Pouliot, St-Louis de Terrebonne, Province de Québec, J0N 1X0, et maintenant d'adresse inconnue,
défenderesse
-et-
REGISTRATEUR DE TERREBONNE, 85 ouest, de Martigny, Saint-Jérôme, district de Terrebonne,
mis-en-cause
ORDONNANCE
Il est ordonné à la défenderesse de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe à l'intention de la défenderesse ALINE MERCIER ANGLEHEART.
Saint-Jérôme, ce 2 février 1982.
LUCIE PÉLOQUIN,
GREFFIER-ADJOINT, C.P.T.
Mes Forget, Rochon & Ass., avocats,
Procureurs de la demanderesse
85, de Martigny Ouest, suite 6.70,
St-Jérôme, P.Q.
J7Y 3R8

PRENEZ AVIS que le voiturier-remorqueur, M. Joseph Dupont, domicilié à C.P. 4, Val des Bois, Cté Papineau s'adressera à la Commission des transports du Québec pour obtenir le droit de donner aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: Transport restreint-remorquage seulement-contrat Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante: Les Entreprises Gérard Therrien Inc. détentrice d'un permis M-305526, qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier. Cette demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir dans la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution du présent avis.
Beaudet PIUZE, avocats
1ère parution: 25 mars 1982
2ème parution: 26 mars 1982

PRENEZ AVIS que le requérant-cédant Gilles Vincent, rue Principale, Ste-Séraphine, cté Arthabaska, P.Q. s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer au requérant-cessionnaire Michel Vincent, 125, 13ème rang, Ste-Séraphine, cté Arthabaska, P.Q. tous ses droits et privilèges qu'il peut détenir dans le permis portant le numéro Q-501701-001 de même que tous les certificats de permis rattachés au permis Q-501701 qui l'autorise à effectuer du camionnage en vrac dans la région 04.
Vos requérants demandent de plus l'application de l'article 2.58.1 du règlement 2 afin que ladite décision à être rendue puisse être exécutoire immédiatement.
1ère parution: 25 mars 1982
2ième parution: 26 mars 1982
Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la deuxième publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec au 585 Boul. Charest est, Québec, P.Q.
Me Marc Delage, procureur
ST-HILAIRE DE BLOIS & ASSOCIÉS
220 Grande-Allée est suite 850
Québec P.Q.
G1R 2J1

AVIS
AVIS est par la présente donné selon les Articles 1979 (i) et 1671 (a) du Code Civil du Québec que LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE va à 11 h 00 de l'avant-midi en date du 12 avril 1982, à Kisber & Co. Ltd., 5560 Paré Street' dans la ville de Montréal, Province de Québec, procéder à la vente par encanteur sous la sécurité tenue par LA BANQUE DE NOUVELLE ECOSSE par un "Acte de Nantissement Commercial" exécuté entre LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE, comme prêteur, et 96865 CANADA LIMITEE, comme Emprunteur, en date du 31 mars 1981 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal en date du 28 avril 1981, sous le numéro 3166151 de la propriété suivante qui est en possession de 96865 CANADA LIMITEE:
N/S 609449 Machine à coudre RIMOLDI (neuve)
N/S 729264 Machine à coudre PFAFF (walking foot 2)
N/S MS26614298 Machine à coudre DURKOFF (zigzags)
N/S 1366018 Machine à coudre UNION SPECIAL (surjetteuse)
Table de Coupe
Presse (Chicker Bata)
Montréal, ce 19 mars 1982
LA BANQUE DE NOUVELLE ECOSSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR PROVINCIALE

NO: 700-02-000725-821
BANQUE NATIONALE DU CANADA,
Demanderesse
-vs-
SERGE GERMAIN ET NOËLLA LADOUCEUR,
Défendeurs
AVIS
Il est ordonné aux défendeurs, SERGE GERMAIN et NOËLLA LADOUCEUR, de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de 30 jours suivant la publication de la présente ordonnance.
Une copie de la déclaration et du bref de saisie avant jugement a été laissée au greffe à l'intention des défendeurs.
Saint-Jérôme, ce 12 mars 1982
LUCIE PÉLOQUIN,
GREFFIER C.P.T.
-adjoint
FORGET, ROCHON, PRÉVOST & AUCLAIR
85 ouest, rue de Martigny,
Suite 6.70,
Saint-Jérôme, Québec
J7Y 3R8
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-043462-816
MICHELINE CÔTÉ, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal,
demanderesse
-vs-
JEAN-MARC MYRE, autrefois résidant et domiciliée à Montréal-Nord, district de M;ntréal, présentement de lieux inconnus,
défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Provinciale au Palais de Justice de Montréal à l'intention du défendeur.
MONTRÉAL, 22 mars 1982
Me RICHARD BARIL, G.A.C.P.M.
Mes FARGNOLI & ALLEN
7170 boul. St-Laurent, #200
Montréal, P.Q. H2S 3E2
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(divorces)

NO: 500-12-113266-823
ARSHAD MAHMOOD MIR, concepteur, résidant et domicilié au 7471 avenue Stuart, dans les Cité et District de Montréal,
requérant
-vs-
CAROLE FERNANDE MEUNIER, de lieux inconnus.
intimée
AVIS
A: CAROLE FERNANDE MEUNIER, épouse de ARSHAD MAHMOOD MIR, de lieux inconnus.
Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été laissée à votre intention, au bureau de cette Cour, 10 rue St-Antoine est, Montréal, Québec, et que vous êtes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication, sans quoi, à défaut, des procédures seront prises contre vous.
Montréal, 4 mars 1982
DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A.
Registraire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(CHAMBRE DE LA FAMILLE)
DIVORCES

NO: 500-12-112359-827
JEANNETTE STEFANITSCH, sans emploi, domiciliée et résidant au 3610, rue Hutchison, app. 9, dans les ville et district de Montréal, Province de Québec.
requérante
-vs-
ABDELGHANI EL MALKI, autrefois résidant au 3600 Fullum, app. 16, dans les ville et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,
intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, ABDELGHANI EL MALKI, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la présente publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 10, rue St. Antoine est, à Montréal.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement en divorce accompagné de toute ordonnance, accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
CLAUDE DUFOUR,
PROTONOTAIRE-ADJOINT,
DISTRICT DE MONTRÉAL,
COUR SUPÉRIEURE.
MONTRÉAL, le 17 mars 1982
GREENBLATT FINKELSTEIN & LANDRY,
1440, rue Towers, Suite 100,
Montréal, Québec. H3H 2C9
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT — TEMPÉRATURE CONTROLÉE —
Des frontières Québec-États-Unis (tous les ports d'entrée) à Montréal et retour pour le transport de plantes et accessoires de plantes pour le compte de Lemoine Tropica Canada Inc.
Destination ou origine aux États-Unis: État de la Floride.
Les plantes sont des commodités exemptes selon l'Interstate Commerce Commission.
Le service sera donné avec des véhicules spécialement agencés soit à température contrôlée et équipés d'un deuxième plancher.
La requérante demande l'application de l'article 85 des règles de pratique pour qu'elle devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue et continuera de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la deuxième parution dans les journaux.
1ère publication: 25 mars 1982
2ème publication: 26 mars 1982
HEMENS HARRIS & ASS.
a/s Me Michèle Gouin
505 ouest, boul. Dorchester, suite 400
Montréal, QC
H2Z 1A8

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-001033-829
MARIE ROSE POIRIER
partie demanderesse
-vs-
JAMES MOORE
partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse, JAMES MOORE, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de TRENTE (30) JOURS de la dernière publication.
Une copie de l'action en séparation a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure, district de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS QU'À DÉFAUT, par vous, de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de séparation de corps sollicité contre vous.
FAIT À ST-LAURENT, ce 19 mars 1982.
DESCOTEAUX, JARRY, HÉBERT
Procureurs de la partie demanderesse
790 boul. Laurentien, suite 202,
Ville St-Laurent
H4M 2M6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-008971-827
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL ayant son siège social au 750 est boul. Charest, en les cité et district de Québec.
Demanderesse
—vs—
DECALEX LTÉE., autrefois ayant son siège social et une place d'affaires en les cité et district de Montréal, présentement de lieux inconnus.
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR:
La défenderesse est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Provinciale au Palais de Justice de Montréal à l'intention de la défenderesse
MONTRÉAL, 22 mars 1982
ARMAND BEAULIEU, G.A.C.P.M.
Me ANDRÉ ROCHON
a/s Juneau & Associés
2 Complexe Desjardins, #2420
Montréal, P.Q. H5B 1B8
Procureur de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No.: 500-02-008978-822
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, ayant son siège social et principale place d'affaires au 750 est boul. Charest, en les cité et district de Québec.
Demanderesse
—vs—
91628 CANADA INC., autrefois ayant une place d'affaires à Chomedey-Laval, district de Montréal, présentement de lieux inconnus.
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR:
La défenderesse est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Provinciale au Palais de Justice de Montréal à l'intention de la défenderesse.
MONTRÉAL, 22 mars 1982
ARMAND BEAULIEU, G.A.C.P.M.
Me ANDRÉ ROCHON
a/s Juneau & Associés
Comm. des Normes du Travail
2 Complexe Desjardins, #2420
Montréal, P.Q. H5B 1B8
Procureur de la demanderesse

C.T.Q.
AVIS
PERMIS SPECIAL
ART. 85 DES RÈGLES DE PRATIQUE
AVIS est donné que TRANSPORT R. GERVAIS LTEE, détenteur du permis 2680-V, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis spécial l'autorisant à donner (durée 365 jours), les services suivants:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT
De St. Narcisse, Comté Champlain à la frontière Québec/Nouveau Brunswick (tout port d'entrée) — pour le transport de marchandises pour le compte de MATELAS CENTURION INC et retour avec marchandises refusées ou avariées.
Point de destination: tous points au Nouveau Brunswick.
La requérante demande également à la Commission des Transports du Québec de décréter, suivant l'article 85 des règles de pratique, que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours de la parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505 Sherbrooke est à Montréal.
1ère publication: le 25 mars 1982
2ème publication: le 26 mars 1982
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
31, St. Jacques, suite 100
Montréal' Québec

VILLE DE MONTRÉAL-NORD

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant inscription: "SOUMISSIONS RÉFECTION DE PAVAGES ET RECONSTRUCTION DE SECTIONS DE TROTTOIRS - CONTRATS NOS 330 et 331", adressées au greffier Mlle Aline Ouimet, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord seront reçues jusqu'à dix-sept heures (17 h 00) MARDI, LE 13 AVRIL 1982 pour les travaux suivants:

CONTRAT NO 330: Réfection de pavages et reconstruction de sections de trottoirs sur les rues BALZAC, DES NARCISSES, GARON, GEORGES-PICHET, HÔTEL DE VILLE, LAMOUREUX et le boulevard GOUIN

CONTRAT NO 331: Réfection de pavages et reconstruction de sections de trottoirs sur les rues AUDOIN, BALZAC, BELLEVILLE, HENRIETTA, LAURENTIDES, LAUSANNE et le boulevard GOUIN.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par le directeur du génie de la ville. Ces formules de même que les plans et cahiers des charges seront obtenus au bureau du directeur du génie, monsieur Yvon Paquette, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, 4243 rue Charleroi, moyennant un dépôt de cinquante dollars (50 $) en argent ou un chèque visé, pour chacun des contrats. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires dès qu'ils auront retourné les plans et cahiers des charges en bon état, dans les dix (10) jours qui suivront la date de l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la ville de Montréal-Nord pour un montant égal à 10% du montant de la soumission.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Lesdites soumissions seront ouvertes à une assemblée du Conseil le 13 avril 1982 à vingt heures (20 h 00) à la Salle du Conseil, 11155, rue Hébert, Montréal-Nord.

René Bergeron
Greffier adjoint

Montréal-Nord,
ce 15 mars 1982.

Éducation des adultes: tout le monde doit être impliqué, dit Michèle Jean

par Angèle Dagenais

«C'est de la foutaise de prétendre que l'éducation des adultes est un luxe au Québec! Les universitaires qui affirment en outre que l'accessibilité et la participation à la formation sont des notions passées de mode sont ceux qui ont bénéficié largement de toutes les ressources du système éducatif et qui se baladent généralement avec trois doctorats dans leur poche.»

C'est ainsi que s'exprimait mardi Mme Michèle Jean, ex-présidente de la Commission d'étude sur la formation des adultes (CEFA) qui remettait le mois dernier son volumineux rapport sous le titre *Apprendre: une action volontaire et responsable*. Mme Jean participait en compagnie de M. Paul Bélanger de l'Institut canadien d'éducation des adultes, M. Rosaire Perreault, professeur et membre du conseil d'administration de l'Alliance des professeurs de Montréal, et Mme Germaine Bellerose, éducatrice et animatrice du Centre-Sud, à un panel sur l'école et le rapport Jean.

Mme Jean a affirmé que son rapport est tombé dans une période de coupures particulièrement dévastatrices et démobilisatrices pour le milieu de la formation à tous points de vue, comme l'ont d'ailleurs fait remarquer avec amertume un certain nombre d'éducateurs membres du Regroupement des professionnels du Service de l'éducation des adultes de la CECM qui avaient organisé la rencontre de mardi.

Pour que le rapport ne tombe pas dans un parfait désert en termes de préoccupations sociales et connaisse des rebondissements politiques et administratifs, a ajouté Mme Jean, il va falloir que les ministres qui l'étudient présentement et jusqu'à l'automne n'en fassent pas uniquement une lecture économique mais aussi sociale et culturelle.

Mais tout n'est pas uniquement une question de gros sous, explique l'ex-présidente de la CEFA, et le rapport implique un «brassage» non seulement de la base mais aussi des hauteurs, c'est-à-dire des décloisonnements entre ministères au niveau des mentalités et des pratiques administratives.

De plus, le rapport «n'appartient pas» au gouvernement et n'est pas une «histoire» entre une commission d'étude et un gouvernement; «une politique d'éducation des adultes doit associer toute la population, il semble impossible d'élaborer ça en vase clos», a précisé Mme Jean.

Une première démarche pour associer la population serait, de l'avis de M. Paul Bélanger, de «diffuser» adéquatement le rapport de la CEFA. À l'heure actuelle il semble qu'il soit pratiquement introuvable si ce n'est chez l'Éditeur officiel du Québec (complexe Desjardins à Montréal) au prix de $19.50 ou en abrégé au Secrétariat du développement culturel (875 Grande-Allée à Québec, 418-643-5791) gratuitement. Mais les groupes qui en font la demande pour l'étudier n'en reçoivent pas plus de 20 exemplaires à la fois, de préciser M. Bélanger, et une édition de poche du rapport global à prix modique serait bienvenue. Le gouvernement fédéral, a ajouté M. Bélanger, qui lui aussi a publié récemment des études sur la formation professionnelle (rapport Dodge, Allmand) n'est pas aussi «chiche» sur la diffusion.

M. Bélanger prétend en outre que le gouvernement du Québec ne se rend pas compte de l'outil extraordinaire qu'il a entre les mains pour négocier avec Ottawa et au lieu de «cacher» son rapport devrait en faire une diffusion massive et susciter de larges débats dans la population sur ses principes directeurs, authentiquement québécois.

Mme Jean et M. Bélanger ont tous deux souligné l'ampleur des coupures déjà effectuées dans le secteur de l'éducation des adultes ($30 millions) et celles qui affecteront le système l'an prochain ($25 millions) et qui risquent, ont-ils souligné, d'anéantir dans certains secteurs de 10 à 15 ans d'efforts de structuration et d'expertise accumulée. Le réseau de l'éducation des adultes, qui comptait 225,000 usagers l'an dernier, n'en compte plus que 100,000 cette année et probablement 75,000 l'an prochain. À quoi aura-t-il servi de dépenser $3 millions, le temps de huit commissaires pendant 24 mois et l'énergie de centaines de personnes si le gouvernement laisse s'atrophier ainsi jusqu'à l'extinction ses ressources humaines et matérielles? se sont demandé les participants du panel.

Descary décrète le lock-out des 154 employés manuels de Lachine

par Paule des Rivières

Le maire de Lachine, M. Guy Descary, a décrété un lock-out ce matin. Il ne veut plus voir ses 154 cols bleus tant qu'ils ne modifieront pas leurs exigences en matière de sécurité d'emploi.

«On n'est plus en 1960 et on ne peut plus être aussi généreux, à une période où les citoyens regardent leur compte de taxes de très près. Il faudra à l'avenir une gestion plus serrée», a déclaré M. Descary hier.

En outre, pour le maire de cette municipalité du sud-ouest de Montréal qui compte 44,500 habitants, les demandes syndicales heurtent de front le droit de gérance de la ville.

La ville et le syndicat sont en négociation pour le renouvellement de la convention collective des employés manuels. L'employeur a fait savoir qu'il n'accorderait plus la permanence après six mois, comme cela se faisait dans le passé, et que cela valait aussi bien pour les 20 actuellement à l'emploi de la ville qui n'avaient pas leur sécurité d'emploi que pour les prochains.

Les employés, affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique, n'acceptent pas l'ultimatum de leur employeur. Ils veulent continuer de négocier sur ce point comme sur les autres clauses.

Ils se sont réunis hier après-midi et ont refusé de se plier aux exigences de leur employeur. Près de 90% des cols bleus présents à l'assemblée générale ont dit non.

La ville de Lachine avait d'ailleurs donné congé à ses employés hier pour, justement, leur permettre de se réunir.

Le geste de la municipalité est inusité car les parties sont loin d'avoir épuisé la discussion pour le renouvellement du contrat échu depuis la fin de 1981.

Les salaires, notamment, ont à peine été discutés. La ville offre 11% pour chacune des deux années du futur contrat, sans indexation.

À LaSalle, municipalité voisine, les cols bleus ont accepté des hausses salariales de 11% pour 1982 et de 9% pour 1983, après sept semaines de grève. Une formule d'indexation est prévue.

Mais la grève se poursuit à LaSalle car le protocole de retour au travail fait problème.

Nouvelle manifestation de citoyens de Baie-Comeau devant le Parlement

QUÉBEC (PC) — Au moins 200 résidents de Baie-Comeau, ayant à leur tête le maire Henry Leonard, ont manifesté hier devant le parlement de Québec leur opposition au projet de loi 37 décrétant la fusion de leur municipalité avec la ville voisine, Hauterive.

Le maire de Baie-Comeau, qui s'oppose farouchement à ce regroupement forcé ou à ce qu'il appelle «un coup de force» du gouvernement, a confié qu'il n'acceptait pas que sa ville soit pénalisée à cause des déboires financiers de Hauterive.

«Cette situation financière difficile de Hauterive a été causée par le législateur et voilà maintenant que ce même législateur tente de nous en faire payer la note», déclare M. Leonard.

Selon lui, la fusion des deux villes ne doit pas se faire à n'importe quel prix. Il évalue ce prix à quelque $4 millions.

Depuis 1976, dit-il, la dette de Hauterive a augmenté de 250%. La fusion que veut lui imposer le gouvernement, sans consultation de la population, fera grimper le compte de taxes des contribuables de Baie-Comeau.

Il réfute les hypothèses avancées la veille par le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, voulant que le regroupement des deux villes siamoises entraîne une réduction du compte de taxes pour les deux communautés.

«Il y aurait peut-être eu réduction si la fusion avait été réalisée le 1er janvier dernier, comme le prévoyait le projet de loi, mais cela ne sera plus vrai pour 1982», observe M. Leonard.

Décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

GRANDCHAMP, Roland. — A Laval, le 24 mars 1982 à l'âge de 81 ans, est décédé M. Roland Grandchamp époux de Anita Laplante. Outre son épouse il laisse dans le deuil plusieurs beaux-frères et belles-soeurs ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposé au Complexe funéraire Alfred Dallaire, 2159 est, boul. St-Martin, Duvernay, Laval (coin Papineau), où la liturgie de la parole sera célébrée le samedi 27 mars à 10 h 00, suivie de la crémation au même endroit. Fermé de 5 à 7 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON, Jaque. — A Montréal, lundi le 22 mars 1982, après une courte maladie, est décédé le Major Jaque Masson, M.B.E., E.D., fils de feu le Dr. J.-L. de G. Masson et de feu Suzanne Leclair. Il laisse son épouse, Gilberte Beaulieu, fille de Me Louis-Emery Beaulieu, C.R., et de Mme Beaulieu décédés; une fille, Suzanne, épouse de Robert Grégory, de Belleville, Ontario; 2 fils, Robert, d'Ottawa et Claude; une bru, Gisèle Dupont, veuve de Philippe Masson; 2 petites-filles et 2 petits-fils, Danielle et Carl Grégory, Marie-Geneviève et Nicolas Masson. Il avait fait partie, pendant de nombreuses années, de La Société d'Administration et de Fiducie, de La Société de Placements et de La Maison Bienvenue et, jusqu'à tout récemment, il s'était joint à la Commission des Écoles Catholiques de Ville Mont-Royal. Il était aussi l'un des administrateurs de la Succession de l'Honorable Joseph Masson. Il avait servi outremer avec le Régiment de Maisonneuve. Un service religieux sera célébré à l'église St-Viateur, à Outremont le vendredi 26 mars à 11 h 00. Les parents et amis qui désirent rendre un dernier hommage au défunt sont invités à y assister. Une donation à l'Institut de Cardiologie de Montréal serait grandement appréciée. Direction Alfred Dallaire Inc. & J.S. Vallée Ltée.

WEIL-BRENNER, Jeanne. — À Montréal, le 24 mars 1982 à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Jean-Jacques Weil-Brenner née Jeanne Chevalier. Elle laisse dans le deuil une fille Louise Leblanc, 3 fils, Jean (époux de Ghislaine Décary), Richard (époux de Denise Tassé) et Max, 6 petits-enfants, Johanne, Sylvie, Isabelle, Sophie, Fanny et Paul. Les funérailles auront lieu le vendredi 26 mars. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie Ltée, 745 boul. Crémazie est, pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 h 00, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. Pas de fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée). **N.M.**

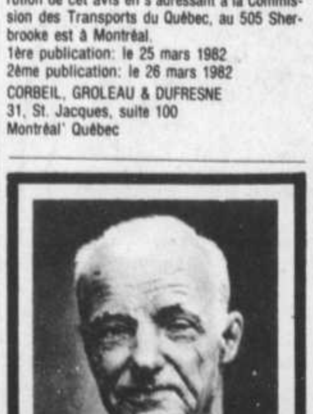

MERCI
AU FRÈRE ANDRÉ
pour faveur obtenue
par A.P.

DÉCES

Louise Nadeau Faucher

À Montréal, le 23 mars 1982 à l'âge de 30 ans, est décédée Louise Nadeau Faucher, épouse de Gratien Faucher de Candiac. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille Mélodie, son beau-fils Lucien, ses parents, Jean et Françoise Nadeau, ses soeurs, Danielle (Michel Roy) et Marie-France, ses frères, Jean-Pierre et Jacques (Hélène Gervais) ainsi que de nombreux beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces.

Un service religieux sera célébré à l'Église St-Viateur à Outremont, le 26 mars 1982, à 14:00 heures.

Les parents et amis qui désirent rendre un dernier hommage à Louise sont invités à y assister.

S'il-vous-plaît, pas de fleurs. Un don à l'Institut Neurologique de l'Hôpital Maisonneuve serait apprécié.

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, Kitchener, Gaspé, Hinton
Montréal, Calgary, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sept-Iles, Coaticook
Ottawa, Edmonton, Trois-Rivières, Gatineau, Matane, Amos

Vibrant hommage de l'OSM à Stravinsky

par Gilles Potvin

Orchestre symphonique de Montréal. Huitième de la série des Grands concerts. Chef d'orchestre: Charles Dutoit. Programme: Symphonie no 3, en do mineur, op. 78, avec le concours de Pierre Grandmaison, organiste (Saint-Saëns), Oedipus Rex, opéra-oratorio en 2 actes d'après Sophocle (Jean Cocteau et Igor Stravinsky). Distribution: Gwendolyn Killebrew (Jocaste), John Mitchinson (Oedipe), Mark DuBois (le Berger), Allan Monk (Créon et le Messager), Pierre Charbonneau (Tirésias), Albert Millaire (le Narrateur). Chef des choeurs: Jean-François Sénart. À la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, mardi soir.

L'hommage que l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) et Charles Dutoit ont voulu rendre cette saison à Igor Stravinsky à l'occasion du centenaire de sa naissance (plus précisément le 17 juin prochain) a atteint son point culminant cette semaine avec la présentation d'*Oedipus Rex*, probablement la seule oeuvre à avoir jusqu'ici été désignée comme un opéra-oratorio. Cette double appellation est probablement la seule qui convienne à cette oeuvre hybride, qui tient effectivement des deux genres à la fois.

Jean Cocteau et Stravinsky ont de plus décidé que le texte devait être traduit dans une langue morte, le latin, sauf les interventions du Narrateur, qui adopte une langue courante «afin de vous épargner tout effort d'oreilles et de mémoire», comme il le précise au début. La partition indique par ailleurs que ce narrateur doit dire son texte à la manière d'un conférencier et en faire une lecture «passive».

Charles Dutoit a choisi de présenter *Oedipus Rex* sous forme d'oratorio, sans costumes, dispositif scénique ou éclairages, comme ce fut le cas lors de la première à Paris en 1927, sous la direction du compositeur.

En un peu moins d'une heure, la tragédie de Sophocle est soumise à une interprétation musicale qu'en a faite l'auteur du *Sacre du printemps*, avec la participation de cinq chanteurs solistes immobiles, d'un choeur de voix d'hommes représentant le peuple de Thèbes (n'y avait-il pas aussi des femmes à Thèbes?) et d'un narrateur placé devant un lutrin côté jardin.

Le drame d'Oedipe n'étant pas particulièrement réjouissant, il n'y a rien d'étonnant à ce que la partition de Stravinsky adopte elle aussi le ton de la tragédie la plus sombre, sauf de brefs épisodes, comme l'arrivée de Jocaste, où le choeur entonne un éclatant Gloria sorti tout droit de la scène du couronnement de *Boris Godounov*. D'autres pages font parfois penser à Verdi, un compositeur que Stravinsky admirait particulièrement. Dans son ensemble, l'oeuvre est caractéristique de sa production dite néo-classique, un traitement compréhensible en tenant compte du sujet emprunté à la Grèce antique. La dissonnance n'est pas cultivée à outrance et les structures rythmiques offrent de surprenantes innovations.

Charles Dutoit s'était entouré de chanteurs capables de s'adapter au style vocal souvent grandiloquent qui est celui de l'oeuvre. Ainsi, Gwendolyn Killebrew, un superbe mezzo-soprano, a donné tout son poids au grand air de Jocaste au début du secont acte, sans doute un des grands moments de cette partition. John Mitchinson, un ténor anglais, a rendu avec intensité le rôle-titre grâce à une voix puissante et expressive. Allan Monk a été un Créon et un Messager imposants mais il avait parfois du mal à dominer l'orchestre. Les apports de Pierre Charbonneau et de Mark DuBois furent également de premier ordre.

Cette oeuvre majeure de Stravinsky, une première à l'OSM, constituait un vibrant hommage au compositeur et Charles Dutoit, par sa direction éloquente, a su lui donner toute sa dimension dramatique.

La *Symphonie no 3* de Saint-Saëns, jouée en première partie du programme, a reçu une exécution honorable mais qui trahissait le fait que la part du lion du temps des répétitions avit été consacrée à Stravinsky. La participation de Pierre Grandmaison s'est amorcée sous le signe de l'équilibre avec l'orchestre mais la puissance de l'orgue a pris par la suite des proportions vraiment démesurées, au point de rendre l'écoute gênante, sinon franchement dangereuse pour les tympans.

Pierre Nadeau chaque soir à R-Q

par Nathalie Petrowski

Le titre ne sera pas *Appelez-moi Pierre*, nous assurait un Pierre Nadeau grippé mais visiblement heureux de la conclusion d'une entente d'un an avec Radio-Québec pour l'animation d'une demi-heure quotidienne d'affaires publiques «décloisonnée».

Quittant *Les Lundis de Pierre Nadeau*, qui disparaîtra de la grille ainsi que son émission de radio quotidienne à Radio-Canada, M. Nadeau entend sortir de la formule trop stricte d'un sujet unique d'actualité politique. Nous voulons faire un talk-show avec un mandat différent, une émission d'entretiens à mi-chemin entre le *Dick Cavett Show* et le *MacNeil Lehrer Report*, a-t-il déclaré mardi à la presse.

Cette première émission quotidienne d'affaies publiques et socio-culturelles débutera en septembre 82. Elle ne viendra en aucun cas se substituer au projet avorté d'un téléjournal. Programmée en début de soirée, possiblement à 19 h 30, cette émission et surtout son populaire animateur serviront de locomotive à la programmation de soirée à Radio-Québec.

En mêlant la politique au socio-culturel, Radio-Québec tentera aussi de couvrir un territoire qui jusqu'à présent était la chasse gardée de l'animatrice Denise Bombardier à l'émission *Noir sur blanc* diffusée sur les ondes de Radio-Canada. Comme Mme Bombardier, Pierre Nadeau effectuera au cours de l'année quelques voyages à l'étranger et s'entretiendra avec des écrivains, des metteurs en scène, des gens du monde scientifique ou encore des personnages politiques.

Insistant sur le concept des entrevues et des entretiens, l'animateur s'est dit soucieux de décloisonner les affaires publiques, et de faire preuve de polyvalence en résistant au vieux réflexe de l'actualité. L'animateur a aussi expliqué qu'il avait accepté un engagement à Radio-Québec plutôt qu'à Radio-Canada non pas pour l'argent ni à cause d'incompatibilité avec la direction de Radio-Canada, mais à cause du défi que présentait cette nouvelle formule. «Je suis ici pour un an, a-t-il conclu. Après, on verra».

Le Petit-à-Petit à Fred-Barry

À compter d'aujourd'hui, le Théâtre Petit-à-Petit s'installe à la salle Fred-Barry pour offrir au grand public cette pièce que les autorités de la CECM avaient interdite de représentation à l'intérieur des écoles de sa juridiction. Il s'agit d'une pièce de Louis-Dominique Lavigne, *Où est-ce qu'elle est ma gang*, qui évoque les difficultés du passage de l'adolescence à l'âge adulte.

Jouée en janvier dernier, la pièce avait recueilli les éloges de la critique. Il s'agit d'un spectacle conçu à partir d'une série d'ateliers d'improvisation avec des adolescents d'une polyvalente de la Rive-Sud de Montréal. Tous les thèmes sont directement reliés à la vie émotive des adolescents, leur situation sociale étant analysée en groupe, puis improvisée. Louis-Dominique Lavigne a mis en forme ce matériel de création.

Mise en scène par Michel Breton, avec une scénographie de Mario Bouchard, et une chorégraphie de Louise Lussier, la pièce est interprétée par les comédiens du Petit-à-Petit, René-Richard Cyr, Annie Gascon, Sylvie Gosselin, Geneviève Notabaert, Claude Poissant et Denis Roy. La musique est de Michel Robert. On offrira la pièce jusqu'au 19 avril, sauf les mardis et mercredis.

Le Petit-à-Petit en est à sa quatrième saison de travail en création. Depuis 77, la troupe poursuit une démarche par laquelle on entend faire un théâtre de contenu qui propose une évolution de la société vers la créativité.

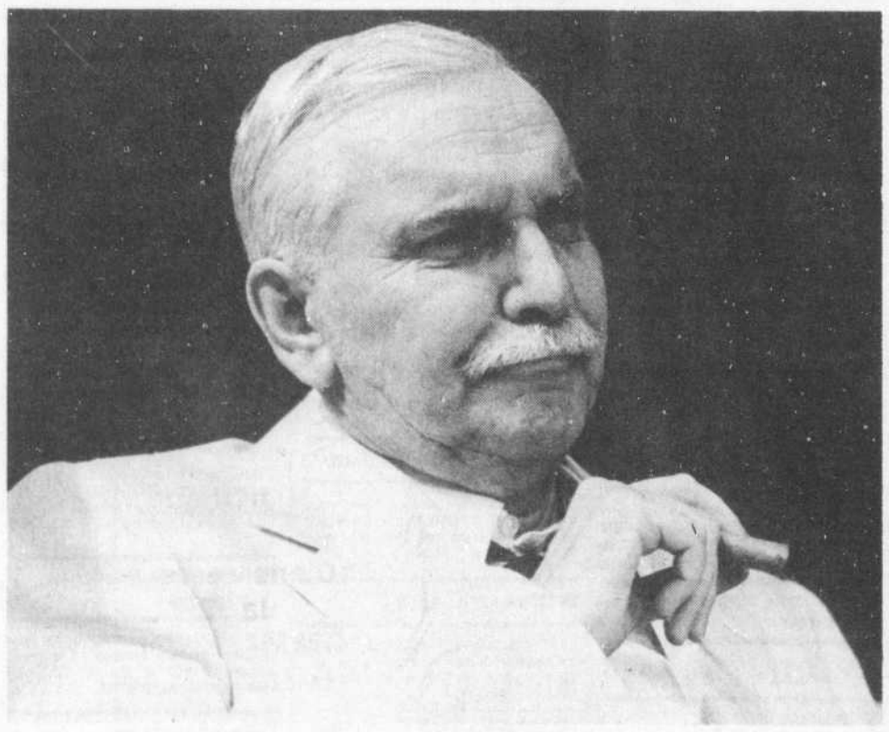

La Compagnie Jean Duceppe connait un succès retentissant avec la pièce de Tennessee Williams actuellement à l'affiche au Théâtre Port-Royal de la Place des Arts. On prévoit qu'environ 27,000 personnes auront vu «LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT» à la fin des représentations. Jean Duceppe interprète du personnage de monsieur Pollitt, y joue un des plus grands rôles de sa carrière. En supplémentaire les mardi et mercredi 30 et 31 mars, à 20 h 30.

(Publicité)

les ballets jazz de montréal école supérieure

Montréal: 1231 ouest, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec H3G 1P5
(514) 849-6071

Session printemps (10 semaines)
Du 19 avril au 26 juin 1982

Inscription:
Du 29 mars au 16 avril 1982

Succursales
Québec 777, Côte des Glacis, Québec, Québec G1R 3R1
Laval 1950, boul. de la Concorde, Duvernay, Laval, Québec H7G 4P5
Toronto 207 E., rue Adelaide, Toronto, Ontario M5A 1M8

Fondatrices: Geneviève Salbaing, Eva von Gencsy

Permis No 749689

UN FILM EXCEPTIONNEL, DIVA
UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX
14 ANS
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
ÉLYSÉE: SAM. DIM. 12.30, 2.40, 4.55, 7.10, 9.30, SEM. 7.10, 9.30.

Didier FARRÉ présente
POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs
Laissez-passer non valables
LES UNS ET LES AUTRES
Le PARISIEN 1
480 STE-CATHERINE O 866-3856
1.00, 4.45, 8.30, SAMEDI DERNIER SPEC. 11.55

a DUSAN MAKAVEJEV film
SUSAN ANSPACH
14 ANS
Montenegro
7e SEMAINE
"MONTENEGRO est bien trop amusant pour être légal; c'est LE FILM DE L'ANNÉE !" — Toronto Globe & Mail
PALACE 5: 1.20, 3.10, 5.00, 7.00, 8.50, SAM. DERNIER SPECTACLE 10.45. PALACE 6: 12.20, 2.10, 4.00, 5.55, 7.50, 9.45, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.45.
PALACE
698 STE-CATHERINE O. 866-6991
McGILL
SNOWDON
5225 DECARIE 482-1322
SNOWDON: SAM.DIM. 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.10, SEM. 7.15, 9.10.

KATHARINE HEPBURN HENRY FONDA JANE FONDA
POUR TOUS
La maison du lac
version française ON GOLDEN POND
CHAMPLAIN 1
STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685
VILLERAY
ST-DENIS - JARRY 388-5577
CHAMPLAIN: 5:30 - 7:35 - 9:35.
VILLERAY: 7:15 - 9:20.

Société de musique contemporaine du Québec
MARIUS CONSTANT
dirige
L'ENSEMBLE DE LA SMCQ
solistes:
Giulio Masella, cor
Louise Bessette, Lorraine Vaillancourt, pianos
Robert M. Leroux, Jean-Guy Plante, percussions
PATRICE FOUILLAUD: Musique pour une danseuse aux yeux noirs
MARIUS CONSTANT : Psyché
ANDRÉ PRÉVOST : Mutations (*)
OLIVIER MESSIAEN : Appel interstellaire
MARIUS CONSTANT : Précis de décomposition (*)
(*): *création - commande de la SMCQ avec une subvention du Conseil des Arts du Canada*
JEUDI 25 MARS 1982
20 heures
SALLE POLLACK
555 ouest, rue Sherbrooke
Billets 6$ (étudiants & âge d'or 3$)
Réservations: 739-5329

LE DUR DESIR DE DIRE
POUR TOUS
UN FILM DE: ALAIN D'AIX
FILM: 16 MM COUL. 58 MIN. 30 SEC.
PRÉSENTÉ AU CINÉMA PARALLÈLE
3682 BOUL. SAINT-LAURENT
DU 22 AU 28 MARS
19 H 30 - 21 H
DISTRIBUTION CINÉMA LIBRE
4872 RUE PAPINEAU

Grand Concert d'Orgue
à l'église Notre-Dame
vendredi, 26 mars 1982, 20h00

RAYMOND DAVELUY
compositeur et improvisateur de grande réputation
Au programme: Bach, Saint-Saëns
8,50 $ le concert
Billets en vente chez:
• Archambault Musique, 500 est, rue Ste-Catherine, Montréal
• Montréal Musique/Maximusique, 276 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
• Magasin de musique International, 1334 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
• Musique Ex-Arte, 12 790, rue Yamaska, Ste-Hyacinthe
et à la fabrique de l'Église Notre-Dame, de 9h à 17h, ou à l'église le soir du concert.
Renseignements: 842-2925
Prochain concert:
Guillou (28 mai)
Les Orgues de Notre-Dame
Directeur musical: PIERRE GRANDMAISON
Commentaires: EDGAR FRUITIER

LES CINEMAS DU COMPLEXE DESJARDINS
Prix de groupe disponible sur demande 288-3142 Basilaire 1
Métro: PLACE des ARTS Tel: 288-3141

Les grands noms de l'écran HUPPERT, ADJANI, NOIRET, dans du cinéma de grande classe.
POUR TOUS
quand allais-tu enfin t'arrêter de tuer?
2 GRANDS FILMS
COUP DE TORCHON
UN FILM DE BERTRAND TAVERNIER
ISABELLE ADJANI THIERRY LHERMITTE
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN
UN FILM DE JEAN-LOUP HUBERT
TORCHON: 14.40 - 18.55 ANNÉE PROCHAINE: 12.45 - 17.00 - 21.15
desjardins 4

"Un grand amour ne meurt jamais"
— *Le film ne serait pas ce qu'il est sans l'étonnante interprétation du couple Schneider-Mastroianni.* (L'Humanité)
— *Il y a là une des plus belles histoires d'amour du cinéma contemporain.* (Le Figaro)
— *"Fantôme d'amour" est à priori, un film déroutant, sûrement parce qu'il est un de ceux qui ont été le plus loin dans l'exploration de la passion à l'état pur.* (Claude Baigneres)
Un amour qui défie le temps
ROMY SCHNEIDER MARCELLO MASTROIANNI
14 ANS
FANTÔME D'AMOUR
un film de DINO RISI
DÈS DEMAIN
desjardins 2

ÉTONNANT
décrit avec force et émotion des personnages touchants. — VARIETY
14 ANS
MAGNIFIQUE
Quiconque s'intéresse au cinéma ne doit pas manquer "EXTÉRIEUR NUIT" — 7 JOURS
EXCEPTIONNEL
Contient l'un des plus beaux portraits de femme au cinéma. — L'EXPRESS
Nous livre des instants d'émotion à l'état brut, de ces instants qui nous vrillent le coeur. APRÈS MINUIT, LES SENTIMENTS SE LAISSENT ALLER. — BERTRAND TAVERNIER
EXTÉRIEUR NUIT
Un film de Jacques Brai
Christine Boisson André Oumansky Gérard Lanvin
DÈS DEMAIN
desjardins 1

Les cinémas ODEON en collaboration avec
POUR TOUS
CFGL FM 105,7 et le LE DEVOIR
vous invitent à l'avant-première d'une drôle de comédie!
A trois ils vivent une 'folle' jeunesse et croquent la vie à belles dents!
cinémasplus présente
un film de JEAN-CHARLES TACCHELLA
CROQUE LA VIE

BERNARD GIRAUDEAU
CAROLE LAURE
BRIGITTE FOSSEY
Mercredi 31 mars à 20 heures au cinéma DAUPHIN
RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION
Pour participer au concours, une personne doit inscrire ses nom, adresse et numéro de téléphone sur la formule de participation ou sur une simple feuille de papier et la faire parvenir à l'endroit mentionné dans la réclame.
Le concours débute le 22 mars pour se terminer le 27 mars 1982.
Les reglements de ce concours sont disponibles à CFGL-FM, les bureaux des Cinémas Odéon et au journal LE DEVOIR.
Les droits en vertu de la loi sur les concours ont été payés.
Remplir et retourner à: CONCOURS CROQUE LA VIE, Cinémas Odéon Ltée, 2388 est, rue Beaubien, Montréal, P.Q. H2G 1N2
Nom .....
Adresse .....
.....
Téléphone .....

TÉLÉVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les Oraliens
9.30 Animagerie
9.45 Tape-tambour
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-Express: "Consommation" avec Madeleine Plamondon. — "Groupe identifié", avec Michel Allard. Le policier face à son intervention sociale.
11.00 L'amour quotidien: Les problèmes du couple.
11.30 Joe le fugitif
11.55 Danse sur un arc-en-ciel: Feuilleton réalisé par Roger Burckhart, avec Relja Basic, Eléonore Weisgerber et Alexandra Stewart.
12.25 Le téléjournal
12.30 Allô Bou Bou
13.30 Femme d'aujourd'hui: En direct du Vélodrome et du Stade olympique, reportage sur le Salon international de l'habitation.
14.30 Cinéma: "Le gentleman d'Epsom" (Franco-italien 1962). Comédie de moeurs réalisée par Gilles Grangier, avec Jean Gabin, Louis de Funès et Madeleine Robinson.
16.00 Bobino
16.30 Pop Citrouille
17.00 A coeur battant: Feuilleton réalisé par Daniel Bertolino. Avec Robert Toupin et Ghislaine Paradis.
17.30 Horizons 2000: "L'économie, art ou science". L'économie doit-elle être considérée, comme un art ou une science?
18.00 Ce soir
18.40 Nouvelles du sport
18.50 Télex arts
19.00 Jamais deux sans toi: Téléroman écrit par Guy Fournier, avec Jean Besré et Angèle Coutu.
19.30 Boggie Woogie 48: Téléroman écrit par Claude Jasmin.
20.00 Les grands films: "L'argent de la banque" (Canadien 1978). Drame policier réalisé par Daryl Duke, avec Elliott Gould, Christopher Plummer, Céline Lomez, Susannah York et Michael Kirby.
22.00 L'habitation: "De la consommation au recyclage". Selon les spécialistes Gérard Chagnon et Jean Pasquero, nous sommes responsables individuellement et collectivement de notre environnement.
22.30 Le téléjournal
23.05 Les nouvelles du sport
23.15 Aéroport: "Transit Hôtel" (Belge). Film réalisé par Jean-Louis Colmant, avec Raymond Peira, Sylvie Mihaud et Michel Israël.
0.55 Escale à Sofia: Variété.
1.45 Fin des émissions

10 CFTM

7.10 Heure
7.15 Les p'tits bonshommes
7.30 Première heure: "La météo"; "La ronde de nuit"; "Le monde des affaires"; "Les nouvelles artistiques"; "La revue des éditoriaux"; "Évocation de l'actualité".
9.00 Votre amie Suzanne: "Un décor à vivre"; "En souplesse"; "Un amour de livre". Inv.: François Rozet; "Parlons-en".
10.30 La soeur volante
11.00 Fanfan Dédé
11.30 Les p'tits bonshommes
11.45 Les Satellipopettes
12.15 Le dix vous informe
12.30 Ciné-quiz: "Un jour la fête" (Français 1974). Comédie musicale réalisée par Pierre Sisser, avec Michel Fugain et le Big Bazar.
14.30 Janette veut savoir: Sujet: "Tout sur l'acuponcture".
15.30 Services à la communauté
16.00 Gronico & Cie
16.30 Adèle
17.00 L'Artishow: Avec Pierre Lalonde et Daniel Hétu
18.00 Le dix vous informe
18.30 Drôle de dames
19.30 Le hockey en coulisse (Émission d'avant-match)
20.00 Le hockey du jeudi soir: "Les Canadiens de Montréal visitent les Islanders de New York".
22.44 La quotidienne
22.45 Les nouvelles TVA
23.15 Le Manic à l'entraînement
23.20 Les sports
23.35 La couleur du temps
23.45 S.W.A.T.
0.45 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Marché aux images: Une série de films éducatifs à l'intention des enfants.
13.30 Marché aux images
14.30 Les 100 tours de Centour
15.30 Droit de parole: Avec la participation du public, une émission consacrée à différents sujets controversés ayant trait à la vie des Québécois. Aujourd'hui: «Croyez-vous que les artistes gagnent facilement leur vie?»
16.30 Planète arménienne: "Profils et racines". L'histoire et la culture du peuple arménien.
17.00 Robert Garry raconte: Globe-trotter émérite, Robert Garry nous parle de ses nombreux voyages.
17.30 Bozéjeunes: Conçu pour les jeunes adultes, un magazine qui s'intéresse à la musique, à l'écologie, au théâtre, à la chanson, etc.
18.00 Passe-Partout
18.30 Téléservice: Des informations sur la santé, la consommation, l'éducation, la culture et le monde scientifique.
19.00 La période de questions: La diffusion d'un des moments les plus intéressants des travaux à l'Assemblée nationale.
20.00 S.O.S. j'écoute: Série qui évoque les hauts et les bas d'un poste d'écoute téléphonique. Une dramatique de Janette Bertrand, avec Marie Tifo et Gilles Renaud.
20.30 Visage: "Clairette".
21.00 Bozéjeunes: Un magazine fait par et pour les jeunes adultes.
21.30 Pêche à la ligne: "Le saumon I". Pierre-Rolland Mercier et son invité Serge Dompierre nous emmènent à l'île d'Anticosti, sur la rivière Jupiter où foisonne le saumon.
22.00 Gens et ressources: "La forêt". Série qui s'intéresse à l'ensemble des ressources physiques de la région du Bas St-Laurent et de la Gaspésie. Une rencontre avec M. Henri Filion, président de la Fédération des producteurs de bois du Québec.
22.30 Les débats à l'Assemblée nationale. Deux heures de diffusion des travaux de nos députés à l'Assemblée nationale.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Coup double: Quatre épreuves variées faisant appel à des connaissances historiques, géographiques et littéraires.
10.00 Les visiteurs du jour: Magazine d'actualité — Variétés: Francis Gabrel. — Un spectacle: "Le voyage de Monsieur Bérichon".
10.30 J'ai la mémoire qui flanche. Émission-jeu. Inv.: Charles Dumont.
10.45 Les gens d'ici. Entretiens impromptus et inattendus avec des Français et des Françaises rencontrés dans la rue ou dans les lieux publics aux quatre coins de la France.
11.00 Des chiffres et des lettres
11.30 Aujourd'hui la vie: "La médecine contre l'angoisse". Pour calmer l'angoisse face à une intervention chirurgicale, la médecine utilise aujourd'hui diverses techniques. Comment fonctionnent ces thérapies? Quelle est leur efficacité?
12.30 L'invité du jeudi: "Yves Robert". Né le 19 juin 1920 à Saumur, Yves Robert fit ses débuts au théâtre de Lyon en 1942 comme mime puis devint animateur de cabaret. Il exerce depuis plusieurs années diverses activités: comédien, metteur en scène et producteur.
14.00 Lire c'est vivre: Balzac: lettres à Mme Hanska".
14.30 Un certain regard: "Le solitaire de Ville d'Avray". Une série d'interviews très spontanés qui nous aident à mieux connaître le fils d'Edmond Rostand et de Rosamonde Gérard.
15.00 Les enthousiastes: "Le retour de l'enfant prodigue" de Rembrandt. Vingt ans après avoir été fortement impressionné par une reproduction en noir et blanc du tableau de Rembrandt, Paul Baudiguey, un aumônier, le découvre au musée de l'Ermitage.
15.30 Passez donc me voir: Inv.: Frédérique Langenheim, Henri Tisot, Paul Guers et Jose Barrense Dias.
16.00 Actualités régionales.
17.00 Coup double: épreuves variées faisant appel à des connaissances historiques, géographiques et littéraires.
17.30 Les visiteurs du jour: Magazine d'actualité — Variétés: Plume Latraverse. — Un film: "Tête à claque" avec Francis Perrin.
18.00 J'ai la mémoire qui flanche. Émission-jeu. Inv.: Marcel Amont.
18.15 Les gens d'ici: Entretiens impromptus et inattendus avec des Français et des Françaises rencontrés dans la rue ou dans les lieux publics aux quatre coins de la France.
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui la vie: "Michel Galabru". Qui est Michel Galabru, homme tranquille, devenu l'une des valeurs les plus sûres du cinéma français?
20.00 L'invité du jeudi: Jean-François Kahn. Agé de quarante-deux ans Jean-François Kahn cumule les fonctions de journaliste, de grand reporter et d'écrivain. Cette émission retrace sa vie personnelle et professionnelle.
21.30 Lire c'est vivre: "Lettres à Aurélien: le premier amour de George Sand".
22.00 Un certain regard: "Le solitaire de Ville d'Avray". Une série d'interviews très spontanés qui nous aident à mieux connaître le fils d'Edmond Rostand et de Rosamonde Gérard.
22.30 Zig, zag: "Moscou-Paris". Pendant longtemps, on a dit, c'était vrai, que le plus grand cimetière de la peinture d'avant-garde était l'Union Soviétique. On chuchotait les noms aujourd'hui illustres de peintres abstraits, tels Malevitch, Lissitsky, Rodchenko...
23.00 Passez donc me voir: Inv.: Dr. Jacques Bessuages, Patrick Mansion et Darry Cowl.
22.30 Actualités régionales.

6 CBMT

8.55 A Thought for Today
9.00 CBC Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Quebec School Telecast
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Midday News
12.10 Midday
12.27 Community Announcements
12.30 McLean at Large
13.28 Weather Report
13.30 Today from... Halifax
13.56 Program Highlights
13.58 Wok and Yan
14.30 Coronation Street
15.00 The Edge of Night
15.30 Take 30
16.00 What's New
16.29 News Watch 6
16.30 The Beachcombers
17.00 Happy Days
17.30 The Muppet Show
18.00 Newswatch
19.00 Reach for the Top
19.30 Mork and Mindy
20.00 Search for the star
21.00 Cagney and Lacey
22.00 The national
22.22 The journal
23.00 Newswatch headlines and the national update
23.07 Newswatch
23.27 Barney Miller
23.57 Hollywood
0.55 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Romper Room
7.00 Canada A.M.
9.00 Morning exercise
9.30 Definition
10.00 The Community
10.30 Rhoda
11.00 Looking Good
11.30 Super Pay Cards
12.00 The Flintstones
12.30 Pulse
13.00 The Alan Thickle Show
14.00 Another World
15.00 Texas
16.00 Let's Make a Deal
16.30 The family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 M.A.S.H.
19.30 The Littlest Hobbo
20.00 Magnum P.I.
21.00 Diff'rent strokes
21.30 Live it up
22.00 Nurse
23.00 CTV National News
23.21 Pulse.
0.00 The Twelve Midnight Movie: "You only live twice" (Mystère 1967) Avec Sean Connery, Donald Pleasence et Karin Dor.
2.15 The Waltons
3.15 Sign Off

LA MÉTÉO

Un creux barométrique en provenance des Grands Lacs étendra sa couverture nuageuse et apportera de faibles précipitations dispersées aujourd'hui. Par contre, une dépression côtière se formera en fin de journée aujourd'hui et pourrait donner de la pluie parfois abondante dans le sud de la province, demain. Les températures demeureront près de la normale saisonnière au cours des prochaines 48 heures.

MONTRÉAL

Généralement nuageux. Possibilité de quelques averses dispersées. Maximum de 6. Aperçu pour vendredi: pluie

LEVER DU SOLEIL: 5 h 49
COUCHER: 18 h 13

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue: nuageux avec quelques chutes de neige et vent modéré. Maximum 2. Aperçu pour vendredi: chutes de neige.

Réservoirs Cabonga, Gouin: nuageux avec quelques chutes de neige. Vent modéré. Maximum 3. Aperçu pour vendredi: chutes de neige.

Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides: généralement nuageux avec possibilité de quelques averses dispersées. Maximum 5. Aperçu pour dimanche: pluie.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: généralement nuageux. Possibilité de quelques averses dispersées. Maximum 6. Aperçu pour vendredi: pluie.

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie: généralement nuageux et possibilité de quelques averses. Vent modéré. Maximum 4. Aperçu pour vendredi: pluie.

Estrie-Beauce: ennuagement graduel en matinée. Généralement nuageux par la suite. Possibilité de quelques averses en fin de journée. Maximum 6. Aperçu pour vendredi: pluie.

Lac-Saint-Jean: nuageux avec quelques averses. Maximum de 4. Aperçu pour vendredi: pluie.

Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux avec quelques averses ou chutes de neige fondante. Vent modéré. Maximum 4. Aperçu pour vendredi: pluie.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé, Parc Forillon: généralement nuageux avec possibilité de quelques averses. Vent modéré. Maximum 5. Aperçu pour vendredi: pluie.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec possibilité d'averses ou chutes de neige. Maximum 3. Aperçu pour vendredi: pluie.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	—	—	—
Victoria	—	—	—
Edmonton	Ensoleillé	−6	4
Calgary	Ensoleillé	−5	5
Whitehorse	—	—	—
Regina	Dégagement	−10	−3
Winnipeg	Nuageux	−12	−5
Toronto	Neige	2	4
Ottawa	Averses	0	6
Québec	Averses	−3	4
Halifax	Nuageux	−2	6
Fredericton	Nuageux	−5	7
Charlottetown	Ensoleillé	−5	4
StJohns	Ensoleillé	−7	3

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	Averses	30	51
Atlanta	Averses	50	62
Atlantic City	Nuageux	42	52
Boston	Nuageux	36	49
Buffalo	Pluie	33	45
Burlington	Nuageux	30	46
Charleston WV	Pluie	40	54
Charlotte NC	Averses	48	60
Chicago	Neige	32	37
Cleveland	Pluie	33	44
Dallas	Venteux	58	65
Denver	Ensoleillé	23	45
Detroit	P.nuageux	29	39
Hartford	Nuageux	34	50
Honolulu	Ensoleillé	70	82
Houston	P.nuageux	63	82
Kansas City	P.nuageux	26	44
Las Vegas	P.nuageux	44	74
Los Angeles	Nuageux	53	68
Miami Beach	Nuageux	72	84
Minn. St.Paul	P.nuageux	21	34
New Orleans	P.nuageux	60	75
New York	P.nuageux	39	52
Norfolk	Averses	44	63
Oklahoma City	P.nuageux	37	54
Orlando	Orages	65	81
Philadelphie	Nuageux	40	58
Phœnix	Ensoleillé	51	85
Pittsburgh	Pluie	38	45
Portland Me	Nuageux	32	45
Portland Or	P.nuageux	41	61
Reno	Venteux	28	61
Tampa	Orages	66	78
Salt Lake City	Beau	35	64
San Diego	Nuageux	55	66
San Francisco	Nuageux	51	59
Seattle	Nuageux	39	57
Spokane	P.nuageux	30	56
Syracuse	Pluie	33	47
Tulsa	P.nuageux	36	53

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MAX	MIN
Acapulco	Brume	20	32
Barbades	Averses	23	29
Curacao	Averses	24	30

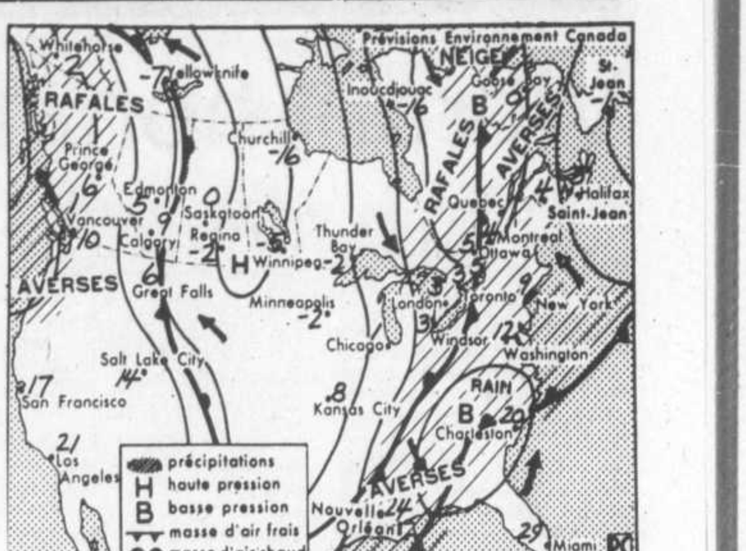

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Freeport	—	—	—
Guadalajara	Clair	9	—
Guadeloupe	Beau	21	30
La Havane	—	—	—
Kingston	Beau	22	24
Montego Bay	Beau	20	29
Mexico	Brume	11	28
Monterrey	Brume	16	24
Nassau	—	—	—
San Juan	Beau	22	31
Trinidad	Beau	23	32

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRÉ	HEURE
Aberdeen	Nuageux	14	13 h
Amsterdam	Brume	6	13 h
Ankara	Clair	4	15 h
Athènes	Nuageux	6	14 h
Auckland	—	—	minuit
Beyrouth	P. nuageux	18	14 h
Berlin	Clair	10	13 h
Bonn	Clair	11	13 h
Bruxelles	Clair	6	13 h
Le Caire	Poussière	22	14 h
Casablanca	Clair	18	midi
Copenhague	Nuageux	9	13 h
Dublin	P. nuageux	12	13 h
Genève	Clair	7	13 h
Jérusalem	Clair	15	14 h
Lisbonne	Clair	17	midi
Londres	Brume	8	13 h
Madrid	Clair	11	13 h
Malte	Pluie	12	13 h
Moscou	Clair	4	15 h
New Delhi	Orages	23	17 h
Nice	Nuageux	12	13 h
Oslo	Nuageux	3	13 h
Paris	Clair	10	13 h
Rome	Nuageux	14	13 h
Sofia	P. nuageux	1	14 h
Stockholm	Nuageux	4	13 h
Tokyo	Nuageux	9	21 h
Tunis	P. nuageux	10	13 h
Vienne	Clair	8	13 h
Varsovie	Clair	7	13 h

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
A 18 h hier	−5	7
Normale	−5	4
Records	−14 (1956)	17 (1979)

PRÉCIPITATIONS*
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	—	—
Ce mois-ci	16	50
Normale de ce mois	34	35
Cette année*	37	215
Normale pour l'année	707	240

**Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.*

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	20
Ce mois-ci	493
Normale pour ce mois	636
Cette saison	3912
Normale au 31 mars	3896

**Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.*

CINÉMA

ASTRE I; 9480 Lacordaire (327-5001) — "Bon baiser d'Athènes" 19 h 10 — "L'amour infini" 21 h 15.
ASTRE II; — "Les 13 marches de l'angoisse" 19 h 15 — "Rendez-moi ma peau" 20 h 50.
ASTRE III; — "La bidasse" 19 h 15 "Au-delà du réel" 21 h 15.
ASTRE IV; — "Parties fines" 19 h 15 "Le retour des veuves" 20 h 50 "Petites chattes bien chaleureuses" 21 h 50.
AVENUE; 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2724) — "Shoot the moon" 18 h 50; 21 h 10.
BEAVER; 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Serena" 12 h 15; 16 h 00; 19 h 40. "A climax of blue power" 13 h 00; 16 h 40; 20 h 20. "Roadside service" 11 h 00; 14 h 40; 18 h 20.
BERRI I; 1280 St-Denis (288-2115) — "Chez Porky" 13 h 10; 15 h 15; 17 h 25; 19 h 30; 21 h 40.
BERRI II; — "Le maître d'école" 13 h 25; 15 h 30; 17 h 35; 19 h 40; 21 h 45.
BERRI III; — "La chasse" 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 35; 21 h 35.
BERRI IV; — "Caligula" 12 h 00; 15 h 00; 18 h 00; 21 h 00.
BERRI V; — "On danse, on roule" 13 h 15; 15 h 15; 17 h 20; 19 h 25; 21 h 30.
BIJOU; 5030 Papineau (527-9131) — "L'homme masqué et ses fantaisies érotiques" 12 h 30; 15 h 08; 17 h 46; 20 h 59. "Les impurs" 13 h 42; 16 h 20; 18 h 58; 21 h 46.
BONAVENTURE I; 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Windwalker" 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20.
BONAVENTURE II; — "Mme Claude II" 17 h 30.
BROSSARD I; Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Le choix des armes" 19 h 15. "Beau-père" 21 h 30.
BROSSARD II; — "Mme Claude II" 19 h 00; 21 h 00.
BROSSARD III; — "Chez Porky" (version française) 19 h 50 "Chasse à mort" 18 h 15; 21 h 40.
CARRÉ ST-LOUIS; 3900 St-Denis (842-2361) — "Jeune fille soumise" 13 h 40; 16 h 50; 20 h 00. "Priscilla, adolescente précoce" 11 h 30; 14 h 35; 17 h 45; 20 h 55 "Cocktail spécial" 12 h 45; 15 h 55; 19 h 05; 22 h 10.
CHAMPLAIN I; 1815 est Ste-Catherine (524-1685) — "La maison du lac" 17 h 30; 19 h 35; 21 h 35.
CHAMPLAIN II, — "Madame Claude II" 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.
CHÂTEAU I; 6956 St-Denis (271-1103) — "Deux filles au tapis" 13 h 20; 17 h 30; 21 h 40 "Moonraker" 15 h 20; 19 h 30.
CHÂTEAU II; — "Les crocs du diable" 12 h 45; 16 h 15; 19 h 45 — "Massacre des morts vivants" 14 h 40; 18 h 10; 21 h 35.
CINÉMA DE MONTRÉAL I; 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "On danse, on roule" 12 h 55; 17 h 00; 21 h 10 "Mon nom est Mafioso" 14 h 55; 19 h 05.
CINÉMA DE MONTRÉAL II; — "San Antonio ne pense qu'à ça" 12 h 25; 16 h 05; 19 h 45 "Mme Claude II" 14 h 10; 17 h 50; 21 h 30.
CINÉMA DE PARIS; 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "The amateur" 13 h 00; 15 h 05; 17 h 15; 19 h 25; 21 h 35.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE; 325 est, de Maisonneuve (842-9763) — Cinéma pour enfants: "Katia et le crocodile" (de Vera Simkova et Jan Kucera, Tchécoslovaquie, 1966) 18 h 00 "Messieurs les gosses" (de Vera Plivova Simkova, Tchécoslovaquie, 1968) 20 h 00. (La projection sera suivie d'un débat sur la production des films pour enfants avec Vera Plivova Simkova.)
CINÉMA X; 6430 Papineau (722-7393) (Salle I); "Relax and enjoy it"; Gynecological check-up"; "Making love in a secret place"; "Emile & Joyce"; "The nurse wants to help"; "Talking to a radio" 10 h 00; 12 h 15; 14 h 30; 16 h 45; 19 h 00; 21 h 15; (Salle II) "Sandi"; "Traveling salesmen"; "The June Wilkinson Interview"; "The starlet"; "Miss Turner must comply" etc: 11 h 30; 13 h 45; 16 h 00; 18 h 15; 20 h 30.
CINÉ-PLEX I; 2001 Université, suite 100 — (849-4518) — "C'est surtout pas de l'amour" 12 h 20; 14 h 00; 15 h 40; 17 h 20; 19 h 00; 20 h 40; 22 h 20.
CINÉ-PLEX II; — "Time bandits" 12 h 35; 14 h 45; 16 h 05; 19 h 05; 21 h 15.
CINÉ-PLEX III; — "Not a Love Sotry, a film about Pornography" 12 h 40; 14 h 30; 16 h 25; 18 h 15; 20 h 10; 22 h 00.
CINÉ-PLEX IV; — "Ticket to heaven" 12 h 10; 14 h 00; 15 h 55; 17 h 50; 19 h 45; 21 h 50.
CINÉ-PLEX V; — "Absence of malice" 12 h 45; 15 h 00; 17 h 10; 19 h 25; 21 h 40.
CINÉ-PLEX VI; — "Airplane" 12 h 30; 14 h 15; 16 h 00; 17 h 45; 19 h 30; 21 h 20.
CINÉ-PLEX VII; — "The rocky horror picture show" 12 h 30; 14 h 20; 16 h 15; 18 h 10; 20 h 00; 21 h 55.
CINÉ-PLEX VIII; — "Fame"; 12 h 10; 14 h 30; 16 h 45; 19 h 10; 21 h 35.
CINÉ-PLEX IV; — "The shout" 12 h 35; 14 h 20; 16 h 05; 17 h 50; 19 h 35; 21 h 25.
CLAREMONT; 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Night crossing" 19 h 05; 21 h 10.
COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Une maison très fréquentée" 19 h 10, "Félicité" 20 h 25. "Deux gamines" 22 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "L'amour nu" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS II, — "L'année prochaine si tout va bien" 12 h 45; 17 h 00. "Coup de torchon" 14 h 40.
COMPLEXE DESJARDINS III, — "L'homme masqué et ses fantaisies érotiques" 12 h 05; 14 h 30; 16 h 55; 19 h 20; 21 h 45. "Les impurs" 13 h 10; 15 h 35; 18 h 00; 20 h 25.
COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Nous étions un seul homme" 12 h 20; 14 h 10; 16 h 00; 17 h 50; 19 h 40; 21 h 30.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — Relâche.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Joni" 19 h 00; 21 h 10.
CÔTE-DES-NEIGES II, — "Evil under the sun" 19 h 00; 21 h 20.
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Toute une vie" 20 h 00.
DAUPHIN I; 2396 Beaubien (721-6060) — "La femme d'à côté" 19 h 00; 21 h 30.
DAUPHIN II; — "Beau-père" 19 h 15; 21 h 30.
DORVAL I; 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Whose life is it anyway" 19 h 15; 21 h 25.
DORVAL II; — "Raiders of the lost ark" 19 h 10; 21 h 20.
DORVAL III; — "Reds" 20 h 00.
DÉCARIE SQUARE I; Centre Décarie Square; 6855 Clanranald (341-3190) — "Porky's" 19 h 30; 21 h 30.
DÉCARIE SQUARE II; — "On golden pond" 19 h 00; 21 h 00.
ÉLYSÉE I; 35 Milton (842-6053) — "Diva" 19 h 10; 21 h 30.
ÉLYSÉE II, — "Les fourberies de Scapin" 19 h 00; 21 h 00.
FAIRVIEW I; 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (597-8095) — "Night crossing" 19 h 00, 21 h 00.
FAIRVIEW II; — "Death trap" 19 h 15, 21 h 25.
GREENFIELD I; 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Moonraker" 19 h 05, "Deux filles au tapis" 21 h 25.
GREENFIELD II; — "Les monstres venus du ciel" 18 h 25; 21 h 55, "Un défi pour survivre" 20 h 00.
GREENFIELD III; — "Massacre des morts vivants" 18 h 00; 21 h 45, "Les crocs du diable" 19 h 45.
IMPÉRIAL; 1430 Bleury (288-7102) — "Quest of fire" 12 h 00; 13 h 50; 15 h 40; 17 h 30; 21 h 30.
JEAN-TALON: 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Veux-tu être mon garde du corps?" 18 h 15; 21 h 40. "Chez Porky" 19 h 50.
KENT I; 6100 ouest Sherbrooke (489-9707) — "Death trap" 19 h 15, 21 h 25.
KENT II: — "Chariots of fire" 19 h 00; 21h 15.
LA CITÉ I; 3575 ave. du Parc (844-2829) — "Clockwork orange" 18 h 30; 21 h 10.
LA CITÉ II; — "French lieutenant woman" 19 h 10; 21 h 20.
LA CITÉ III; — "Whose life is it anyway" 19 h 05; 21 h 15.
LAVAL I; 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Moonraker" 19 h 05, "Deux filles au tapis" 21 h 25.
LAVAL II; — "Taureau sauvage" 18 h 45, "Riches et célèbres" 21 h 10.
LAVAL III; — "La chèvre" 18 h 00; 19 h 55; 21 h 45.
LAVAL IV; — "Atlantic City" 19 h 15; 21 h 15.
LAVAL V; — "Les monstres venus du ciel" 18 h 00; 21 h 30. "Un défi pour survivre" 19 h 30.
LAVAL-ODÉON I; Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "La chasse" 18 h 00; 20 h 00; 21 h 50.
LAVAL-ODÉON II; — "Mme Claude II" 19 h 30; 21 h 15.
LOEW'S I; 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Death trap" 12 h 05; 14 h 30; 16 h 40; 19 h 05; 21 h 25.
LOEW'S II — "Reds" 14 h 00; 20 h 00.
LOEW'S III; — "Chariots of fire" 12 h 00; 14 h 15; 16 h 35; 19 h 00; 21 h 15.
LOEW'S IV; — "Arthur" 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.
LOEW'S V; — "Three brothers" 12 h 55; 15 h 00; 17 h 05; 19 h 10; 21 h 15.
MASCOUCHE I; — 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "Invisible surhomme" 19 h 00. "Les créatures des Kolos" 20 h 40. "Crocodiles, les mâchoires de l'épouvante" 22 h 00.
MASCOUCHE II; — "Le prince de New York" 19 h 30.
MERCIER; 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "La chasse" 18 h 15; 21 h 45; "Les femmes enfants" 20 h 05.
MONTENACH I; 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Au delà de la gloire" 19 h 05. "On danse, on roule" 21 h 05.
MONTENACH II; — "L'école en délire" 19 h 00. "Mme Claude II" 20 h 45.
OUIMETOSCOPE I; 1204 est, Ste-Catherine (525-8600) — "Lili Marleen" de Rainer Werner Fassbinder (RFA 1981), jeu.: 19 h 00; 21 h 45.
OUIMETOSCOPE II; — "J'irai comme un cheval fou" (de Fernando Arrabal, France, 1973) 19 h 15; 21 h 15.
OUTREMONT; 1248 ouest, Bernard (277-4145) — "La publicité, faut voir (à) ça" 19 h 15. "Rencontres avec des hommes remarquables" 21 h 30.
PALACE I; 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Les aventuriers de l'arche perdue" 12 h 30; 14 h 40; 16 h 50; 19 h 05; 21 h 20.
PALACE II; — "Coming at Ya" 13 h 20; 15 h 00; 16 h 40; 18 h 20; 20 h 00; 21 h 40.
PALACE III; — "Clockwork orange" 12 h 30; 15 h 00; 17 h 30; 20 h 00.
PALACE IV; — "Clockwork orange" 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00.
PALACE VI — "Montenegro" 13 h 30; 15 h 10; 17 h 00; 19 h 00; 20 h 50.
PALACE V; — "Montenegro" 13 h 20; 15 h 10; 16 h 00; 17 h 55; 19 h 50; 21 h 45.
PARADIS I; 8215 Hochelaga (354-3110) — "Suspiria" 19 h 30. "Massacre à la scie" 21 h 10.
PARADIS II; — "Le retour du dragon" 19 h 10. "Le dragon est mort, vive le tigre" 20 h 40. "Les bolides s'envolent" 22 h 10.
PARADIS III; — "Prostitution clandestine" 19 h 00. "Le retour des veuves" 20 h 30. "Petites chattes bien chaleureuses" 21 h 30.
PARALLÈLE; 3682 St-Laurent (843-4725) — "Le dur désir de dire" (d'Alain d'Aix, Québec, 1981) 19 h 30; 21 h 00.
PARISIEN I; 480 ouest, Ste-Catherine (866-3856) — "Les uns, les autres" 13 h 00; 16 h 45; 20 h 30.
PARISIEN II; — "Riches et célèbres" 12 h 45; 15 h 00; 17 h 15; 19 h 30; 21 h 45.
PARISIEN III; — "Atlantic City" 12 h 55; 15 h 00; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 25.
PARISIEN IV; — "Hôtel des Amériques" 12 h 30; 14 h 15; 16 h 05; 18 h 00; 19 h 45; 21 h 35.
PARISIEN V; — "La chèvre" 13 h 15; 15 h 05; 16 h 55; 19 h 15; 21 h 05.
PLACE DU CANADA Place du Canada, (861-4595) — "Missing" 17 h 10; 19 h 30; 21 h 50.
PLACE LONGUEUIL I; Centre Commercial, Place Longueuil (679-7451) — "La dernière maison sur la plage" 18 h 20; 21 h 50. "La chasse" 20 h 00.
PLACE LONGUEUIL II; — "Pulsions" 18 h 00, 21 h 35. "Bolides hurlants" 19 h 55.
PLACE VILLE-MARIE I; Place Ville-Marie (866-2644) — "Making love" 12 h 10; 14 h 30; 16 h 50; 19 h 10; 21 h 30.
PLACE VILLE-MARIE II; — "Tragedy of a Ridiculous Man" 12 h 05; 14 h 15; 16 h 30; 18 h 50; 21 h 05.
PLACE ALEXIS NIHON I Niveau du métro Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Porky's" 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.
PLAZA ALEXIS NIHON II; — "On golden pond" 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.
PLAZA ALEXIS NIHON III; — "Evil under the sun" 17 h 10; 19 h 25; 21 h 30.
PUSSYCAT; 5380 St-Laurent (845-5215) — "Coming attractions" 11 h 00; 13 h 15; 15 h 45; 18 h 00; 20 h 30. "Afternoon delights" 12 h 15; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 15; 21 h 45.
SAINT-DENIS II 1590 St-Denis (845-3222) — "Chasse à mort" 19 h 00. "Le policier du Bronx" 20 h 50.
SAINT-DENIS III; 1590 St-Denis (845-3222) — "La secte des cannibales" 18 h 15; 21 h 20. "Au nom du père, du fils et du colt" 19 h 45.
SNOWDON; 5225 Décarie (482-1322) — "Montenegro" 19 h 15; 21 h 10.
VAN HORNE; 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Raiders of the lost ark" 19 h 10; 21 h 15.
VERDUN; 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Veux-tu être mon garde de corps?" 18 h 15; 21 h 40. "Chez Porky" 19 h 50.
VERSAILLES I; 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Moonraker" 19 h 10. "Deux filles au tapis" 21 h 20.
VERSAILLES II; — "Les monstres venus du ciel" 18 h 15; 21 h 35. "Un défi pour survivre" 19 h 50.
VERSAILLES III; — "Taureau sauvage" 19 h 00. "Riches et célèbres" 21 h 15.
VILLERAY; 8042 St-Denis (388-5577) — "La maison du lac" 19 h 15; 21 h 20.
WESTMOUNT SQUARE; Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Ragtime" 18 h 10; 21 h 00.
YORK; 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Atlantic City" 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

SUR SCÈNE

AU VIEUX FORT; 120 Chemin St-Jean, Vieux Laprairie (659-0010) — "L'air du large" de René de Obaldia avec Thérèse Perreault, Richard Léger. Mise en scène: Andreï Zaharia. Jeu. ven. sam.: 21 h 00. Jusqu'au 24 avril.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; 1700 St-Denis — Récital d'alto, 20 h 30. Programme: Bach-Kodály, P. Hindemith, Jean Coulthard, J.S. Bach, B. Bartok, R. Schumann.
CAFÉ THÉÂTRE LA LICORNE; 2075 boul. Saint-Laurent (843-4166) Alain Lamontagne, jusqu'au 3 avril à 21 h 00. Relâche dim. lun.
CAFÉ DE LA PLACE; Place des Arts — "Le Cirque Noir" de Rock Carrier. Mise en scène: Albert Millaire. Avec Monique Miller. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30; 22 h 30. Jusqu'au 24 avril.
CENTAUR; 453 François-Xavier (288-3161) — "Lady from the sea" de Henrik Ibsen. Avec Patricia Nolin, Catherine Barroll, John Blackwood, Griffith Brewer, Peter Haworth, Joel Kenyon, Seana McKenna, Grant Roll. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Jusqu'au 11 avril.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN; 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301) — "The collected works of Billy the kid" de Michael Ondaatje. Mise en scène: Brian Richmond. 20 h 00. Jusqu'au 27 mars.
CAFÉ MOLIÈRE; 1200 St-Hubert (844-7000) — "C'qu'on ferait pas pour que le monde nous aime" de et avec Jean-Pierre Bélanger. Mar. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 11 avril.
CAFÉ NELLIGAN; 550 est, Dorchester (288-9535) — "Les Nuits Blanches" par le Théâtre du clin d'oeil. Mer. à dim.: 20 h 00. Jusqu'au 28 mars. "Émile-Edwin Nelligan" un portrait par Michel Forgues. Mer. à dim.: 22 h 00. Jusqu'au 28 mars.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN; 4303 St-Denis (843-4384) — Bazou, auteur-compositeur, jusqu'au 28 mars. 22 h 00.
CONVENTUM; 1237 Sanguinet (284-9352) Qui danse: "Une histoire de Serpent Vert". Chorégraphie de Françoise Graham. Avec Marie-Josée Gauthier, Liette Laforest, Anne McIntyre, Carole Pilon, Michel Saint-Laurent, Daniel Soulières.
ÉGLISE ST. JAMES THE APOSTLE; (Angle Ste-Catherine et Bishop) — Josée April, organiste, ven.: 12 h 30. Oeuvres de Bustehude, Bach, De Grigny, Langlais, Liszt. Entrée libre.
ESPACE LIBRE; 1945 Fullum — Omnibus présente "Beau monde" jusqu'au 18 avril 20 h 30. Relâche lundi. Inf.: 843-3009.
LA COMÉDIE NATIONALE; 1450 est Ste-Catherine (523-1131) — "Si j'étais pas revenu, on m'imposerait pas" spectacle de "Sol" Marc Favreau. Jusqu'au 11 avril.
LA POLONAISE; 57 est, Prince Arthur (près de St-Laurent) — "Les enfants de Kennedy" de Robert Patrick. Avec Angèle Coutu, Han Masson, Katherine Mousseau, Guy Nadon, Michel Rivard. Mise en scène: Michel Garneau. Jusqu'au 11 avril. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lun. Rés: 871-1868.
LA CHACONNE; 338 est, Ontario (843-8620) Martha Hagen, clavecin. Sophie Boisvert, flûte à bec, ven.: 21 h 00. Oeuvres de Haendel, Hotteterre, Barsanti, Philidor, Mancini, J.S. Bach.
L'AIR DU TEMPS; 191 ouest, St-Paul (842-2003) — Spectacle à 21 h 30. Johanne Desforges trio.
LE ST-VINCENT; 410 rue St-Vincent, Vieux-Montréal — Spectacles à 20 h 30. Rolland Bourbeau et le groupe Blasphème, jeudi, vendredi.
LE ZOOBAR; 97 est, Ste-Catherine (849-8665) — James Desjardins et Co. 22 h 00 (cabaret-théâtre).
L'EX-TASSE; 816 est, Ontario (526-9396) — "Nous n' avions qu'une seule voix" de Pierre Guénette. Mise en scène: Mirielle Lachance. Avec Carole Chatel et Sylvie Germain. Jusqu'au 24 avril. Mar. à sam.: 20 h 30.
L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal (861-5416) — Mar. à dim.: 22 h 00; 24 h 00 (sauf vendredi). Ven. sam.: 22 h 30; 24 h 00; 1 h 30. Kenny Neal, jusqu'au 28 mars.
MONUMENT NATIONAL, 1182 boul. St-Laurent — "Arms and the man" de George Bernard Shaw, par les élèves de troisième année de la section anglaise, jusqu'au 27 mars. 20 h 00. Entrée libre.
PIANO NOBILE, Place des Arts — L'Art du mouvement: 2è concours chorégraphique de Montréal, 12 h 00.
PLANÉTARIUM DOW; 1000 ouest, Saint-Jacques (872-4530) — "Attention les comètes tombent" jusqu'au 30 mai. Mar. jeu.: 12 h 15; 21 h 30. Mer.: 14 h 15; 21 h 30. Ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15; 16 h 30. Dim.: 13 h 00. Spectacle au laser, ven. sam.: 19 h 00; 20 h 15; 21 h 30; 22 h 45. Dim.: 15 h 30; 16 h 45; 20 h 15; 21 h 30.
SALLE WILFRID-PELLETIER; Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Grands Ballets Canadiens, jeu. ven. 20 h 30.
SALLE POLLACK; 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — L'Ensemble de la SMCQ, 20 h 00. Programme: Marius Constant, André Prévost, Patrice Fouillaud, Olivier Messiaen.
SALLE REDPATH; 3459 McTavish — L'Orchestre des Jeunes du Québec, ven.: 20 h 00. Oeuvres de Bach, Stravinsky, Brahms. Rens.: 282-9465.
THÉÂTRE DE LA GRANDE RÉPLIQUE; 200 ouest, Sherbrooke (282-3147) — "Veille" écrit par Anne-Marie Alonzo avec Céline Beaudoin, Catherine Gadouas. Mise en scène: Mona Latif-Ghattas. À 20 h 30. Relâche dim.: Rsé. 282-4871. Jusqu'au 4 avril.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI; 1297 Papineau (523-1211) — "Du poil aux pattes comme les CWACS" de Maryse Pelletier. Avec Chantal Beaupré, Louise Deschâtelets, Marie-Michèle Desrosiers, Evelyne Régimbald, Lucie Routhier. Mise en scène: Claude Jutras. Tous les soirs 20 h 30. Dim.: 15 h 00. Relâche lun. Jusqu'au 4 avril.
THÉÂTRE PORT-ROYAL; Place des Arts — "La chatte sur un toit brûlant". De Tennessee Williams. Mise en scène: Claude Maher. Avec Béatrice Picard, Sophie Clément, Jean Duceppe, Michel Dumont. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Jusqu'au 27 mars.
THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE; 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Fêtes d'automne" de Normand Chaurette. Mise en scène: Jean-Luc Bastien. Yves Desgagnés, Johanne Fontaine, Monique Joly, Jacques Lavallée, Hélène Mercier, Marthe Turgeon. Mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Jusqu'au 17 avril.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS; 100 Avenue des Pins (845-7277) — "Ma maudite main gauche veut pus suivre" de Louis-Marie Dansereau. Mise en scène: André Montmorency. Avec Rita Lafontaine, Danielle Fichaud, Robert Marien. Mer. à dim.: 20 h 00. Jusqu'au 11 avril.
THÉÂTRE SAINT-DENIS; 1594 St-Denis (849-4211) — Bruce Cockburn, 20 h 30.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT; 4664 St-Denis (844-1793) — "Le coeur sur la main" de Loleh Bellon. Avec Yvette Brind'Amour, Catherine Bégin, François Cartier, Gisèle Schmidt, Bruno Doyon. Jusqu'au 17 avril.
TANGENTE; 1596 boul. St-Laurent (842-3532) — "En direct... et avec d'autres" avec Sylvie Pasquin, Nicole Renaud, Luana Santini, les 25, 26 et 27 mars à 20 h 30.
THÉÂTRE DE L'ÎLE; 1 rue Wellington, Hull (771-6669) — "Damnée Manon, sacrée Sandra" et "Surprise, surprise" de Michel Tremblay. Mise en scène: Gilles Provost, merc. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Dim.: 15 h 00. Jusqu'au 10 avril.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL; Faculté de musique, 2375 Côte Ste-Catherine, Salle 1020 (343-6479) — Classe de piano, 20 h 00.

QUÉBEC

GRAND THÉÂTRE; 269 est, Saint-Cyrille (643-4975) — Salle Octave-Crémazie — "Le Mariage de Figaro" — de Beaumarchais. Mise en scène: Olivier Reichenbach, À 20 h 30. Relâche dim. lun.: Jusqu'au 17 avril.
GRAND THÉÂTRE; Salle Louis-Fréchette — L'OSQ., dir.: Serge Lortie, 20 h 30. Hommage à Québec en chansons.

Annonces classées 286-1202

■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

■ Antiquités

3e EXPOSITION annuelle d'antiquités au Hilton de l'aéroport de Montréal à Dorval les 26, 27, 28 mars. Vendredi: 7:30 a.m. à 10:30 p.m., samedi 11 a.m. à 9 p.m., dimanche 11 am à 6 p.m. Entrée $2.50, stationnement gratuit. Organisée par Les Productions K & M, C. P. 122, Morin Heights, Québec. 27-3-82

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 512-5135 ou 255-8950 29-3-82

DEMÉNAGEONS gros lot d'antiquités à vendre (spécialité lampes) à très bon prix. Faut voir. 1757 Amherst, Mtl. 521-5521 29-3-82

■ Appartements à louer

VAN HORNE près Decelles, 5½, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, libre 1er mai. 739-4381 29-3-82

WESTMOUNT, Claremont, 4½ complètement rénové, chauffé, boiseries chêne, équipé, près métro, autobus, libre immédiatement. 735-3248. 27-3-82

OUTREMONT, Bernard-Champagneur, logements et bureau à louer, beau 5 pièces et 3 pièces. Occupation immédiate. 279-3752. 26-3-82

OUTREMONT, rue Willowdale, grand 4½, paisible, occupation 1er juillet, rez-de-chaussée. Soir: 731-1238. 29-3-82

■ Appartements à partager

VIMONT - LAVAL, appartement 8½ à partager avec personnes intéressées à vivre en commune. Jour: 663-1694, soir: 667-2161. 27-3-82

■ Autos/Motos

DODGE ROYAL MONACO, 1975, tout équipé, bonne condition, après 5 h: 1-774-3222 27-3-82

■ Bateaux à vendre

VOILIER Maxi 7.7, 26 pieds, Johnston 9.9. Lac Champlain. 728-4769. J.N.O.

BATEAU SPORT À VENDRE, Glastron C.V.X. 20, Turbo, moteur Ford 460 po.cu., 50 heures de marche, $10 000. 655-0188. 27-3-82

■ Bureaux à louer

VIEUX-MONTRÉAL
Superficie 550 p.c. plus cuisinette 75 p.c., très bien éclairé, 4ème étage.
286-1200
J.N.O.

ST-JACQUES, bureaux à louer, idéal pour profession libérale, disponible immédiatement. Aménagement personnalisé. 384-4820. J.N.O.

BOUL. ST-JOSEPH, 1550 est. Grand bureau. 737-2703. 26-3-82

ABORD MÉTRO, 825 est Sherbrooke, édifice prestigieux d'époque entièrement rénové. Air climatisé. Juillet 1982, 2000 pc. par plancher à $12 le pied. 276-5203, 667-4336. 01-04-82

ESPACES pour bureaux à louer, 900 p.c., rez-de-chaussée, idéal pour professionnel, 2241, Edouard-Montpetit en face de Université de Montréal. Semaine: 739-9908. 23-82

■ Chambres à louer

CHAMBRE À LOUER, style bachelor, propre, entrée privée, tranquille, références, tout compris. 332-5918. 27-3-82

■ Condominium à vendre

OUTREMONT, LE BILTMORE, Boul. St-Joseph, occupation immédiate, 3½ pièces bien ensoleillé, $60 000. Pour rendez-vous: Lyse Des Rosiers, 866-1919, 271-6674. Société Immobilière J.D.R. inc. 27-3-82

VIEUX-MONTRÉAL, studio, 600 p.c., foyer, murs brique, 5e étage, vue sur fleuve. Visite libre dimanche 14 h à 17 h. 65 St-Paul ouest, soir: 735-3433 29-3-82

CONDOS à vendre, 5 minutes centre-ville, situation exceptionnelle, quartier en pleine expansion près boulevard St-Joseph et rue Laurier. Entièrement rénovés, cachet vieillot, murs en brique et sous-sol en pierre, 7½ pièces, dans immeuble construit au début du siècle. Prix $80 000, avec stationnement. 4841 Hutchison, visite libre dimanche de 14 h à 17 h et aussi visite sur rendez-vous, 844-8367 ou 342-1830. 29-3-82

■ Déménagements

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

A BON PRIX, déménagements, petits et gros, service rapide. Demander Jocelyne ou Gérard. 465-7602. 5-4-82

DISPONIBLE, assurance, bien-être. 253-3275. J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729; ou Ginette 671-2295. J.N.O.

■ Divers / Services

ORDINATEUR PDP-11 à vendre ou à louer, prix très raisonnable, aussi disque R.K. -05 de 2.5 Mega Octet, plus terminal (écran cathodique V.T.-52) Tél.: 684-0333. 27-3-82

■ Espaces commercial à louer

ESPACE commercial industriel à louer, 5620 B. de la Roche. 322-0292. 1-4-82

■ Instruments de musique

PIANO NEUF, $1695, garanti 10 ans, piano à queue, bonne condition $2995. 676-7033. 26-3-82

■ Logements à louer

ECHANGERAIS logement 6 pièces, rue Du Parc Lafontaine contre logement comparable à Outremont. Soir: 523-7762. 26-3-82

LOGEMENT, 7½, 1er étage, rue St-Denis près de Sherbrooke, idéal pour professionnel. 845-0934. 29-3-82

N.D.G., haut duplex, chauffé, 7½, cuisinière, réfrigérateur, entrée laveuse-sécheuse, solarium toute l'année, 1er juillet. $700/mois. 484-4276 29-3-82

RUE ST-CHRISTOPHE près Sherbrooke, 3½, $110. Occupation immédiate. 669-3783. 26-3-82

VIEUX-LONGUEUIL, haut duplex 7 pièces, près métro, autobus, Place Longueuil, chauffage, stationnement et taxes inclus. $375/mois. 1er juillet. 463-2985. 27-3-82

LUXUEUX haut duplex, Nouveau-Bordeaux, bord de rivière, grand 6½, boiseries, chauffage électrique non compris. $600. 1er juillet. 337-7168 après 4 h. 29-3-82

HAMPSTEAD, près Ch. Reine Marie, bas duplex chauffé, garage, eau chaude, cuisine rénovée, boiseries chêne décapées, loyer: $800. Libre 1er juillet 82. Soir après 18 h. 483-2546. 27-3-82

EDOUARD MONTPETIT, 3½, Marcel: Jour: 486-3383, soir: 731-1512. 27-3-82

CÔTE-DES-NEIGES, près U. de M., 5½, bas duplex, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, garage. $550/mois 342-5807. 29-3-82

ST-LAMBERT, secteur Houde, haut duplex, 6½, chauffé, adultes de préférences, références exigées. Libre 1er juillet. $535. Après 18h. 671-4277. 26-3-82

6 PIÈCES, chauffé, 3e fraîchement peint, planchers vernis, occupation immédiate, ensoleillé, face au Parc Lafontaine, $390/mois. Contacter R. Sadler: 284-0257. 26-3-82

■ Maison de campagne à louer

CHARLEVOIX, maison pour vos vacances, 12 pièces, bord du fleuve, plage magnifique toute équipée. $300/semaine. Libre immédiatement. 1-418-525-6916, 1-514-642-8993 29-3-82

■ Maisons à louer

ROSEMÈRE, maison très moderne avec très grandes pièces, semi-meublée, lave-vaisselle, piscine, garage double avec portes électriques, éclairée, chauffée, taxes payées, déneigé, système d'alarme central, très beau quartier résidentiel, tranquille. $1100/mois. Entre 9 et 18h: 621-8900. 1-4-82

■ Maisons de campagne à partager

LAC ACHIGAN, 3 chambres, 2 salons, 2 s.b., foyer, plage, tennis, voile, ski. Occupation partagée. 873-5546, 1-563-2367. 1-4-82

■ Occasions d'affaires

VOULEZ-VOUS ÉMIGRER ET INVESTIR AUX U.S.A.?

Si oui, voici les conditions:
1. Être citoyen canadien.
2. Travailler actuellement.
3. Avoir d'excellentes références.
4. Être en bonne santé.
5. Investissement initial de $12,000 US.

Pour plus d'informations contactez

Emigration Viza
866-2285
Entre 9 h et 17 h 30 27-3-82

■ Oeuvres / Objets d'art

LOUIS BELZILE, huile sur toile, "Écrin d'Appas", 1964, 32 X 39½, $3000. Réal Arsenault, huile sur toile, sans titre, 1962, 36¼ X 41, $2800. 1-479-6355. 26-3-82

■ Offres d'emploi

SECRÉTAIRE JURIDIQUE DEMANDÉE, 1 an à 2 ans d'expérience, bureau situé au centre-ville. Communiquez avec Mme Jeannette Fournier, 288-5532. 27-3-82.

COUPLE ambitieux désirant un revenu supplémentaire, 25 et plus, Compagnie internationale établie depuis 23 ans. Chances d'avancement. 325-7825. 27-3-82

ASSISTANCE exécutive demandée, début temps partiel pouvant ensuite devenir travail régulier. Entregent, expérience des contacts téléphoniques, bienvenue aux personnes d'âge mûr et aux jeunes. Écrire C.P. 158, Succ. Delorimier, Montréal (Québec) H2H 2N6 Doss. 429. 26-3-82

■ Propriétés à vendre

APPARTEMENT GRAND STANDING
Vue imprenable, foyer naturel, grand living, solarium, salle à manger, 2 chambres à coucher. **Tél.: 277-9779 après 17h.** 27-3-82

■ Propriétés à vendre

WESTMOUNT, réduit de $40 000, split-level détaché, ensoleillé, au-dessus de Côte St-Antoine, rue tranquille, près transport et commodités. 3cc, 3 s.b., salon, s. à manger ouverts. Bibliothèque vers jardin spacieux et privé. $240 000. 484-8834, de mardi à jeudi inclusivement. 26-3-82

C.D.N., cottage 7½ pièces, 4 chambres, sous-sol fini, garage adjacent, pas d'agent. $110 000. 626-5367, 622-3573, 739-5832. 29-3-82

OUTREMONT: Avenue de l'Epée, entre Bernard et Lajoie, 7½ en copropriété, 2e étage, libre pour occupation immédiate. $42 000. Sans intermédiaire. 271-2683, 488-4788. 29-3-82

PLATEAU MONT-ROYAL, rue St-André, cottage rénové, 3cc, salon, s. à manger, cuisine, cave, grande cour fermée. $65,000. Particulier. 524-6536, 526-6865. 27-3-82

ST-LAMBERT - CANDIAC, propriétés impeccables, ensoleillées; dimensions spacieuses, environnement exceptionnel. Magali Mackean. Trust Royal, 672-6020, 671-1898. 26-3-82.

VILLERAY, triplex 1 x 6, 2 x 4, près de métro, bas libre 1er juillet, Immeubles Grand-Prix courtier, Prévost, 669-8232. 27-3-82

AHUNTSIC, quadruplex, bas libre immédiatement, prix raisonnable. Immeubles Grand-Prix courtier, Prévost, 669-8232. 27-3-82

■ Propriétés à vendre

Trust Royal
Services immobiliers

LONGUEUIL - Cottage détaché brique aluminium, const. 1980, foyer en pierre, secteur nouvel "Hôpital", hyp. 13¼% juil. 85. Une visite vous convaincra. Louise Jauvin, 463-3731 - 463-0443.
26-3-82

COURTIER

A.E. LEPAGE
Le nom qu'un ami recommande!
WESTMOUNT
427 Elm. Copropriété indivise. Duplex 5½-6½ rénové, près de Westmount Square. Comptant $45,000. S. Gourd, 933-0116.
26-3-82

V.M.R., duplex à vendre, près de la gare, secteur de choix, 7½ - 6½ pièces, $160,000. Pour informations: Lyse Des Rosiers, 866-1919, 271-6674· Société Immobilière, J.D.R. Inc. 27-3-82

■ Propriétés à revenus à vendre

N.D.G., 21 appartements, construction 1970, très bonne condition, demande 3.5 le revenu, comptant. $10 000, M. Diaf., 363-5100, 482-5584. TRUST ROYAL COURTIER 26-3-82

■ Rembourrage

CHAISE LOUIS XIII
LUTÈCE REMBOURREUR, spécialité dans la réparation de meubles antiques, aussi le moderne, travail d'artisan, ouvrage garanti. **Paul Chotard, propriétaire. Tél.: le jour 843-5409, le soir 325-2833.**
27-3-82

■ Sociétés-Loisirs

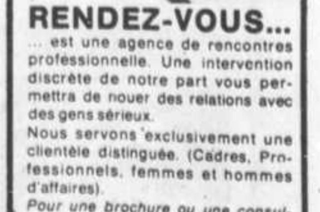

RENDEZ-VOUS...
... est une agence de rencontres professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux.
Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).
Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:
282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 9:00 PM. 26-3-82

■ Voyages

PROFESSIONNEL 36 ans recherche compagne pour un long voyage. Répondre à: Dossier 430, C.P. 158, Succ. Delorimier, Mtl, H2H 2N6 2-4-82

Les Expos retranchent six joueurs

Jim Fanning choisira ses lanceurs avant le 1er avril

WEST PALM BEACH (PC) — Les Expos de Montréal ont remporté deux victoires hier contre les Braves d'Atlanta à West Palm Beach et l'excellence des lanceurs cause de petits ennuis au gérant Jim Fanning.

Dans le match régulier arrêté après sept manches et demie en raison de la pluie, les Expos l'ont emporté 6-2, Steve Rogers limitant les Braves à six coups sûrs en six manches. Rogers a donné un circuit de deux points à Rafael Ramirez en deuxième manche, mais c'était un circuit à l'intérieur du terrain, qui a été réussi suite à un jeu audacieux de Tim Raines au champ gauche. Raines a plongé pour capter ce coup en flèche, mais sans succès. La balle a roulé jusqu'à la clôture du champ gauche et quand Andre Dawson l'a recupérée, il était déjà trop tard.

Dans le match B disputé en avant-midi, Charlie Lea a encore fait des siennes quand les Expos ont blanchi les Braves 1-0. Lea a lancé cinq manches, n'a permis que trois coups sûrs et a effectué trois retraits sur des prises.

Elias Sosa et Woodie Fryman, qui lui ont succédé au monticule, ont été tout aussi avares de coups sûrs.

«Lea a lancé cinq manches superbes, a dit Jim Fanning après le match. Il a tellement bien lancé qu'il nous forcera à prendre une décision beaucoup plus tôt que prévu. Nous voulions attendre encore un peu, mais il sera difficile de l'écarter de la formation. Nous devrons prendre une décision avant le 1er avril, date limite pour les échanges interligues.»

Avec Lea et David Palmer qui font très bien, les Expos pourraient se permettre d'échanger un de leurs partants si on leur offrait ce frappeur de puissance gaucher tant recherché.

Dans le match régulier, c'est encore une fois Rodney Scott qui a dirigé l'attaque. Il a claqué un double et a produit deux points. Tim Raines, Andre Dawson et Rogers ont produit les autres points des Expos. Gary Carter a marqué l'autre point quand le lanceur partant des Braves, Tommy Boggs, a effectué un lancer erratique vers le marbre.

«Scott joue présentement avec grande détermination, a mentionné Fanning. C'est très encourageant. On dirait qu'il veut dire à Wallace Johnson qu'il n'aura jamais sa place et je suis bien content de le voir travailler de la sorte.»

Fanning a mentionné par ailleurs que Scott fait un excellent travail quand il suit Raines au bâton. «Scott est un bon deuxième frappeur. Il aide énormément Raines à voler des buts. Wallace Johnson serait sans doute un frappeur plus agressif comme deuxième frappeur, mais Scott fait un excellent travail».

Les Expos ont par ailleurs retranché six joueurs de leur formation. Il s'agit de lanceurs Rick Engle et Bill Sattler, du joueur de champ intérieur Mike Gates et du voltigeur Pat Rooney, qui ont été cédés sous option au club Wichita. L'artilleur Jeff Taylor a été cédé à Memphis et Bryan Little, qui avait été invité au camp, a pris lui aussi le chemin de Wichita.

Les Expos ne comptent plus que 34 joueurs au camp.

Parrish devra porter des lunettes

WEST PALM BEACH (d'après PC) — Larry Parrish a vu l'oculiste au début de l'entraînement et hier, il s'est rendu chez l'optométriste pour obtenir une paire de lunettes qu'il portera pour la première fois samedi.

«Tout a commencé à la chasse, avec mon père et mon épouse, a expliqué Parrish. Je ne voyais pas certaines cibles, aussi bien qu'eux, ce qui me tracassait depuis.»

La nouvelle a été annoncée aux journalistes par le gérant des Expos, Jim Fanning, hier matin. Parrish a subi des examens de la vue, au début de l'entraînement, lesquels ont révélé que son oeil gauche ne fonctionnait qu'aux deux tiers de sa capacité. Il obtiendra ses lunettes demain.

«Personne ne veut porter des lunettes, encore moins un athlète professionnel, a commenté Parrish. Mais c'est de l'oeil gauche qu'un frappeur droitier voit le lanceur, et je n'ai pas le choix. Je dois porter des lunettes.»

Diminué par des blessures aux poignets au cours des deux dernières saisons, Parrish a frappé pour .244, en 1981, et .254, en 1980, après avoir connu une excellente saison en 1979, alors qu'il avait terminé avec une moyenne de .307, frappant 30 circuits et produisant 82 points.

Fernando au camp

VERO BEACH, Floride (AP) — Fernando Valenzuela a lancé pendant 10 minutes hier au cours d'une pratique au bâton au camp d'entraînement des Dodgers de Los Angeles. Toutefois, son gérant Tom Lasorda a refusé de préciser quand son lanceur gaucher effectuera sa première présence au monticule lors d'un match hors-concours.

Valenzuela, âgé de 21 ans, gagnant du trophée Cy Young et recrue de l'année la saison dernière, a pour sa part maintenu qu'il n'avait toujours pas l'intention de signer le contrat que les Dodgers ont renouvelé sans son autorisation.

Apparemment, aucun de ses coéquipiers ne lui en veut de s'être absenté du camp d'entraînement pendant plus de trois semaines. Ses représentants avaient d'abord exigé $1 million des Dodgers avant de baisser leurs demandes à $850,000 pour un an.

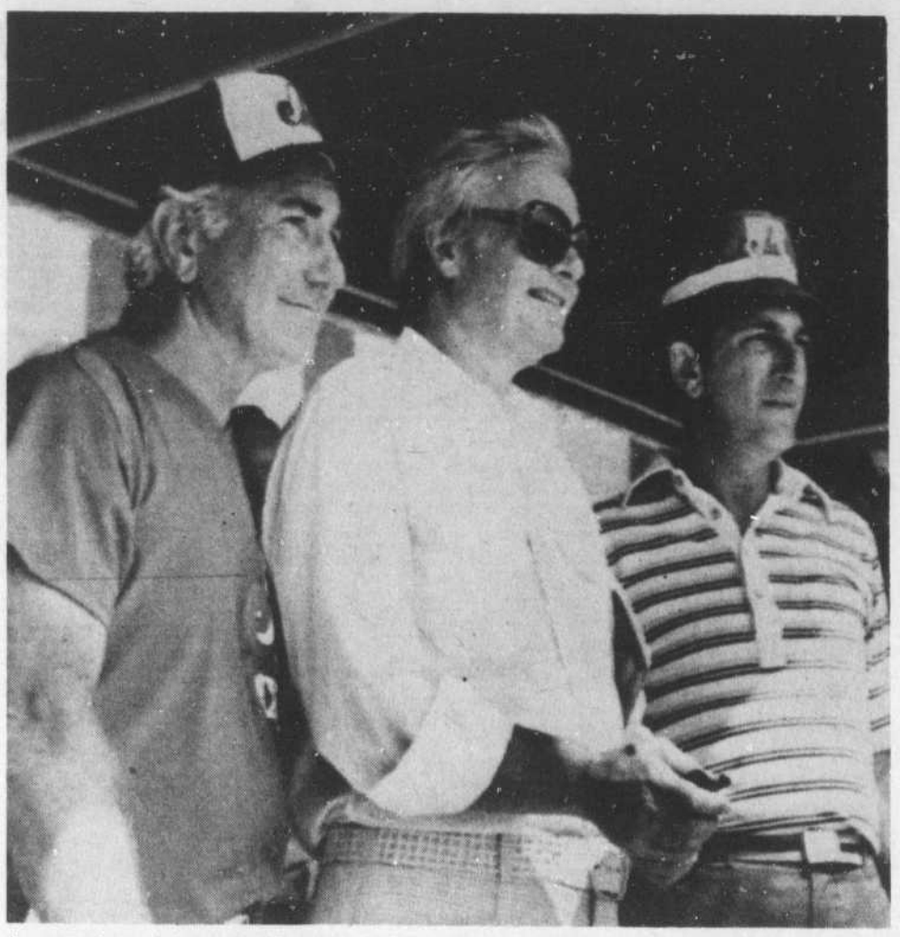

Le premier ministre de l'Ontario, M. Bill Davis, au centre, a changé d'allégeance le temps d'une visite à West Palm Beach, où l'ont accueilli le gérant des Expos, Jim Fanning, et le président du conseil d'administration, Charles Bronfman, hier.
(Photolaser AP)

Samson écoutera Gordon Hill

Toronto vainc le Manic

DAYTONA BEACH — Le Manic de Montréal a subi une deuxième défaite en autant de matchs hors-concours, s'inclinant 3-0 contre le Blizzard de Toronto, hier, au City Island Park de Daytona Beach.

L'avant David Byrne, le demi Jomo Sono et l'avant Duncan Davidson, ont réussi les buts du Blizzard, qui ont ainsi remporté une première victoire à l'entraînement.

Le Manic a joué sans les services du gardien Bob Rigby, ainsi que les avants Andrew Parkinson, Chris Chueden, Hayden Knight et Thompson Usiyan. Tous auront congé, aujourd'hui, avant de reprendre l'entraînement demain, en vue de leur dernier match hors-concours contre les Teamen de Jacksonville, samedi.

Avant le match, le vice-président exécutif et directeur général de l'équipe, M. Roger Samson, a déclaré qu'il était toujours disposé à écouter Gordon Hill, qui a indiqué mardi au cours d'une entrevue accordée à Michel Champagne, du réseau TVA, qu'il voulait maintenant demeurer à Montréal.

«Je suis heureux de savoir que Gordon (Hill) veut demeurer avec le Manic, a dit Samson. Tous les membres de l'équipe tiennent à ce qu'il reste, et je suis assuré que nous en viendrons à une entente satisfaisante bientôt.

«Le Manic attache toujours une grande importance au bien-être de ses joueurs, a-t-il ajouté. Je crois que les négociations avec Hill se poursuivront dans un climat serein.»

Hill avait exprimé le désir, il y a quelques mois, d'être échangé à une autre formation de la Ligue nord-américaine de soccer, à la suite de l'abolition de plusieurs échappatoires fiscales annoncée par le ministre des Finances, Alan MacEachen.

Hill s'entraîne présentement avec le Manic, et il a pris part à la saison d'hier en espérant que l'équipe puisse effectuer la transaction qu'il demandait.

«Si Hill a changé d'avis, nous sommes disposés à l'écouter, a conclu Samson. Notre porte est ouverte en tout temps...»

À son premier match hors-concours, le Manic s'était incliné 3-2 en confrontation, dimanche, contre les Rowdies de Tampa Bay.

Robinson absent à Uniondale

Lafleur dit avoir perdu 2 semaines

Rencontré hier dans un corridor adjacent au vestiaire du Canadien, au Forum de Montréal, Guy Lafleur, le pied droit immobilisé dans un plâtre, avait l'air dépité.

Comme il fallait s'y attendre, l'inactivité commence à l'irriter. Lafleur estime en effet avoir perdu deux semaines de la saison régulière parce qu'on a été incapable de diagnostiquer correctement sa blessure. Il ne veut blâmer personne du personnel médical de l'équipe, mais se demande, à juste titre, pourquoi on a attendu 10 jours avant de lui faire rencontrer le Dr. Emerson Brooks, un réputé orthopédiste montréalais.

«On aurait dû me placer le pied dans un plâtre à ma deuxième journée d'inactivité. En ce qui me concerne, j'ai perdu deux précieuses semaines», a déclaré Lafleur, visiblement irrité par cette situation.

«Ce n'est pas normal qu'après deux semaines, l'enflure persiste encore. La preuve c'est qu'on a décidé de me mettre le pied dans un plâtre et je ne connais pas de précédent où on a immobilisé un pied de la sorte pour un simple «bleu».»

Lafleur affirme avoir vu les premières radiographies et n'avoir rien décelé d'anormal. «Mais lorsqu'on m'a fait passer une radiographie par balayage, lundi dernier, on pouvait voir deux points sombres bien définis sur le dessus du pied» a-t-il dit pour expliquer que les médecins venaient alors de découvrir une fissure du métatarse.

C'est la troisième fois cette saison qu'on éprouve de la difficulté à diagnostiquer une blessure chez un joueur du Canadien. Avant les Fêtes, on avait dit à Steve Shutt qu'il éprouvait des problèmes musculaires au poignet et après avoir enduré la douleur pendant trois matches, on a fait d'autres examens qui ont déterminé une fracture. Même chose dans le cas du gardien Richard Sévigny, qui, au début de l'année, a dû subir deux séries d'examens avant que l'on découvre une fracture de la main gauche.

«Nous sommes des athlètes professionnels et je ne comprend pas que nous devions perdre un temps précieux à courir les hôpitaux, estime Lafleur. Pourquoi ne pas nous envoyer à la bonne place immédiatement?»

Il semble toutefois que ces blessures où l'enflure est importante sont très difficiles à diagnostiquer. Les médecins n'utilisent la radiographie par balayage qu'en dernier recours en raison de l'exposition prolongée aux radiations.

D'autre part, Lafleur n'a pas remarqué de progrès notoires depuis que son pied est immobilisé: «Hier soir, par exemple, mon pied était normal et ce matin, il était de nouveau enflé».

L'ailier droit a aussi indiqué que son plâtre devrait être retiré lundi. «J'espère être en mesure de prendre part à la première ronde des séries et c'est pourquoi j'espère pouvoir participer aux exercices le plus rapidement possible. Si je dois rester inactif jusqu'à la fin de la saison, je n'aurai que deux jours pour me préparer. Je suis en bonne condition physique présentement et je n'ai pas pris de poids. Il s'agira simplement pour moi de retrouver mon synchronisme.»

Et comme si la blessure de Lafleur n'était pas suffisamment inquiétante pour le Canadien, on apprenait hier que Larry Robinson ratera le match de ce soir à Uniondale en raison d'une blessure à l'aine et qu'il pourrait aussi manquer celui de samedi, contre les Nordiques.

«La blessure ne semblait pas sérieuse mardi, mais ce matin (hier), en sautant du lit, Larry avait beaucoup de difficulté à marcher,» a expliqué le directeur des relations publiques Claude Mouton.

Dans un autre ordre d'idées et contrairement à ce qu'il avait déclaré mardi, le pilote Bob Berry n'avait pas encore décidé qui serait devant les buts pour le match de ce soir.

«Je parlerai à Rick (Wamsley) et Denis (Herron) afin de savoir comment ils se sentent et je ne prendrai ma décision que demain matin (jeudi). Je suis conscient que Rick a connu un mauvais match, dimanche à Buffalo, mais cette performance n'influencera pas mon choix.»

HOCKEY

Ligue Nationale

Mardi

Islanders NY 8, Washington 1

Hier

Québec 3, Hartford 3
Rangers NY 7, Pittsburgh 2
Toronto 4, St-Louis 3
Chicago 6, Detroit 4
Winnipeg 5, Los Angeles 3
Colorado à Vancouver

Ce soir

Montréal à Islanders NY
Buffalo à Boston
Minnesota à Detroit
Washington à Philadelphie
Edmonton à Calgary

Vendredi

Rangers NY à Buffalo
St-Louis à Winnipeg
Edmonton à Colorado

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Guy Lafleur	26	56	82
Keith Acton	33	47	80
Mark Napier	37	37	74
Mario Tremblay	31	38	69
Pierre Mondou	30	32	62
Larry Robinson	12	47	59
Steve Shutt	30	23	53
Doug Jarvis	19	28	47
Bob Gainey	21	24	45
Réjean Houle	11	28	39
Rod Langway	5	31	36
Doug Risebrough	15	18	33
Doug Wickenseiser	11	21	32
Brian Engblom	3	26	29
Robert Picard	1	25	26
Mark Hunter	17	10	27
Craig Laughlin	12	11	23
Gaston Gingras	5	15	20
Chris Nilan	7	4	11
Gilbert Delorme	3	7	10
Rick Wamsley	0	2	2

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
M. Holden	20	0	0	0.00
D. Herron	1487	65	3	2.62
R. Wamsley	1966	87	2	2.66
R. Sévigny	967	52	0	3.23

(Un but dans un filet désert. Sévigny et Herron se partagent un blanchissage.)

	b	a	pts
Gretsky, Edm	88	111	199
Bossy, Isl	62	79	141
Trottier, Isl	49	77	126
P. Stastny, Qué.	42	83	125
Maruk, Was.	57	67	124
Dionne, L.A.	47	65	112
Smith, Min	42	69	111
Savard, Chi	31	79	110
Taylor, LA	38	62	100
Ciccarelli, Min	52	47	99

Ligue Majeure du Québec

(Quarts-de-finale)

Mardi

Trois-Rivières 2, Montréal 0
Sherbrooke 3, Hull 1
Shawinigan 4, Granby 3

Hier

Hull 8, Montréal 4
Sherbrooke 6, T.-Rivières 4
Chicoutimi 7, Shawinigan 3
Laval 5, Granby 1

Vendredi

Sherbrooke à Granby
Hull à Laval
Montréal à Chicoutimi
Trois-Rivières à Shawinigan

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince de Galles

Section Adams	pj	g	p	n	bp	bc	pts
x-MONTRÉAL	74	43	14	17	339	205	103
BOSTON	74	40	24	10	291	255	90
BUFFALO	74	36	23	15	277	240	87
QUÉBEC	75	31	28	16	331	323	78
HARTFORD	74	21	36	17	248	320	59
Section Patrick							
x-NY ISLANDERS	74	50	15	9	359	229	109
NY RANGERS	74	37	24	13	292	280	87
PHILADELPHIE	74	36	29	9	302	294	81
PITTSBURGH	75	28	36	11	283	318	67
WASHINGTON	74	23	40	11	293	316	57

Conférence Clarence Campbell

Section Norris							
MINNESOTA	74	33	21	20	318	265	86
WINNIPEG	74	32	29	13	303	307	77
CHICAGO	75	28	36	11	314	341	67
ST. LOUIS	75	29	39	7	291	330	65
TORONTO	75	20	39	16	285	354	56
DETROIT	75	18	45	12	254	336	48
Section Smythe							
x-EDMONTON	75	44	17	14	389	281	102
CALGARY	75	27	31	17	311	323	71
VANCOUVER	74	25	33	16	256	272	66
LOS ANGELES	74	23	36	15	281	332	61
COLORADO	74	17	46	11	220	326	45

x-Champion de section

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

	pj	g	p	pp	pc	pts
LAVAL	6	6	0	30	14	12
HULL	6	4	2	37	22	8
SHERBROOKE	6	4	2	31	25	8
CHICOUTIMI	6	4	2	30	39	8
T.-RIVIÈRES	6	3	3	27	30	6
MONTRÉAL	6	2	4	16	21	4
SHAWINIGAN	6	1	5	22	35	2
GRANBY	6	0	6	18	35	0

(Les quatre premières équipes accèdent aux demi-finales)

Les Nordiques arrachent un point à Hartford

HARTFORD (PC) — Lorsque l'on évolue à l'étranger, un verdict nul équivaut bien souvent à une victoire. Surtout lorsque celui-ci a été acquis laborieusement, à la suite d'une spectaculaire remontée de troisième période.

Dans le cas des Nordiques de Québec, qui n'avaient pas remporté une seule victoire à leurs 15 derniers matches sur la route, c'est une atmosphère victorieuse qui régnait dans le vestiaire, au terme du match nul de 3-3 face aux Whalers de Hartford hier soir.

«Les gars ont travaillé avec ardeur, disait Michel Bergeron. Il ne manque pas grand'chose pour que l'on commence à gagner».

Alors qu'on lui faisait remarquer que les siens avaient plutôt mal paru, en période médiane, il a corrigé: «Nous avons dû travailler en infériorité numérique pendant huit minutes».

— Oui, mais vous avez alors écopé de très mauvaises pénalités, de faire remarquer un scribe.

«Ça, je le concède, a repris Bergeron. Marian Stastny, entre autres, a écopé de pénalités tout à fait inutiles. Mais les gars ont réussi à empêcher les Whalers de marquer pendant ces huit minutes et ce fut, finalement, le point tournant de la rencontre».

Il faut préciser que Daniel Bouchard a fort bien joué, durant cette longue séquence, avec un homme en moins. «J'étais reposé, je me sentais mieux, a assuré le vétéran gardien de but. Il était temps que je joue bien, c'était 3 à 0. Nous ne pouvions plus nous permettre de leur donner un autre but. Mais je sens que je reprends le dessus», a tranché Bouchard, heureux de sa performance.

Bergeron a également louangé Wilfrid Paiement. «Je trouve ça dommage pour lui qu'on ne gagne pas plus souvent, parce qu'il joue du hockey extraordinaire. Je l'aime pas pour rire, ce paiement».

Bref, un tel retour avait de quoi semer la joie. Les joueurs reconnaissaient avoir craint le pire en deuxième mais ils avaient toujours confiance, après avoir blanchi leurs rivaux pendant si longtemps, en désavantage numérique.

«On a dominé la troisième période et n'eût été de Veisor, on l'aurait emporté», a conclu Goulet.

De fait, les deux gardiens de buts avaient eu leur mot à dire, tout au long de la soirée. Mais Veisor ne nous a pas habitué à de pareilles performances.

Un but de Michel Goulet avec moins de huit minutes à jouer a couronné la spectaculaire remontée tardive des Nordiques Il s'agissait du 40e filet de la campagne du rapide ailier gauche du Fleurdelysé et de son 10e contre les Whalers cette saison. Pour une cinquième fois cette année, Goulet enregistrait un but égalisateur.

Anton Stastny et Mario Marois ont été les autres auteurs des Québécois dans la première tranche du dernier tiers-temps.

Gary Howatt, Blaine Stoughton, avec son 49e, et Warren Miller ont répliqué pour les Whalers qui ont vu une véritable tempête s'abattre sur eux dans l'engagement final.

SOMMAIRES

Nordiques 3, Whalers 3

Première période
1—HARTFORD: Howatt (17) Sans aide 1:18
2—HARTFORD: Stoughton (49) Francis, Howatt 19:25
Punitions — Stoughton Hart 7:14, Howatt Hart 16:55.

Deuxième période
3—HARTFORD: Miller (9) McIlhargey 3:43
Punitions — M. Stastny Qué 5:21, Hoganson Qué 9:59, M. Stastny Qué 13:14, Dupont Qué. 18:13.

Troisième période
4—QUÉBEC: A. Stastny (24) P. Stastny 3:37
5—QUÉBEC: Marois (10) Cloutier, Hunter 7:40
6—QUÉBEC: Goulet (40) Marois, Hunter 12:14
Punitions — Francis Hart 3:21, McIlhargey 10:18, Hunter Qué, Howatt Hart 18:22.

Tirs au but:

QUÉBEC	9	10	15	—34
HARTFORD	8	13	11	—32

Gardiens — Bouchard, Québec; Veisor, Hartford.
Assistance — 10,509.

Black Hawks 6, Red Wings 4

Première période
1—CHICAGO, Murray (7) Savard 1:08
2—CHICAGO, Lysiak (28) Preston, Murray 3:37
3—DETROIT, Greg Smith (9) Huber, Blaisdell 9:40
4—CHICAGO, Sutter (21) Murray, Gardner 15:45
Punitions: Nedomansky Det 15:35, Paterson Chi 17:43.

Deuxième période
5—CHICAGO, Higgins (20) Fox, Secord 4:15
6—CHICAGO, Lysiak (29) 10:58
7—DETROIT, Woods (9) Blaisdell, Barrett 11:56
8—DETROIT, Osborne (23) Gare, Huber 12:48
Punitions: Sutter Chi 5:27, Barrett Det, Mulvey Chi 13:43.

Troisième période
9—CHICAGO, Sutter (22) Wilson, Lysiak 19:21
10—DETROIT, Huber (15) Greg, Smith, Vail 19:51
Punitions: Kirton Det, Savard Chi 2:59, Wilson Chi 19:42.

Tirs au but:

Detroit	11	11	18	—38
Chicago	8	16	10	—34

Gardiens: Esposito, Chicago; Stefan, Detroit.
A—10,326.

Leafs 4, Blues 3

Première période
1—TORONTO: Derlago (32) Valve, Salming 4:43
2—ST-LOUIS: Federko (24) Eloranta, G. Lapointe 7:02
3—TORONTO: Valve (50) Derlago, Denning 14:57
Pénalités — Podbudny Tor 5:50, Turnbull Stl. 14:07.

Deuxième période
Aucun but.
Pénalités — Hart Stl. 4:06, Korn Tor 5:02, Salming Tor 7:27, Melrose Tor 16:18, Hart Stl. 19:03.

Troisième période
4—ST-LOUIS: Sutter (35) Federko, Mullin 5:15
5—ST-LOUIS: Pettersson (34) Dunlop 6:09
6—TORONTO: Podbubny (3) Gavin, Saganiuk 11:50
7—TORONTO: Frycer (27) Valve, Salming 19:48
Punitions — Maloney Tor mineure, majeure, Babych Stl. majeure 5:00, Baker Stl. 7:18, Korn Tor 17:01.

Tirs au but:

ST-LOUIS	12	19	6	—37
TORONTO	7	10	15	—32

Gardiens — Liut, St-Louis; Larocque, Toronto.
Assistance — 16,360.

Rangers 7, Penguins 2

Première période
1—RANGERS NY, Johnstone (24) Don Maloney, Ruotsalainen 0:33
2—RANGERS NY, Don Maloney (19) Rogers, Johnstone 2:50
3—RANGERS NY, Leinonen (11) Allison, Dave Maloney 3:17
4—PITTSBURGH, Sheppard (11) Boutette, McClelland 4:25
Punitions: Stackhouse Pgh 1:07, Laidlaw NYR 15:36.

Deuxième période
5—RANGERS NY, Johnstone (25) Don Maloney 0:14
6—RANGERS NY, Rogers (35) Duguay 0:33
7—RANGERS NY, Don Maloney (20) Johnstone, Florek 5:24
8—PITTSBURGH, Kehoe (33) Baxter, Carlyle 6:57
Punitions: Dave Maloney NYR 6:14, Mio NYR (purgée par Rogers)11:49.

Troisième période
9—RANGERS NY, Silk (15) Beck, Leinonen 13:47
Punitions: Rogers NYR, 1:51, Malone Pgh 7:24, Fotiu NYR, mineure, majeure, inc., inc. de partie, Baxter Pgh mineure, majeure, inc. 10:40, Stackhouse Pgh 14:18.

Tirs au but:

Rangers NY	6	8	12	—26
Pittsburgh	8	10	8	—26

Gardiens: Mio, Weeks, Rangers NY; Edwards, Pittsburgh.
A—9,072.

Un bon conseil

Faites de l'exercice

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

Leach ne jouera plus à Philadelphie

PHILADELPHIE (AP) — Le vétéran ailier droit Reggie Leach ne jouera plus pour les Flyers de Philadelphie. C'est ce qu'a annoncé hier l'entraîneur et assistant directeur-gérant de l'équipe, Bob MacCanhon.

Celui-ci a en effet déclaré que l'organisation préférait faire confiance à la jeunesse et à l'ailier droit Ilkka Sinisalo.

«Ce fut une décision difficile à prendre, car Reggie possède sûrement deux ou trois autres bonnes années de hockey devant lui, a indiqué McCanhon au sujet de Leach. Il est encore capable de marquer 50 buts ou plus par saison dans la LNH».

Le salaire de Leach est assuré d'ici l'issue de la présente campagne.

Âgé de 31 ans, il a évolué pendant huit saisons au sein des Flyers. Il a inscrit 306 buts et récolté 204 passes au cours de cette période.

Acquis des défunts Golden Seals de la Californie en 1974, Leach a une fiche de 366 filets et 268 mentions d'assistances en carrière. Il avait signé un premier contrat professionnel avec l'organisation des Bruins de Boston.

En 1976, il a inscrit un record de 19 buts en séries éliminatoires et a été choisi comme récipiendaire du trophée Conn Saythe même si le Canadien de Montréal avait, cette année-là, remporté la Coupe Stanley.

Arrestation de Peter Stemskowski

MINEOLA, New York (AP) — L'ancien joueur des Maple Leafs de Toronto, Pete Stemkowski, a été arrêté hier dans l'état de New York sous l'accusation d'avoir engagé un fier-à-bras pour donner une râclée à un ancien partenaire en affaires.

Malheureusement pour Stemkowski, le fier-à-bras en question était un détective de la police. L'ancien hockeyeur a offert la somme de $20,000 au policier «pour briser les poignets et les chevilles" de son ancien partenaire qui lui doit de l'argent.

Huit autres résidents du comté de Nassau ont été arrêtés hier à la suite d'une enquête policière de cinq mois visant à démasquer un réseau de paris, de ventes d'armes à feu et de drogues. C'est durant cette enquête que Stemkowski a approché le policier.

L'ancien joueur des Leafs, des Red Wings de Détroit, des Rangers de New York et des Kings de Los Angeles travaille présentement comme commentateur sportif pour le compte de la compagnie de télévision par câble ESPN.

Il avait entamé sa carrière professionnelle avec les Leafs en 1963 et l'a terminée avec les Kings de Los Angeles en 1978.

Il avait fait partie d'une des plus importantes transactions de l'histoire de la LNH, alors que lui, Frank Mahovlich, Garry Unger et les droits des négociations avec Carl Brewer avaient été cédés aux Red Wings par les Maples Leafs, en retour de Norm Ullman, Paul Henderson et Floyd Smith.

en bref...

■ Le titre en géant à Mahre

SAN SICARIO (AFP) — La Suisse Pirmin Zurbriggen, 19 ans, a remporté, hier, le dernier slalom géant de la saison, à San Sicario, devançant le Luxembourgeois Marc Girardelli et l'Américain Phil Mahre, Mahre remporte de son côté la Coupe du monde du géant, le Suédois Ingemar Stenmark, qui pouvait encore le dépasser, n'ayant réalisé que le onzième temps lors de la première manche.

■ Revers en badminton

LONDRES (CP) — Le Canada a connu une première journée désastreuse aux Championnats all-England de badminton, hier à Londres. Ainsi Sandra Skillings, de Vancouver a été la seule à remporter un match avant de subir l'élimination au second tour. Les autres Canadiens à avoir mordu la poussière sont Wendy Carter, d'Edmonton, Keith Priestman, de Kitchener, Bob MacDougall, de Calgary et John Czich, d'Ottawa. Le champion du monde, l'Indonésien Verawatty Fajrin, a subi un sort identique face au jeune Chinois de 19 ans, Zheng Yuli.

■ Double défaite au curling

GENEVE (PC) — Le quatuor de Colleen Jones, de Halifax, a perdu deux matchs lors des Championnats mondiaux de curling féminin, hier à Genève. L'équipe canadienne s'est inclinée 7-5 devant la Suisse, et ensuite 6-3 devant la Suède, tenant du titre. Le Canada et le Danemark détiennent présentement le premier rang, présentant des fiches identiques de six victoires et deux défaites.

■ En deux mots

Martina Navratilova a bien entrepris la défense de son titre des championnats de tennis Avon dotés d'une bourse de $300,000 en battant, hier, sa compatriote américaine **Bettina Bunge** 6-1 et 6-2 en 50 minutes. Dans les autres rencontres, l'Australienne **Wendy Turnbull** a défait l'Américaine **Kathy Jordan** 6-1, 6-3, la Ouest-Allemande **Sylvia Hanika** a vaincu la Yougoslave **Mima Jausovec** 6-4, 6-1, et l'Américaine **Anne Smith** a surpris sa compatriote **Barbara Potter** 6-4, 7-6... **Sandy Mayer,** des États-Unis, et **Mark Edmondson,** d'Australie, ont mis fin aux espoirs des jeunes Américains **Erik Iskersky** et **Chip Hooper** qu'ils ont respectivement éliminés au tournoi de tennis de Milan... La **France** a battu nettement l'**Irlande du Nord** 4-0, hier, au Parc des Princes, en match préparatoire en vue de la Coupe du monde de football... Le vétéran **Tony Proudfoot,** qui a joué durant huit saisons avec les Alouettes, a décidé de poursuivre sa carrière avec les Lions de la Colombie-Britannique... Les Yankees de New York ont fait l'acquisition du joueur de troisième-but **Butch Hobson** des Angels de la Californie contre le releveur **Bill Castro.**

Guide des cours et des carrières

Serge Beaulé, ex-conseiller d'orientation, 675 pages 11,95$

INDEX ALPHABÉTIQUE DES COURS ET DES CARRIÈRES

LÉGENDE DE L'INDEX
(niveaux de formation)

a = *Niveau secondaire professionnel court après la 2e secondaire*
b = *Niveau secondaire professionnel long après la 3e secondaire générale*
c = *Niveau collégial professionnel du cégep après la 5e secondaire*
d = *Niveau universitaire après deux ans de collégial général du cégep*
e = *Hors du système scolaire habituel (différents niveaux)*

N.B. — Ces lettres apparaissent après les divers noms de l'index.

A

Acteur c, d 420, 570
Actuaire d 487
Administrateur (en général) d 549
Administrateur public d, voir aussi science politique d, sciences administratives d 562, 539, 549
Administration de cuisine, voir techniques d'hôtellerie c 400
Administration d'hôtel, voir hôtellerie c 398
Administration immobilière d, e 560, 616
Administratives (Sciences) d 549
Administratives (Techniques) c 384, 385
Adultes (Éducation des) e 619
Aéronautique
- Pilote de ligne ou de brousse c 361
- Technicien en avionique c 359
- Technicien en entretien d'aéronef c 358
- Technicien en fabrication c 357
- Ingénieur en aéronautique d 456

Affaires internationales, voir, entre autres, science politique d et droit d 539, 518
Affûteur de fraises et d'outils, voir outilleur b 123
Affûteur de scie b 56
Agent au service des passagers e 606
Agent boursier, voir sciences administratives d 551
Agent d'assurances e, voir aussi techniques administratives c 614, 390
Agent de cabine, voir hôtesse de l'air et commissaire de bord e 605
Agent de commercialisation b 205
Agent de conservation de la faune (garde-chasse et garde-pêche) b 52
Agent de police c, e 364, 609
Agent de réclamations e 615
Agent de sécurité e 611
Agent de valeurs mobilières d, e 551, 615
Agent de voyages e, voir aussi techniques du tourisme c 615, 394
Agent diplomatique, voir, entre autres, science politique et droit d 540, 518
Agent d'information, voir information et journalisme d, lettres d et techniques des communications c 566, 567, 373
Agent immobilier e 616
Agriculture
- b : Agro-service 46
- Agro-tourisme 40
- Floriculture 39
- Horticulture ornementale 37
- Mécanique agricole 45
- Productions animales 41
- Productions végétales 43
- c : Bio-conservation du milieu rural 258
- Culture maraîchère et fruitière 253
- Économie rurale et gestion agricole 258
- Horticulture ornementale 254
- Hydraulique et technologie des sols 257
- Machinisme agricole 256
- Techniques d'hygiène publique 252
- Technologie alimentaire 251
- Technologie de laboratoire agricole 252
- Technologie laitière 251
- Zootechnologie 255
- d : Économie de consommation 512
- Génie rural 479
- Sciences agronomiques 510
- Sciences des vivres («génie alimentaire») 511

Agrobiologie, voir sciences agronomiques d 511
Agrobiotechnologie c 252
Agronome d 510
Aide-cuisinier, voir auxiliaire de cuisine a 174
Aide-infirmier(e) e 585
Aide-pâtissier a, voir aussi auxiliaire en cuisine a 178, 174
Aide social c 371
Air climatisé et réfrigération (Ouvrier qualifié en) b, voir aussi le technicien du même secteur en mécanique du bâtiment c 166, 301
Ajustage mécanique, voir mécanique industrielle b, c 110, 320, 321
Ajusteur au banc, voir machinerie générale b 119
Ajusteur de matrices, voir matriceur b 124
Aléseuse (Opérateur-régleur d') b 120
Alimentation (Sciences de l'agriculture et de l') d 510
Alimentation (Secteur de l') b 173
Alimentation (Techniques d') voir techniques de diététique c, techniques d'hôtellerie c 263, 400
Ambulancier e 589
Aménagement (Techniques d') c 369
Aménagement cynégétique et halieutique (Technicien en) c 280
Aménagement de la faune, voir technicien en sciences naturelles c, agent de conservation de la faune b, voir aussi biologiste d 286, 52, 499
Aménagement d'intérieur (décoration)
- Auxiliaire en aménagement d'intérieur b 217
- Techniques d'aménagement d'intérieur c 412

Aménagement urbain et régional (Spécialistes en), voir urbaniste d, voir aussi c 492, 369
Analyse en laboratoire de travaux publics b, voir aussi technologie du génie civil c 84, 298
Analyse de marché, voir marketing c, d 385, 551
Analyste de systèmes, voir comptabilité d et informatique d 552, 505, 607
Analyste d'informatique d 503
Anesthésie et inhalothérapie (Technicien en) c 264
«Animalerie», voir zootechnie des techniques de sciences naturelles c 285
Animateur culturel d 565
Animateur social, voir animation culturelle d, philosophie d, récréologue d, sociologie d, relations humaines d, travailleur social d 565, 530, 536, 538, 545, 546
Annonceur de radio ou de télévision, voir, entre autres, information-journalisme d, lettres d, techniques des communications c 566, 567, 373
Anthropologue d 537
Appareils électroniques domestiques (Dépanneur d') b 102
Appareils ménagers (Électromécanicien d') b 97
Applicateur (Cimentier) b 89
Applications thermiques, voir techniques de mécanique du bâtiment c 301
Arboriculture, voir horticulture ornementale b, c 37, 254
Archéologie, voir anthropologie d, aussi lettres classiques d 537, 568
Architecture
- Traceur-dessinateur en architecture b 68
- Technicien ou technologue en architecture c 295
- Technicien en architecture ou construction navale c 335
- Architecte d 490
- Architecte-paysagiste d 491

Architecture navale, voir aussi génie maritime d 469
Archiviste, voir bibliothécaire professionnel d, historien d, technicien en documentation c 515, 527, 376
Archiviste médical c 395
Armées (Carrières dans les Forces) e 596
Arpentage (Géodésie et)
- Opérateur en topographie b, voir aussi garde forestier b 72, 50
- Technicien en géodésie c, voir aussi technicien en génie civil et technicien forestier c 307, 298, 283
- Arpenteur-géomètre d 485

Art dentaire, voir dentiste d, techniques d'hygiène dentaire c, techniques dentaires et denturologiste c 439, 260
Art dramatique, voir théâtre d et théâtre professionnel c 570, 420
Art floral, voir floriculture b et horticulture ornementale c 39, 254
Art vestimentaire (Techniques d') c, voir aussi couture et habillement b 408, 186
Art vocal, voir musique d 575
Arts appliqués, voir techniques des arts appliqués c, b 406, 217
Arts graphiques, voir techniques de communications graphiques c et métiers de l'imprimerie b 424, 223
Assainissement de l'air et du milieu (Technicien en) c 344
Assainissement de l'eau (Technicien en) c 343
Assembleur en mécanique d'ajustage, voir machinerie générale b 119
Assistance sociale (Technicien en) c 371
Assortisseur de peau, voir pelleterie e 597
Assurances (Techniques administratives en) c 390
Astro-géologie, voir géologue d 502
Astronome, voir mathématicien et physicien d 505, 508
Astrophysique, voir physique d 508
Attaché de presse, voir, entre autres, information-journalisme d, aussi lettres d et sciences sociales d 566, 567, 539
Audiologiste d 447
Audioprothésiste e 584
Audiovidéothécaire, voir technicien en documentation c 376
Audio-visuel (Spécialiste de l'enseignement) d 520
Audio-visuels (Technicien en équipements) c 329
Autobus (Chauffeur d') e 591
Automobile (Mécanicien d' et carrossier d') b 143, 142
Automobile (Service à l') a 140
Autopsies (Préposé aux) (hôpital) e 586
Auxiliaire de cuisine a 174
Auxiliaire en aménagement d'intérieur ou en décoration b 217
Auxiliaire en informatique, voir opérateur en informatique b 209
Auxiliaire en «nursing», voir infirmière auxiliaire b 64
Auxiliaire en soins esthétiques a 181
Avionique (Technicien en) c 359
Avocat d 516

B

Bactériologiste, voir microbiologiste d 497
Ballet (Danse de) e 617
Barbier, voir coiffeur pour hommes b 182
Barman, barmaid, voir service de table a, b, c 173, 179, 399
Beaux-arts d, voir aussi arts appliqués c 576, 406
Bibliotechnicien, voir technicien en documentation c 376
Bibliothécaire professionnel d 515
Bien-être (Agent de), voir techniques d'assistance sociale c 371
Bijouterie e voir aussi horlogerie b 591, 136
Biochimie
- Technicien en biochimie c, voir aussi techniques de laboratoire agricole ou médical c 291, 252, 271
- Biochimiste d, voir aussi biologie humaine (médicale) d, médecin de recherche scientifique d, pharmacien d, spécialistes des sciences agronomiques et des vivres d 496, 453, 438, 445, 510, 511

Bio-conservation du milieu rural, voir technicien agricole c 258
Biologie
- Agent de la conservation de la faune b 53
- Garde forestier b 51
- Technicien en aménagement cynégétique et halieutique c 281
- Technicien en sciences naturelles c 285
- Biologiste d 498
- Biologiste médical, voir biologie humaine d 453

Biophysique d 497, 499, 508
Bloqueur (fourrure) a, b 193
Bonne d'enfants, voir emplois de service domestique e 617
Botaniste, voir biologiste d 498
Boucher, voir coupe de viande b, cuisine professionnelle (commis-boucher) b 176, 175
Brancardier e 585
Briqueteur e 83
Buanderie a 194

C

Calorifugeur a 82
Cameraman d'imprimerie, voir photolithographie b, c 239, 426
Capitaine de bateau c 336
Carreleur-marbrier b 88
Carrosserie d'automobile b 142
Cartes (Perforateur de), voir opérateur de perforatrice a, b 204, 209
Cartographie
- Dessinateur en cartographie b 70
- Technicien en cartographie c 304
- Géographie d 526

Catéchèse d 547
Céramique c 411
Chaîneur (arpentage), voir opérateur en topographie b et garde forestier b 72, 50
Chant classique, voir, entre autres, d 575
Charcutier, voir coupe de viande b 177
Charpentier-menuisier b 85
Chasse et pêche, voir agent de conservation de la faune b, technicien en cynégétique et halieutique c 52, 280
Chauffage
- Auxiliaire en plomberie-chauffage a 157
- Mécanicien de machines fixes («ingénieur stationnaire») b 167
- Mécanicien en tôlerie de construction b 161
- Mécanicien en tuyauterie b 163
- Représentant-vendeur en plomberie-chauffage b 160
- Technicien en mécanique du bâtiment c 301
- Ingénieur en mécanique d 469
- Technologue en ingénierie de mécanique ou bachelier en technologie d 480

Chauffeur d'autobus e ou de camion (routier) e 591
Chimie
- Technicien des matières plastiques c 293
- Technicien en chimie-teinture des textiles c 340
- Technicien en chimie analytique c 290
- Technicien en génie chimique c 290
- Chimiste d 500
- Géo-chimiste, voir géologue d et ingénieur-géologue d 502, 467
- Ingénieur-chimiste d 458

Chimie-biologie (Technicien en), voir technicien en biochimie c 291
Chiropraticien ou chiropracteur d 452
Chorégraphie, voir danse de ballet e 617
Cimentier (Plâtrier-) b 89
Circulation routière, voir ingénieur civil d 461
Classeur de bois (Mesureur et) b 54
Claviste sur monotype, voir monotypiste b 238
Clicheur offset, voir photolithographie b, c 239, 426
Climatisation
- Mécanicien de machines fixes b 167
- Mécanicien de réfrigération et de climatisation b 166
- Tôlier de construction b 161
- Technicien en mécanique du bâtiment c 301
- Ingénieur en mécanique d 469
- Technologue en ingénierie de mécanique ou bachelier en technologie d 480

Coiffeur et coiffeuse pour hommes ou pour dames b 182
Collège militaire, voir carrières dans les Forces armées e 596
Comédien c, d 420, 570
Commandant de bateau c 336
Commercialisation, voir marketing c, d 385, 554
Commercialisation (Agent de) b 205
Commis au chef de rang, voir service de table b 179
Commis-comptable b 206
Commis de bureau b 207
Commis des postes e 612
Commis en alimentation b 208
Commissaire de bord (Steward) e 605
Communications (Techniques administratives des transports et) c 392
Communications (Techniques des) c 372
Communications graphiques (Techniques de) (imprimerie) c 424

Lettres en caractère gras = niveaux de formation. Cf. début de l'index.

Composeuse dactylographique d'imprimerie (Opérateur de) b, c 233, 425
Compositeur musical c, d 420, 575
Composition-montage (Ouvrier de l'imprimerie en) b, c 224, 233, 425
Composition typographique, voir métiers de l'imprimerie b, c 224, 231, 233, 425
Comptabilité
- Commis-comptable b 206
- Technicien en finance c 387
- Comptable en administration industrielle (R.I.A.) d, e 551, 607
- Comptable général licencié (C.G.A.) d, e 551, 606
- Comptable agréé (C.A.) d 551, 606

Concierge a 197
Conducteur d'autobus ou de camion-remorque e 591, 592
Conducteur de machines lourdes e 602
Conduite automobile (Moniteur de) e 592
Confection de vêtements de fourrure a, b, c 193, 408
Confection de vêtements textiles (tissus) a, b, c 186, 189, 190, 408
Confiseur, voir pâtisserie b 178
Conseiller d'orientation d 29, 528
Conseiller en main-d'oeuvre e 608
Conseiller en relations industrielles d 542, 555
Conseiller juridique, voir droit d 517
Conseiller social, voir technicien en assistance sociale c 371
Consommation (Spécialiste en économie de) d 512
Construction
- a : Briqueteur-maçon 83
- Calorifugeur 82
- Ferrailleur 80
- Hydrofugeur 81
- Menuisier d'atelier 77
- Poseur de pilotis 79
- Poseur de revêtement souple et tapissier 82
- b : Analyse en laboratoire de travaux publics 84
- Carreleur-marbrier 88
- Charpentier-menuisier et travailleur de la construction 85
- Granitier-polisseur 90
- Peintre-tapissier 87
- Plâtrier-cimentier 89
- Poseur de lattis 87
- c : Technicien et/ou technologue en architecture 295
- Technicien et/ou technologue en génie civil 298
- d : Architecte 490
- Ingénieur civil 461
- e : Grutier 602
- Opérateur de pelle mécanique 602
- Opérateur d'équipement lourd 603

Construction navale (Techniques de) c, voir aussi génie maritime d 335
Contrôleur de la circulation aérienne e, voir aussi opérateur en télécommunication b et Forces armées e 594, 105, 596
Copiste, voir secrétariat de service et sténo-dactylo b 212, 215
Cordonnier e 595
Correctionnelles (Techniques) c 365
Corroyeur, voir pelleterie e 597
Costumier b, c, d 192, 409, 571
Coupe de viande b 176
Coupe et confection de vêtement, voir couture et habillement b, art vestimentaire c 186, 408
Cour à bois (Contremaître de), voir classeur de bois b, scieur-classeur b 54, 55
Courtier en valeurs mobilières e, voir aussi sciences administratives d 615, 551
Courtier immobilier d, e 616
Couture pour dames ou pour hommes a, b, c 186, 188, 189, 408
Couvreur en métal en feuille a, ou en tôlerie b 156, 161
Criminaliste, voir droit d 516
Criminologue d 543
Critique littéraire, voir, entre autres, lettres classiques et modernes d 567
Critique musical (entre autres) d 575
Cryogénie d 483
Cuisine (Administration de), voir techniques d'hôtellerie c 400
Cuisine (Auxiliaire de) a 174
Cuisine de restaurant et service de table a 173
Cuisinier professionnel b, voir aussi techniques d'hôtellerie c 175, 400
Cultivateur, voir exploitant agricole b, c 41, 43, 253, 255
Culture maraîchère (légumes) et fruitière
- Exploitant et travailleur en productions végétales b 43
- Exploitant et technicien agricole c 253
- Agronome d 510

Culture ornementale b, c 37, 254
Cynégétique et halieutique : chasse et pêche (Technicien en aménagement) c 280
Cytologie et cytodiagnostic (Technicien en) c 269

D

Dactylo (Sténo-) b 214
Danse de ballet e 617
Débosselage a, voir aussi carrosserie b 141, 142
Décorateur de théâtre d, voir aussi esthétique de présentation c 571, 412
Décoration d'intérieur, voir techniques d'aménagement d'intérieur c, auxiliaire en aménagement d'intérieur b 412, 217
Délinquants (Spécialistes auprès des), voir agent correctionnel c, technicien en assistance sociale c, technicien en éducation spécialisée c, professeur auprès de l'enfance inadaptée d, psycho-éducateur d, psychologue d, criminologue d, travailleur social d 369, 371, 377, 522, 532, 533, 543, 546
Démographe d 542
Dentiste d 438
Denturologiste, voir techniques dentaires c, 260
Dépanneur d'appareils électroniques domestiques b 102
Design de graphisme de communication (visuelle) d 576
Design de l'environnement d 577
Design industriel d, voir aussi technicien c 578, 418
Dessin de patron (patronnier) b, c 190, 408
Dessinateur commercial, voir dessinateur publicitaire (exécutant) b et graphiste c, d 229, 417, 576
Dessinateur d'architecture b, voir aussi technicien en architecture c 68, 295
Dessinateur de mode b, c 192, 408
Dessinateur d'équipement et de système de réfrigération, climatisation et chauffage, voir technicien en mécanique du bâtiment c, dessin de mécanique b, estimation en plomberie-chauffage b 301, 68, 165
Dessinateur de tissu, voir technicien des textiles c 342
Dessinateur en aérotechnique, voir aérotechnique c 357
Dessinateur en cartographie b, voir aussi technicien en cartographie c 70, 304
Dessinateur en production de meubles b, c 93, 317
Dessinateur en structure b, voir aussi technicien du génie civil c, de soudage c 68, 298, 348
Dessinateur en topographie b, voir aussi technicien en géodésie c 72, 307
Dessinateur industriel en électricité b, voir aussi technicien en électrodynamique c 100, 326
Dessinateur industriel en mécanique b, voir aussi techniques de fabrication mécanique et de dessin de conception mécanique c 67, 320, 321
Dessinateur industriel en mécanique du bâtiment c 301
Dessinateur publicitaire (exécutant) b, voir aussi graphiste c, graphiste-concepteur d 229, 417, 576
Détective privé e 611
Dictaphoniste, voir sténo-dactylo et secrétaire b 214, 211
«Die maker», voir matriceur b 124
Diététique
- Aide aux diètes a 174
- Technicien en diététique c 263
- Diététicien d 431

Diplomatie, voir, entre autres, droit d, histoire d, science politique d, lettres d 518, 527, 539, 568
Direction du personnel, voir relations industrielles d, techniques administratives (personnel) c 542, 555, 386
Documentaliste en information scolaire et professionnelle d 31
Documentation (Technicien en) c 376
Droit d, voir aussi technicien juridique c 516, 367

E

Eau (Technicien en assainissement de l') c 343
Ébarbeur, voir moulage de fonderie b 170
Ébarbeur (fourrure) a, b 193
Ébéniste, voir techniques du meuble ou ouvrier du meuble b, c 91, 92, 316
Écologie, voir biologiste d, océanographie d, aussi technicien en aménagement cynégétique et halieutique c, en assainissement de l'air et du milieu c, en bio-conservation du milieu rural c, en sciences naturelles c 499, 503, 280, 343, 258, 286
Économie de consommation d 512
Économie familiale ou domestique, voir économie de consommation d, enseignement des sciences domestiques d 512, 521
Économie rurale ou agricole, voir sciences agronomiques d, techniques administratives et agricoles c 511, 258
Économiste d 540, 561
Écriture sainte (Spécialiste de l') d 547
Éducateur de groupe, voir génagogie d 525
Éducateur physique d 432, 521
Éducation permanente des adultes e 619
Éducation spécialisée (Technicien en) c 377
Électricité de montage et contrôle, voir électricité de construction b, électricité d'entretien b, aussi techniques d'électrodynamique c 99, 101, 326
Électro-cardiographie (Préposé en) e 586
Électro-encéphalographie (Préposé en) e 586
Électromécanique d'appareils ménagers b 97
Électromécanique de machines de bureau b 134
Électromécanique de machines distributrices b 98
Électronicien, voir dépanneur d'appareils électroniques domestiques b 102
Électrotechnique
- a : Monteur en électronique sur chaîne de montage 96
- b : Dépanneur d'appareils électroniques domestiques 102
- Électricien de construction 99
- Électricien d'entretien 101
- Électromécanicien d'appareils ménagers 97
- Électromécanicien de machines distributrices 98
- Estimateur et/ou dessinateur en électricité 100
- Installateur et réparateur d'équipement de télécommunication 104
- Opérateur en télécommunication 105
- c : Technicien ou technologue en électrodynamique 326
- Technicien ou technologue en électronique, voir technicien en électronique maritime et aussi technicien en avionique 328, 338, 359
- Technicien en instrumentation et contrôle 327
- Technicien en équipements audio-visuels 329
- d : Ingénieur en électricité, voir aussi ingénieur en physique et physicien 464, 477, 507
- Technologue en ingénierie ou bachelier en technologie d'électricité 480

Élevage, voir productions animales b, technologie laitière c, zootechnologie c, zootechnie c, médecine vétérinaire d, sciences agronomiques d 41, 251, 285, 442, 510
Embaumeur, voir thanatologue e 589
Encéphalographie (Préposé en) e 586
Énergie nucléaire, voir ingénieur en physique d, physicien d, technicien en physique c 477, 507, 332
Enfance inadaptée (Professeur auprès de l') d 522
Enseignement d 519
Entomologie, voir biologiste d, aussi techniques des sciences naturelles c 498, 286
Entrepreneur de pompes funèbres e 589
Entretien d'aéronef (Technicien en) c 358
Équipement motorisé a, b, c, voir aussi ingénieur en mécanique d et technologue en ingénierie d 140, 322, 469, 480
Équipements audio-visuels (Technicien en) c 329
Ergothérapeute d, voir aussi moniteur en réadaptation e 435, 585
«Espaces verts», voir architecte-paysagiste d 491
Esthéticien industriel, voir designer industriel e 578
Esthéticienne (soins de beauté) b 183
Esthétique de présentation c 412
Estimateur, voir entres autres, carrossier de véhicule automobile b, estimateur en électricité b, en soudure b, aussi technicien en génie civil c, technicien en mécanique du bâtiment c, technicien en soudage c, etc. 142, 100, 160, 299, 301, 348
Estimateur forestier, voir garde forestier b 51
Estimateur municipal, voir évaluateur d 559
Étalagiste b, voir aussi esthétique de présentation c 218, 412
Ethnographie d, voir aussi anthropologie d 568, 537
Ethnologie, voir anthropologie d 537
Évaluateur (immobilier) d, 559
Expéditeur de bois scié, voir scieur-classeur b 55
Exploitation des gisements, voir technicien minier c, aussi ingénieur minier d 353, 475
Exploitation forestière (Technicien en) c 283

F

Fabrication d'aéronautique (Technicien en) c 357
Fabrication d'instrument de précision, voir mécanicien industriel de précision b, aussi technicien en fabrication mécanique c 127, 320
Fabrication d'outillage de production, voir outilleur et matriceur b, aussi technicien en fabrication c, ingénieur en mécanique d, technologue en ingénierie de mécanique d 123, 124, 320, 469, 480
Fabrication industrielle du meuble (Ouvrier qualifié en) b 91, 93
Fabrication mécanique (Technicien en) c, voir aussi ingénieur en mécanique d, technologue en ingénierie d 320, 469, 480
Fabrication mécanique (Ouvriers qualifiés en) b, voir les spécialités de la mécanique industrielle 110
Facteur e 612
Familiales (Techniques) c 380
Femme de chambre e 618
Ferblantier-tôlier b, voir aussi métal en feuille a 161, 156
Fermier b, c, d 40, 41, 43, 253, 255, 512
Ferrailleur (construction) a 80
Fibre de verre (Ouvrier et opérateur de machines de production) b 133
Fibre synthétique, voir technicien des textiles c 339
Fille de table a, b 173, 179
Finance (Sciences administratives en) d 551
Finance (Technicien administratif en) c 387
Finition de meubles b, c 91, 317
Fleuriste b, c, e 39, 25, 589
Floriculture b 39
Folklore d 568
Fonderie a, b, voir aussi techniques métallurgiques c 158, 169, 347
Fondeur (Ouvrier-) a, b 158, 169
Forces armées (Carrières dans les) e 596
Foresterie
- Travailleur forestier a 49
- Affûteur de scie b 56
- Agent de conservation de la faune b 52
- Classeur-mesureur b 54
- Garde forestier b 50
- Scieur-classeur b 55
- Technicien en aménagement cynégétique et halieutique (chasse et pêche) c 280
- Technicien forestier c 283
- Ingénieur forestier d 465

Fourrure (Confection de vêtements de) a, b, c 192, 408
Fourrure et pelleterie e 597
Fraisage (Opérateur de machines-outils de) a, b 113, 115

G

Garçon de cuisine a 174
Garçon de table a, b 173, 179
Garde-bébé, voir infirmière auxiliaire b et garderie d'enfants c 64, 380
Garde-chasse, voir agent de conservation de la faune b 52
Garde côtière (Officier-navigateur ou mécanicien de la) e 598
Garde-feu b 50
Garde forestier b 50
Garde-malade, voir infirmière auxiliaire b 64
Garde-manger (Commis-) voir cuisine professionnelle b, aussi coupe de viande b 175, 176
Garde-pêche, voir agent de conservation de la faune b 52
Garderie d'enfants (Technicien en) c, voir aussi technicien en éducation spécialisée c 380, 377
Gaufrer (Presser sur presse à), voir impression sur platines b 242
Génagogie (éducation de groupe) d 525
Génie aéronautique (ingénieur) d 456
Génie agricole, voir génie rural (ingénieur) d 479
Génie chimique (ingénieur) d, voir aussi technicien en génie chimique c 458, 290
Génie civil
- Analyste en laboratoire de travaux publics b 84
- Technicien ou technologue en génie civil c 298
- Ingénieur civil d 461

Génie électrique (ingénieur) d 464
Génie forestier (ingénieur) d 465
Génie géologique (ingénieur) d 467
Génie géologique (Technicien en), voir techniques en géologie appliquée c 352
Génie industriel (ingénieur) d 468
Génie maritime d (ingénieur) d 469
Génie mécanique (ingénieur) d 469
Génie mécanique (Technicien en), voir dessinateur de conception mécanique c, technicien de fabrication mécanique c, technicien en mécanique du bâtiment c 321, 320, 301
Génie médical (ingénieur) d 471
Génie métallurgique (ingénieur) d 473
Génie minier (ingénieur) d 475
Génie nucléaire, voir génie physique d et physique d 476, 507
Génie physique (ingénieur) d 476
Génie rural (ingénieur) d 479
Géodésie
- Opérateur en topographie b 72
- Technicien en arpentage ou géodésie c 307
- Arpenteur-géomètre d 485

Géographie, voir géographe d, voir aussi technicien en cartographie c, dessinateur en cartographie b 526, 304, 70
Géo-chimiste, voir géologue d 502
Géologie
- Technicien agricole (technologie des sols) c 257
- Technicien en géologie appliquée c 352
- Géo-chimiste d 502
- Géologue d 501
- Ingénieur-géologue d 467

Géomorphologue, voir géographe d et géologue d 527, 502
Géophysicien, voir géologue d, physicien d 503, 507
Gériatrie : pour les personnes âgées (Technicien en), voir technicien en éducation spécialisée c, voir aussi génagogie d 377, 525
Gestion agricole (Techniques de) c 258

Lettres en caractère gras = niveaux de formation. Cf. début de l'index.

Gestion du personnel d, voir aussi techniques administratives (personnel) c 542, 555, 386
Gestion industrielle (Technicien en), voir techniques administratives de production c 388
Gestion industrielle (et des affaires), voir sciences administratives d 549
Gestion scientifique de l'entreprise, voir recherche opérationnelle d 557
Gradeur de patron (habillement et couture) b, c 191, 408
Granitier et polisseur (construction) b 90
Graphisme
- Dessinateur-exécutant en dessin publicitaire b 229
- Graphiste c, d 417, 424, 576
- Designer de communications graphiques d 576

Grillardin (Commis-), voir cuisine professionnelle b 175
Grue (Opérateur de, grutier) e 602

H

Habillement et couture a, b, voir aussi techniques d'art vestimentaire c 186, 408
Handicapés physiques (Spécialistes auprès des), voir ergothérapeute d, orthophoniste d, physiothérapeute d, professeur auprès de l'enfance inadaptée d, prothésiste et orthésiste e, technicien en réadaptation c 435, 447, 450, 522, 588, 278
Hématologie (Technicien en laboratoire médical d') c 271
Histoire d 527
Histoire de l'art d 577
Histologie (Technicien en laboratoire d') c 272
Homme de fonderie a 158
Homme d'entretien général en mécanique industrielle a 144
Homme de service pour machines de bureau b 134
Homme d'instruments, voir garde forestier b, opérateur en topographie b 50, 72
Hôpitaux (Emplois divers ou fonctions de travail dans les) e 584
Horloger b 136
Horticulture
- Travailleur qualifié et exploitant en productions végétales b 43
- Technicien agricole en culture fruitière et maraîchère c 253
- Agronome d 510

Horticulture ornementale b, c, d 37, 254, 510
Hôtellerie (Technicien en) c 398
Hôtesse de l'air e 605
Hydraulique agricole (Technicien en) c 257
Hydraulique et pneumatique (Mécanicien de machinerie industrielle en), voir mécanicien d'entretien I b, voir aussi technicien en instrumentation et contrôle c, en avionique c 130, 327, 359
Hydraulique et pneumatique (Mécanicien d'équipement motorisé en), voir mécanicien de machinerie lourde b, technicien en équipement motorisé c 147, 322
Hydrofugeur (construction) a 81
Hydrographie, voir géodésie c, d 307, 485
Hydrotechnicien, voir technicien en assainissement de l'eau c 343
Hydrothermie : soudure, tôlerie, réfrigération, climatisation, chauffage (Spécialités du secondaire professionnel en) b 154
Hygiène publique, voir ingénieur civil d 461
Hygiène publique (Technicien agricole en) c 252
Hygiéniste dentaire, voir dentiste d, technicien en hygiène dentaire c 438, 260
Ichtyologiste, voir biologiste d 499
Illustrateur, voir graphiste c, d 417, 424, 576
Immobilières (Sciences) d 559
Imposition (Ouvrier de l'imprimerie qualifié en) b 235
Impression (Opérateur-pressier de machines à) b, c 240, 242, 243, 427
Imprimerie (Ouvriers qualifiés en) b, voir aussi techniciens en communications graphiques c 223, 424
Imprimeur autonome («in plant») b 228
Industrie du sciage, voir scieur-classeur b 55
Industriel (Ingénieur) d 468
Infirmier(e) (Aide-) e 585
Infirmier(e) auxiliaire b 64
Infirmier(e) cadre d 451
Infirmier(e) «licencié(e)» c 267
Infirmières (Sciences) d 451
Information (Traitement électronique des données d'), voir informatique c, d 403, 503
Information et journalisme d, voir aussi techniques des communications c 566, 372
Information scolaire et professionnelle (Spécialiste en) d 31, 520
Informatique
- Opérateur de perforatrice («key punch») a 204
- Opérateur en informatique b 209
- Programmeur-analyste c 403
- Analyste en informatique d 503

Ingénieur d
- en aéronautique 456
- — civil 461
- en chimie ou ingénieur-chimiste 458
- en électricité 464
- en électronique, voir ingénieur en électricité 464
- — forestier 465
- en géologie (ou -géologue) 467
- — industriel 468
- — maritime 469
- en mécanique 469
- — médical 471
- en métallurgie 473
- — minier 475
- — nucléaire 476
- en physique 476

«Ingénieur stationnaire», voir mécanicien de machines fixes b 167
«Ingénieur-technicien», voir technologue en ingénierie ou bachelier en technologie d 480
Inhalothérapie et anesthésie (Technicien en) c 264
Injection (Mécanicien en), voir mécanique diesel et en machinerie lourde b, c 145, 147, 322
Installateur et réparateur d'équipement de télécommunication b 104
Instituteur, voir enseignant à l'élémentaire d 519
Instrumentation et contrôle
- Électricien d'entretien b 101
- Technicien ou technologue en avionique c 359
- Technicien ou technologue en instrumentation et contrôle c 327, voir aussi ingénieur en électricité d et technologue en ingénierie d'électricité d 464, 480

Instrumentiste musical c, d 420, 575
Interprète, voir traducteur d 572
Interprète de photo aérienne, voir garde forestier b, opérateur en topographie b, technicien en cartographie ou géodésie c, arpenteur-géomètre d 50, 72, 304, 307, 485
Jardinier-paysagiste b, c 37
Jardinière d'enfants, voir enseignement au niveau préscolaire d 519
Journalisme et information d, voir aussi techniques des communications c, voir également droit d, histoire d, philosophie d, science politique d, lettres d 566, 372, 516, 527, 530, 539, 567
Judiciaires (Techniques) (technicien juridique) c 367
Justice (Techniques auxiliaires de la) c 364
«Key punch», voir opérateur de perforatrice a, b 204, 209
Kinanthropologie, voir éducation physique d 433

L

Laboratoire (Assistant technique en), voir fonctions de travail dans les hôpitaux e 587
Laboratoire agricole (Technicien de) c 252
Laboratoire d'animaux (Technicien de), voir agrobiotechnologie c et techniques de sciences naturelles 252, 285
Laboratoire d'assainissement de l'eau ou de l'air (Technicien de) c 343
Laboratoire de biochimie (Technicien de) c 291
Laboratoire de chimie industrielle (Technicien de) c 290
Laboratoire de chimie-teinture des textiles (Technicien de) c 339
Laboratoire de cytologie (Technicien de) c 270
Laboratoire d'enseignement biologique, voir technicien en sciences naturelles c 287
Laboratoire d'hôpital, classe «B», voir emplois dans les hôpitaux e 587
Laboratoire — géologique (Technicien de), voir technicien en géologie appliquée c 352
Laboratoire — médical (Technicien de) c 271
Laboratoire de métallurgie (Technicien de), voir technicien-métallurgiste du contrôle de la qualité c 347
Laboratoire de photographie (Technicien de) c, voir aussi photographie b 416, 220
Laboratoire — physique (Technicien de) c 332
Laboratoire de sciences naturelles (Technicien de) c 285
Laboratoire de traitement des produits marins (Technicien de) c 311
Laboratoire de travaux publics (Analyste en) b, voir aussi technicien en génie civil c 84, 298
Laboratoire des pâtes et papiers (Technicien de) c 313
Laitière (Ouvrier de l'industrie) b 41
Laitière (Technologie) c 251
Langues modernes ou anciennes, voir lettres d 567
Lettres classiques ou modernes d 567
Linguiste d 569
Linotypiste b, c 236, 425
Logothérapeute, voir orthophoniste d 447
Loisirs et sports (Technicien en) c 380
Ludlow (Imprimerie, opérateur de) b 231, 233, 234, 235

M

Machinerie lourde (Mécanicien de) b, voir aussi technicien en équipement motorisé c 147, 322
Machines de bureau, voir homme de service b 134
Machines distributrices (Électromécanicien de) b 98
Machines lourdes (Opérateur de) e 602
Machines-outils à contrôle numérique (Opérateur-régleur de) b, voir aussi technicien en fabrication mécanique c 122, 320
Machinisme agricole (Technicien en) c 256
Machiniste d'entretien b 119
Machiniste général b 119
Maçon (Briqueteur et) a 83
Magasinier d'atelier mécanique (industriel) a 112
Manieur de dépêches (postes) e 612
Mannequin e 617
Manucure a, b 181, 183
Maquettiste, voir graphiste b, c 229, 417, 424
Maraîchère (Culture) b, c 43, 253
Marbre et terrazzo (Polisseur de) b 90
Marbrier (construction) b 88
Marin-pêcheur, voir pêcheur professionnel b 61
Marine de la garde côtière canadienne e 598
Marine marchande, voir techniques maritimes c 336
Marine militaire e 596
Maritimes (Techniques) c 335
Marketing (Technicien administratif en) c, voir aussi sciences administratives d 385, 554
Mathématicien d 505
Matriceur b, voir aussi technicien en fabrication en mécanique c 124, 320
Matriceur de moules à coquille ou à plastique, voir mouliste b 126
Mécanique
- a : Homme d'entretien général en mécanique industrielle 114
- Magasinier d'atelier mécanique industrielle 112
- Mécanicien d'entretien (Aide-) 114
- b : Machiniste d'entretien 118, 119
- Machiniste général 119
- Mécanicien d'ajustage, voir les spécialités de la mécanique industrielle
- Mécanicien d'automation, voir mécanicien d'entretien 130
- Mécanicien d'automobile 143
- Mécanicien de diesel, voir aussi technicien d'équipement motorisé c 145, 322
- Mécanicien de machines agricoles 45
- Mécanicien de machines de bureau 134
- Mécanicien de machines fixes («ingénieur stationnaire») 167
- Mécanicien de machines lourdes 147
- Mécanicien de machines-outils, voir mécanicien d'entretien 128
- Mécanicien de machines textiles («millwright») 132
- Mécanicien d'énergie des fluides, voir mécanique de précision 127
- Mécanicien d'entretien de machines-outils 128
- Mécanicien d'entretien d'équipement à énergie hydraulique, fluidique ou pneumatique 130
- Mécanicien de précision 127
- Mécanicien de tôlerie de construction 161
- Mécanicien de tracteur, voir aussi techniques de machinisme agricole c et d'équipement motorisé c 45, 256, 322
- Mécanicien de tuyauterie (plomberie-chauffage) 163
- Mécanicien de véhicules commerciaux 148
- Mécanicien du véhicule léger 148
- Mécanicien-installateur d'appareils de réfrigération et de climatisation 166
- c : Mécanicien d'avion 358
- Mécanicien de la marine de la garde côtière canadienne 598
- Mécanicien de la marine marchande 337
- Technicien en entretien d'aéronef 358
- Technicien en équipement motorisé 322
- Technicien en mécanique d'aéronautique 357
- Technicien en mécanique du bâtiment (chauffage, réfrigération, climatisation) 301
- Technicien en mécanique industrielle 320
- Technicien en machinisme agricole 256
- d : Ingénieur en mécanique 469
- Technologue en ingénierie de mécanique ou bachelier en technologie 480

Médecin omnipraticien d 437
Médecin spécialiste d 437
Médecin vétérinaire d 442
Médecine dentaire d 438
Médecine nucléaire (Technicien en radiologie de) c 276
Médiévales (Spécialiste en études), voir philosophie d 531
Menuisier (Charpentier-) b 85
Menuisier d'atelier a 77
Mesureur de bois, voir classeur-mesureur b, garde forestier b 54, 50
Métal en feuille (Ouvrier du) a 156
Métallurgie (métaux)
- Homme de fonderie a 158
- Soudeur au gaz a 154
- Fondeur et mouleur de fonderie b 169
- Soudeur général b 159
- Technicien en métallurgie c 347
- Technicien en procédés métallurgiques c 349
- Technicien en soudage c 348
- Ingénieur-métallurgiste d 473
- Métallurgiste, voir ingénieur-métallurgiste 473

Météorologie (Technicien en) e, voir aussi opérateur en télécommunication b 603, 105
Météorologue, voir physicien d, géophysicien d 508, 503
Métrologie, voir les spécialités de la mécanique industrielle (précision) b, c 127, 320
Metteur en page, voir imposition et typographie en imprimerie b, c 235, 425
Metteur en scène, voir théâtre c, d 420, 570
Meuble et bois ouvré (Ouvriers qualifiés en) b, voir également le technicien du meuble et du bois ouvré c 91, 92, 93, 316
Microbiologie (Technicien de laboratoire médical de) c 272
Microbiologiste d 497
Micromécanique, voir mécanique de précision b, horlogerie b 127, 136
Minéralogiste, voir géologue d, voir aussi technologie des sols c et techniques de géologie appliquée c 502, 257, 352
Minéralurgie, voir technicien minier c 354
Mines et minéraux
- Ouvriers des mines e 599
- Technicien en exploitation c 353
- Technicien en géologie appliquée c 352
- Technicien en minéralurgie c 354
- Géologue d 501
- Ingénieur minier d 475
- Ingénieur-géologue d 467
- Ingénieur en métallurgie d 473

Modeleur e 600
Moniteur de conduite automobile e 592
Moniteur en réadaptation physique e 585
Monotypiste (imprimerie) b 238
Montage d'imprimerie b, c 233, 425
Monteur de machines industrielles, voir mécanicien d'entretien b 129
Moulage des matières plastiques (Opérateur de machines à) b 133
Mouleur de fonderie (Fondeur-) b 169
Mouliste (mécanique industrielle) b 126
Musicologue d 575
Musique d 575
Musique populaire c 420

N

Naturaliste, voir biologiste d 498
Naturelles (Technicien en sciences) c 285
Navigateur de bateau de pêche (Officier-) c 310
Navigateur de la garde côtière (Officier-) e 598
Navigateur de la marine marchande (Officier-) c 336
Navigation de la marine militaire e 596
Nettoyeur a 194
Notaire, voir droit d 516
Noyauteur de fonderie (Mouleur-) b 169
Nutritionniste, voir diététicien d 431

O

Océanographie d 503
Officier de navigation maritime c, e 310, 336, 596, 598
Officier des Forces armées e 596
Opérateur de grue (grutier) e 602
Opérateur de machines à reliure a, b, c 227, 244, 428
Opérateur de machines de scieries b 55
Opérateur de machines lourdes e 602
Opérateur de machines-outils pré-réglées de production (mécanique industrielle) a 113
Opérateur de pelle mécanique e 602
Opérateur de perforatrice a, b 204, 209
Opérateur de projecteur cinématographique e 603
Opérateur en informatique b 209
Opérateur en radiocommunication e 604
Opérateur en télécommunication b 105
Opérateur en topographie (arpentage) b 72
Opérateur-régleur de diverses machines-outils de production de mécanique industrielle, voir tournage b, fraisage et rectification b, machinerie générale b, alésage et pointage b, machines à contrôle numérique b, machines textiles b, matières plastiques b 115, 117, 118, 120, 122, 132, 133
Opticien d'ordonnances, voir technicien en prothèses visuelles c 262
Optométriste d 443
Ordinateurs
- Entretien et réparation, voir ingénieur en électricité d et technicien en électronique c 464, 329
- Traitement des données, voir informatique

Orientation
- Psychotechnicien c, d, voir aussi technicien en recherches psycho-sociales c 29, 382
- Conseiller d'orientation («orienteur») d 29, 528
- Psychologue spécialisé en orientation («psychologue-orienteur») d 29, 534
- Spécialiste en information (professeur, documentaliste) d 31, 520
- Conseiller en main-d'oeuvre e 608

Ornithologue, voir biologiste d 499
Orthèse et prothèse e 588
Orthodontiste (Dentiste-) d 438
Orthopédagogie d 522
Orthopédie (Médecin spécialiste en) d 437
Orthopédie (Préposé en) e 586
Orthophoniste et audiologiste d 447
Outilleur b, voir aussi technicien en fabrication mécanique c 123, 320
Outilleur en micromécanique, voir mécanicien de précision b 127
Outilleur-matriceur, voir matriceur b 124
Oxycoupeur manuel, voir soudeur au gaz a, b 154, 159

P

Paléontologie-stratigraphie, voir géologie d, voir aussi technologie des sols des techniques agricoles c 501, 257
Papeterie (Technicien en) c 313
Parqueteur, voir menuisier b 85
Pastorale (Spécialiste de la) d 547
Pâtissier b 178
Pâtissier (Aide-), voir auxiliaire en cuisine a 174
Patronnier en habillement et couture b, c 190, 408
Paysagisme b, c, d 37, 254, 491, 510
Pêches
- Ouvriers en pêcherie a 59
- Pêcheur b 61
- Mécanicien de bateau de pêche b 151
- Technicien de la pêche c 310
- Spécialiste des vivres («génie alimentaire») d 511

Pédagogie, voir enseignement d 519
Pédologie, voir agronomie d, technologie des sols c 511, 257
Peintre (Artiste-), voir, entre autres, d 577
Peintre d'automobile, voir carrossier b 142
Peintre et tapissier a, b 82, 87
Pelle mécanique (Opérateur de) e 602
Pépiniériste (Ouvrier-) b 37
Perforatrice d'informatique (Opérateur de) a, b 204, 209

Lettres en caractère gras = niveaux de formation. Cf. début de l'index.

Personnel (Spécialiste du), voir relations industrielles et administration du personnel d, technicien administratif du personnel c 542, 555, 386
Pharmacie (Assistant en) e 585
Pharmacien d 445
Philologie, voir lettres d 568
Philosophie d 530
Phonétique, voir lettres d 568
Photocomposeuse d'imprimerie (Opérateur de) b, voir aussi typographie c 234, 425
Photogrammétrie, voir garde forestier b, dessinateur en cartographie b, opérateur en topographie b, technicien en cartographie ou en géodésie c, arpenteur-géomètre d, géographe d 51, 71, 72, 304, 307, 485, 526
Photographie b, c 220, 415
Photolithographie b, c 239, 426
Photomécanique (imprimerie) c 426
Phototitreuse d'imprimerie (Opérateur de), voir montage b 231
Physicien d 507
Physiothérapeute d, voir aussi technicien en réadaptation c 450, 278
Physique
- Technicien ou technologue en physique c 332
- Ingénieur en physique d 476
- Physicien d 507
- Technologue en ingénierie ou bachelier en technologie d 480

Phytotechnie, voir sciences agronomiques d et techniques de l'horticulture c 510, 253
Pilote d'avion c, e 361, 596, 605
Pilote de bateau (marine marchande) c 336
Pilote d'hélicoptères c 361
Planification urbaine et régionale, voir techniques d'aménagement c, urbanisme d, géographie d 369, 492, 526
Plastiques (Ouvrier des) b, voir aussi moulage b 133, 126
Plastiques (Professeur d'arts) d 520
Plastiques (Technicien ou technologue des matières) c 293
Plomberie-chauffage (Auxiliaire en) a 157
Podiatre e 587
Poisson (Ouvrier de l'industrie du) a, b 59, 61, 62
Poissonnier (Commis-), voir cuisine professionnelle b 175
Policier c, e 364, 609
Politicologue d 539
Pollution, voir technicien agricole c, technicien en assainissement c, ingénieur-chimiste, ingénieur civil d, écologiste d 252, 258, 343, 458, 461, 499
Pompes funèbres (embaumement), voir thanatologue e 589
Pompier b, e 197, 612
Pompiste, voir service à l'automobile a 140
Poseur de déclin d'aluminium, voir charpentier-menuisier b 86
Poseur de granit b 90
Poseur de lattis (construction) b 87
Poseur de pilotis (construction) a 79
Poseur de portes et de fenêtres métalliques, voir charpentier-menuisier b 86
Poseur de tapis, voir poseur de revêtement souple et tapissier a 82
Poseur de tuiles céramiques, voir carreleur et marbrier b 88
Postes (Employés des) e 612
Pourvoyeur en chasse et pêche c 281
Préposé(e) à la stérilisation (hôpital) e 586
Préposé(e) au laboratoire du lait (hôpital) e 586
Préposé au service à l'automobile a 140
Préposé aux autopsies (hôpital) e 586
Préposé en électro-cardiographie e 586
Préposé en électro-encéphalographie e 536
Préposé en orthopédie e 586
Pressier (Aide-) sur presse rotative c 427
Pressier offset b, c 242, 243, 427
«Pressier» sur duplicateurs offset a, b 226, 228, 241
Pressier sur presses à platine manuelle ou automatique a, b, c 226, 240, 427
Prêtre d 547
Prison, voir techniques policières c, correctionnelles c, criminologie d 364, 365, 543
Procédés métallurgiques (Technicien en) c 349
Producteur agricole, voir agriculture
Production (Spécialiste en sciences administratives de) d 549
Production (Technicien administratif de) c 388
Production de meubles b, c 91, 316
Professeur au niveau collégial d 523
Professeur au niveau élémentaire (instituteur) d 519
Professeur au niveau préscolaire d 519
Professeur au niveau secondaire (instituteur) d 520
Professeur au niveau universitaire d 524
Professeur auprès de l'enfance inadaptée (orthopédagogie) d 522
Professeur d'éducation physique d 432, 521
Programmeur-analyste c 403
Programmeur d'informatique c 403
Projectionniste de cinéma e 603
Prospection, voir technicien en géologie appliquée c, ingénieur-géologue d, ingénieur minier d, géologue d 352, 467, 475, 501
Protection (Service de), voir police c, e 364, 609
Protection du bâtiment b 197
Prothèses auditives, voir audioprothésiste e 584
Prothèses dentaires (Mécanicien-réparateur de), voir technicien dentaire c 260
Prothèses orthopédiques (Mécanicien-réparateur de) e 586
Prothèses plantaires, voir podiatre e 587
Prothèses visuelles (Technicien en) c 262
Prothésiste et orthésiste e 588
Psychanalyste d 534
Psychiatre, voir médecin d (aussi psychologue d) 437, (534)
Psycho-éducateur d 532
Psychologue d 533
«Psychopédagogue», voir psycho-éducateur d 532
Psychotechnicien c, d voir aussi technicien en recherches psycho-sociales c 32, 382
Psychothérapeute, voir psychologue d 534
Publicité
- Dessin publicitaire (exécutant) b 229
- Marketing (techniques administratives) c 385
- Graphisme c, voir aussi techniques des communications c, techniques de communications graphiques c 417, 373, 424
- Photographie b, c 220, 415
- Graphisme et design de communication d 576
- Marketing (Sciences administratives) d 554

Puériculture, voir infirmier(e) auxiliaire b, infirmier(e) «licencié(e)» c 64, 267

Q

Qualité de la production (Techniciens divers du contrôle et de la), voir plusieurs des techniques physiques c 290, 293, 311, 313, 316, 320, 327, 331, 341, 347, 348, 354, 357
Qualité de la mécanique en métallurgie (Contrôle de la), voir technicien en métallurgie c, ingénieur en métallurgie d 347, 473

R

Radar b, c, d, e 104, 328, 338, 359, 464, 596
Radio-astronomie, voir physique d 508
Radiocommunication (Opérateur en) e, voir aussi opérateur en télécommunication b 604, 105
Radio et tv (Dépanneur de), voir dépanneur d'appareils électroniques domestiques b 102
Radiologie
- Technicien en radiodiagnostic c 275
- Technicien en radiologie de médecine nucléaire c 276
- Technicien en radiothérapie c 276
- Assistant technique en radiologie, voir fonctions de travail dans les hôpitaux e 585

Radiotéléphonie, voir opérateur en télécommunication b, opérateur en radiocommunication e, technologie de l'électronique c 105, 604, 328
Réadaptation, voir infirmier auxiliaire b, infirmier c, technicien en réadaptation c, ergothérapeute d, médecin orthopédiste d, orthophoniste-audiologiste d, physiothérapeute d, moniteur en réadaptation e, mécanicien en orthopédie e, prothésiste et orthésiste e 64, 267, 278, 435, 437, 447, 585, 586, 588
Réception d'hôtel c 398
Réceptionniste-téléphoniste b 210
Recherche opérationnelle (Spécialiste des sciences administratives en) d 557
Recherchiste pour émissions radiophoniques et télévisées, voir, entre autres, information - journalisme d, lettres d, techniques des communications c 566, 567, 372
Récréation (Spécialistes de la), voir éducateur physique d, récréologue d, technicien en loisirs c, (aussi parfois technicien en éducation spécialisée c) 432, 536, 380, (377)
Rectification (Opérateur-régleur de machines-outils de) b 117
Rédacteur publicitaire, voir, entre autres, techniques des communications c et de marketing c, information-journalisme d, lettres d 372, 385, 566, 567
Rééducation, voir réadaptation, voir aussi professeur auprès de l'enfance inadaptée
Rééducation en institution, voir techniques d'éducation spécialisée c 377
Réfrigération-climatisation
- Ouvrier du métal en feuille a 156
- Mécanicien de machines fixes («ingénieur stationnaire») b 167
- Mécanicien-installateur d'appareils de réfrigération et de climatisation b 166
- Technicien ou technologue en mécanique du bâtiment c 301
- Ingénieur en mécanique d 469
- Technologue en ingénierie de mécanique ou bachelier en technologie d 480

Régisseur, voir théâtre c, d 420, 570
Régleur de machines-outils de fabrication mécanique (Opérateur-) b 115, 117, 118, 121, 122, 132, 133
Réhabilitation, voir agent correctionnel c, technicien en assistance sociale c, technicien en éducation spécialisée c, professeur auprès de l'enfance inadaptée d, psycho-éducateur d, psychologue d, criminologue d, travailleur social d 365, 371, 377, 522, 532, 533, 543, 546
Relationniste, voir, entre autres, techniques des communications c, relations humaines d, marketing en sciences administratives d, information-journalisme d 372, 545, 554, 566
Relations humaines d 545
Relations industrielles (Spécialiste en, conseiller en) d 542, 555
Relations internationales, voir, entre autres, droit d, science politique d 518, 539
Relieur a, b, c 227, 244, 428
Religiologie, voir sciences religieuses d 547
Rembourrage a, b 78, 91
Reporter, voir, entre autres, techniques des communications c, histoire d, science politique d, information-journalisme d, etc. 372, 527, 539, 566
Représentant en instrumentation industrielle, voir les diverses techniques physiques au niveau collégial c
Représentant technique et commercial, voir les diverses techniques physiques du secteur industriel c ainsi que les branches du génie d (et quelques spécialités du secondaire b)
Représentant-vendeur en soudage b, c 160, 348
Réviseur, voir traducteur d 572
R.I.A. (Comptable en administration industrielle et de gestion) d, e 552, 607
Rôtisseur (Commis-), voir cuisine professionnelle b 175
Routier e 592
Rural (Ingénieur) d 479
Rurale (Économie), voir sciences de l'agriculture d 511
Rurale (Technicien en économie), voir technicien agricole c 258

S

Saucier, voir cuisine professionnelle b 175
Scénographie, voir théâtre c, d et esthétique de production c 420, 570, 412
Science politique d 539
Sciences administratives (Études universitaires en) d 549
Sciences agricoles et alimentaires (Études universitaires en) d 510
Sciences appliquées (génie) d 454
Sciences de la terre
- Dessinateur en cartographie b 70
- Opérateur en topographie b 72
- Technicien des sols, voir techniques agricoles c, technologie du génie civil c 257, 298
- Technicien en géologie appliquée c 352
- Techniciens en cartographie et en géodésie c 304, 307
- Arpenteur-géomètre d 485
- Géographe d 526
- Géologue d 501
- Géophysicien d 503
- Ingénieur-géologue d 467
- Ingénieur minier d 475
- Océanographe d 503
- Mécanique des sols, voir ingénieur civil d, ingénieur rural d 461, 479
- Pédologie, voir sciences agronomiques d 511

Sciences des vivres (alimentation) d 511
Sciences naturelles (Technicien en) c 285
Sciences pures : recherche (Études universitaires en) d 496 à 513
Sciences religieuses et théologiques d 547
Sciences sociales (Spécialistes des) d 537
Scierie (Contremaître de), voir scieur-classeur b 55
Scieur et classeur de bois b 55
Sculpteur, voir, entre autres, d 577
Sculpteur sur bois b 219
Secrétaire b, c 211, 213
Secrétaire de services b 211
Secrétaire juridique b 213
Secrétaire médicale b 213
Sécurité (Agent de) e 611
Serveur et commis-serveur a, b, c 173, 179
Service à l'automobile (Préposé au) a 140
Service de table a, b, c 173, 179, 398
Service domestique et garderie (Emplois de) e, voir aussi garderie d'enfants c 617, 380
Sidérurgie, voir technicien en métallurgie c, ingénieur en métallurgie d, 347, 473
Social (Assistant), voir travailleur social professionnel d 546
Social (Conseiller ou auxiliaire), voir technicien en assistance sociale c 371
Sociologue d 538
Sommellerie (service des vins) c, voir aussi service de table b 398, 179
Soudage
- Oxycoupeur et soudeur au gaz et à l'arc métallique a, b 154, 159
- Représentant-vendeur en soudage b 160
- Soudeur général b 159
- Technicien ou technologue-métallurgiste en soudage c 348

Speaker de radio et tv, voir, entre autres, techniques des communications c, information-journalisme d, lettres d 372, 566, 568
Station de service (Employé de), voir service à l'automobile a 140
Statisticien, voir mathématicien d 505
Statistique administrative, voir recherche opérationnelle d 557
Sténo-dactylo b 214
Sténotypie b 215
Structures (Ingénieur des), voir ingénieur civil d 461
Sûreté du Québec, voir policier provincial e 610
Sylviculture, voir travailleurs forestiers a, garde forestier b, agent de conservation de la faune b, technicien forestier c, ingénieur forestier d 49, 50, 52, 283, 465
Syndicaliste de cadre, voir surtout spécialiste en relations industrielles d, en sociologie d et science politique d 542, 555, 538, 539
Systèmes (Analyste de), voir, entre autres, comptable agréé d, analyste en informatique d 552, 503

T

Tailleur, voir couture et habillement b, techniques d'art vestimentaire c 189, 408
Tanneur, voir pelleterie e 597
Tapissier a, b 82, 87
Technicien classe «B» en laboratoire d'hôpital e 587
Technicien et/ou technologue
- c : en administration de cuisine 400
- en aéronautique 357
- en agriculture 251
- en aménagement (urbain et régional) 369

Lettres en caractère gras = niveaux de formation. Cf. début de l'index.

Technicien et/ou technologue (suite)
- c : en aménagement cynégétique et halieutique (chasse + pêche) 280
- en aménagement forestier 283
- en anesthésie et inhalothérapie 264
- en applications thermiques du bâtiment 301
- en architecture 295
- en archives médicales 395
- en art vestimentaire 408
- en assainissement de l'air et du milieu 344
- en assainissement de l'eau 343
- en «assistance dentaire», voir techn. en hygiène dentaire 260
- en assistance sociale 371
- en avionique 359
- en bibliothèque, voir technicien en documentation 376
- en biochimie 291
- en cartographie 304
- en chimie analytique 290
- en chimie-biologie, voir technicien en biochimie 291
- en chimie industrielle, voir technicien en chimie analytique et en génie chimique 290
- en chimie-teinture des textiles 340
- en commerce et marketing 385
- en communications (média de masse) 372
- en communications graphiques (arts graphiques : imprimerie) 424
- en construction navale 335
- — dentaire 260
- en diététique 263
- en documentation 376
- en droit 367
- en éducation spécialisée 377
- en électrodynamique (électricité) 326
- en électronique 328
- en équipement motorisé 322
- en exploitation des mines et en excavation 353
- en exploration minière 352
- en fabrication mécanique industrielle 320
- en finance 387
- en foresterie 283
- en garderie d'enfants 380
- en génie civil 298
- en génie industriel 331
- en géodésie 307
- en géologie appliquée 352
- en habillement 408
- en hôtellerie 398
- en information (média de masse) 372

Technicien et/ou technologue (*suite et fin*)
- c : en informatique 403
- en inhalothérapie et anesthésie 264
- en instrumentation et contrôle (électrotechnique) 327
- — juridique 367
- en (ou de) laboratoire agricole 252
- laboratoire de biochimie 291
- laboratoire d'assainissement de l'eau, air, milieu 343
- laboratoire de chimie industrielle 290
- laboratoire de chimie-teinture des textiles 340
- laboratoire d'enseignement biologique 287
- laboratoire géologique 352
- laboratoire de métallurgie (contrôle et qualité) 347
- laboratoire médical 271
- laboratoire des pâtes et papiers 313
- laboratoire physique 332
- laboratoire de photographie 416
- laboratoire de sciences naturelles 285
- laboratoire de traitement des produits marins 311
- en loisirs 380
- — maritime 335
- (des) matières plastiques 293
- en mécanique du bâtiment (chauffage, climatisation, réfrigération) 301
- en mécanique industrielle 320
- en mécanique de marine 337
- en métallurgie 347
- en méthode de production et gestion industrielle 388
- en production du meuble et du bois ouvré 316
- en production et administration de cuisine 400
- en production et contrôle du textile 341
- en mines 352
- en papeterie 313
- en pêches 310
- en personnel (administration) 386
- en radiologie 275
- en recherches psycho-sociales 382
- en textiles 339
- en tourisme 394
- en transport 392

Technologue en ingénierie d'électricité ou bachelier en technologie d 480
Technologue en ingénierie de mécanique ou bachelier en technologie d 480
Teinturier, voir techniques des textiles c 340
Télécommunication, voir opérateur en télécommunication b, installateur et réparateur d'équipement b, technicien en électronique c, ingénieur en électricité d 105, 104, 328, 464
Teneur de livres, voir commis-comptable b 206
Terrazzo et de marbre (Polisseur de) b 90
Textiles (Mécanicien-régleur de machines) b 132
Textiles (Technicien en) c 339
Théâtre c, d 420, 570
Théologien d 547
Tireur d'épreuves en imprimerie, voir montage, photolithographie b 233, 239
Tôlerie (Ouvrier en), voir ouvrier du métal en feuille a 156
Tôlier de bâtiment ou de construction b 161
«Tool maker», voir outilleur b
Topographie, voir opérateur en topographie b, technicien en géodésie c, arpenteur-géomètre d, géographe d 72, 307, 485, 526
Tourisme (Techniques du) c 394
Tournage du bois (Opérateur de machines de) b 77, 91, 94
Tournage mécanique (Opérateur de machines-outils de) a, b 113, 115
Traceur de machinerie, voir machinerie générale b 119
Traceur (Dessinateur-) b 67, 68, 70
Traitement de l'information, voir informatique a, b, c, d
Traitement du poisson a, b, c 59, 62, 311
Traiteur, voir alimentation b, techniques de diététique c et d'hôtellerie c 173, 273, 400
Transformation des produits forestiers (Technicien en) c 283
Travailleur social professionnel d 546
Travailleur forestier a 49
Travaux publics (Analyste en laboratoire de) b, voir aussi technicien du génie civil c, ingénieur civil d 84, 298, 461
«Trimmeur», voir ébarbeur pour vêtement en fourrure b 193
Tuyauterie (Mécanicien en) chauffage-plomberie b 163
Typographe c, voir aussi montage b, composition-montage b, photocomposition b 425, 230, 233, 234

Urbaniste d 492

V

Valeurs immobilières d, voir aussi agent immobilier e 559, 616
Valeurs mobilières (Agent de) d, e 551, 615
Vente et représentation a, b, c, d, e. Voir un très grand nombre de spécialités qui y préparent directement ou indirectement
Vérificateur, voir comptable d, e, voir aussi vérification comptable en techniques administratives (finance) c 551, 606, 387
Verre (Ouvrier de la fibre de) b 133
Vêtement, voir couture et habillement b, techniques d'art vestimentaire c 186, 408
Vétérinaire d, voir aussi technicien de laboratoire agricole c, technicien en sciences naturelles c 442, 252, 285
Viande (Coupe de) b, e 176, 616
Vivres (Spécialistes de la science des) d 511
Voyageur de commerce e 614

Z

Zoologue, voir biologiste d 498
Zootechnie, voir sciences de l'agriculture d, techniques des sciences naturelles c 510, 285
Zootechnologie, voir techniques agricoles c 255

Lettres en caractère gras = niveaux de formation. Cf. début de l'index.

GUÉRIN ÉDITEUR LIMITÉE

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241